



HISTOIRE

DES

PYRÉNÉES

Imprimerie Ernest Meyer, 3, rue de l'Abbaye, à Paris

HISTOIRE

DES

PYRÉNÉES

ET DES

RAPPORTS INTERNATIONAUX

DE LA

FRANCE AVEC L'ESPAGNE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

ANNALES

de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre, du Pays Basque,
du Bearn, du Bigorre, du Comminges,
du comté de Foix, du Roussillon, de la Cerdagne,
de Narbonne et de Carcassonne, etc.

PAR

M. CÉNAC MONCAUT

TOME TROISIÈME

PARIS : AMYOT, RUE DE LA PAIX

1854


BIBLIOTHECA·BODLEIANA
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

HISTOIRE

DU

PLATEAU PYRÉNÉEN.

SEPTIÈME PARTIE.

RETABLISSEMENT DE L'INFLUENCE FRANKE DANS LE MIDI, PAR LA GUERRE DES ALBIGEOIS.

CHAPITRE PREMIER.

ORGANISATION POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE DES PEUPLES PYRÉNÉENS.

État des personnes. — Priviléges et libertés publiques. — Droits particuliers des diverses classes de citoyens. — Vallées libres. — Villes et communes.— Prérogatives royales et seigneuriales.— Impôts et redevances. — Monnaies. — Dîmes. — Pouvoirs politiques. — État des mœurs.

Arrivés sur le seuil d'un siècle qui portait dans ses flancs une des révolutions les plus considérables du Plateau pyrénéen, nous devons suspendre la marche des événements, pour examiner la question importante des institutions et des lois.

Ce moment nous a paru d'autant plus favorable à cet examen législatif, que jusqu'à cette époque les droits politiques, fondés sur le droit municipal romain, considérablement dégénéré, avait erré au hasard des usurpations et des invasions, n'ayant d'autre code que la mémoire traditionnelle et d'autre moyen de défense que la force brutale. Le XIe siècle, ainsi que nous l'avons rapporté, produisit toutefois un vaste mouvement de codifications : le Bigorre, le Béarn, la Catalogne, donnèrent l'exemple ; tous les états pyrénéens les suivirent dans cette voie, notamment la Navarre où Sancho le Sage renouvela et transcrivit tous les fueros particuliers des villes et des vallées de 1165 à 1195. Mais cette législation nouvelle n'était que la réunion et la mise en ordre des coutumes déjà établies par les Romains et les Visigoths ; son examen doit par conséquent nous donner le résumé de l'état politique et social introduit par l'invasion des barbares. Pour établir plus de méthode dans l'étude de ces révolutions nous examinerons successivement :

1° L'état des personnes, ou distinctions sociales;

2° Les obligations des suzerains envers leurs vassaux et arrière-vassaux ;

3° Les libertés des vallées libres et des communes;

4° Les droits et les prérogatives des seigneurs et des rois sur leurs vassaux et sur leurs sujets ;

5° Enfin les magistratures civiles et politiques chargées de défendre les lois et les devoirs respectifs des peuples et des seigneurs.

Des personnes.

Les divers ordres que nous avons laissés sous les Romains au nombre de six*, s'étaient considérablement multipliés en traversant l'invasion des barbares et les révolutions du moyen âge. Le XIIe siècle possédait :

1° Des souverains ayant des vassaux et ne relevant de personne ;

2° Des suzerains ayant des vassaux, mais rendant hommage à un autre suzerain ;

3° Des vassaux soumis à l'hommage et n'ayant pas de sous-vassaux ;

4° Des habitants libres et égaux de vallées indépendantes ;

5° Des magistrats électifs de ces vallées jouissant de certaines prérogatives ;

6° Des bourgeois de communes possédant des priviléges et des propriétés ;

7° Des possesseurs d'alleus ou terres libres d'hommage ;

8° Des serfs ou descendants des anciens esclaves romains, subdivisés en serfs de la terre, c'est-à-dire attachés à une propriété particulière ou à quelque fief ; et en serfs de la personne, c'est-à-dire dépendant d'un maître, seigneur ou bourgeois libre.

9° On pourrait même y ajouter les routiers ou

* Tome I, chap. 6 du liv. I.

gens de guerre courant le monde pour vendre leurs services au plus offrant, et ne dépendant d'aucune des divisions du sol d'aucune des autorités que nous venons de nommer.

Comme nous avons fait connaître les métiers principaux organisés en colléges sous l'administration romaine, il est assez utile de donner la liste des corporations qui formaient au moyen âge la population industrielle des cités. On remarquait les tisserands, les portefaïx, les avironniers, les doreurs, les braymeurs ou rouleurs, les bouviers, les durangers ou mégissiers, les fourniers ou boulangers, les meuniers, les barbiers, les vignerons, les tourniers ou tourneurs, les galupiers, les savetiers, les pêcheurs, les fillotiers, les charpentiers de maison, les charpentiers de navire, les mersiers, les doaliers ou tonneliers, les cordiers, les faures (haourés) ou forgerons, les bouchers, les quincailliers, les mariniers, les jardiniers, les taverniers, les poissonniers, les gabarriers, les maçons, les vitriers, les orfévres, les drapiers. Chacune de ces corporations avait son drapeau et un grand chancelier d'apparat orné de ses attributs, qui la précédaient dans les cérémonies et les processions.

Priviléges et libertés publiques.

Afin de prouver que tout pouvoir vient de la nation et ne remonte au souverain que par délégation nationale, le premier article de toutes les char-

tes de ces montagnes, et à leur tête, du for de Catalogne et du for d'Aragon, des fueros de Navarre, de Béarn et de Bigorre, consacrait la nécessité primordiale du serment d'obéissance à la constitution, prêté par le roi ou par le seigneur en présence du peuple ou des pouvoirs délégués.

Les conditions imposées au chef pouvaient être plus ou moins onéreuses, les précautions prises contre lui, plus ou moins soupçonneuses et jalouses; mais le principe restait le même : la cérémonie d'installation avait toujours la même portée : le droit souverain ne commençait, l'administration ne s'ouvrait qu'après que celui qui en était revêtu avait rempli cette formalité fondamentale, à la suite de laquelle les chevaliers, les barons et les députés du peuple lui juraient obéissance et fidélité.

Nous avons déjà fait connaître la formule célèbre du serment conditionnel des corts d'Aragon : *Nous qui valons autant que vous et qui pouvons plus que vous, nous vous prenons pour notre roi et seigneur à condition que vous garderez nos priviléges, et sinon, non!* » Les ricos ombres ne bornèrent pas leurs précautions à cette cérémonie; ils contraignirent le roi à reconnaître que les corts auraient le droit de s'insurger contre lui, de le déposséder en cas d'infraction, et ils établirent pour l'application normale et constante de ces lois de suspicion la magistrature suprême du Justicia. Ce haut fonctionnaire, que les états seuls pouvaient juger, recevait le serment royal assis et couvert, pendant que le roi se tenait à genoux et la tête découverte. Dans la

Catalogne le comte, et plus tard le roi, jurait également tête nue en présence des ricos ombres qui gardaient leur casque[a].

Dans la Navarre le roi devait passer la nuit qui précédait son installation, dans la cathédrale. Après avoir entendu la messe le matin et reçu l'Eucharistie, il promettait, sur la croix et sur les Évangiles, d'observer scrupuleusement les fueros. Ce n'était qu'après ces préliminaires qu'il ceignait lui-même l'épée, image de son pouvoir suprême, et que les ricos ombres l'élevaient sur un écu en criant à haute voix : *Rèal*, *rèal*, *rèal*. Placé sur ce pavois, digne d'un roi destiné à combattre les Mores sans trêve, il était porté par les barons dans les rues de la ville pour être soumis au sacre des acclamations populaires : après la promenade (el passeo) de la proclamation, les ricos ombres lui baisaient la main, et le roi, voué tout entier ce jour-là aux cérémonies de son couronnement, s'interdisait jusqu'au lendemain d'armer des chevaliers ou de nommer à des fonctions publiques[b].

Dans le Bigorre le comte devait faire jurer avec lui quatre gentilshommes du pays, et fournir deux

[a] Çurita, Abarca, etc. — Un historien moderne, Javier de Quinto, a publié son livre *Del juramento politico de los reyes de Aragon*, pour renverser les principes de cette constitution aragonaise, constatés et reconnus par les écrivains les plus consciencieux de l'Europe tout entière. Mais M. Javier de Quinto, sectateur de l'école du doute, n'a ébranlé aucune conscience dans son pays ; et nous rangerons son opinion à côté des paradoxes modernes qui ont espéré faire du bruit en niant tout ce que l'histoire nous avait transmis de plus authentique.

[b] Moret, *Annales de Navarre*, l. IV, c. 2.

cautions à chacune des vallées libres de Lavedan et de Baréges. Avait-il violé quelque loi avant ce jour, il était obligé de subir une enquête légale, et de réparer ses torts d'après le jugement rendu à cet égard, avant de recevoir le serment de ses vassaux. Sa veuve ne pouvait exercer l'administration, qu'après avoir rempli les mêmes formalités [a].

Dans le Béarn enfin les sujets ajoutèrent à leur promesse de fidélité, après la révolution du XII[e] siècle, cette condition restrictive qui faisait du vicomte un simple chargé de pouvoir révocable : *Tant que les Etats le jugeront convenable.*

Pour dernière preuve de supériorité nationale, enfin, ce n'étaient pas les peuples qui venaient chez le souverain recevoir son serment et lui donner le leur, c'était le souverain qui se présentait dans toute vallée libre, dans tout Etat constitué, pour y jurer l'observation de fors et coutumes. A chaque avénement, les comtes de Bigorre étaient obligés de renouveler cette cérémonie dans les vallées de Baréges et de Lavedan ; les vicomtes de Béarn, dans celles d'Aspe, d'Ossau et de Barretons [b].

Tous les autres seigneurs, sans exception, étaient tenus de se transporter personnellement ou par leur délégués dans les communes de leur État pour y remplir les mêmes devoirs : notamment le comte de Roussillon à l'égard de la ville de Perpignan [c]; celui de Comminges à l'égard de la commune de Saint-Gau-

[a] Davezac, t. 1, p. 198.
[b] Faget de Baure.
[c] Voyez la charte de cette ville.

dens, dans laquelle il devait se rendre en personne pour jurer l'observation de la charte sur l'Évangile, en présence des consuls et du peuple. La même coutume se maintint en Catalogne dans toute sa force jusqu'au XVII[e] siècle, malgré la réunion du comté à l'Aragon et à la Castille. Le gouvernement des rois ne commençait qu'après qu'ils étaient venus à Barcelonne pour se faire reconnaître par les cortès.

Le fils de Karlemagne avait donné cet exemple en venant lui-même remplir ce devoir et reconnaître les droits des Catalans. Il déclara, dans sa confirmation des anciennes lois gothiques, que les habitants de la Catalogne et de la Marche, s'étant *librement donnés à lui*, pour se soustraire plus aisément au joug des Sarrasins, il les maintenait dans la possession de leurs anciennes franchises et libertés ; il leur remit la défense des frontières selon les coutumes jusqu'alors établies et respectées, et leur assura que si le comte prélevait quelques donations volontaires pour soutenir la guerre, elles ne pourraient être exigées plus tard à titre de tribut, de cens ou de service obligatoire. Il ordonna de laisser trois copies de ces constitutions dans chaque cité : l'une entre les mains du comte, l'autre dans celles de l'évèque, la troisième aux archives des municipalités*.

Les mêmes lois, confirmées par tous les successeurs de Louis le Débonnaire, rois de France, ou comtes de Barcelone, furent maintenues intactes jusqu'à Raymond Béranger qui réunit les cortès pour

* Féliu, t. I, p. 167, 246 et 247.

la première fois, et une commission constituante de 21 membres décida que la nouvelle charte confirmerait le pouvoir des comtes, vicomtes, nobles, vavassaux (varvessores), viguiers et baillis établis par Louis le Pieux, et après avoir fait quelques modifications aux lois anciennes, elle décreta l'institution importante des procurateurs des cortès, ou députation de Catalogne, qui fut chargée de surveiller l'exécution de la constitution en l'absence des députés*.

Droits des diverses classes de citoyens.

Les rois et les seigneurs sont installés et reconnus solennellement ; quels sont les droits qu'ils peuvent exercer, et les devoirs auxquels ils sont assujettis ?...

Au souverain seul appartenait le droit de lever des troupes, mais ce pouvoir n'était qu'une délégation de la nation représentée par les états ; car il fallait que la guerre eût été reconnue utile par ce corps politique pour donner au seigneur la puissance de convoquer les bans. Celui-ci ne pouvait d'ailleurs faire marcher les gentilshommes et les habitants des vallées libres, que dans le cas d'invasion étrangère ou de guerre déclarée ; encore le service était-il d'une courte durée, et aucun motif ne pouvait faire sortir les milices de leur territoire. Ce privilége, formellement constaté dans les fors de Bigorre et de

* Féliu, t. I, p. 296.

Béarn, et dans les chartes du pays de Comminges, fut constamment maintenu dans la Catalogne, où il devint une des principales causes de la grande révolution du XVIIe siècle, à la suite de laquelle la France conquit le Roussillon. Le développement de ce principe fournira quelques détails de mœurs qui ne sont pas sans intérêt. Les habitants de la vallée d'Oléron n'étaient soumis au ban que dans le cas d'invasion; le vicomte devait fournir des bêtes de somme pour porter les armes et les bagages. Les Ossolais étaient astreints à des services plus onéreux. Ils devaient faire *ost* au nombre de trois cents, choisis parmi les plus forts, trois fois par an, aux ordres du vicomte, même en dehors du territoire; mais le vicomte ne pouvait les recruter qu'après avoir exposé lui-même ses griefs et ses raisons devant les États de la vallée, ce qui implique suffisamment le droit de refuser le service militaire, si les motifs de l'expédition n'étaient pas jugés suffisants. D'ailleurs cette servitude de l'ost fut plutôt vendue par les Ossolais qu'imposée par les vicomtes; car ils reçurent en dédommagement une diminution des trois quarts des amendes, qui de 66 sols furent fixées à 18. Ils obtinrent même plus tard des siéges séparés à la cour majour.

Les habitants de Barretons étaient incorporés dans les milices de la vallée d'Aspe. Tous les Béarnais, enfin, n'étaient tenus qu'à un service de neuf jours, alors que les Français restaient assujetis à celui de quarante.

Les habitants de Bagnères devaient répéter cette

prise d'armes trois fois par an : de Pâques à la fête de Saint-Jean, de la Toussaint à Noël, de Noël au jour des Cendres. Chaque feu était compté pour deux hommes, mais il fallait faire les convocations neuf jours à l'avance.

La nécessité de placer l'armée entière sous un commandement unique fut, dans la Navarre, le premier motif de l'établissement de la royauté. L'ancien fuero ne laisse pas de doute à cet égard, et fait assez comprendre que, sans les périls de la guerre des Mores, les Vasco-Cantabres auraient conservé leur vieille république. Aussi les premiers devoirs du roi étaient-ils de commander les armées et d'assurer une distribution équitable du butin fait sur les infidèles [a].

La gravité de la lutte des Arabes avait fait accorder au roi le droit exorbitant de l'*appellido general*, A ce cri, tout Navarrais en état de combattre devait marcher avec armes et vivres ; effort suprême et très-souvent renouvelé qui permit à ce faible royaume de ranger quarante mille hommes en bataille deux jours après l'appel. Mais en dehors de l'appellido, pour cause de guerre étrangère, les Navarrais ne devaient fournir qu'un homme par famille, ainsi qu'il est rapporté dans le fuero particulier de Mendigorria. Le nombre de cavaliers que devaient conduire les gentilshommes, teneurs de fiefs, dans les basses vallées, était caluclé sur les impôts que chaque fief payait à la couronne [b].

[a] Moret, *Annales*, t. I, liv. IV, c. 2.
[b] Moret, t. III, liv. XX, c. 4.

Une fois sous les drapeaux, les milices ne se mettaient pas sans réserves à la disposition du seigneur ou du roi; chaque ville, chaque vallée réglait dans sa charte l'ordre de la marche de ses citoyens. Rien n'avait été négligé par ces hommes prévoyants pour rendre le service militaire aussi peu fatiguant que possible. Ainsi, les habitants de Saint-Gaudens avaient stipulé qu'ils ne sortiraient pas du Comminges; qu'ils seraient commandés par le seigneur d'Aspet, celui de Pointis ou celui de Peguillans, à l'exclusion de tous autres; qu'ils ne resteraient absents de leur ville que pendant deux jours, et seraient reconduits par le chef dans leurs foyers.

Lorsque nous disons que le souverain seul pouvait convoquer les bans, ce droit exclusif doit être restreint au cas de guerre générale; mais, dans les questions de vallées ou de communes, les jurats dans les unes, les consuls dans les autres, devaient réunir les miliciens et les conduire au combat pour obtenir justice d'une cité rivale ou punir un seigneur voisin. Ce pouvoir se trouve textuellement reconnu dans la charte de Perpignan, sous le nom de *la main armée*, et dans celle de Bagnères-de-Bigorre, qui défend au comte de lever les habitants s'ils sont déjà retenus par le service de la milice.

Protégés par les chartes et par les constitutions, à l'endroit des corvées militaires, le noble et le roturier libre ne l'étaient pas moins à l'égard de tout ce qui pouvait porter atteinte à leurs droits et à leur liberté. « Si quelqu'un prétend avoir reçu quelque tort du comte au préjudice de la loi, dit le for de

Bigorre, il devra d'abord s'adresser au comte, et s'il n'en obtient pas justice, il en appellera aux gentilshommes, qui sommeront le comte par deux fois. Dans le cas où ce moyen resterait impuissant, le plaignant portera sa cause aux *corps* du pays, *in communi*, et si quarante jours s'écoulent sans qu'il ait été fait droit à sa plainte, il pourra quitter le pays [a] »

La faculté d'abandonner son suzerain, après avoir eu vainement recours aux divers corps de justice, se répétait intégralement à l'avantage des roturiers libres à l'égard de leur seigneur immédiat ; encore ces derniers avaient-ils le privilége de se soustraire à cette obéissance après un simple délai de vingt jours, et de choisir un autre seigneur sous la protection du comte. La charte de Perpignan reconnaissait également (article 26) à tout citoyen le droit de changer de domicile sans la permission du comte, tout en conservant ses propriétés.

Dans le Bigorre, la confiscation ne pouvait être judiciairement prononcée [b].

Les habitants de Mendigorria, dans la Navarre, moyennant 3,000 sols de redevance pour le seigneur ricombre et 640 pour le roi, étaient garantis contre tout autre impôt, à l'exception de la composition pour homicide qui variait de 500 à 1,000 sols.

Les bourgeois de la Guardia et ceux de Buranda, se trouvant placés sur les limites de l'Alava et,

[a] Davezac, t. I, p. 204, 207.
[b] Ibid., t. I.

par conséquent, tenus de défendre cette frontière, étaient exempts de tout impôt et de tout péage pour une capitation d'un sol par feu. Ils ne pouvaient être appelés à jurer que dans l'église d'Irurita.

Indépendamment de ces franchises particulières, la Trêve de Dieu, publiée par le Concile de Touloujes, en 1041, continuait à étendre sa protection universelle et immédiate sur tous les faibles opprimés. Les fors de Bigorre, de Béarn, les chartes de tous les autres États sans exception, prenant ses décrets pour point de départ, sauvegardaient les droits des monastères et des églises, et garantissaient la sécurité aux clercs, aux religieux, aux voyageurs, et, chose plus remarquable encore, à tout homme qui se réfugiait auprès d'une dame. La femme reprenant ici le rôle privilégié que nous lui avons vu jouer chez les anciens Sardones, devenait un lieu d'asile universel, une espèce de *justicia* protecteur élevé entre la violence et la faiblesse. Enfin, une paix sans exception était assurée aux bergers, aux paysans et aux laboureurs; leurs bœufs et leurs outils étaient déclarés insaisissables.

A côté de ces libertés et priviléges, qui se retrouvent dans toutes les chartes, il en était d'autres d'une moindre importance que certains fors reconnaissaient et que d'autres laissaient violer.

Dans le Béarn, tout habitant pouvait chasser et pêcher dans ses terres et sur les vastes propriétés communales qui couvraient alors une grande partie du sol. Nous en verrons la preuve dans un décret d'un sénéchal d'Henri IV, qui dut interdire la chasse

à deux lieues autour du château de Pau, afin de procurer à son souverain, la possibilité de prendre cette distraction royale.

Dans le Bigorre, au contraire, le for de 1099 portait défense de pêcher, chasser, avoir autours; de tenir taverne et étalons, tous priviléges exclusiment réservés aux nobles et aux monastères[a].

Le Béarn admettait les alleus et n'obligeait pas tout homme libre à se choisir un seigneur dans un certain délai. Les habitants de Carcassonne, de Béziers, de Narbonne, de Foix, de Comminges, avaient de semblables priviléges. Les juifs eux-mêmes, par une exception au régime qui les opprimait dans les autres États de l'Europe, purent posséder des alleus dans ces territoires protecteurs. Il est vrai que la province narbonnaise avait toujours offert à ces exilés maudits un asile qui leur était refusé sur d'autres points. L'importance et l'étendue des relations commerciales de Narbonne et de Béziers, l'utilité des juifs comme banquiers et courtiers de commerce, leur assurait depuis longtemps une influence et des richesses considérables. Les comtes de Foix, les vicomtes de Béziers et de Carcassonne, leur avaient accordé des emplois publics importants, notamment dans l'administration de leurs finances et de leurs revenus[b].

Cette garantie de liberté individuelle, fondée sur la liberté du domaine, resta inconnue au Bigorre;

[a] Davezac, t. I. — Faget de Baure, p. 98, 101.
[b] Rab., t. I, II et IV. — Bartol, Bibl.

l'adage français, *nulle terre sans seigneur*, s'y introduisit de très-bonne heure. Tout homme qui perdait ou quittait son suzerain, était obligé d'en choisir un nouveau dans l'espace de trois semaines, sous peine d'en recevoir un des mains du comte[a].

Vallées libres.

Les libertés et les franchises générales des bourgeois et des paysans n'étaient pas les seuls obstacles opposés au pouvoir féodal. Les vallées libres, véritables républiques romaines et gauloises, gouvernées par leurs consuls et leurs jurats électifs, présentaient à leur empiétement des barrières bien plus infranchissables. Nous avons eu le soin de constater l'existence de ses clans indépendants dans les hautes gorges des montagnes, et d'établir comment ils avaient conservé sans interruption la tribu gauloise et la commune romaine à travers l'invasion des barbares.

Dans le Nord, où tous les paysans, vaincus et dominés par les conquérants germains, vivaient sous l'esclavage de la glèbe, les premières libertés naquirent dans les communes, à la suite de la révolte des burgenses, ou du besoin de la royauté de trouver dans les cités un appui contre les grands vassaux ; ce ne fut que dans la suite que ces bourgeois finirent par faire étendre leur émancipation

[a] Davezac, t. I. — Faget de Baure, p. 99.

aux pauvres paysans faibles et disséminés. Dans les Pyrénées, au contraire, la liberté primitive se conserva intacte chez les cultivateurs et les bergers. Elle ne descendit que plus tard dans les bourgs des basses terres par l'établissement des communes, principalement dans le Béarn et le Bigorre. Il était nécessaire de constater la conservation de ce principe de liberté absolue, antérieur à tout octroi seigneurial ou royal, pour bien comprendre les prétentions exagérées et les priviléges oppressifs que les vallées s'arrogeaient sur les habitants de la plaine.

Ainsi les montagnards d'Ossau prétendaient avoir le droit de rançonner les Béarnais, les armes à la main, et d'être exempts de donner des otages en toute circonstance. Le seigneur répondit plus d'une fois à cette prétention, en retenant dans une basse fosse tout Ossolais trouvé en flagrant délit de maraudage ; mais il n'en était pas moins tenu, par la coutume, de relâcher le coupable quand il offrait de réparer le dommage, et il lui était défendu de l'arrêter, s'il parvenait à atteindre avec son butin l'asile national et inviolable de sa vallée.

Les seigneurs d'Ossau n'avaient aucune juridiction dans ce territoire. La justice appartenait exclusivement au vicomte de Béarn, qui ne pouvait l'exercer que personnellement et sur les lieux mêmes.

Les Aspais jouissaient des mêmes prérogatives. Le vicomte de Béarn devait se rendre dans leur canton pour y tenir ses assises, mais il n'entrait au-delà du ruisseau de Loo qu'après avoir reçu deux otages. Nul habitant ne pouvait être appelé en jugement

hors de sa vallée. Le pays d'Aspe, comme celui d'Ossau, lieu d'asile tout aussi sacré que nos grands États modernes, plaçait tout Aspais criminel à l'abri des poursuites, aussitôt qu'il avait franchi la pène ou côte d'Escot. Encore le voleur, saisi avant d'arriver à cette *pène* protectrice, devait-il être relâché s'il donnait caution. Refusait-il de se soumettre à cette formalité, deux gardes étaient chargés de veiller sur sa personne.

La vallée de Barretons, moins étendue et moins peuplée, ne sut pas conserver ses franchises primitives. Le vicomte seul, il est vrai, avait droit d'y rendre la justice ; mais les justiciables devaient se présenter devant lui au tribunal d'Oloron, et, à la première plainte portée contre un habitant, les jurats étaient tenus de remettre neuf otages pris parmi les propriétaires qui possédaient deux bœufs, un âne ou leur valeur en menu bétail.

Ces libertés, tout empreintes, d'un état social à son enfance, avaient tellement pris possession de l'esprit public, que lorsque le vicomtelle Centulle voulut donner, dans le XIe siècle, une charte à la ville d'Oloron, reconstruite après le passage des Normands, la puissance des coutumes le contraignit à accorder des franchises non moins étendues. Les nouveaux habitants furent exemptés de tout impôt de cens, de lots et ventes et de péages ; ils obtinrent le privilége de vendre ou aliéner leurs terres sans le consentement du souverain, de changer de seigneur à volonté et de se faire juger sur leur territoire, alors même qu'ils plaideraient contre le vicomte. Tout individu

qui se fixait dans la nouvelle ville ne pouvait être reclamé après un an de séjour par son ancien seigneur. Malgré ces exigences excessives, le vicomte de Béarn prit les Oloronais sous sa protection et s'obligea à les défendre contre toute attaque à force ouverte; aussi exigea-t-il à cette occasion le serment de cent Ossolais et de cent Aspais pour mettre ses protégés à couvert des attaques de ces voisins turbulents.

Dans le Bigorre, la vallée libre de Baréges et celle de Lavedan jouissaient de priviléges non moins étendus. Nous avons déjà parlé de l'indépendance souveraine des quatre vallées. Cette existence se trouvera confirmée dans le traité de saint Louis et de Jacques Ier. Car en cédant tout ce qu'il possédait au nord des montagnes, le roi d'Aragon ne nomma pas cette espèce de république féderative; ce qui prouve combien elle était étrangère au territoire aragonais.

Nous avons aussi fait connaître les droits de noblesse et les priviléges très-avantageux obtenus, dès les premiers siècles de la dynastie navarraise, par les habitants de la vallée de Roncal; des chartes à peu près semblables garantirent successivement à presque toutes les vallées d'Aragon et de Navarre la même organisation particulière et souveraine. Les gorges de Lanz, Dero, Denguy, de Salazar, de Bastan, et plusieurs autres, formèrent donc une ligne de véritables républiques, depuis les provinces basques, Biscaye, Guipuscoa, et Alava, encore libres aujourd'hui, jusqu'au petit clan d'Andorre, qui conserve son indépendance et sa neutralité.

A côté de ces vallées organisées en communes, quelquefois tributaires des comtes et vicomtes et le plus souvent leur alliée, le pays basque, assis sur les deux versants des montagnes, conserva toujours sa souveraineté absolue. Il suffit de parcourir encore aujourd'hui ces vallons fertiles et pittoresques, dépourvus de toute trace de castel et de fortification féodale et municipale, pour rester convaincu de l'absence complète de toute domination seigneuriale, de toute organisation bourgeoise, de tout privilége de localité. La liberté y régna constamment sur la plus large base ; et le problème si difficile de l'égalité, résolu depuis l'époque cantabre, s'y maintint sans altération.

Cet état social primitif eut aussi ses représentants dans les gorges les plus hautes et les moins accessibles du Roussillon, de la Catalogne, du Bigorre et de l'Aragon. Les Arabes désignèrent les montagnards de la Catalogne sous le nom général et vague d'*al-magaouar*, le voisin, d'où l'on fit plus tard *Almogavares*. Malgré leur indépendance sauvage, il fut aisé à tous les seigneurs belliqueux de les faire accourir en masses sur les gorges de Pertus, de Panissas et Daugustrina pour arrêter tout ennemi disposé à les franchir, en leur offrant l'appât du pillage. Mais l'histoire n'a conservé le nom d'aucun de leurs chefs, et leurs annales se résument en quelques souvenirs de massacres, d'actions intrépides, et de fuites rapides. Les indigènes des gorges du Bigorre et de l'Aragon qui doivent être rangés sur le même échelon social reçurent le nom de *tescins* et parta-

gèrent l'existence turbulente, insoumise et ravageuse des Almogavares.

Chacun de ces clans ou vallées, doué d'une organisation propre, était politiquement et civilement dirigé par un conseil de notables. Ses membres, successeurs directs de l'autorité des consuls et des décurions gallo-romains, prenaient dans les vallées béarnaises le nom de jurats, dans les bilzaar basques celui de jaons, dans les vallées catalanes et aragonaises ils conservèrent celui de consols (consuls) ou jurados, jusqu'à ce que l'influence arabe leur fit donner le titre de al-caïd (alcade). Leur pouvoir, contenu dans les limites fixées par la coutume, réunissait l'autorité politique, administrative et judiciaire. Le commandement militaire lui-même était dévolu à l'un de ces membres désigné par ses coadjuteurs. Quant à la puissance législative, il est hors de doute que l'universalité des citoyens en conserva l'exercice : toute modification, ou addition aux lois anciennes devait être discutée et votée par le peuple.

Des clans et des vallées passons aux communes urbaines.

Villes et communes.

Dans le Languedoc, plusieurs villes jouissaient du droit d'azile et d'inviolabilité au même titre que les vallées dont nous venons de nous entretenir. Béziers obtint du vicomte Roger que tout homme qui viendrait s'établir dans son enceinte serait libre de servitude, soit envers le vicomte,

soit envers son seigneur, le même suzerain fit remise à plusieurs de ses sujets de l'obligation d'obtenir son consentement avant de marier leurs filles. Indépendamment de cette prérogative, les habitants de Béziers et ceux de Carcassonne étaient exempts *de queste, de pret, et de taille forcés*.

Il suffisait qu'un serf de corps, c'est-à-dire attaché à la personne et non à la terre, entrât et s'établît à Carcassonne pour qu'il devînt libre en franchissant les portes de la cité. Pamiers mettait plus de lenteur à assurer la liberté personnelle : le serf devait y habiter pendant trente ans pour que le Seigneur perdît tout droit de revendication.

Les habitants de Perpignan, d'après leur charte de 1196, ne pouvaient être jugés hors de leur ville. Ce privilége, étendu plus tard au Roussillon tout entier, à l'exemple de celui dont le Béarn n'avait cessé de jouir, n'écessita l'établissement d'une cour souveraine dans chacun de ces deux états. Ces droits, antérieurs à toute institution seigneuriale, remontaient à l'origine de la cité de Perpignan, organisée en commune dans une charte votée par les habitants et dans laquelle ces derniers imposaient certaines obligations au comte, en parlant en leur propre nom, sans invoquer l'octroi royal. Ainsi nul débiteur ne pouvait être mis dans les fers; le comte ne pouvait apporter ancun changement aux coutumes ; et, précaution assez remarquable, tout citoyen restait libre, pendant la guerre, de

[1] Vaissette, t. VI. p. 156, 159.

prendre les armes pour le parti qui lui convenait. Nul ne pouvait le persécuter pour ce fait en dehors des postes et des opérations militaires (art 40.) le for de Bagnères de Bigorre, rédigé sous Centulle III, accordait aux bourgeois la possession incommutable de leurs maisons, le droit de changer de domicile, de choisir et de nommer leurs juges, de renoncer au duel judiciaire en payant l'amende de soixante-cinq sols.

D'après celle de Saint-Gaudens, si le seigneur prenait un coupable, celui-ci pouvait rester dans la ville en donnant caution, et devait être jugé dans six mois. Les bourgeois avaient, pour quitter la commune et vendre leurs biens, les mêmes droits que les habitants du Béarn [a].

Les gens d'Aspet ne pouvaient être pris qu'après information des consuls, à moins qu'ils ne fussent convaincus de meurtre ou de trahison. Il leur était permis de nommer des sergents et de se mettre en possession des immeubles qu'ils avaient acquis, sans avertir le seigneur. Les consuls occupaient la moitié des postes de la ville [b].

D'après la coutume écrite de Morlaas, étendue à presque tout le Béarn, les citoyens avaient la faculté de quitter leur domicile, de vendre leurs biens et d'en disposer par testament; le vicomte ne pouvait réclamer ni don gratuit, ni prêt forcé, ni logement [c].

[a] Voyez la charte de cette ville.
[b] Castillon, t. I, p. 413.
[c] Faget, p. 105.

Les villes et communes qui présentaient des conditions de défense assez importantes, au point de vue général, étaient généralement exemptées de tout impôt et redevance, à la charge par elles de garder leurs remparts, et de protéger ainsi la sécurité publique. Nous citerons, dans le Comminges, Aurignac, Aspet et les quatre vallées ; dans la Navarre, les bourgs d'Izurdiaga, Échaverri, Yrurçum, Latorlegui, Iraneta, chargés de la garde du château d'Ayeta, et généralement tous les habitants des villes et villages établis sur les frontières [a].

L'organisation intérieure de la commune urbaine n'était qu'une répétition de celle de la vallée ou commune des montagnes. Les membres du Conseil des Anciens, toujours élus par le peuple, avec ou sans la participation du pouvoir féodal, prenaient le nom de *consuls*, *cossols*, *jurados* ou *prud'hommes*, et réunissaient en eux tous les pouvoirs, même celui de juges et de commandants des milices. Ces magistrats jouissaient, comme les décurions romains, de priviléges assez considérables pendant la durée de leurs fonctions. Les cossols du Comminges ne pouvaient être retenus prisonniers ; étaient-ils accusés, ils se constituaient en arrêt dans une maison de leur ville, et y attendaient le jugement de leurs pairs.

Ceux de Saint-Gaudens exerçaient la justice haute, moyenne et basse ; ceux d'Aspet possédaient les mêmes prérogatives : ils étaient juges en *tots cosa civil et criminal* [b]. Quelques autres corps mu-

[a] Moret., t. III, liv. xx, ch. 4.
[b] Castillon, t. I. p. 381.

nicipaux possédaient une autorité non moins étendue. Toutefois, une règle plus générale bornait leur juridiction à la basse et moyenne justice; la haute était une des prérogatives les plus élevées du suzerain. Les villes considérables, telles que Narbonne, Carcassonne, Béziers, Bayonne, Pampelune, Huesca, Llerida, Saragosse offraient une organisation plus complète; celle de Bayonne nous en donnera une idée. Le corps municipal, sous les Anglais, se composait d'un maire, de douze jurats, de douze échevins et de soixante-quinze conseillers. Le maire était choisi tous les ans par le seigneur parmi trois candidats élus dans l'assemblée générale, composée de tous les citoyens qui avaient exercé les charges de maire, d'échevins, de jurats ou de conseillers. Le maire commandait la milice, administrait les finances, présidait les cent pairs ou conseil municipal; il jugeait, avec l'assistance d'un clerc et de quelques échevins, toutes les causes des bourgeois, civiles et criminelles, mais en première instance seulement.

Les communes et les vallées possédaient des revenus particuliers assez importants, tels que 1° les impôt et cotisations fixés par les assemblées locales, et payés, soit en nature, soit en argent; 2° les forêts communales; 3° les péages; 4° les amendes pour meurtre, vol et autres délits; 5° les droits d'entrée sur leurs marchés; 6° certains octrois sur les animaux vendus ou équarris. Quant à l'entretien des remparts, les propriétaires, jouissant du droit d'appui, étaient chargés de les maintenir en bon état de défense [*].

[*] Charte de Morlaas. — De Baure, p. 107.

Puisque nous avons parlé des amendes, il devient utile de faire connaître le taux de certaines de ces compositions introduites par les Visigoths et les autres peuples germaniques.

Dans le Roussillon une meurtrissure se payait 2 sols, une blessure avec effusion de sang 5, un os cassé 50, un soufflet 5, un coup 10, une poignée de cheveux 5, deux poignées 10, le renversement d'un individu à terre 15, de cheval 40, la perte d'un membre ou d'un œil 100, le meurtre d'un homme 300, d'un moine 400, d'un prêtre 600, d'un évêque 900[a].

La vie d'un simple individu avait plus de valeur en Béarn. Elle était estimée 66 sols pour la famille et 900 sols d'amende en faveur du vicomte. La liberté d'un paysan valait jusqu'à 300 sols[b].

La charte de Bagnères de Bigorre estimait une blessure entre citoyens 105 sols morlans pour le blessé et 65 sols pour le comte. L'invasion de la maison d'autrui se payait 18 sols de dommages. Le meurtre était puni de 300 sols et de l'exil, et à défaut de paiement le coupable pouvait être enseveli vivant sous le cadavre de sa victime[c].

Dans le traité passé entre les habitants de Bagnères et ceux de Lavedan, un meurtre dans une émeute fut estimé 900 sols, et l'assassinat 1800 sols, les blessures furent taxées 30 sols; l'enlèvement d'un cheval exigeait la restitution en nature. A Pampelune un meurtre se payait 500 sols, un assassinat 1,000.

[a] Henri, t. I, p. 44 de l'*Introduction*.
[b] Faget de Baure, p. 60, 73.
[c] Davezac, t. I, p. 242.

D'après la charte de Lestelle, dans le Comminges, le conseil des prud'hommes restait arbitre souverain de la punition à infliger à l'homicide et aux autres délits ; un usage à peu près général dans ce comté n'accordait aucun asile au meurtrier et permettait de tuer les voleurs. Le ravisseur était obligé d'épouser la jeune fille enlevée, fût-elle d'une condition très-inférieure, ou de lui procurer un mari convenable ; la plupart des voies de fait se payaient 5 sols toulousains. Toutes ces dispositions étaient imitées du fuero juzgo.

Prérogatives royales et seigneuriales.

Au milieu des agitations incessantes, des prétentions opposées d'une féodalité mal définie, la plupart des souverains prirent à l'égard de leurs feudataires des précautions énergiques et parfois cependant assez inefficaces pour les retenir dans les liens de la dépendance. Les plus remarquables furent l'interdiction de construire des châteaux sans autorisation du suzerain ; la défense de rebâtir en pierre les anciens manoirs démolis ou tombés en ruine ; enfin l'obligation de remettre, une ou plusieurs fois l'année, les clefs de toutes forteresses et d'y recevoir temporairement les garnisons du seigneur.

Dans le Béarn, Raymond Garcias devait livrer son château de Navailles trois fois par an au vicomte apaisé ou irrité, et lui remettre des otages quand il rentrait dans sa forteresse.

Le comte de Bigorre pouvait prendre possession, ou ordonner la destruction des forts bâtis sans son consentement, et dans tous les cas recevoir les chefs de tous les châteaux une fois chaque année.

Nous avons dit qu'immédiatement après avoir prêté son serment à la constitution, le souverain recevait et avait droit d'exiger celui de tous ses vassaux, gentilshommes ou habitants libres des vallées ; les uns et les autres pouvaient être également tenus de lui donner des garanties et de lui fournir des cautions. Nous en avons vu plusieurs exemples dans le Béarn et le Bigorre.

Le privilége de haute justice constituait un des pouvoirs les plus importants des suzerains : ce fut à l'aide de ce droit qu'ils attirèrent le tiers-état et les communes auprès de leur tribunal, dernier asile du faible et de l'opprimé ; ce fut par cette brèche qu'ils sapèrent peu à peu l'autorité de leurs vassaux, et qu'ils finirent par l'absorber en s'appuyant sur la reconnaissance des classes moyennes. Dans le Bigorre et le Béarn, tout justiciable des vassaux, des jurats ou des consuls, pouvaient appeler de leurs décisions au tribunal du comte ou du vicomte.

Le comte de Bigorre faisait exercer la justice par son sénéchal assisté d'un juge mage (*judex major*) et de plusieurs conseillers ; celui de Commniges avait placé des baillis et des prévôts sous la dépendance des sénéchaux pour les seconder comme simples jurisconsultes.

Certains suzerains cependant rendirent ou vendirent une partie de la haute justice aux autorités

inférieures ; comme nous l'avons dit en parlant des consuls de Saint-Gaudens et d'Aspet.

Mais nous touchons à un événement historique de la plus grande importance, l'établissement des parlements, cours majours, et tribunaux d'appel. Leurs progrès rapides enlèveront peu à peu la haute justice aux souverains et constitueront un élément tout nouveau qui jouera dans la société un rôle assez considérable pour tenir les rois et les peuples en échec, et réaliser sur tous les points la magistrature si remarquable du justicia d'Aragon.

Impôts et redevances.

Un des moyens les plus précieux de raffermir l'autorité politique et de consolider l'hérédité fut à toutes les époques d'assurer des revenus au souverain. Ces revenus des rois et des comtes étaient de natures très-diverses, variaient dans chaque fuero, se modifiaient dans chaque localité. En principe général, le suzerain recevait des gentilshommes et des chevaliers feudataires un service militaire de cavalerie et un impôt d'abbergade ; il obtenait du bourgeois et du paysan libre un service de milice de pied, mais surtout des impôts en argent et en denrées qui prenaient toutes les formes, afin de se mettre à la portée de celui qui devait les acquitter.

A Narbonne, à Béziers, à Carcassonne, les bourgeois étaient assujettis à payer des *tailles*, *tostes* ou

questes pour le rachat du seigneur retenu prisonnier, pour le mariage de chacune de ses filles, pour son passage en Terre Sainte; mais ils étaient exempts de tout autre impôt*.

Dans la Navarre et la Catalogne, les redevances se payaient en argent d'une manière plus générale. Sur tous les points, le seigneur percevait les lots et ventes, les amendes qui formaient les seuls frais de justice et certains octrois perçus dans les villes à marchés.

Rois et barons possédaient enfin des revenus directs très-considérables, ils avaient des métairies et des prés, des forêts et des moulins, des bacs et des fours. Certaines rentes offraient parfois un caractère primitif et pastoral assez remarquable. Dans le Bigorre, toute personne libre devait fournir annuellement trois corvées, un repas, une poule à Noël, un agneau à Pâques. Comme le seigneur possédait la haute justice, même dans les terres de ses barons, toute amende au-dessus de cinq sols entrait dans sa caisse. Le droit d'hébergement ou *albergade* du comte de Bigorre était assez restreint : il ne pouvait l'exercer que chez le vicomte de Labarthe, à Pouzac, à Benac, à Ossun, et à Labathut. Le vicomte de Béarn pouvait le réclamer, suivi d'un chevalier et d'un écuyer, dans les douze châteaux que les ducs de Gascogne avaient cédés à Centulle.

Le seigneur percevait enfin les fruits de collation ou confirmation du plus grand nombre d'offices;

* Faget de Baure. — Vaissette, VI.

un tiers des droits d'octrois et des revenus des villes, les amendes, les confiscations, etc...

Monnaies.

Un droit qui joignait à un rapport très-considérable un caractère élevé de puissance fut toujours celui de battre monaie. Cette consécration de l'indépendance souveraine était exercée non-seulement par les comtes de Barcelonne, les rois de Navarre et d'Aragon; mais encore par les comtes de Foix, les vicomtes de Narbonne, de Béarn, de Carcassonne et de Béziers, même par plusieurs évêques. Ce privilége procurait d'assez grands bénéfices par la vente des titres de graveur, de couleur et de frappeur; mais il n'était pas abandonné à l'avarice et à l'escroquerie des suzerains, comme dans d'autres états où les princes ne se fesaient nul scrupule d'altérer les monnaies par des alliages exagérés pour augmenter la quantité du numéraire. Les rois d'Aragon, les comtes de Catalogne, les vicomtes de Béarn, furent toujours rigoureusement surveillés par leurs corts et leurs états, qui ne leur permirent jamais de puiser à ces sources de bénéfices scandaleux. Nous avons cité et nous citerons encore de nombreux exemples de cette surveillance.

Le vicomtes de Béarn fabriquaient leurs monnaies dans le château de Morlaas appelé *la Hourquie;* les ducs de Gascogne avaient établi leur fabrication dans cette place, afin de recevoir plus facilement

les métaux achetés en Espagne. Les premières monnaies de Béarn portaient une tête avec les mots *gæst. vic. et dom. Béarn — honor furc Morlan;* le revers contenait une main armée d'une épée, les armes de Béarn et les mots *gratia Dei sum id quod sum.* La livre morlane qui avait cours dans le Bigorre et toute la Gascogne se divisait en vingt sols morlans, subdivisés en quatre liards, et plusieurs *baquettes* ou petites vaches.

Les vicomtes de Narbonne frappaient monnaie dans leur capitale. Ils eurent longtemps à ce sujet des démêlés avec l'archevêque, qui soulevait la même prétention. Les sols narbonnais étaient très-répandus [a].

Carcassonne possédait aussi un hôtel des monnaies. Longtemps exploité par les vicomtes de Béziers et de Carcassonne, il le fut plus tard par les rois de France à la suite de la guerre des Albigeois.

Les évêques de Maguelonne essayèrent aussi de faire frapper, et l'un d'entre eux même faisait fabriquer des petites pièces nommées *milarets* (*miliarensis moneta*), pour le compte des Arabes et au coin de Mahomet. Clément IV lui défendit de continuer cette spéculation peu conforme à l'esprit de l'Eglise [b].

L'argent était fourni dans le Languedoc par les mines de Villemagne près Béziers, et par celle d'Orzals dans le Rouergue.

[a] Vaissette, t. III, p. 223.
[b] Vaissette, VI, p. 160

Dîmes.

Les dîmes, formèrent aussi dans le moyen-âge une des sources les plus abondantes des revenus seigneuriaux; établies d'abord au IIe et IVe siècles pour l'entretien des églises et du clergé, elles étaient tombées peu à peu au pouvoir des laïques, à la suite d'usurpations qu'il est intéressant d'étudier.

Nous avons vu des biens considérables devenir la propriété du premier clergé chrétien, par les donations successives des gentilshommes. La guerre des Sarrasins au VIIIe siècle lui en enleva une bonne part et la fit rentrer dans le domaine de la noblesse, pour payer les frais d'une guerre soutenue dans un intérêt chrétien. Les gentilshommes prenaient l'épée, le clergé en échange leur remettait des droits sur ses biens, sur son casuel, sur ses messes, et ces droits, transmis de père en fils, firent passer des tiers, des quarts d'abbayes, de cures, et même d'évêchés, dans le lot de certaines familles. Dès lors on vit des parents constituer en dot à leurs filles les dîmes de telle abbaye, les messes de telle paroisse. Chaque nouvelle expédition venant rogner les revenus cléricaux et augmenter celui de la féodalité, le clergé se trouva sous Charlemagne hors d'état de pourvoir à son entretien et aux frais les plus indispensables du culte. Cet empereur voulut rétablir l'équilibre et il rendit la dîme des fruits aux premiers possesseurs; mais bientôt l'irruption des Normands vint de nouveau disperser les prêtres, abattre les

abbayes du côté de la France; les guerres continuelles des Mores ruinèrent le clergé de la plaine de l'Èbre, et sur un grand nombre de points il fut hors d'état de percevoir le dixième des fruits. Mais l'impôt était trop bon à prélever pour qu'il demeurât longtemps sans percepteur. Les gentilshommes prirent la place des abbés ; les dîmes, détournées encore une fois du but de leur institution, tombèrent dans le domaine féodal, et les prêtres se trouvèrent à la merci de la noblesse, car les seigneurs étaient bien sûrs de faire nommer à tel évéché, à telle abbaye, à telle cure, le candidat préféré en faveur duquel ils consentaient à céder une partie de leur revenu. Cette suggestion se prolongea jusqu'au x[e] siècle, mais elle commença dès lors à perdre de sa gravité. A chaque testament de gentilhomme, le clergé obtint quelque legs de dîme ou de rente fixe; dans le Béarn, il reçut, sous le nom d'arcuit, une légère redevance indépendante du bon plaisir des tenanciers, prélevée sur les maisons soumises au droit de gîte ou d'abbergade. Puis vint le concile de Latran, qui fit rentrer les dîmes dans le domaine ecclésiastique (1179) en interdisant aux laïques la faculté de se les transmettre. Les souverains de Béarn voulurent déjouer cet obstacle en conservant à cet impôt un caractère féodal; cependant la piété de certains barons n'en restitua pas moins une bonne part; leurs héritiers prétendirent en vain que ces dîmes devaient revenir à leurs familles, lorsque les temples n'étaient point desservis; ils s'efforcèrent même de rendre le culte impossible, en empêchant les fidèles

de fouler leurs terres pour se rendre aux offices, afin de trouver un prétexte de reprendre cette lucrative redevance. Cette tactique ne servit qu'à provoquer une foule de procès. Les évêques furent obligés d'acheter des passages, de payer des droits, pour pouvoir exercer le sacerdoce en liberté. Plusieurs abbés passèrent leur vie à plaider devant les comtes et les vicomtes; mais ils finirent par obtenir justice, et les dîmes retournèrent dans le domaine du corps pour lequel la primitive église les avait établies. Bientôt la réaction exagéra ce principe; il y eut des seigneurs qui prétendirent obliger tous leurs vassaux à laisser une certaine partie de leur bien aux évêchés et aux monastères. Le vicomte de Bayonne, par exemple, rendit un réglement (1150), avec le consentement de ses barons et de son peuple du Labour et d'Arberoué, par lequel tout habitant était tenu de léguer à l'évêque un cheval, un bœuf, un âne, ou cinq sols s'il n'avait que des pourceaux. Enfin, l'époque des croisades acheva d'assurer au clergé des richesses jusqu'alors inconnues. L'exaltation religieuse inspira aux gentilshommes une générosité sans limites; et l'achat à vil prix des domaines d'une foule de croisés pauvres, qui désiraient s'équiper avant de quitter l'Europe, compléta l'enrichissement de corps religieux, qui ne payèrent certains manoirs que le prix d'un cheval de bataille ou d'une cuirasse.

Des pouvoirs politiques.

Toutes les principautés pyrénéennes, sans exception, plaçaient leur indépendance et les priviléges de leurs citoyens sous la sauvegarde de divers États généraux, connus sous les dénominations de Bras, de Corts, de Communautés ou d'Assemblées.

Avant de faire connaître leurs prérogatives, il est indispensable d'étudier les éléments qui les composaïent.

Dans l'Aragon, dans la Catalogne, dans la Navarre, les cortès ou *cours* remontaient aux rois visigoths, et se formaient de trois éléments fondamentaux : le *bras* de la noblesse (*ricos ombres*), le *bras* du clergé, évêques, abbés et prieurs, le *bras* du tiers-état ou députés des villes et des vallées libres. Chacune de ces chambres votait à part, et ordinairement au scrutin secret, ainsi que l'établissent, non-seulement les preuves historiques, mais les trois urnes d'argent conservées au palais de la députation de Pampelune, et au fond desquelles reposent encore les boules de marbre blanc et de marbre noir destinées aux combats législatifs.

L'organisation des autres Etats n'était qu'une imitation de celle de ces royaumes. Les trois chambres de la cour de Bigorre votaient séparément. Celle du clergé se composait de l'évêque, des abbés de Saint-Sever, de Saint-Savin, de Saint-Pé, de Saint-Orens et de la Réule, des prieurs de Saint-Léger, de Saint-Orens, du commandeur

de Bordères. Celle de la noblesse, renfermant tous les gentilshommes de divers degrés, était présidée par le vicomte de Lavedan. La chambre du tiers-état réunissait les députés des vallées libres et les consuls des communes, élus à cet effet. Les cours de Béarn, de Foix, de Comminges, de Carcassonne, etc., offraient les mêmes éléments. Ainsi, sur tous les points, la première chambre représentait le principe immuable de la puissance héréditaire, la seconde celui de l'autorité religieuse et morale, la troisième celui de la liberté individuelle, de l'association et de l'élection.

En règle générale, il n'appartenait qu'au roi ou au seigneur souverain, comte ou vicomte, de convoquer les États. Toutefois, le fuero d'Aragon renfermait la prérogative célèbre de l'Union, qui permettait aux ricos ombres de contraindre le roi à respecter la constitution, fallût-il avoir recours aux armes ; et les autorisait, par conséquent, à se réunir spontanément sans convocation royale. Dans l'intervalle des sessions, les cortès de Catalogne installaient le corps de la députation, formé de plusieurs de leurs membres qui devaient surveiller la conduite du comte ou du roi et convoquer les trois *bras* si les circonstances le rendaient nécessaire. Les douze barons de Catalogne formaient encore autour du roi une espèce de conseil inamovible de gouvernement, dont l'approbation était nécessaire à la plupart des actes du souverain.

L'Aragon n'avait pas de députation comme la Catalogne ; elle était remplacée par le justicia, ar-

bitre souverain dans les démêlés du peuple et du monarque; ce royaume possédait aussi le conseil des douze ricos-ombres.

Le Béarn et le Bigorre, les deux états les mieux organisés après les royaumes espagnols, ne connaissaient ni le justicia, ni la députation; mais les barons formaient une espèce de conseil de surveillance permanent, et la constitution exigeait la réunion des États une fois chaque année pour le moins.

Dans le Comminges, le comté de Foix, les vicomtés de Carcassonne et de Narbonne, le souverain, moins surveillé, jouissait d'une plus grande latitude; aucun corps ne paraît avoir été légalement institué pour assurer l'observation des lois; les réunions des États y était laissées à la libre disposition du comte ou du vicomte.

Les prérogatives fondamentales de ces divers corps politiques furent 1° de pouvoir seuls voter les impôts et accorder des subsides; 2° de discuter toutes les questions d'intérêt législatif; 3° d'approuver ou de rejeter tout projet de déclaration de guerre, de levées de bans et de milices.

La cour de Bigorre fixait chaque année la quotité de l'impôt.

Le fuero de Navarre établissait que le peuple et le roi pouvaient améliorer les libertés publiques et non pas les restreindre; que le roi devait distribuer les fonctions, les terres et les fiefs aux Navarrais ricos ombres, chevaliers, infanzones et bourgeois des villes, à l'exclusion absolue de tout étranger. Il ne pouvait tenir les corts, administrer la justice,

faire la guerre, la paix ou traiter tout autre affaire grave sans l'avis des douze ricos ombres. L'altération des monnaies lui était sévèrement interdite [1].

Mais ces pouvoirs des assemblées n'empêchaient pas les rois ou les comtes d'obtenir des communes, des communautés religieuses, des vallées ou des gentilshommes, pris individuellement, des dons et des impôts volontaires qui, le plus souvent, étaient accordés en échange d'une charte ou d'un compromis conférant certains privilèges à la partie qui s'obligeait à payer la redevance.

État des mœurs.

On a beau tonner contre les prétendus progrès des hontes humaines : la dépravation moderne n'est que jeu auprès de celle que nous trouverions à diverses couches de la société, si nous sondions les mystères des IXe, Xe, XIe et XIIe siècles ; car la vénalité des âmes et la débauche, marchant de front sur la même voie, semblent résumer l'existence privée de la famille féodale et bourgeoise.

L'adultère, publiquement exposé plutôt que poursuivi, n'offrait, dans sa punition même, qu'une honteuse exposition de lubricité, qu'un enseignement de débauche au spectacle duquel la femme, l'enfant étaient conviés comme la jeune fille. Le Béarn, le Bigorre, le Comminges, l'Aragon, la Catalogne,

[1] Moret, *Annales*, t. I, l. IV, c. 2.

tous les États pyrénéens en un mot, n'infligeaient aux coupables pris en flagrant délit, d'autre expiation que celle de la promenade dans les rues et au grand jour, dans un état de nudité à peu près complète. Dans le Languedoc, on permettait des braies à l'homme et une chemise à sa complice. Dans le Roussillon ce vêtement fut réduit à un tablier, et le roi Sanche finit par abolir toute peine contre ce crime[a]. A Pampelune un raffinement d'impudence faisait enduire le corps de la femme d'une couche de pâte sur laquelle on étendait de la plume; et la coupable, ainsi transformée en poule, subissait toutes les injures auxquelles peut se livrer une populace grossière; chose inexplicable! cet usage s'est continué jusqu'au XVII[e] siècle.

Mais ces étranges punitions corporelles pouvaient toutes s'évanouir sous la puissance irrésistible du rachat. Dans le Comminges l'adultère, non surpris en flagrant délit, était racheté pour 60 sols. La composition ne se bornait pas à l'exempter de l'exposition publique, elle faisait taire jusqu'aux plaintes de la mère à laquelle on avait enlevé sa fille, du frère dont on avait déshonoré la sœur. Les notaires trouvaient simple et très-légal de dresser acte de la vente de la liberté d'un individu, de la prostitution d'une femme, de la cession d'une servante (*ancilla*) au profit de son maître, avec le droit *carne uti* pour un certain nombre d'années. Ces faits sont prouvés par des titres retrouvés dans le Roussillon et le

[a] Charte de Perpignan.

Béarn. Une certaine Ermessinde de Perpignan abandonne la moitié de sa dot à son mari en dédommagement de son adultère, et s'oblige à perdre le reste à la première récidive (1175). Clairanus Torrellani reconnaît par acte public avoir reçu de Bernard Blanquetti quinze livres de Barcelonne pour prix de sa fille qu'il avait connue *carnaliter*, et le déclare libéré à cet égard *.

A une époque où l'avarice rendait tous les crimes rachetables, on ne sait si l'on doit haïr ou estimer l'époux assez courageux pour prendre lui-même la défense de sa couche, dût-il verser le sang des coupables. Mais nous passons alors d'une exagération à une autre, et l'honneur vengé s'abandonne à des actes de barbarie qui font oublier la faute de la victime pour ne laisser haïr que le meurtrier. Le Roussillon eut aussi, sous le roi Alonzo II, sa légende du sire de Coucy. Le troubadour Guillaume de Cabestang près de Perpignan, épris de la châtelaine de Castel-Roussillon, tomba dans un guet-apens tendu par le seigneur Raymond. Le féroce châtelain lui déchira les entrailles, arracha son cœur et le fit manger à la châtelaine emprisonnée par sa jalousie : « Le mets vous a-t-il paru agréable ? » lui demanda-t-il en lui montrant la tête du troubadour. « Si savoureux et si tendre, répondit-elle, que je ne prendrai jamais d'autre nourriture, afin d'en conserver le goût. » Et elle se précipita par la fenêtre du donjon *.

* Voyez les archives ecclésiastiques de Perpignan.

Mais une exception ne faisait que confirmer la règle universelle du rachat, et le plus souvent même la galanterie n'avait pas besoin d'avoir recours à ce moyen pour aplanir la route à ses déréglements. La biographie d'un seul troubadour peut donner la mesure du relâchement des mœurs, de la confusion des amours et de la hardiesse des intrigues.

Raymond de Miraval, trouveur du Carcassez, ami du comte de Toulouse, de Pedro d'Aragon, du vicomte de Béziers, et d'un grand nombre de gentilshommes, obtint par ses vers une réputation si haute de courtoisie que toutes les dames recherchèrent ses hommages, attachant leur honneur à les obtenir et leur honte à se voir dédaignées. Une d'entre elles, surnommée la louve de Penautier, était courtisée concurremment par le comte de Foix, par Aymeri de Montréal, par le sire de Seissac, par Roger de Mirepoix et par le troubadour Pierre Vidal ; on assure cependant que le comte de Foix resta maître d'une place si vaillamment attaquée. Miraval se consola de sa défaite en poursuivant la marquise de Minerve, puis la châtelaine de Boissemont. Ses hommages portèrent bonheur à cette dernière. Aussitôt qu'il eut célébré sa beauté, tous les seigneurs du pays, notamment les comtes de Toulouse et de Foix, le vicomte de Béziers et jusqu'au roi *en* Pedro d'Aragon, ambitionnèrent ses faveurs. Ce dernier fit un voyage à Lombers sans autre but que celui d'emporter la victoire à ce jeu de galanterie, et *Il eut*

[1] Henry, t. I, *Introduction*.

lieu d'être satisfait de son voyage, assure le chroniqueur. Ainsi Miraval avait dévoilé le trésor pour indiquer la route à d'autres conquérants. Ces échecs, loin de le décourager, exaspérèrent son ambition amoureuse. Ermengarde de Castres, voulant lui jouer un tour qu'on estimerait peu plaisant aujourd'hui, lui adressa une déclaration d'amour suivie d'une offre de mariage. Il n'y avait entre eux que deux légers obstacles: le mari de l'une, la femme de l'autre. Mais ce n'etait là qu'une imperceptible difficulté pour des gentilshommes du moyen âge; le troubadour commence par répudier sa femme, sous le simple prétexte qu'elle s'avisait de *trouver*, et qu'il désirait être le seul troubadour de sa famille. La *trouveuse* accepta cet arrêt d'autant plus volontiers qu'elle possédait un amant assidu, tout disposé à remplacer l'époux volage. Mais quand le malheureux chercheur d'aventures voulut épouser Ermengarde, il la trouva séparée de son vieux gentilhomme, et déjà remariée à Olivier de Seissac [a].

Après ces nombreuses déceptions, Miraval n'aima plus que deux châtelaines: la femme du seigneur de Cabaret, et celle du comte de Toulouse. Malgré ces croissements d'adultères, le troubadour, durant cette longue carrière de galanterie, ne rencontra pas un seul père courroucé, pas un époux prêt à tirer l'épée, pas même de rival sérieux disposé à l'écarter par les armes. ....De ce tableau de corruption passons à une phase plus consolante.

[a] Nostradamus, *Poét. Proven.*, p. 60, 90.

Au milieu de la fraternité des peuples pyrénéens, fraternité qui leur fit recueillir tant de gloire dans leurs luttes contre les Germains et contre les Musulmans, un caractère touchant et naïf jeta constamment un reflet pastoral et primitif sur ces champs de bataille jonchés de morts, sur cette prodigieuse expansion de vertu et d'héroïsme. Les cérémonies les plus augustes, les institutions populaires et féodales les plus importantes reçurent une consécration qui rappelait les mœurs des bergers d'Arcadie, ou des peuples belliqueux et pasteurs de l'Atlas.

Dans le Roussillon, l'Aragon et la Catalogne nous voyons les bœufs jouer un grand rôle dans les armées pour transporter les bagages et les machines de guerre; leur emploi donnait lieu à une espèce de réquisition qui devait être votée par les cortès comme les autres redevances. L'impôt général lui-même était basé sur la surface arable, qu'une paire de bœufs pouvait travailler dans un jour, et prenait le nom de *bovage* [*].

L'autorité publique prit, à toutes les époques, les agriculteurs, leurs instruments et leurs animaux sous sa protection énergique. En 1004, les réglements roussillonnais du comte Guillabert défendaient, sous des peines très-sévères, de troubler les cultivateurs dans leurs travaux. Le concile de Touloujes (1041) interdit dans sa *treuga Domini* (*trêve du Seigneur*) de saisir les juments et les poulains âgés

[*] Féliu, t. II. — Carbonnel, t. III.

de moins de six mois, ainsi que les vaches, les ânes et les bestiaux utiles à l'agriculture. Dans le Bigorre et dans le Béarn, payait-on une redevance au seigneur, on y ajoutait une poule à Noël, un agneau à Pâques. Fallait-il régler les compositions judiciaires pour le vol et le pillage à main armée, la loi définissait avec une scrupuleuse distinction l'amende due pour une vache, pour un bœuf, pour un cheval, pour un pourceau... Le vicomte voulait-il faire une libéralité en faveur de l'abbaye de la Peña, il lui donnait le droit de conduire ses cochons dans la forêt d'Aysus. Une vallée désirait-elle témoigner sa reconnaissance à un évêque, elle lui accordait pour rente annuelle tout le beurre qu'elle fabriquait dans une semaine, comme la vallée d'Aspe s'y obligea envers le chapitre de Saint-Bertrand de Comminges. Le meurtre d'un homme se payait dans le Béarn trois vaches ou trente sols.

La charte de Bigorre (1097) autorisait le roturier à assaillir la maison du gentilhomme qui aurait enlevé ses bœufs. Tous les traités de paix entre villes et vallées énuméraient longuement la composition à payer pour chaque tête de gros ou de menu bétail dérobé ou mis à mort; notamment la trêve convenue entre la vallée de Lavedan et la commune de Bagnères (XIIe siècle). Dans son testament de 1065, Ramiro Ier, d'Aragon, léguait à son fils aîné ses chevaux, ses mulets, juments, vaches et brebis, à l'exception des troupeaux de la Crux et de Saint-Cyprien qu'il donnait par

moitié au monastère de Saint-Jean de la Peña et à celui de Sainte-Croix.

Les premiers rois de Navarre, depuis Inigo, portaient des épis de blé ou un chêne vert dans leurs armes. Les vaches occupaient le centre ou le quartier noble de celles de Béarn ; elles reparaissaient dans les monnaies de Morlaas, dans l'écu de Bigorre et dans celui de Foix.

Toutes les guerres de clan à clan, de vallée à vallée, avaient pour but ou pour cause l'enlèvement de troupeaux, la contestation de pâturages. Les traités de paix et le paiement des tributs, imposés à la suite de quelque victoire, avaient pour consécration l'échange symbolique de la houlette après la restitution du bétail dérobé.

Enfin pour être reçu en témoignage devant un tribunal, il fallait généralement, et notamment dans la Catalogne et le Bigorre, posséder deux bœufs, un âne, ou leur valeur en menu bétail.

Les dénominations des bourgs, des châteaux et des familles seigneuriales, offraient le même caractère champêtre et pastoral, et prouvaient combien les vallées étaient couvertes de forêts et de bruyères, et par conséquent peuplées de pasteurs et de troupeaux. On trouvait dans le Béarn les quartiers de Sauvestre (*Sylvestris*), de sauts de Navailles (*Saltus*, bois), de Castelarbe (*Château de l'arbre*), de Ramons (*Ramosus)*, de Saubelade (*Silva lata*). Le Soule rappelait une forêt (*Subola silva*), Seubebonne avait la même signification (*Silva bona*). — Dans le Bigorre, Bordères indiquait une exploitation rurale (*bordo*,

métairie); Chabannes, une cabane, une chaumière ; Bozon de matas, des buissons (*matas*, *mato*); Mas laç, une maison et un bois sacré (*mas lacus*); Gabaret désignait un lieu planté en ajonc (*gaouarro*); Bonnefons, une terre fertile ; le château d'Abbes-pin, des arbres de pin... Ailleurs on rencontrait les familles d'Astanova (*Hastonaouo*, *timon neuf*), de Saint-Pastours (*pastour*, *pastourels*, *bergers*) ; d'Esparros (*esparrons*, *bâton d'échelle ou de râteliers*) ; de Castelbajac (*bacho*, vallon) ; de Pardiac (*diviser en parts*, *donner des parts*); de Milhas (*gâteau de maïs*); de Chen dessus (*couvert de fumier*); de Cabanac (*couvrir d'une cabane*) ; de Labroquere (*pays de ronces et de buissons*) ; de Laloubère (*refuge des loups*) ; de Castegnac (*castagna*, *ramasser des châtaignes*); de Cerisos (*cerises*). Les familles bourgeoises qui habitaient le voisinage de forêts ou de bruyères, prirent les noms de Dubosc, du Cassé, du Réchou, du Pyn, du Bouch, du Hay, Sanquin, Céris, Pérès, Lano, Lalanno, Bruc, Bruchot, Bousiguo. Les possesseurs d'héritages arrosés par des ruisseaux bien cultivés ou situés heureusement, furent appelés Lariou, Tariou, Duriou, Darivex, Sariou, Riberolles, la Hount, Fountbiello, Fondetto, Fountenillo, Duprat, Ducam, Berges, Laterrado, Lahourech, Trillat, Casonaouo, Casobono, Bounocaso, Lacoumo, Lasserro, Lasserado, Lacosto, Dumount, Dupouy, Puyo, Belloc, Belair, Betplan, etc.

Nous verrons dans la suite les progrès du luxe et de la courtoisie chevaleresque n'apporter que bien peu de modifications à ces mœurs pastorales. Ainsi

les seigneurs si fastueux des cours de Foix et de Béarn, nous apparaîtront à la fin du XIVe siècle, déguisés en bergers et en laboureur, et conduisant, à la rencontre du roi Charles VI, des troupeaux de moutons et de bœufs, ornés de colliers et de clochettes d'argent, pour donner une idée des riches productions de leurs montagnes.

Dans la constitution béarnaise, jurée par Elisabeth et Archambaut (1399), il sera spécifié que les majoraux jureront de ne point mêler bétail étranger à celui de Monsieur et de Madame, en fraude de l'herbage.

Dans le pays de Foix et le Comminges, des prières qui rappellent les mœurs des patriarches et la dispersion des douze tribus, président encore aujourd'hui au départ des bergers. Lorsque les beaux jours ont fait disparaître les neiges, les pasteurs montent sur un rocher, sous la direction du plus ancien d'entr'eux, revêtu du titre de grand-prêtre, et attendent le lever du soleil. Dès l'apparition de ses premiers rayons, le vieillard entonne une prière, les bergers la répètent en chœur, et ils se distribuent les pâturages des montagnes. Chaque tribu va construire ses cabanes de gazon au haut d'une vallée; elle se donne pour représentant et pour guide un ancien à cheveux blancs, et ces derniers se réunissent par intervalle pour jurer d'aimer Dieu, de protéger les voyageurs, de leur offrir du lait, du feu, leur manteau, leur cabane, d'ensevelir ceux que la *tourb* (l'avalanche) aurait fait périr, et d'avoir soin de leur troupeau.

CHAPITRE II.

CROISADES CONTRE LES ALBIGEOIS.

Imminence d'une nouvelle invasion des peuples du Nord dans le Midi. — Origine des hérésies des Albigeois. — Leur condamnation. — Commissaires envoyés par Innocent III. — L'évêque d'Osma et le frère Dominique. — Événements en Aragon. — Naissance de Jaime. — Publication de la croisade contre les Albigeois. — Siége et destruction de Béziers. — Ligue pyrénéenne contre les croisés. — Siége de Carcassonne. — Intervention du roi d'Aragon. — Capitulation de Carcassonne. — Élévation de Simon de Monfort à la vicomté de cette ville.

Nous avons vu le midi de la Gaule se délivrer entièrement de l'influence germanique, sous les successeurs de Karles le Chauve ; les guerres civiles des Karlovingiens, compliquées par les invasions des Normands, avaient donné trop d'occupation aux rois de France, pour qu'ils eussent le temps de porter leur activité sur la ligne pyrénéenne. Mais leurs vassaux ambitieux n'avaient pas perdu le souvenir des riches provinces du Midi, et les plus vieux répétaient à leurs enfants, durant les veillées intimes du castel :

« Jadis nos aïeux reçurent en fiefs de riches seigneuries dans les plaines de l'Aquitaine, des comtés et des marquisats sur la lisière des Pyrénées ; magnifique terroir où le sapin du Nord croît au-

dessus du pommier, du cerisier et de la vigne; où les eaux limpides fertilisent d'immenses prairies; où le cheval est aussi robuste que le bœuf, aussi agile que le cerf; où les femmes aux dents blanches marchent couvertes de bracelets et de colliers d'or. »

Ils leur énuméraient les droits que la victoire leur avait donnés sur ces contrées heureuses, et les habituaient à la pensée de saisir la première occasion de reprendre, les armes à la main, les castels que leurs pères avaient trop passagèrement occupés.

A ces regrets transmis de génération en génération venait se mêler, pour les jeunes guerriers germains, une impulsion plus impérieuse encore : c'était le trop-plein d'une population inquiète, qui ne connaissait d'autre but d'activité que la guerre, et ne trouvait plus à l'alimenter dans le nord et le centre, trop occupés par suite des partages successifs des héritages.

Toutes les agitations des IXe et Xe siècles concourent à prouver que cette ardeur aventureuse et mécontente était prête à se jeter de nouveau vers le sud de la Gaule, sur la voie tracée par les Mérovingiens et les Karlovingiens, lorsque les premières croisades vinrent livrer le merveilleux Orient à leur impatience conquérante. Au cri de guerre : *Dieu le veut!* Francs et Bourguignons se dirigèrent donc vers la Judée, espérant que le Christ leur procurerait des fiefs plus considérables que ceux qu'ils abandonnaient en Europe, et le Midi fut momentanément délivré de toute invasion imminente.

Le résultat trompa complétement les espérances des croisés ; après les glorieux succès d'Antioche et d'Ascalon, la discorde détruisit les avantages de la victoire, et presque tous ceux que la mort n'avait pas retenus dans la Judée durent rentrer dans leur patrie, où ils ne retrouvèrent même plus le castel, vendu pour payer les frais de leur voyage.

Mais le malheur frappe les ambitieux sans éteindre l'ambition. Irrités par les déceptions de la guerre d'Orient, ces gentilshommes ruinés parcourent la Bourgogne et la France, sans autre fortune que leurs chevaux et leurs armes ; errant de cour en cour, de province en province, ils offrent leur épée à tous les princes qui leur présentent quelque chance de combat, et envient le bonheur et la gloire des chevaliers aragonais et castillans, qui ont constamment des infidèles à combattre et des fiefs à leur enlever.

Telle était la situation de la France, lorsque la croisade des Albigeois fut publiée, à la suite de la révolution religieuse dont il est temps de nous entretenir.

Nous avons fait connaître le coup funeste que le refoulement des Vascons, et l'invasion violente des Normands, avaient porté au christianisme dans les vallées septentrionales des Pyrénées. La destruction des abbayes et des évêchés, la dispersion des prêtres y avaient favorisé le réveil des hérésies ariennes et des superstitions matérialistes du vieux polythéisme, qui ne s'étaient jamais entièrement éteintes. Il était naturel qu'au début de la réorganisation religieuse de ces contrées, il se glissât de grossières erreurs.

Les libertés municipales des villes et des vallées favorisaient encore les progrès de l'hérésie, en facilitant les prédications des esprits aventureux et exaltés. Les comtés de Bigorre, de Foix et de Comminges, les vicomtés de Carcassonne, de Béarn, de Narbonne, étaient, comme la Suisse et l'Angleterre du XIXe siècle, l'asile de tous les esprits mécontents et agités. Divers sectateurs, connus sous les noms de Vaudois (disciples de Valdo), d'Henriciens (sectateurs de Henri de Bulgarie), de Pauvres de Lyon, de Patarins, de Manichèens, d'Ensabates, de Nestoriens, de Bulgares, d'Ariens, de Poblicains, de Bons-Hommes, de Travertains, d'Apostoliques, de Spéronistes, de Sabéens, d'Arnaldistes, de Caïnistes, de Joséphins, de Solars, de Turlupins, de Bégards, de Romaniols, de Varins, d'Ortholans et de Pétrobusiens, enfants perdus des rêveries du moyen âge, réunis plus tard sous la dénomination générale d'Albigeois, avaient, dès la fin du XIIe siècle, répandu leurs prédications dans toute la zone méridionale.

Les mœurs ne favorisaient pas moins leurs succès que la situation politique : on était à l'époque la plus florissante des fêtes et des troubadours, des tournois et des cours de joie, au règne des musiciens et des poetes.

L'amour empruntait les formes de la philosophie et de la théologie pour analyser les sentiments les plus intimes, éclairer les problèmes moraux les plus mystérieux et les plus obscurs; la galanterie s'était fait un code étendu où toutes les extravagances

prenaient la forme de principes et d'articles législatifs.

Cet étrange bouleversement des lois morales avait fait de tous les troubadours des philosophes, de toutes les femmes des théologiennes, et qui plus est, des théologiens et des philosophes appliqués à vivre joyeusement. Avec de semblables dispositions, il est aisé de comprendre combien toutes les singularités des sectaires trouvaient de tolérance dans ces réunions un peu folâtres.

Cette tolérance n'allait pas, il est vrai, jusqu'à la complicité. Des faits caractéristiques justifient cette restriction ; car les prêtres, les évêques, prenaient part à ces discussions des beaux esprits, à toutes ces réunions d'apôtres aventureux. En voyant la légèreté avec laquelle gentilshommes et prélats se passionnaient pour ces controverses, on se croit transporté dans les salons de Louis XV, où les grands seigneurs et les abbés de cour applaudissaient aux épigrammes de Diderot et de Voltaire, après avoir entendu leur messe le matin et chanté leurs vêpres le soir. Ces abbés et ses grands seigneurs étaient-ils hérétiques pour cela? Pas plus que les gentilshommes pyrénéens qui donnaient asile aux Vaudois : les uns et les autres se bornaient à cette imprudence, à cette légèreté provençale, devenue depuis lors si française, qui ne permet pas de résister au plaisir de lancer une épigramme et de fronder les choses sérieuses.

Ce fut au milieu de cette joyeuse insouciante que le concile de Tours (1162) et plus spécialement

celui de Vérone, condamnèrent les nouveaux Manichéens et ordonnèrent aux fidèles d'éviter leur commerce, et aux Princes catholiques de les emprisonner. L'indépendance fière et susceptible des habitants des Pyrénées se prêtait peu à l'exécution de ces sentences sévères ; le décret du Concile de Tours n'obtint aucun résultat dans le Midi ; le clergé, lui-même, l'accueillit avec froideur, et les hérétiques continuèrent à jouir de la plus entière latitude. Alonzo II, après avoir hésité à exécuter cet arrêt, finit seul par décréter l'expulsion des *Cathares*, des *Vaudois* et des *pauvres de Lyon* ; mais il refusa de leur appliquer les peines de mort et de mutilation.

La douceur naturelle de ce roi d'Aragon rendit longtemps le sort des hérétiques assez tolérable, mais son fils Pierre II monta sur le trône en 1196, et son caractère irritable, exalté par la guerre des Mores et sa lutte avec les ricos ombres, s'appesantit sur les sectateurs imprudents. Il laissa les évêques de Taragone, de Barcelone, de Gironne, de Vic, et d'Elne, publier les décrets du Concile de Vérone, dans leurs diocèses, et la Catalogne entière s'associa à des rigueurs qui rappelaient celles dont les Juifs avaient eu à souffrir aux époques de persécution.

Cependant le Saint-Siége n'avait pas tardé à reconnaître l'inefficacité des punitions temporelles; il voulut avoir recours aux prédications apostoliques, et il donna mission au cardinal Pierre, son légat, et à plusieurs écclésiastiques prédicateurs de ramener les esprits au catholicisme par la persuasion et de faire comprendre aux gentilshommes l'intérêt qu'ils

avaient à arrêter les progrès de l'erreur. La tentation pacificatrice du légat échoua complétement, et lorsque Innocent III prit la tiare, le mal ne cessait de faire des progrès, l'hérésie grandissante s'organisait en gouvernement et prenait possession des châteaux et des villes.

Ce pontife, au regard pénétrant et à la volonté ferme, comprit la nécessité de déclarer ouvertement la guerre à cet ennemi déjà redoutable : il nomma frère Guy et frère Raynier, religieux de l'ordre de Cîteaux, ses commissaires en Languedoc, et leur donna le pouvoir de *contraindre* les seigneurs à proscrire de leurs domaines tout hérétique excommunié par eux.

Cet ordre fut très-foidemement accueilli par le clergé pyrénéen : il voyait avec mécontentement ces magistrats extraordinaires venir empiéter sur leur autorité; et l'évêque de Carcassonne, Othon, prit prétexte de son âge avancé pour se démettre, afin de se soustraire à la pénible necessité d'exercer des rigueurs contre ses sujets spirituels.

Ce manque d'appui devait frapper de stérilité tous les efforts des deux commissaires ; aussi furent-ils successivement remplacés par le cardinal de Saint-Prisque, en 1200, par Pierre de Castelnau et par frère Raoul, en 1203.

Vaines tentatives ! les hérétiques que la tiédeur des prêtres indigènes encourageait ainsi que la tolérance des gentilshommes, tournèrent les prédicateurs en dérision, et poursuivirent les progrès de leur

scandale, dans les cours des comtes, au milieu des populations urbaines.

Le roi d'Aragon seul n'abandonna pas les bulles et les légats apostoliques au mépris de ses sujets : il était trop redevable au Saint-Siége, depuis son voyage à Rome, pour ne pas payer sa dette de reconnaissance en secondant les efforts d'Innocent III. Il se transporta chez son vassal, le vicomte de Carcassonne (1204), provoqua, sous sa présidence, une conférence entre les prédicateurs catholiques et les sectaires, et après de longues discussions il déclara ces derniers convaincus d'hérésie à l'égard de la divinité de Jésus-Christ, de l'unité de Dieu, de la nécessité des sacrements et de quelques autres points fondamentaux du catholicisme. Plusieurs prélats assistèrent à cette condamnation du roi d'Aragon, mais leur participation fut et continua de rester passive. Aussi le pape leur enleva-t-il toute juridiction sur les dissidents pour la remettre à ses légats.

Cet acte de rigueur fit éclater la discorde entre les commissaires et les évêques. Celui de Narbonne, accusé d'une extrême négligence dans ses fonctions, d'une tolérance envers les hérétiques qui allait jusqu'à donner asile à un Aragonais de leur secte, fut suspendu par les légats ; à la mésintelligence succéda naturellement l'antagonisme et l'animosité, et le pape chargea Arnaud, abbé de Cîteaux, de rétablir dans ce conflit d'autorité l'ac-

[a] Vaissette, t. V, l. xxi.

cord que la gravité des circonstances rendait si nécessaire. Le choix du pacificateur fut malheureux, la guerre entre Arnaud et les évêques ne fit que s'envenimer, et ceux de Béziers et de Toulouse furent déposés comme venait de l'être celui de Narbonne.

Au milieu de ce conflit regrettable, les légats ne trouvaient de protection que chez le roi d'Aragon. Quelques Albigeois s'étant fortifiés dans le château de Lescure en Languedoc, Pedro II les y assiégea et les contraignit à se rendre. Mais tout en réduisant par les armes les ennemis du Saint-Siége, Pedro ne cherchait pas moins à fortifier la nationalité pyrénéenne en maintenant la paix entre les seigneurs ses vassaux. La guerre du comte de Foix, Raymond Roger, avec Ermengaut, comte d'Urgel, ne s'était pas encore entièrement apaisée. Pedro intervint ; il leur fit signer un traité définitif, et le cimenta par le mariage d'Elisabeth de Cardonne, nièce d'Ermengaut, avec le vicomte de Castelbon, cause première de cette guerre. On eût dit que Pedro prévoyait l'invasion terrible qui allait succéder aux querelles religieuses, et qu'il voulait préparer les seigneurs du midi à tenir tête à l'orage.

Sur ces entrefaites, la mission apostolique contre l'hérésie fut près d'abandonner le caractère impérieux et violent que lui avait donné l'abbé de Cîteaux, pour se borner à la douceur persuasive des premiers apôtres. L'évêque d'Osma, accompagné d'un de ses chanoines favoris, nommé Dominique, traversant le Languedoc par hasard (1206), se joi-

gnit aux missionnaires, et leur apprit à n'attaquer l'erreur que par la puissance de la parole et des exemples de charité. Les prédicateurs suivirent dès lors une direction nouvelle; ils renvoyèrent leurs domestiques et leurs chevaux, voyagèrent à pied avec une besace et un bâton; au lieu d'anathématiser les dissidents, ils cherchèrent à les convaincre et provoquèrent dans ce but des discussions théologiques.

Leurs progrès furent d'abord très-rapides. Une conférence eut lieu à Pamiers, dans le château comtal, en présence du comte Raymond Roger, de sa femme, de sa sœur, fortement soupçonnée de manichéisme, de saint Dominique, du légat Raoul, de Foulques, évêque de Toulouse, et de Novarre, évêque de Cousserans. A la suite d'une longue séance un grand nombre de sectaires abjurèrent, notamment Arnaud de Campranham, habitant de Pamiers, et Durand, citoyen de Huesca. Ce dernier se retira dans la Catalogne, avec d'anciens hérétiques convertis, et fonda une association sous le titre de *Société des pauvres catholiques*, qu'Innocent III approuva par une lettre de 1209. Vers la même époque, frère Dominique posa les fondements du monastère de Prouille, près de Fangeau, dans le but d'élever les jeunes filles nobles, que leurs parents, par négligence ou pauvreté, laissaient vivre dans une ignorance qui les rendait plus accessibles aux séductions des hérétiques. Tout concourait à donner à la conférence de Pamiers l'importance d'un événement. Elle ne se borna pas à amener l'établissement

de maisons de charité, elle contribua puissamment à la réconciliation de l'archevêque de Narbonne avec le Saint-Siége. Un prélat dont le refroidissement n'avait pour cause que son aversion pour les moyens coercitifs, ne devait plus rester à l'écart dès qu'on revenait à l'usage exclusif de la persuasion.

Le zèle religieux que Pedro d'Aragon mettait à soutenir l'Eglise orthodoxe n'empêchait pas ce prince galant et dissolu de poursuivre le cours d'amours illégitimes, auxquelles d'ailleurs si peu de ses contemporains pouvaient échapper. Séparé de sa femme, Marie de Montpellier, dès les premiers mois de son mariage, il promenait ses aventures scandaleuses de ville en ville, de province en province, et entretenait des maîtresses jusque dans Montpellier, sous les yeux de la reine délaissée, afin de ne pas interrompre un seul instantses désordres, lorsqu'il venait visiter ses vassaux de Languedoc.

Les habitants de Montpellier, effrayés des conséquences d'une désunion qui devait priver l'Aragon et leur patrie de seigneurs légitimes, eurent recours, pour conjurer ce malheur, à la fraude la plus étrange dont l'histoire ait conservé le souvenir.

C'était en 1207. Les notables gagnent un écuyer de Pedro, et ils ordonnent à tous les habitants de jeûner et de se mettre en prières pendant une semaine, pour attirer sur la famille royale les bénédictions du Très-Haut. Le samedi, dans la nuit, l'écuyer leur complice introduit dans l'appartement du roi une dame mystérieuse que Pedro prend pour

une de ses maîtresses favorites, et tandis que les ténèbres enveloppent et protégent les amours des deux amants, vingt-quatre prud'hommes, abbés, et prieurs, suivis de l'évêque, de plusieurs religieux, de douze dames, et d'un nombre égal de demoiselles, pénètrent dans l'obscurité jusqu'à la salle d'armes, qui précède la chambre royale. Ils s'agenouillent dévotement, tenant des cierges à la main et demeurent dans cette attitude pendant tout le cours des ébats de l'auguste boudoir. Au point du jour, la foule agenouillée se lève et marche vers la porte de la chambre; Pedro, effrayé de ce bruit de pas, s'élance hors du lit, et saisit son épée; mais un des prud'hommes se prosterne à ses pieds.

— Daignez, seigneur, regarder la femme avec laquelle vous avez passé la nuit, lui dit-il pour le rassurer. Pedro regarde sa maîtresse et demeure stupéfait : il venait de reconnaître la reine !

— Puisqu'il en est ainsi, que Dieu veuille bien accomplir vos vœux, s'écria le roi trompé en élevant son épée vers le ciel... mais cet incident ne put réveiller pour la reine une passion depuis longtemps éteinte, et il quitta Montpellier le lendemain. Les prud'hommes, fiers de leur victoire, mirent le comble à cette étrange conspiration de ruelle, en plaçant auprès de Marie deux notaires, six chevaliers confidents du roi, les vingt-quatre dames et demoiselles présentes à la cérémonie nocturne; et neuf mois après ces gardiens vigilants de la vertu de la reine et de la légitimité royale, constataient, à la grande jubilation des habitants de Montpellier, la naissance

d'*en* Jayme (1er février 1208), destiné à consolider la foi chrétienne, et à élever l'Aragon au plus haut degré de puissance et de splendeur.

Tout devait être empreint de singularité dans cette mise au monde de hasard. Peu désireuse de donner au nouveau-né le nom de son père, Marie fit allumer douze cierges portant chacun le nom d'un apôtre, celui de St Jacques fut le plus long à brûler et lui fit donner le nom d'*en* Jaume ou d'*en* Jayme [a].

Cette naissance, considérée comme miraculeuse par les sujets de Pedro, sembla provoquer une série d'événements favorables à l'autorité des rois d'Aragon. Le comte d'Urgel Ermengaut, qui avait eu si longtemps à lutter contre Raymond Roger, comte de Foix, venait de mourir sans postérité. Giraldus de Cabrera, fils d'une ses sœurs, voulut prendre possession du comté, sans faire hommage à Pedro : tentative hardie qui aurait consacré son indépendance si elle eût été couronnée de succès; mais Pedro, peu disposé à supporter cet acte de révolte, le fit attaquer par ses troupes. Balaguer et le château de Lorenz, où la famille de Cabrera s'était réfugiée, furent pris d'assaut, le comte resta prisonnier avec sa femme et ses enfants. On les fit enfermer dans le château de Learre, et le comté d'Urgel fut réuni à la couronne [b]. Peu de temps après Innocent III, voulant témoigner au roi d'Aragon la reconnaissance qu'il avait su mériter par sa conduite dans l'affaire des hérétiques,

[a] Ramon Montaner, c. 6. — D'Esclot, *Cronica*, c. 12.
[b] *Monach. gesta comit. Barcinonens.*, 25.

arrêta le mariage de sa sœur Constance avec Frédéric, roi des Deux-Siciles. Dès qu'il eut signé le contrat à Saragosse (1208), Pedro ramena la fiancée à Barcelonne, d'où son frère, Alonzo de Provence, la conduisit à Palerme sur une galère génoise. Ce mariage était utile à constater comme point de départ des longues prétentions au trône des Deux-Siciles, que les rois d'Aragon firent valoir, dans la suite, et dont les rois d'Espagne retirèrent de si grands avantages [a]. Mais passons légèrement sur des événements qui pâlissent devant les sinistres rumeurs de la question des Albigeois, et revenons à cette affaire qui domine le XIII[e] siècle.

Des circonstances malheureuses n'avaient pas tardé à amoindrir l'influence des esprits apostoliques et convertisseurs, pour rendre toute autorité aux caractères impatients et opiniâtres ; l'évêque d'Osma était rentré dans son diocèse, et le chagrin n'avait pas peu contribué à abréger ses jours. Dès lors Innocent III, excité par l'abbé de Cîteaux, écrivit une lettre menaçante à Raymond VI, comte de Toulouse, le somma de conclure la paix avec ses vassaux de Provence, et de cesser de protéger les hérétiques. La réponse affirmative du comte se fit attendre. Innocent s'en irrita et fit appel au roi de France et à ses barons, pour les engager à rétablir dans le Languedoc la foi et l'autorité de l'Église. La France entière fut vivement passionnée par cet appel, et le légat Pierre de Castelnau, ayant été as-

[a] Çurita, *Annales de Aragon*.

sassiné sur le Rhône, à l'issue d'une conférence avec le comte de Toulouse, ces passions inflammables prirent feu, la terrible croisade des Albigeois fit explosion, et les moines de Cîteaux se répandirent dans les provinces, pour prêcher sur tous les points ce funeste cri de guerre (1208).

Nous avons vu que l'état des esprits et des affaires de la noblesse ne favorisait que trop cette invasion du Nord vers le Midi. Les gentilshommes ruinés par les guerres de Judée saisirent avidement cette occasion d'enlever, sous le prétexte d'hérésie, les plus beaux fiefs des seigneurs légitimes. Les courriers se croisèrent dans tous les sens ; on donna les mots d'ordre, on indiqua les points de réunion et l'on désigna les chefs. Les bruits de ces grands préparatifs se propagèrent rapidement jusqu'au plateau pyrénéen. La plupart des évêques s'en effrayèrent, les moyens coercitifs continuaient à leur répugner, ils se réunirent pour tenter de détourner le torrent qui allait fondre sur leur peuple.

L'évêque de Cousserans lui-même quitta la légation pour prendre la défense de ses fidèles menacés, et il se mit à la tête d'une démarche pacifique avec l'évêque de Toulouse ; il se rendit à Rome, et les deux prélats essayèrent de faire comprendre à Innocent III que la continuation des désordres ne devait être attribuée qu'à l'insuffisance de la mission apostolique ; ils l'engagèrent donc à augmenter le nombre des missionnaires, et à suspendre tout acte d'hostilité. Raymond VI agit dans le même sens. Il se plaignit de la ri-

gueur des légats, et supplia le pape de l'admettre à se réconcilier.

Innocent III ne demandait pas mieux que de terminer l'affaire des Albigeois par la pacification; il revint à la première politique de conciliation, chargea frère Dominique d'organiser l'institut des Frères Prêcheurs, pour répondre à l'attente des évêques de Cousserans et de Toulouse, et facilita la justification de Raymond VI, en envoyant, comme légat *à latere*, son notaire Millon que le comte paraissait préférer. Cependant on mettait encore en doute la sincérité de Raymond VI et l'on prenait des garanties contre lui. Arrivé à Montélimart, Millon reçut sept de ses châteaux pour caution et il lui donna l'absolution au concile de Saint-Gilles. Mais les ambitieux avaient pris les armes; ils ne voulaient pas les déposer avant d'avoir réalisé leurs projets d'enrichissement; ils se dirigèrent de toutes parts vers Lyon, et trois cent mille hommes, portant la croix sur l'épaule ou le bourdon à la main, marchèrent vers le midi de la Gaule pour en recommencer la conquête.

Le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Leycester, de Bar-sur-Seine, marchaient à leur tête; un grand nombre d'ecclésiastiques, tels que les archevêques de Reims et de Rouen, les évêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux et de Chartres, n'étaient pas les moins ardents à pousser ces bourdonniers aux dernières conséquences d'une invasion.

L'épée était sortie du fourreau et les positions

franchement dessinées. Les seigneurs du Midi avaient toléré l'existence des hérétiques ; mais sans adopter leurs erreurs. Le clergé méridional ne les attaquait que par les prédications. Le clergé du Nord, ayant à sa tête les moines de Cîteaux, voulait extirper l'hérésie par la violence. Les seigneurs de Bourgogne et de France le secondaient avec toute la fougue de l'intérêt personnel.

C'était entre ces deux partis opposés que le pape, excité par les uns, trompé par les autres, se laissait aller à cette conduite hésitante, mêlée de menaces et de pardons, qui lui donna durant cette guerre terrible une apparence contradictoire et étrange, que tant d'historiens lui ont reprochée.

Le comte de Toulouse, dominé par la crainte de l'excommunication, s'était joint aux croisés, pour faire acte de zèle religieux, en envahissant ses propres domaines ; la croisade, ainsi dirigée par le plus puissant suzerain de l'ancienne Narbonnaise, ne rencontra d'abord aucun obstacle dans le bas Languedoc.

Le seigneur de Montpellier, beau-père du roi d'Aragon, fut des plus empressés à se soumettre au belliqueux abbé de Cîteaux, qui dirigeait personnellement cette véritable invasion, moitié laïque, moitié ecclésiastique. La vicomté de Béziers se trouvait alors réunie à celles de Carcassonne, de Rasez et d'Alby, sur la tête du brave Raymond-Roger Trincavel, agé de 24 ans. Ses états s'appuyaient par conséquent, aux Pyrénées, aux Cévennes et à la montagne Noire.

La famille de Roger Trincavel avait toujours appartenu à la fédération pyrénéenne par ses nombreuses alliances avec les comtes de Barcelone et les rois d'Aragon, avec les comtes de Comminges et les vicomtes de Narbonne. Toucher aux domaines du seigneur de Béziers-Carcassonne, c'était entamer l'indépendance des vieilles races indigènes des montagnes : aussi ce fut là que l'invasion franque, déguisée sous les dehors d'une question religieuse, éprouva la première résistance. Les comtes de Comminges et de Bigorre, les vicomtes de Béarn et de Narbonne, le roi d'Aragon lui-même se mirent sur la défensive.

Raymond-Roger Trincavel avait voulu d'abord faire acte de soumission ; mais les prétentions exorbitantes des croisés qui lui demandaient la reddition de tous ses châteaux forts, le firent renoncer à tout accommodement ; dès lors il répara les fortifications de Béziers, réorganisa les milices, réclama l'appui du roi d'Aragon, et courut lui-même se renfermer à Carcassonne, dans le centre de ses États, avec ses meilleures troupes.

Arrivés sous les murs de Béziers, les Français reçurent des renforts du Limousin, de l'Auvergne, du Quercy, de l'Agénois, et entreprirent immédiatement le siége de cette ville, située au haut d'une montagne, arrosée par les eaux rougeâtres de l'Orbe. L'héroïsme de ses habitants, secondé par la force de sa situation, ne put faire triompher sa résistance ; elle fut prise le 29 juillet 1209, après un assaut tristement célèbre, suivi du massacre et de la destruction la plus complète dont l'histoire ait

gardé le souvenir. Ce fut en vain que l'évêque Réginald essaya d'attendrir les vainqueurs : ils confondirent les catholiques et les hérétiques dans le même carnage, non point par l'effet du hasard ou d'un malentendu, mais par l'ordre exprès de Simon de Montfort et de l'abbé de Cîteaux, dont les projets se rattachaient à la même mesure politique. « Tuez-les tous, Dieu saura bien reconnaître les siens, » répondirent-ils à ceux qui voulaient sauver du moins les orthodoxes. Ils ne furent que trop servilement obéis. Quand le massacre fut terminé, on mit le feu à la ville et tout disparut dans les flammes.

Les vainqueurs, enivrés de leur victoire et chargés de butin, marchèrent aussitôt sur Carcassonne, où Raymond Roger les attendait résolument, désespéré de n'avoir pu porter secours à la seconde place de ses domaines et impatient de venger ses malheureux sujets.

Si les seigneurs méridionaux avaient pu conserver quelque illusion sur les intentions des croisés du Nord, la prise de Béziers ne leur permettait plus de douter de leurs projets ; la famille pyrénéenne était attaquée maintenant dans une de ses plus fortes positions ; il fallait commencer à résister à ce torrent qui s'offrait avec le caractère barbare et impétueux des premières invasions franques.

Le bas Languedoc, habitué aux dominations successives des Carthaginois et des Romains, des Visigoths et des Bourguignons, des Francks et des Sarrazins, avait pu laisser passer cette nouvelle avalanche commandée par un abbé de Cîteaux ;

mais en atteignant la plaine de l'Aude, on touchait à des populations peu façonnées à la soumission étrangère, et plus fières de leur indépendance nationale. Le sac de Béziers les frappa d'une double émotion de douleur et de rage ; toutes les vallées septentrionales s'ébranlèrent, et le roi d'Aragon se concerta avec ses vassaux, pour résister aux croisés germains, leurs irréconciliables ennemis par tradition et par instinct de race.

Pedro II, cependant, bornait encore cette attitude à des encouragements et à des précautions diplomatiques, n'osant encore rompre définitivement avec les représentants du Saint-Siége ; mais les comtes de Foix, de Comminges, de Bigorre, le vicomte Gaston IV de Béarn, prirent une position plus tranchée : ils se rangèrent autour de Roger Trincavel, se déclarèrent les chefs de cette ligue de salut public, et le roi d'Aragon les laissa faire.

Cependant, quelques esprits timides, encore incertains sur le caractère politique ou religieux de la croisade, hésitaient devant les foudres des légats. La population de Narbonne, énervée par les traditions de décadence romaine, fut de ce nombre : son vicomte Aymerri III, proche parent de Pedro II, et l'archevêque Béranger son oncle, se hâtèrent, avec l'assentiment des citoyens, d'aller à la rencontre des Franco-Bourguignons, immédiatement après la destruction de Béziers, et se soumirent à toutes les conditions de l'abbé de Cîteaux. Ces exigences étaient de nature à faire connaître, avec une brutale énergie, les projets implacables des

nouveaux envahisseurs ; car les Narbonnais durent s'obliger 1° à garder la foi à tous les croisés ; 2° à fournir à leurs besoins ; 3° à leur payer quatre deniers pour livre de tous leurs meubles ou immeubles ; 4° à dénoncer les hérétiques et les suspects ; 5° à livrer les biens des Juifs et toutes les forteresses du diocèse.

Telle fut la capitulation qui fit éviter à Narbonne les désastres de Béziers. Les Visigoths et les Mores ne lui en avaient jamais infligé de plus rigoureuse ; une prise d'assaut n'eût pas procuré plus de bénéfices aux vainqueurs.

Mais le courageux vicomte Raymond-Roger n'était pas accessible à de telles faiblesses. Les Carcassonnais, fiers d'appartenir à une cité que peu de conquérants avaient pu soumettre, et que pas un n'avait su conserver, l'encouragèrent à prendre une résolution tout opposée à celle des Narbonnais. Tous les gentilshommes teneurs de fiefs, disséminés dans les montagnes, quittèrent leurs châteaux qu'ils n'auraient pu défendre contre une armée où les soldats se comptaient par cent mille, et se réfugièrent à Carcassonne auprès de leur généreux seigneur, et rien ne manqua dès lors à cette place pour offrir une vigoureuse résistance.

Les Français ne tardèrent pas à camper sur les bords de l'Aude, à quelques portées de trait des remparts. Leur attaque se dirigea d'abord sur les deux faubourgs, situés entre la rivière et la cité. Quelques assauts opiniâtres, exécutés au chant du *Veni, Creator,* suffirent pour emporter le pre-

mier; mais le second présenta plus d'obstacle : il fallut en faire le siége méthodique, et battre ses fortifications avec des machines. Asiégeants et assiégés prodiguèrent pendant huit jours ces traits audacieux, ces hauts faits de bravoure estimés par les preux et célébrés par les troubadours. Toutefois la brèche finit par ouvrir les murailles, les assiégeants envahirent le faubourg, et les habitants se réfugièrent dans la haute ville. Mais on n'était qu'au début du siége principal ; les deux succès précédents n'en formaient que l'introduction.

La difficulté de prendre une place aussi bien défendue et aussi formidable, donna au roi d'Aragon l'espoir de pouvoir ménager la paix entre les croisés et le vicomte de Carcassonne. Il traversa les Pyrénées avec un cortége nombreux, capable d'inspirer une haute idée de sa puissance, et vint trouver les Franco-Bourguignons sur les bords de l'Aude.

Pedro, un des plus grands princes qui eût occupé le trône d'Aragon, était encore à la fleur de l'âge, bien fait de corps, beau de figure, noble de manières et de langage, roi-chevalier dans toute l'acception chevaleresque du mot, il joignait à la taille avantageuse de François Ier la générosité d'Henri IV; il aimait les beaux-arts et la poésie comme les plaisirs et les fêtes, encourageait les musiciens et les troubadours, faisait lui-même des vers pour chanter les dames et la gloire; mais ces passions profanes avaient toujours été dominées par deux vertus politiques : la haine contre les musulmans, un respect

inaltérable pour le Saint-Siége. Nous l'avons vu, à l'époque de son voyage à Rome, placer son royaume sous la dépendance de la cour romaine, et poser en Aragon les bases du Saint-Office, en portant contre les hérétiques les arrêts les plus rigoureux. Ce dévouement à l'Église et à son chef ne pouvait lui faire oublier qu'il était beau-frère du comte de Toulouse, suzerain de tous les seigneurs pyrénéens, et chef naturel de la nationalité des montagnes. Aussi avait-il pris, dès le début, le plus grand intérêt aux dangers qui menaçaient les seigneurs de Toulouse, de Carcassonne, de Foix, de Comminges et de Béarn, ligués contre l'invasion des habitants du Nord. S'il ne marcha pas avec eux les armes à la main, c'est qu'il espérait pouvoir éloigner les périls par quelque arrangement qui sauvât les intérêts de l'Église romaine et l'indépendance des Pyrénées.

Il était nécessaire de connaître cette position de Pedro pour apprécier le caractère de sa médiation, et se convaincre qu'une question d'invasion, au profit de la noblesse franque, dominait la question d'hérésie, en faveur de laquelle Pedro aurait été incapable d'intervenir.

Arrivé près des chefs ennemis, il offrit d'être leur intermédiaire à l'égard du vicomte son vassal; il leur assura que Raymond-Roger n'avait jamais favorisé les hérétiques, et leur fit comprendre d'ailleurs que la tolérance qu'ils avaient pu trouver dans ses États était assez sévèrement punie par la destruction de la seconde ville de ses États.

Après une assez longue délibération, l'état-major

de la croisade répondit que tout ce qu'on pouvait accorder au vicomte se bornait à le laisser sortir de Carcassonne avec douze de ses compagnons, à condition qu'il livrerait la ville et ses défenseurs à la discrétion des assiégeants. Le roi d'Aragon ne pouvait s'attendre à des propositions de paix aussi dérisoires; cependant il dut les faire connaître à Raymond-Roger. *J'aimerais mieux être écorché vif que d'abandonner un seul de mes sujets*, répondit ce dernier avec indignation, et toute tentative de pacification devint inutile.

Pedro se retira dans son royaume, accablé par le pressentiment des maux qui allaient tomber sur les alliés. Il ne se trompait pas; la catastrophe suivit de bien près sa démarche infructueuse.

Les croisés ne tardèrent pas à donner l'assaut à la citadelle. Ils furent repoussés avec vigueur toutes les fois qu'ils le renouvelèrent; mais au moment où ils désespéraient de forcer cette clef de la vallée de l'Aude, une sécheresse désolante vint à leur secours. Les puits de la ville, mis à sec par les besoins incessants d'une population considérable, réduisirent ses défenseurs aux privations les plus cruelles, et les horreurs de la soif contraignirent enfin ces malheureux à parler de capitulation. Le brave et généreux vicomte ne put résister au désir de leur éviter les dernières horreurs de la disette : la rage au cœur et les larmes aux yeux, il fit offrir au légat de rendre la ville, si tous les habitants obtenaient la vie sauve et la liberté de choisir le lieu de leur retraite.

L'offre était trop avantageuse pour que les croisés ne l'acceptassent pas; ils avaient suffisamment assouvi leur désir de carnage et d'incendie à Béziers; ils pouvaient renoncer à verser le sang à Carcassonne. La ville tombait en leur pouvoir avec toutes ses richesses; leur ambition était satisfaite, sans qu'ils eussent à courir les dangers de nouveaux assauts : telle était notamment la pensée des comtes de Bourgogne et de Nevers.

Quelques grands politiques, cependant, osèrent espérer davantage : l'abbé de Cîteaux et Simon de Montfort calculaient, dans leur esprit prévoyant et hardi, que Raymond-Roger avait été le premier organisateur de la résistance; qu'il pouvait, s'il quittait Carcassonne avec l'auréole de popularité que son courage lui avait acquise, relever sur un autre point la ligue pyrénéenne, et faire échouer la nouvelle conquête du Midi : il fallait donc à tout prix briser ce jeune héros. Cette résolution arrêtée, les habiles du camp attirèrent le vicomte auprès d'eux, en lui donnant un sauf-conduit pour venir traiter des conditions de la capitulation. Raymond-Roger s'y rendit sous la foi d'une promesse solennelle; mais quand les croisés l'eurent en leur pouvoir, ils le retinrent d'abord comme otage jusqu'après la reddition de la ville, puis comme prisonnier, sous prétexte d'hérésie, et les malheureux Carcassonnais, privés d'un chef qu'ils aimaient jusqu'à l'idolâtrie, ne surent plus opposer de résistance[a].

[a] Vaissette, t. V, liv. 24.

Abandonnèrent-ils furtivement la ville pendant la nuit, en fuyant par un souterrain comme le rapporte un ancien auteur cité par dom Vaissette, ou sortirent-ils en plein jour sous l'inspection ironique des croisés, qui ne leur avaient laissé d'autres vêtements que leurs chemises et leurs braies, comme le prétend Valsernai*? Il importe peu de discuter deux versions qui conduisent également à l'évacuation de la place et à son occupation par les croisés. La distribution d'un butin considérable suivit cette victoire très-importante. Mais la jalousie et la discorde, si promptes à marcher sur les traces des vainqueurs, accusèrent les distributeurs de partialité et d'égoïsme. Les mécontents voulurent rétablir par le vol certaines proportions d'égalité; les évêques et le légat furent contraints de les excommunier, pour arrêter les progrès de la mutinerie; mais en punissant ces légers larcins, ils se montrèrent moins sévères à l'endroit de deux spoliations bien autrement criminelles : ils laissèrent emprisonner définitivement le vicomte de Béziers, ils permirent de saisir ses domaines.

Un homme prévoyant, qui fondait ses chances de fortune sur la persévérance et la dissimulation, une de ces natures éminemment opiniâtres et diplomatiques, Simon de Montfort, comte de Leicester, était jusque là resté caché dans les rangs inférieurs de l'armée envahissante. La prise de Carcassonne l'éleva brusquement au premier échelon, et son élec-

* Valsernai, p. 320.

tion inattendue comme vicomte de Béziers et de Carcassonne clôtura cette première partie de l'expédition [1].

Après l'occupation de cette ville, le légat Arnaud de Cîteaux avait offert les États de Raymond-Roger aux chefs officiels de la croisade, tels que le duc de Bourgogne, des comtes de Nevers et de Saint-Paul ; mais tous, il faut le dire à leur honneur, étaient encore sous l'impression pénible de la trahison qu'on avait employée à leur insu, envers le vicomte, et ils refusèrent d'ajouter à leurs domaines les dépouilles de la victime. Après ces trois essais, le légat fit la même démarche auprès de Simon de Montfort et l'aventurier entreprenant se rendit aisément aux instances de son complice.

Guerrier audacieux, diplomate redoutable, Simon de Montfort avait une de ces ambitions fortement trempées, en qui l'amour des grandeurs étouffe les sentiments humains et jusques aux passions de la nature. Trop préoccupé de l'avenir pour avoir le temps de songer aux plaisirs, il trouvait dans une existence sévère et régulière un certain reflet de vertu et d'inspiration religieuse, qui séduisait le clergé et en imposait aux peuples. En présence de ces natures étranges on voit souvent les populations contemporaines, éblouies par quelques brillantes actions militaires, passer l'éponge sur leur froide cruauté, sur leur avidité qu'aucun crime n'arrête, et donner le nom de machabées, de sauveurs de

[1] Valsernai, p. 322.

la foi à de véritables forbans politiques dont le mérite fondamental fut de n'avoir ni délicatesse ni pitié.

Simon de Montfort joua cette partie, et il la gagna aux yeux des historiens trop favorables à la croisade. Sa naissance assez illustre prêtait au prestige; il descendait de Guillaume, fils d'Amaury, comte de Hainaut dans le xe siècle. Son père lui avait transmis la seigneurie de Monfort-l'Amaury près Paris, et sa mère Amicie, celle de Leicester en Angleterre. Sa bonne étoile enfin lui avait donné pour femme, en 1190, la courageuse Alix de Montmorency, digne de partager ses travaux et sa fortune; il en avait déjà cinq enfants; ses deux aînés prirent une part considérable à la grande opération militaire qui nous occupe.

Monfort joignait au caractère que nous avons fait connaître, l'autorité d'un vétéran blanchi dans les croisades de Judée; mais s'il trempait encore ses armes dans la foi chrétienne, c'était pour les rendre victorieuses dans un intérêt personnel plutôt que pour soutenir le dogme menacé. Devenu vicomte de Carcassonne, son premier soin n'en fut pas moins de récompenser la puissance ecclésiastique qui venait de l'élever et qui devait l'appuyer dans sa marche. Il donna au monastère de Cîteaux une maison dans chacune des villes de Carcassonne, de Béziers et de Salelles (1209). Il veilla au paiement des dîmes ecclésiastiques dans toute l'étendue de ses nouveaux États; établit enfin, en faveur de l'Église romaine, un cens annuel de trois deniers par

feu ; et un autre de cent sous, de cinquante sous, et de vingt sous par gentilshommes, par bourgeois ou par artisans excommuniés, qui négligeraient de se faire absoudre dans les quarante jours de leur condamnation [a].

CHAPITRE III.

PROGRÈS DE SIMON DE MONTFORT.

Eloignement d'une partie des croisés. — Simon envahit le comté de Foix. — Les comtes de Foix et de Comminges excommuniés. — Révolte des populations contre Montfort. — Le roi d'Aragon les encourage. — Prise de Minerve. — Pedro obtient la paix et l'absolution pour le comte de Foix. — Il reçoit l'hommage de Montfort. — Concile d'Arles, excommunication du comte de Toulouse. — Défaite de Simon. — Il ravage le pays de Foix. — Bataille de Castelnaudary. — Brouillerie entre Simon et l'abbé de Citeaux, archevêque de Narbonne. — Trève à la guerre des Albigeois. — Les populations pyrénéennes à la bataille de Tolosa.

La nouvelle position de Simon de Monfort qui le rendait si brusquement l'égal des principaux chefs de l'expédition, sous lesquels il marchait précédemment en simple chevalier, avait allumé la jalousie de tous ceux qui convoitaient les dépouilles des vaincus ; il comprit aux murmures de ces hommes, pour lesquels l'intérêt de la foi n'avait été qu'un prétexte, qu'ils allaient abandonner la croisade, et

[a] Vaissette, t. V, l. xxi. — Præclara Francorum facinora. — Petervall. — Innoc. III, l. II, ep. 208.

le laisser seul dans ce pays mal conquis, au milieu de châteaux presque imprenables, et sur le versant de ces montagnes, dont les populations belliqueuses se préparaient à fondre sur les envahisseurs. Leur départ devait rendre sa situation très-périlleuse. Il réclama l'intervention du légat Arnaud pour engager le duc de Bourgogne à l'aider encore à vaincre les hérétiques. Le duc n'eut pas la force de refuser; mais le comte de Nevers et plusieurs autres profitèrent de l'expiration des quarante jours exigés pour gagner les indulgences, et ils rentrèrent dans leurs domaines. Malgré la promesse du duc de Bourgogne, Simon craignit, non sans motifs, de voir ce prince l'abandonner à la première occasion; il voulut mettre sa coopération momentanée à profit pour assiéger quelques châteaux des environs, notamment ceux d'Alzone et de Cabaret. Le premier succomba; le second, au contraire, situé dans la montagne Noire, repoussa les assiégeants avec tant de vigueur qu'ils durent abandonner l'entreprise. Néanmoins la chute de Carcassonne avait effrayé plusieurs châtelains: Limoux, Montréal, Fangeau, malgré les avantages de leur situation, offrirent de se soumettre, et Monfort posséda une ceinture de forteresses qui rendait son établissement de Carcassonne à peu près inattaquable. Le conquérant avait sainement jugé des intentions du duc de Bourgogne; après ces succès, il se fatigua de faire la guerre dans l'intérêt de Simon de Monfort, il quitta le Languedoc, comme les comtes de Nevers et de

Saint-Paul, et revint dans ses États, entraînant avec lui un nombre considérable de croisés.

Ce départ fut un véritable désastre pour le nouveau vicomte de Carcassonne, dont les forces se trouvèrent réduites à trente gentilshommes français et à quatre mille cinq cents aventuriers, Bourguignons, Allemands et Normands. Mais il possédait les formidables retranchements de Carcassonne, de Fangeau, de Montréal, de Limoux, et son armée pouvait résister longtemps derrière leurs murailles.

L'intrépide capitaine ne désespéra pas même d'enlever successivement les castels du voisinage qui refusaient de le reconnaître, et de rappeler autour de lui, par l'appât du butin, les hommes de guerre que la lassitude avait fait rentrer dans le Nord.

Le premier point était de consolider la base de ses conquêtes, en complétant l'occupation des États de Raymond-Roger Trincavel ; toutefois il n'était pas indifférent de prendre pied dans les comtés du voisinage, et Simon ne négligea pas une seule occasion de les entamer.

L'invasion d'un pays si bien fortifié par la nature était difficile ; nous avons vu tous les conquérants depuis les Romains jusqu'à Karlemagne échouer dans cette entreprise ; cependant Montfort possédait, pour vaincre les obstacles, un appui qui devait faire sa force : la protection de quelques membres du clergé ; il sut la mettre à profit, comme Chlodowig celle des évêques du ve siècle.

Le comté de Foix était, sous tous les rapports, ce-

lui dont la possession devait le mieux compléter celle du comté de Carcassonne. Après avoir ménagé des intelligences dans cette contrée, il confia Limoux au chevalier Lambert de Chreichi, et se rapprocha mystérieusement de la vallée de l'Ariége, où Vital, abbé de Saint-Antonin-de-Fredellas, dans le voisinage de Pamiers, l'attendait avec des partisans prêts à le recevoir pour maître.

L'abbé possédait Pamiers en partage avec le comte de Foix. Mécontent d'avoir des relations avec un seigneur, accusé de favoriser les hérétiques depuis sa conduite brutale envers les chanoines d'Urgel, il profita de son autorité sur cette ville pour offrir de la livrer à Monfort. Ce dernier accepta sans scrupule, il s'empara du château de Mirepoix, qui commandait l'entrée de la vallée de Lers, en remit la garde à Guy de Levis et alla prendre possession de Pamiers, dont l'abbé Vital lui ouvrit les portes. Quand il posséda la place la plus importante du comté de Foix, il se dirigea sur Saverdun, autre château fort, situé sur la frontière du comté de Toulouse. Les habitants, effrayés et travaillés peut-être par l'abbé de Fredellas, s'empressèrent de se rendre et Simon fut ainsi maître des trois vallées pyrénéennes de l'Aude, de l'Ariége et du Lers.

Il est utile de faire observer que les croisés avaient basé leur droit de conquête dans le comté de Béziers-Carcassonne sur la bulle d'Innocent III, qui leur ordonnait d'expulser les hérétiques du Languedoc; or, les États du comte de Foix, étrangers

à cette province, ne se trouvaient pas compris dans les contrées abandonnées à la croisade ; il était donc très-difficile à Simon de légitimer l'occupation de Saverdun et de Pamiers. Il devenait urgent, pour colorer cette invasion d'un prétexte plausible, de lui donner un but religieux, d'y intéresser la cour romaine et l'Église; le légat et quelques prêtres, ses complices, ne se firent aucun scrupule d'étendre aux comtes de Foix et de Comminges les accusations exagérées et souvent calomnieuses, sous lesquelles le vicomte de Béziers-Carcassonne venait de succomber. A les entendre, *ces tyrans, ces chiens, ces hommes scélérats et pervers*, avaient passé leur vie à prendre d'assaut les églises et les monastères, à massacrer les moines et les prêtres, à piller les lieux saints, à les souiller de débauches et d'orgies avec des personnes infâmes. « Ils nous feraient accuser d'exagération, ajoutaient-ils, si nous rapportions les énormités, les crimes, les blasphèmes, et les abominations dont ils se sont rendus coupables ; aussi est-il urgent de mettre la cognée à la racine de l'arbre, afin de le couper pour toujours. »

Quel fondement peut-on faire sur ces diatribes, lorsqu'elles attaquent des hommes qui avaient plus d'une fois combattu les Mores d'Espagne, et comblé les églises et les monastères des plus grandes libéralités? Ce qui résulte de la conduite du légat et des moines de Cîteaux, c'est que le parti de Montfort,

• Vaissette, t. V, l. xx, p. 5.

intéressé à la perte du comte de Toulouse et des seigneurs qui le soutenaient, exagérait outre mesure leur tolérance envers les hérétiques, et inventait des crimes et des actions impies pour tromper la bonne foi d'Innocent III et provoquer son courroux. Ils ne réussirent que trop dans leur politique : Raymond VI, les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, depuis longtemps noircis dans la correspondance d'Arnaud, tombèrent sous le coup de l'excommunication, et Simon de Montfort fut confirmé dans ses conquêtes[a].

Le comte de Foix, serré de près par un adversaire qui occupait déjà ses trois principales places fortes, affaibli d'ailleurs par les foudres du Saint-Siége, voulut tenter de faire la paix. Il vint trouver Simon et le légat à Preixan dans le Carcassez, se soumit aux arrêts de l'Église, et donna le plus jeune de ses fils, Ayméric, pour otage, jusqu'à ce qu'il se fût justifié du crime d'hérésie.

Les seigneurs pyrénéens, coalisés contre la croisade, s'étaient tenus jusqu'alors sur une simple défensive ; les décrets de Rome, dont Simon se présentait comme l'exécuteur, imposaient une crainte qui ne leur permettait guère de se faire agresseurs. Sur ces entrefaites, le malheureux Raymond-Roger Trincavel mourut dans son cachot de Carcassonne, de la dyssenterie ou du poison. Sa mort enlevant à ses sujets et à ses chevaliers la possibilité de le sauver, ils consentirent à déposer les armes. Au milieu de

[a] Vaissette, t. V, p. 137.

cet armistice, et pendant l'incertitude qui régna à la fin de 1209, Simon de Montfort fut reconnu ou du moins toléré comme seigneur de Béziers, de Rasez et de Carcassonne. On vit même, dès que le comte de Foix eut fait sa paix avec lui, Agnès de Montpellier, veuve de Roger Trincavel, se mettre d'accord avec l'usurpateur qui lui succédait, et renoncer à tous ses droits sur Sordes et Pézenas, à condition qu'il lui rembourserait ses 25,000 sols de dot et lui paierait une rente de trois mille melgoriens.

Malgré cette consolidation de pouvoir, qui tendait à prendre un caractère légitime, l'établissement de Montfort à Carcassonne ne pouvait être stable tant que le roi d'Aragon, suzerain de ces domaines, ne l'aurait pas reconnu. L'habile politique fit les plus vives instances pour qu'il voulût bien accepter son hommage. Pedro, indigné des spoliations de cet étranger, refusa longtemps de le recevoir; il finit cependant par s'inquiéter de l'installation définitive d'un défenseur de l'Église dans un fief pyrénéen; il jugea prudent de conférer avec lui, et vint le joindre à Narbonne, puis à Montpellier; mais ce fut pour gagner du temps, l'amuser pendant un mois, par des promesses renvoyées d'un jour à l'autre, et profiter de son séjour dans la contrée, pour soulever les seigneurs du pays et leur promettre son appui, aussitôt que la révolte aurait éclaté.

Dès qu'il eut préparé une prise d'armes générale, Pedro refusa carrément de recevoir l'hommage de Simon; il rentra en Aragon, et peu de temps après

les diocèses de Béziers et de Carcassonne se soulevèrent sur tous les points; les populations en armes assiégèrent les chevaliers dans les châteaux dont la garde leur était confiée; Amauri, frère de Simon, et Guillaume de Poyssi, son partisan, furent serrés de près dans leur forteresse; Bouchard de Marly, commandant du château de Seissac, voulut faire une sortie pour les dégager; Pierre Roger, seigneur de Cabaret, le surprit dans une embuscade, tailla ses hommes en pièces, et le rendit lui-même prisonnier. La défection ne tarda pas à aggraver la situation du vainqueur.

Guéraud de Pépieux, gentilhomme languedocien, rallié à Simon de Montfort, abandonna son parti, tomba sur les chevaliers français, et fit arracher les yeux, couper le nez, les oreilles et les lèvres à tous ceux qui restèrent en son pouvoir, pour se venger des traitements barbares que les hommes du Nord avaient fait subir précédemment à quelques garnisons de la contrée. La contagion fait des progrès rapides sur la voie de la vengeance nationale; et jamais deux races ennemies n'avaient nourri plus de mépris et plus de haine. Consultons les écrivains et les poètes de l'époque..... Dans Valcernai, apologiste de Montfort, « les gens de Languedoc ne sont que des *chiens*, des *pourceaux*, des *pestilences* sorties de l'enfer, des arbres d'hérésie qu'il faut extirper jusques aux racines, etc.... » Guillaume de Tudelle, auteur de la chanson de la croisade, présente les Français, qu'il stigmatise du titre de *barnatges* (foule de canaille), comme dépouillant les

morts et se drapant aussitôt dans leurs dépouilles sanglantes :

> Quel barnatges de Fransa sens voldra revestir
> Sitot so an ilh pris.

Nous verrons Montfort recevoir plus tard, des peuples du Midi, le nom méprisant de Loup [a]. Enfin le surnom de *Francimans*, donné aux personnes qui voulaient imiter le langage et les manières françaises, resta, jusqu'à ces dernières années, un terme méprisant, et n'est pas entièrement tombé en désuétude dans les vallées les plus reculées de nos montagnes.

Raymond-Roger, comte de Foix, impatient de briser le traité qui le liait à Simon, imita l'exemple de Pépieux. Ce comte avait envoyé l'abbé d'Eaulnes à Saint-Gilles, dans le bas Languedoc, afin de se faire relever de l'excommunication. L'abbé ne put réussir dans sa mission; ce n'était pas la paix que le légat devait ménager, mais la guerre qu'il fallait entretenir pour satisfaire les ambitions des croisés : aussi les Français gardaient-ils une violente rancune à l'abbé d'Eaulnes à l'occasion de sa tentative pacifique. Au moment où il retournait dans le pays de Foix, il fut attaqué près de Carcassonne par Guillaume de Rochefort, et tomba massacré avec un religieux qui l'accompagnait. L'accueil empressé que le meurtrier reçut de Simon de Montfort ne permet

[a] Cansos de la crosada contro els heredjes d'Albejes.

pas de douter que le crime n'ait été dirigé par les hommes de son parti.

Ce fut en vain que le pape écrivit aux comtes de Foix et de Comminges, pour les engager à combattre avec Montfort contre les hérétiques; Roger, furieux de l'assassinat de son émissaire, ne garda plus de ménagement : il déclara la guerre à Simon, enleva le château de Preixan qu'il lui avait cédé dans le traité de paix, attaqua, mais inutilement, celui de Fangeau, et fit prisonniers plusieurs bourgeois de Pamiers, coupables d'avoir livré leur ville.

La défection du comte de Foix entraîna celle du château de Montréal. Les paysans, révoltés sur tous les points, attaquaient les croisés qui parcouraient isolément la campagne, et les faisaient périr sans miséricorde.

Ce réveil national fut si énergique, qu'à la fin de 1209, Simon ne conservait plus que Carcassonne, Fangeau, Seissac, Pamiers, Limoux et Saverdun. Là ne se bornèrent pas les effets de la réaction.

Le comte de Toulouse revint bientôt de Rome, où ses explications avaient pleinement satisfait Innocent III. Absous et réconcilié avec l'Église, honoré des témoignages bienveillants du pape, il eut encore le bonheur d'obtenir l'absolution des Toulousains.

« Le comte de Toulouse, écrivait Innocent III à son légat Milon (25 janvier 1210), nous a porté des plaintes contre nos émissaires qui l'ont fort maltraité, quoiqu'il eût déjà rempli la plupart des obligations très-onéreuses auxquelles il avait été assujetti. Il

nous a produit les certificats de diverses Eglises, établissant qu'il leur a fait satisfaction, et s'est dit enfin prêt à exécuter toutes les promesses qu'il n'avait pu encore achever de remplir. En conséquence, il nous a prié de lui permettre de se justifier devant nous touchant la foi catholique, sur laquelle il est justement suspect depuis longtemps, et de lui rendre ensuite les châteaux que nous occupons. » Innocent termine sa lettre en ordonnant de réunir un concile composé des archevêques, évêques, abbés, princes, barons et chevaliers, dont les légats jugeront la présence nécessaire, et de recevoir la justification du comte.

Mais Innocent III était éloigné du théâtre des événements, et ses délégués profitaient de cette circonstance pour éluder ses ordres [1]. C'est en vain que le comte de Toulouse et les seigneurs pyrénéens étaient rentrés en grâce auprès du pape, l'abbé de Cîteaux ne persistait pas moins à les poursuivre de toutes ses rigueurs. Protégé par lui, Simon de Montfort rouvrit la campagne au commencement de 1210, avec les nouveaux contingents que la France lui avait envoyés, et il s'empara successivement de Campendu, d'Alzone, de Bram dans le Lauraguais, de plusieurs châteaux dans le Minervois, et de Layrac, près de Carcassonne.

Le roi d'Aragon, effrayé sur le sort de ses vassaux, essaya pour la seconde fois de venir à leur aide. Il donna rendez-vous à Pamiers au comte de

[1] Voir notre Ier chapitre de l'*Eglise romaine et la liberté*, p. 13 à 72.

Toulouse, son beau-frère, appela Simon à cette conférence, et fit tous ses efforts pour le réconcilier avec le comte de Foix.

L'intervention d'*en* Pedro avait une haute autorité aux yeux du Saint-Siége. Nous avons fait connaître les relations étroites qui unissaient ce prince à Innocent, et ne permettaient pas de mettre en doute son zèle et son orthodoxie. Récemment encore, quelques Albigeois s'étant réfugiés en Catalogne, après les désastres de Béziers et de Carcassonne, il avait réuni les corts d'Aragon à Lérida et avait fait publier contre les excommuniés, de l'avis de tous les évêques et ricos hombres, des édits qui emportaient la peine d'infamie, une forte amende pécuniaire et l'incapacité de tester et d'hériter [a]. Malgré le caractère du négociateur, ses tentatives, unies à celles du comte de Toulouse et de plusieurs évêques, ne purent rétablir l'accord entre Simon de Montfort et le comte de Foix; la guerre éclata avec plus d'acharnement.

La conduite du roi d'Aragon se dessinait plus franchement, à mesure que l'occupation du Midi par les Français prenait un caractère de conquête. Déçu de ses espérances au colloque de Pamiers, il suivit à Toulouse le comte Raymond VI, et s'occupa sérieusement avec lui de résister à l'invasion étrangère. Son intervention menaçante ne fit que réveiller l'ardeur de Simon de Montfort, qui se porta vers le château de Foix et ravagea la vallée de l'Ariége;

[a] Çurita, *Annales*.

cependant, malgré la valeur incontestable dont il donna des preuves dans cette chevauchée, il fut repoussé par les habitants de Foix et obligé de fuir vers Carcassonne.

La présence de Pedro II, en deçà des Pyrénées, avait ranimé bien des espérances. A peine était-il rentré en Aragon, que tous les gentilshommes ennemis des croisés se réunirent au château de Montréal, sous la présidence des seigneurs de Thermes et de Fangeau, et envoyèrent une députation à Pedro, pour offrir de lui remettre plusieurs donjons s'il voulait prendre leur défense.

Pedro n'hésita pas à traverser de nouveau les montagnes. Il se rendit à Montréal; mais au lieu d'accepter la remise de quelques places, il exigea celle de tous les châteaux du pays sans exception, avant de s'engager à soutenir ouvertement les ennemis de Montfort. Ces conditions parurent cacher une grande ambition, peut-être une défaite. Les confédérés les repoussèrent, et Pedro se contenta de demander à Simon de Montfort quelques jours de trève en faveur du comte de Foix. Simon les lui accorda d'autant plus volontiers, qu'il désirait en profiter lui-même pour tourner ses armes contre le formidable château de Minerve, dépendant du diocèse de Narbonne et de la vicomté de Carcassonne. Aussitôt il conduit ses troupes vers cette place et en commence la circonvallation. Après un siége mémorable, où l'on fit de part et d'autre des prodiges d'audace, la garnison, décimée par la faim et la soif, fut obligée de capituler, et l'abbé de Cîteaux,

l'archevêque de Narbonne et l'évêque Foulques de Toulouse, qui avaient pris une part active à ces opérations, ne craignirent pas de faire brûler, après la victoire, cent quarante hérétiques obstinés qui se glorifiaient du titre de *parfaits*.

L'occupation de Minerve fut suivie de celle de Ventalon, dans le voisinage. La prise de Thermes n'exigea ni moins de temps, ni moins de travaux ; et Simon de Montfort se délassa de ses longues fatigues en faisant périr dans les supplices une partie des assiégés et en mutilant l'autre.

Ces succès importants eurent une double conséquence : ils intimidèrent plusieurs châtelains de l'Albigeois et du Toulousain, qui se décidèrent à se soumettre; ils firent comprendre à Pedro d'Aragon que Simon de Montfort prenait définitivement racine dans ce coin des Pyrénées.

Ne pouvant l'en faire expulser par la résistance indigène, il jugea qu'il était de son intérêt de le traiter en allié (1211), et il se rendit à la conférence de Narbonne, composée du comte de Toulouse, de Simon de Montfort, de l'évêque d'Uzès, d'Arnaud de Cîteaux, et de plusieurs autres seigneurs séculiers et ecclésiastiques, chargés de régler la grande affaire de la réconciliation religieuse des comtes de Toulouse et de Foix. Malgré l'ordre formel donné par Innocent III, dans sa lettre du 25 janvier 1210, l'absolution de Raymond VI échoua devant les exigences des légats; mais le roi d'Aragon obtint celle de Raymond-Roger, et Simon ne conserva dans le pays de Foix que la ville de Pamiers, sur la-

quelle l'abbé de Frédelas lui avait cédé son pariage.

Toutefois, l'abbé de Cîteaux n'oublia pas de prendre des garanties contre toute nouvelle résistance du comte de Foix. D'après les termes du traité, le roi d'Aragon devait placer garnison dans le château comtal, et s'obligeait à le remettre au légat, dans le cas où le comte transgresserait ses promesses. Arnaud voulut profiter des dispositions accommodantes de Pedro, pour lui faire accepter enfin l'hommage de Simon, comme vicomte de Béziers-Carcassonne. Le roi d'Aragon repoussa d'abord toutes ses instances; l'établissement définitif d'un seigneur d'origine germanique sur les frontières de ses États ne lui paraissait pas acceptable. Cependant, Arnaud de Cîteaux lui fit craindre que Simon ne se reconnût vassal du roi de France, et Pedro d'Aragon ne voulant pas perdre un fief et détacher une contrée importante de la fédération pyrénéenne, finit par recevoir le serment proposé (1211).

Cette condescendance eut toute la gravité d'une révolution. Tant que Simon de Montfort n'avait pas été reconnu par le grand suzerain des Pyrénées, sa conquête, obtenue par la victoire, pouvait être annulée par la défaite : et la féodalité catalane restait appelée à reprendre le terrain perdu par la mort de Roger Trincavel, et à effacer les traces du passage des Germains. Avec la consécration de Pedro acceptant Simon pour son vassal, au contraire, la race des Montfort se consolidait dans les vallées de l'Aude, avec l'impatient désir de conquérir peu à peu le midi de la France, et de sub-

stituer par la ruse, la guerre, la trahison ou les mariages, les chevaliers français aux ancieus seigneurs du pays.

Pedro ne borna pas là son imprudence. Par une faiblesse assez inexplicable chez un prince d'un caractère aussi ferme, il commit la faute de se mettre en quelque sorte à la merci de Simon, en lui donnant une garantie de paix inespérée. Il promit la main de son fils unique Jaymes, âgé de trois ans, à l'une des filles de Montfort, et le livra en otage à ce conquérant d'aventure, jusqu'à ce que le mariage pût être consommé. On doit comprendre avec quel empressement Simon s'empara de ce gage précieux; il l'emmena à Carcassonne, et se chargea de donner à son éducation la direction la plus utile à ses intérêts.

Malgré ce traité de paix avec l'étranger, le roi d'Aragon, loin de se brouiller avec les autres seigneurs pyrénéens, et leur voisin le comte de Toulouse, continua de nouer plus étroitement leur alliance, et, pour contre-balancer l'union de son fils avec une fille de Montfort, il donna sa fille Sancie au fils de Raymond VI [1].

Cette nouvelle ligue du roi d'Aragon et des seigneurs méridionaux mécontenta le légat non moins que Simon de Montfort. Ils résolurent de presser la chute de la maison de Toulouse et le concile d'Arles leur en offrit l'occasion toute naturelle. Ils intriguèrent si bien auprès de ses membres, que Ray-

[1] Vaissette, t. V, l. XXI. — Peter Vall., c. 48.

mond VI et la plupart de ses adhérents y furent excommuniés (février 1211). Les Pères n'y allaient pas de main morte ; ils consacrèrent quatorze articles à interdire à Raymond et à ses vassaux *toutes sortes de viandes, excepté deux ; tout habit de prix* ; et ne leur permirent que l'usage des chapes noires et mauvaises. Ils contraignirent tous les nobles à se retirer à la campagne, après avoir abattu leurs fortifications jusqu'au rez-de-chaussée. Ils obligèrent Raymond à livrer aux évêques ou à Simon de Montfort tous les suspects que les légats lui indiqueraient, et dont ils pourraient disposer à leur volonté ; on le condamna lui-même à aller combattre outre-mer, après l'accomplissement de toutes ces conditions, et à ne rentrer dans ses États que sur la permission expresse de l'Église. Pour dérision dernière enfin, ses terres et ses fiefs devaient lui être rendus *quand il plairait au légat et à Simon de Montfort* [a].

L'exécution de l'arrêt ne tarda pas à suivre la menace : l'abbé de Cîteaux fit saisir le comté de Melgueuil, déposa les évêques et archevêques d'Auch, de Rodez, de Carcassonne, accusés d'être favorables à Raymond VI, et les remplaça par des hommes dévoués aux Montfort. Ces faits rendaient la reprise des hostilités trop imminente, pour que le comte de Toulouse ne se mît pas en état de défense. Il fortifia ses principales villes, et réclama le secours de la ligue pyrénéenne. Les comtes de Comminges et de Foix, Gaston, vicomte de Béarn, et

[a] *Act. Conciliorum*, p. 762.

une foule de seigneurs moins importants, répondirent à son appel. Le clergé indigène ne l'abandonna pas; les religieux d'Alet prirent son parti, soumirent leur abbaye au comte de Foix, et tout fut prêt pour recommencer la guerre. Simon ouvrit la campagne dès qu'il eut reçu des renforts de France; il débuta par l'occupation du château de Cabaret et de quelques autres places du Carcassez qui lui furent livrées sans coup férir; puis, se rapprochant des domaines du comte de Toulouse, il mit le siége devant la forteresse importante de Lavaur, dans l'Albigeois. Pendant ces opérations à ciel ouvert, il ne négligeait aucun moyen de jeter la discorde parmi ses adversaires et de provoquer la trahison. Roger, neveu du comte de Comminges, Bernard V, et seigneur du pays de Savez sur la Garonne, se laissa prendre à ses flatteries; il abandonna la ligue et fit la paix avec l'usurpateur. Cette défection provoqua l'indignation et la fureur des comtes de Foix et de Comminges; ils accoururent auprès de Raymond VI et le pressèrent de déclarer la guerre; mais l'incertitude et la faiblesse paralysaient le courage du comte de Toulouse. Au lieu de prendre les armes, il vint trouver Simon au siége de Lavaur pour tâcher une dernière fois de régler leurs différends par la conciliation. Simon, gâté par le succès et par la protection du clergé, repoussa toutes ses propositions avec hauteur; Raymond VI répondit enfin à son arrogance par la provocation, et la guerre fut déclarée [1].

[1] Peter Vall. c. 49. — Guill. de Pod., c. 16.

Roger de Foix et Bernard de Comminges voyaient enfin Raymond VI entrer dans la politique belligérante qu'il n'aurait jamais dû abandonner à l'égard d'un ennemi aussi opiniâtre que Simon de Montfort. Le premier était impatient d'en venir aux mains ; il apprit qu'un corps de six mille croisés allemands venaient au secours de Simon; il réunit quelques troupes et les conduisit à leur rencontre, avec son fils, Roger-Bernard, et le chevalier Guéraud de Pépieux. Atteints au passage d'une forêt, les Allemands tombèrent dans une embuscade, et le brave comte de Foix, qui n'avait qu'un détachement à ses ordres, les tailla complétement en pièces, et rentra au château de Montgiscar, près de Toulouse, chargé de leurs dépouilles et couvert de poussière et de sang.

Simon de Montfort, averti par le bruit du combat, avait quitté le siége de Lavaur pour courir au secours de ses alliés; mais il était arrivé trop tard et n'avait trouvé sur le champ de bataille que des morts et des mourants. Aussitôt le comte de Toulouse, poussé à des actes de rigueur par l'exaspération générale des esprits, chasse de sa capitale l'évêque Foulques, complice acharné de Montfort. Le prélat se rend au camp de Lavaur, et arrive à point pour prendre sa part de responsabilité dans les exécutions barbares qui suivirent l'occupation de cette place. Dès ce moment, la chevalerie de Foix, de Comminges, de Béarn, de Bigorre, descendit tout entière de ses hautes vallées, pour voler au secours du comte de Toulouse, et le défendre contre l'in-

vasion du Nord, comme elle avait autrefois protégé les rois d'Aragon et de Navarre contre celle des Mores. Ils étaient tous ardents catholiques ; nous avons vu avec quelle ferveur ils avaient couvert les Pyrénées d'églises, de monastères et d'hospices ; mais ils voulaient se maintenir indépendants de toute suggestion étrangère, et leur haine contre les Germains, devenus les Bourguignons et les Français, n'avait rien perdu de sa violence depuis Karlemagne.

Après la prise de Lavaur, Simon marcha sur le Lauraguais et s'empara du château de Cazer, près de Caraman, de ceux de Montferrand, de Castelnaudary, de Rabastens, de Montaigu, de Gaillac, de Cahuzac, de Lagarde, de Puicelsi, et vint enfin mettre le siége devant Toulouse.

Malgré la perte de toutes ces sentinelles avancées, Raymond VI était sans crainte sur le sort de sa capitale, car les comtes de Foix et de Comminges s'y étaient réunis à la tête de leurs vassaux. Cet empressement à le protéger attira sur leurs têtes l'excommunication du légat ; cependant ces foudres spirituelles, qu'ils savaient bien ne pas partir de Rome, mais des complices de Simon, ne les intimidèrent point.

Ils décidèrent le comte de Toulouse à attendre Simon au passage du Lers et allèrent eux-mêmes camper à Montandran, dont ils firent rompre le pont pour disputer vigoureusement le passage de cette rivière.

Simon de Montfort ne tarda pas à se présenter

en force, mais il fut repoussé par les comtes de Comminges et de Foix, et il dut aller passer le Lers sur le point que le comte de Toulouse défendait seul, et dont Montfort croyait avoir plus facilement raison. Il ne tarda pas en effet à repousser les troupes de Raymond, et il le contraignit lui-même à battre en retraite sur sa capitale, où il fut bientôt rejoint par les comtes de Comminges et de Foix; dès le lendemain, Simon fit donner le premier assaut.

Le début du siége ne fut pas heureux pour lui; ses soldats reculèrent devant ceux des comtes alliés. Roger de Foix fit une sortie avec Raymond, il combattit les croisés jusqu'à la nuit, eut un cheval tué sous lui, vit tomber à ses pieds Raymond de Castelbon, un de ses plus braves chevaliers; mais la victoire lui resta, et Simon se retira à quelque distance.

Dès ce moment les sorties ne discontinuèrent plus. Raymond-Roger et Bernard V tinrent constamment la campagne, repoussant les Français, enlevant leurs convois. Guillaume de Rochefort, frère de l'évêque de Carcassonne, et un parent du comte de Comminges, périrent dans ces combats acharnés. Enfin une dernière attaque dirigée par le comte de Foix pendant que les croisés *dormaient la méridienne selon leur habitude*, fit éprouver de si grandes pertes aux ennemis, commandés par le comte de Bar, que Simon se vit obligé de lever le siége [a].

[a] Peter Vall., c. 55. — Guill. de Pod., c. 16 et 18.

Impatient de se venger des seigneurs pyrénéens, dont l'énergie donnait au faible Raymond de Toulouse la force que son caractère lui refusait, il se dirigea vers le pays de Foix, et partit avec tant de précipitation qu'il laissa dans son camp ses blessés et une partie de ses équipages, afin de mieux profiter de l'absence de Roger et mettre ses domaines au pillage.

Il réussit, en effet, à surprendre le château d'Auterive sur l'Ariége; mais à peine l'avait-il quitté pour remonter la vallée, que les habitants du bourg rouvrirent leurs portes aux routiers du comte de Foix, et les soldats de Montfort, réfugiés dans le château, furent contraints à capituler. Pendant ce temps Montfort ne cessait de désoler les rives de l'Ariége depuis Pamiers, son quartier général, jusqu'à Tarascon. Il prit Vareilles et y plaça garnison, brûla et détruisit maisons et récoltes, força même le bourg de Foix, mais il n'osa pas attaquer le château. Il revint à Auterive, prit le barris d'assaut, le livra aux flammes, et après huit jours de pillage et de désolation, il se dirigea vers le Quercy.

Si chaque succès lui procurait quelques renforts, chaque revers lui enlevait quelques croisés empressés de rentrer dans leur pays, dès que leur quarantaine obligatoire était expirée. Un grand nombre de chevaliers français l'avaient abandonné après l'échec du siége de Toulouse; les comtes de Châlons et de Bar étaient eux-mêmes très-désireux de les suivre. Ils essayèrent, dans ce but, de faire obtenir la réconciliation ecclésiastique aux Toulousains et aux

comtes de Foix et de Comminges, récemment excommuniés; mais les légats demeurèrent inébranlables et la guerre continua. Pendant que Simon voyait diminuer le nombre de ses soldats, Raymond VI augmentait celui des siens. Parmi les nouveaux renforts descendus des Pyrénées, on remarqua un corps de Basques, commandé par Savaric de Mauléon, sénéchal d'Aquitaine pour le roi d'Angleterre. Encouragé par l'appui que lui donnaient toutes les populations des montagnes, Raymond VI réunit ses troupes à celles des comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, puis il marcha sur Castelnaudary, dernier centre d'opération de Simon de Montfort.

Jamais les alliés n'avaient dirigé contre l'ennemi commun autant de combattants et de chevaliers illustres. Le siége, conduit avec tout l'appareil du génie de cette époque, devint le théâtre des exploits les plus chevaleresques. Le comte de Foix provoquait fréquemment ses adversaires en combat singulier. Il s'empara du bourg de Saint-Martin-des-Landes et de plusieurs autres postes fortifiés des environs. Les habitants de la contrée, rassurés par son courage, se révoltèrent contre Montfort, se remirent sous l'obéissance de Raymond, et la position du premier devint si critique, qu'il appela à son secours plusieurs corps dispersés dans le Lauraguais. Les plus rapprochés se hâtèrent d'accourir; Roger de Foix, averti de leur marche, se porta avec quelques gens d'armes entre Castelnaudary et Las Bordes. Le combat eut lieu aux cris de *Montfort* d'un côté, de

Foix et Toulouse de l'autre, et les croisés furent mis en fuite.

Montfort suivait des yeux les incidents du combat du haut du donjon de Castelnaudary; il envoya un détachement aider ses soldats à reprendre l'offensive, mais le comte de Foix conserva la supériorité à force de bravoure, et les croisés furent dispersés pour la seconde fois.

La perte de ce premier combat pouvait décider du sort de Simon. Celui-ci en comprit toute la gravité; il réunit toutes ses troupes, les conduisit lui-même sur le lieu de l'action, et ne laissa que cinq chevaliers et quelques fantassins pour garder Castelnaudary. Par une imprudence inexcusable, les soldats de Foix, croyant n'avoir plus d'ennemis autour d'eux, avaient complétement rompu leurs rangs et s'amusaient à piller et à dépouiller les morts. Le chevalier français, Bouchar de Marly, profite de leur désordre, il tombe sur eux à l'improviste, les massacre en détail avant qu'ils aient pu se reconnaître et se rallier, et tout ce qui peut lui échapper prend la fuite vers le camp de Raymond. Le comte de Toulouse, effrayé de cette défaite, était décidé à lever le siége de Castelnaudary et à battre en retraite sur sa capitale, lorsque Roger de Foix, échappé au carnage des siens, arriva tout couvert de sang : loin de l'accabler, la déroute qui avait si subitement succédé à sa victoire, lui donnait un ardent désir de reprendre une prompte revanche. Il rassure le comte, lui reproche son désespoir, et ne lui parle que de victoire alors qu'il se croyait vaincu.

Il était urgent de paralyser les conséquences du succès réel de Montfort. Aussitôt il envoya des émissaires dans toutes les directions pour publier la défaite des croisés; et cette nouvelle, habilement propagée, fit rentrer plusieurs châteaux sous l'obéissance de Raymond VI. Ainsi, loin de fuir vers Toulouse, comme il l'avait projeté d'abord, ce comte ne quitta Castelnaudary que pour parcourir ses Etats et prendre possession d'une foule de places qui lui ouvrirent leurs portes, ou que le comte de Foix l'aida à prendre d'assaut. Le combat de Castelnaudary perdit donc tous ses avantages à l'égard de Simon de Montfort. Ce dernier, impatient de se venger de Raymond-Roger par un nouveau pillage de la vallée de l'Ariége, se porta rapidement sur Pamiers. Il y fut aussitôt rejoint par un écuyer du comte de Foix, qui lui envoyait un cartel pour le surlendemain. On assure que Simon y répondit chevaleresquement, et qu'il attendit son adversaire au lieu du rendez-vous. Néanmoins le comte de Foix se retarda, et Simon quitta Pamiers pour retourner à Fangeau. Raymond-Roger, arrivant bientôt après, et ne trouvant plus son adversaire, se mit à sa poursuite avec son fils. Ils atteignirent un de ses convois, massacrèrent les chevaliers français qui le conduisaient, et allèrent assiéger Guillaume d'Aure, partisan de Montfort, dans le château de Quier; mais Simon accourut au secours de la place, et obligea le comte à lever le siége. On assure même qu'il se répandit dans les environs de Foix, et qu'il y détruisit quatre châteaux de fond en comble.

Cependant le clergé du Nord, accouru dans le Midi à la suite des croisés, songeait sérieusement à prendre sa part des dépouilles des vaincus, et à se payer des services rendus à Simon de Montfort. Gui, abbé de Valsernay, historien de la croisade, un des plus fanatiques persécuteurs des Albigeois, avait déjà reçu son appoint en prenant possession de l'évêché de Carcassonne; l'abbé de Cîteaux éleva des prétentions à la primatie des Gaules et se fit nommer archevêque de Narbonne, en présence des évêques de Comminges, de Couserans et de quelques autres (12 mars 1212).

Ainsi deux siéges importants étaient enlevés à cette classe d'évêques tolérants, protecteurs de l'indépendance pyrénéenne, issus des familles gallo-visigothes qui occupaient les fiefs de ces provinces depuis l'origine de la féodalité; ces derniers cédaient la place à deux ennemis ardents, accourus d'un pays lointain et appartenant à une race étrangère. L'ambitieux Arnaud de Cîteaux ne put même se contenter de la puissance spirituelle du siége épiscopal de Narbonne; il usurpa hardiment le titre de duc, entièrement oublié depuis le passage des karlovingiens, et obligea le timide vicomte Aymeric à lui rendre hommage.

Cette soif d'autorité ne tarda pas à faire comprendre à Innocent le mobile ambitieux qui dirigeait la conduite des chefs ecclésiastiques de la croisade. Instruit par les réclamations du roi d'Aragon et du comte de Toulouse, il revint à des idées plus conciliantes, réitéra à ses légats l'ordre de rece-

voir la justification de Raymond VI, et refusa formellement d'accorder ses domaines à Simon de Montfort ou à tout autre croisé. Cette grave résolution menaçait de saper à la base la puissance du conquérant. Le nouvel archevêque de Narbonne, brouillé avec lui depuis qu'il s'était érigé en duc de cette ville, n'intrigua plus auprès d'Innocent pour noircir les seigneurs pyrénéens, et laissa Simon de Montfort soutenir lui-même ses intérêts. Agissant dès lors en véritable seigneur séculier, il prit la cuirasse et l'épée, qui convenaient si bien à son caractère, et abandonnant les Albigeois qui ne pouvaient plus servir à augmenter sa puissance, il résolut de passer en Espagne pour prendre part à l'expédition décisive que les rois d'Aragon et de Castille préparaient contre les Mores andalous.

Un effort suprême des musulmans, secondés par le roi de Maroc, Miramamolin, attirait déjà dans la Castille un nombre considérable de chevaliers. Le roi d'Aragon s'était disposé des premiers à y conduire son contingent. Toutefois, comme l'invasion des croisés dans le Languedoc ne lui donnait pas moins d'inquiétude que celle des Sarrasins, il vint rapidement voir son beau-frère le comte de Toulouse (1212), laissa près de lui en qualité d'ambassadeur Guillaume de l'Échelle, un de ses chevaliers; puis repassant les Pyrénées, il prit en passant le comte de Foix et ses vassaux, son oncle dom Sanche, comte de Roussillon, son fils Nugnez, plusieurs chevaliers roussillonais, et conduisit ses troupes arago-catalanes vers la Castille. Pendant ce

temps, Arnaud de Cîteaux s'y rendait de son côté à la tête de cent gentilshommes français; mais au lieu de suivre le roi d'Aragon, qui soutenait dans le Languedoc une cause opposée à la sienne, il se rendit dans la Navarre, auprès du roi Sancho le Fort, espérant pouvoir vaincre son incertitude et l'entraîner avec lui contre l'ennemi commun. De singuliers événements avaient placé Sancho dans une position assez délicate à l'égard des autres rois chrétiens. Après avoir étendu son autorité dans la Gascogne, au point de porter comme son père le titre de roi de Bayonne, et de recevoir l'hommage du vicomte de Tartas (1196), il avait cherché auprès des Mores un appui qui pût lui permettre de lutter contre l'Aragon et la Castille, ses irréconciliables ennemis, et il avait cru le trouver dans son mariage avec la fille du roi de Maroc, Miramamolin. Ce dernier, maître de l'Afrique et de la moitié de l'Espagne, considérait aussi son alliance intime avec le roi de Navarre et de Bayonne comme le moyen le plus sûr et le plus rapide de tenir en échec les autres rois chrétiens, et de placer la Péninsule entière sous la loi du Coran. Il envoya une ambassade extraordinaire à Pampelune offrir à Sancho le Fort la main de sa fille Sarracénia, avec toute l'Espagne moresque pour dot. Or, pendant que ses envoyés discutaient avec Sancho le Fort les conditions de ce singulier mariage, Miramamolin, croyant déjà s'être assuré de la neutralité et peut-être de l'appui du roi de Navarre, envahit le royaume de Castille avec des forces imposantes et s'empara de plusieurs châteaux.

Dans l'état d'exaspération réciproque des deux races, les démarches du More auprès de Sancho devaient naturellement exciter contre ce dernier le ressentiment des rois espagnols ; Alonzo de Castille et Pedro II d'Aragon résolurent de s'en venger en se partageant la Navarre, et Sancho fut attaqué par les deux coalisés. Cependant il parvint à résister, et cette attaque, loin de le détourner du mariage projeté avec une princesse more, ne fit qu'en rendre la conclusion plus désirable (1197). Le Saint-Siége, effrayé de cette alliance sacrilége, en fit représenter toute la gravité par son légat; les conseillers de Navarre répondirent que plusieurs monarques de Castille ne s'étaient pas fait scrupule d'épouser des musulmanes, que les offres de Miramamolin allaient réunir à la Navarre des royaumes nombreux qui devaient élever sa puissance bien au-dessus de celle de la Castille et de l'Aragon, et Sancho partit pour l'Afrique afin de réclamer la main de sa fiancée (1198). Mais à son arrivée sur le territoire musulman, il trouva Miramamolin récemment expiré, et son successeur peu disposé à tenir la promesse de la cession des Espagnes. Après avoir reçu plusieurs réponses évasives, Sancho comprit le refus dont il était victime et l'inutilité de ses tentatives. Il rentra précipitamment en Espagne; déjà la Navarre était envahie par les rois d'Aragon et de Castille ; leurs troupes assiégeaient Vittoria, elles avaient conquis l'Alava et le Guypuscoa (1201). Sancho réussit cependant à faire la paix avec ses ennemis, grâce à l'occupation que les

Mores leur donnaient sur les frontières méridionales de leurs Etats[a].

Telle était la situation de la Navarre à l'égard des princes espagnols, lorsque la grande prise d'armes dont nous venons de parler appela toutes leurs forces contre les Arabes. Sancho le Fort se rappelait encore le refus qu'il avait éprouvé en Afrique, et son honneur blessé le portait à prendre les armes; mais il n'avait pas oublié la coalition des rois de Castille et d'Aragon contre lui; aussi refusa-t-il d'abord de joindre ses troupes à leurs légions.

Pendant cette incertitude du roi de Navarre, les Aragonais et les Castillans avaient contiuué leur mouvement et se trouvaient en présence des forces musulmanes. Jamais le plateau pyrénéen et le nord de la France n'avaient fourni aux armées espagnoles un contingent aussi considérable; mais jamais aussi la lutte entre les deux civilisations n'avait été si près de trancher définitivement, au profit de l'Evangile ou du Coran, la question de la possession de l'Espagne. Malgré l'éloignement du théâtre de la guerre, les populations dont nous avons entrepris l'histoire y jouèrent un rôle trop éclatant pour que nous puissions nous dispenser de consacrer quelques pages à cet événement mémorable.

Alonzo VIII et Pedro II s'étaient réunis à Cuença, le 21 juin 1212; ils se mirent en marche,

[a] Moret, t. III, l. XX.

suivis de soixante-dix mille charrettes de vivres et d'un même nombre de bêtes de somme. Les ultramontains, Français, Provençaux et Bourguignons, au nombre de dix mille maîtres et de quarante mille fantassins, étaient commandés par Diego Lopez de Haxo, seigneur de Biscaye. On remarquait à leur tête les évêques de Bordeaux, de Nantes et de Narbonne. Ce dernier, n'ayant pu déterminer le roi de Navarre à prendre part à l'effort suprême du christianisme contre le Coran, s'était empressé de rejoindre les Arago-Castillans, pour se trouver au début de la lutte.

Les premières opérations rendirent les Espagnols maîtres de Calatrava ; mais les vainqueurs ayant reçu la capitulation des Mores sans livrer la place au pillage, les ultramontains, accourus pour s'enrichir, s'insurgèrent contre un acte de clémence qu'ils avaient refusé de mettre en usage dans le Languedoc; ils abandonnèrent la croisade andalouse et se retirèrent en France.

Après la prise de Calatrava, les rois de Castille et d'Aragon atteignirent Allarcos, et ce fut là que le roi de Navarre vint les joindre. Ce héros chrétien, étouffant enfin ses ressentiments en présence du danger national, ébranlé par les prières de l'archevêque de Narbonne, et entraîné par les cris de guerre des Navarrais, s'était décidé à suivre les élans de son courage, et ses quarante mille hommes venaient combler fort à propos le vide fait par la défection des étrangers. On remarquait parmi ses chevaliers dom Almoravid d'Agoncillon,

dom Pedro Martinez Lète, dom Pedro Garcia et dom Gomez Garcia, son porte-étendard. Arrivés sur le plateau de Navas de Tolosa, en face des 160,000 musulmans, les chrétiens se rangèrent en bataille.

Le roi de Castille était au centre, Sancho de Navarre occupait l'aile droite avec les seigneurs que nous avons nommés; Pedro II formait l'aile gauche.

Arnaud de Narbonne s'était décidé à prendre rang sous ses drapeaux avec ses quatre collègues d'Agde, de Tarragone, de Saragosse et de Barcelonne; celui-ci conduisait à lui seul quarante chevaliers et mille fantassins. Un grand nombre d'abbés et de dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels on distinguait Ferdinand, religieux de Poblet et frère de Pedro; les chevaliers de Calatrava, ceux de Saint-Jacques, et les Templiers de la commanderie de Monçon, formaient autour de Pedro un état-major qui pouvait le dédommager de l'absence des gentilshommes aragonais. Car, chose étrange, ces derniers avaient refusé de suivre leur roi, pour le punir de la violation de leurs privilèges, et Pedro n'avait pu recruter dans ce royaume que Garcia Romeu, Lopez de Luna, Blasco de Alagon, Miguel de Luzia, Ferrando de Luna, Ximen Dezlar, Ximen Cornel, Aznar Pardo, Pedro Pardo et Ferrando Puertorens. En revanche, la Catalogne avait fourni avec empressement sa noblesse la plus haute : les comtes de Moncada, d'Ampurias, Ermengaut d'Urgel, cousin du roi, Raymond-Roger, comte de Foix, Bernard-Roger de

Paillars et Sancho de Roussillon, s'y étaient rendus avec un nombre considérable de sous-vassaux et d'hommes d'armes (1).

On remarquait enfin, comme marchant seuls et à leurs frais : les vicomtes de Cardona, de Cabrera, et de Bas ; les seigneurs Remon de Cervera, Bernard Zaportella, Remon de Monels, Bernard de Nuella, Bernard de Centulles, Pero de Saint-Menat, Pero de Montboy, Pero de Moncada, Guillem de Cervellon, Remon Alemans, Guillem de Urso, Pons de Santa-Paz, Bernard de Cuveig, Gisbert de Castelet, Pero de Belloch, Galceran de Papial, Bernard de Tous, Galceran de Pinos, Hugo de Mataplana, Galceran de Agresola, Ponce Cagardia, Marc de Villa de Mani, Remon de Mauléo, Dalman de Médiona, Pero de Tagamaneuf, Galceran de Castelvin, Arnald de Rajadell ; avec 2,500 cavaliers et

(1) Ermengaut d'Urgel était suivi de Galceran de Puigverd, d'Amoros de Ribelles, de Gisbert de Guimera, de Bernard de Monsonis, de Remon de Pinel, de Guilhem del Antoni, de Hugo de Troya, de Guérald de Espes, de Guilhem de Moya, de Guilhem de Riviou, de Galceran Sacosca, d'Olliveros de Termeus, de Remon de Puicelça, de Remon de Pluvia, de Pero de Olleja et de Bernard Pons.

Moncade commandait Jofre de Rocaberti, Bernard de Cabanes, Remon Xatmar, Pero et Garceran de Castella, Bernard de Santa Eugenia, Galiera et Gaston de Cruilles, Jofre de Valgorvera, Olger de Borius, Gueraldo de Sarra, Bernard Guilhem de Foxa, Pero de Paz, Guilhem de Bordills et Pero Asbert Catrilla.

Le comte de Foix avait conduit les seigneurs de Mirepoix, de Montesquiou, Bernard de Sos, vicomte de Cusa, et plus de cinq cents autres chevaliers.

Le comte de Paillars comptait parmi ses vassaux Raymond de Villemur, Arnald de Torella, Serveron de Montpençat, Guillem de Bellera, Pero de Comminges, Guillem de Villaflor, Roger de Orcan, Serveron de Puigvert, Pero de Pernes.

10,000 fantassins*. Le pape avait attaché à cette expédition toutes les indulgences des guerres de Judée, et ces preux champions du christianisme portaient sur l'épaule le signe des croisades.

Il appartient à l'histoire d'Espagne de raconter les détails si dramatiques de la bataille de Navas de Tolosa ; mais nous avons dû, quelque obscurs que soient devenus pour nous les noms de la plupart de ces héros, faire connaître ceux que les Etats pyrénéens avaient fournis à cette action décisive. Le lecteur ne pourra se défendre, peut-être, d'un certain intérêt, en retrouvant ces vieux noms de familles féodales, conservés encore par les châteaux et les bourgs dépeuplés qui règnent majestueusement sur les montagnes de la Catalogne, de l'Aragon, de la Navarre et des Pyrénées françaises.

Lorsque les deux armées eurent terminé cette lutte héroïque et sanglante (16 juillet 1212), les Sarrazins reconnurent qu'ils avaient laissé quatre-vingt mille cadavres sur la place, car les chrétiens s'étaient interdit, sous peine de mort, de faire un seul prisonnier. Vainqueurs et vaincus citèrent longtemps avec éloge et les siècles suivants répétèrent avec enthousiasme les noms d'Alonzo de Castille, de Ximénès Coronel, qui fut chargé de la première attaque; mais plus encore celui de Sancho de Navarre, qui, pour faire oublier sa temporisation, enfonça le premier les chaînes de fer dressées autour d'El-Akab, colline réservée à l'émir et à ses trou-

* Chronique de Beuter. — Roderic Tolet., *De rebus Hisp.*, l. VIII, c. 10.

pes d'élite. Les troubadours n'oublièrent pas de chanter l'opiniâtreté inébranlable de Pedro II, et la fougue irrésistible des Aragonais qui se montrèrent les plus acharnés au carnage, sous le commandement de Garcias Romeu et d'Asnar Pardo.

Grâce aux prodigieux efforts des armées réunies à Navas de Tolosa, le sort de l'Espagne fut définitivement fixé; le règne du Coran avait cessé pour elle.

Cette grande victoire eut d'autres conséquences politiques. Elle resserra plus étroitement la fraternité des peuples et des princes qu'une même pensée religieuse et nationale avait réunis contre les envahisseurs musulmans. La concorde et la paix descendirent pour quelques années sur ces différents États si longtemps déchirés par des guerres d'ambition; ils mirent les uns et les autres une espèce de générosité chevaleresque à fortifier les liens qui les avaient rassemblés à Navas de Tolosa. Aussi, lorsque Sancho le Fort, après quelques jours de repos à Tolède, voulut rentrer dans ses domaines, le roi Alonzo récompensa sa belle conduite en lui restituant les quinze places que la Castille avait enlevées à la Navarre sur la rive droite de l'Èbre[a]. Sancho rendit ainsi toute une province à son royaume, avant de déposer dans la cathédrale et dans son palais de Pampelune les chaînes de fer de Miramamolin qu'on y voit encore, et dont l'image glorieuse oc-

[a] Moret. *Investigationes.* — Roderic Tolet.

cupa, dès ce moment, l'écu tout entier des armes parlantes de Navarre. Cette fraternité des États va éclater plus ouvertement encore dans l'Aragon et le nord des Pyrénées, ses efforts vont finir par détruire la puissance envahissante de Simon et des croisés, et ce n'est pas une des particularités les moins intéressantes de cette époque étrange, que de voir les mêmes hommes refouler celui qui se disait le champion de l'Église, avec autant d'acharnement que les Mores et les Marrocains.

CHAPITRE III.

Progrès de Simon de Montfort. — Ses démêlés avec Gaston de Béarn. — Innocent ordonne la suspension de la croisade.— Le concile de Lavaur fait échouer les intentions pacifiques du pape. — Reprise des hostilités sous le commandement du roi d'Aragon. — Réunion de tous les seigneurs pyrénéens et du roi d'Aragon à Toulouse. — Bataille de Muret. — Mort de Pedro II. — Absolution des comtes de Béarn. — Invasion des Aragonais dans les domaines de Montfort. — Le cardinal de Bénévent arrête les hostilités et fait rendre le roi Jayme Ier aux Aragonais. — Absolution des comtes de Foix et de Comminges. — Nouvelles conquêtes de Simon. — Intervention de la cour de France.

Pendant que la noblesse des montagnes prodiguait son sang dans la Castille pour le salut du christianisme, Simon de Monfort, qui ne faisait jamais taire son intérêt devant une pensée de générosité,

avait profité de l'absence d'Arnaud de Cîteaux pour s'emparer de Narbonne; mais les habitants n'étaient pas disposés à subir le joug du ravageur du Languedoc. Son entrée dans cette ville avec son frère et son fils Amaury provoqua une émeute violente. Deux de ses écuyers furent massacrés, et ses deux parents durent se réfugier dans une tour, pour échapper à la colère du peuple. Il paraît, cependant, que Simon s'installa dans la ville, et dès lors, maître de toutes les forteresses qui fermaient la frontière du Roussillon et pouvaient arrêter l'invasion des troupes aragonaises, il se hâta de presser la conquête des Etats du comte de Toulouse, pendant que le roi d'Aragon était occupé contre les Musulmans. Tout le cours de la Garonne, de Moissac à Marmande, devint le théâtre d'une guerre acharnée; un grand nombre de châteaux furent contraints à se rendre, et quelques jours suffirent à Montfort pour occuper dans le Toulousain et l'Agenais plus d'étendue qu'il n'en avait acquise en deux ans dans les montagnes du Carcassez, du Narbonnais et du comté de Foix.

Cependant il s'était encore trouvé, dans la basse Gascogne, en présence d'un allié des comtes de Toulouse et de Comminges avec lequel il croyait avoir à lutter. Le vicomte de Béarn, maître de la petite seigneurie du Brulhois, s'était effrayé de ses succès rapides, qui lui faisaient craindre la perte de cette vicomté. Néanmoins il ne prit pas les armes; Simon ne l'ayant pas attaqué dans le Béarn, il ne voulut pas prendre l'initiative des hostilités et attirer sur ses

peuples la guerre atroce qui avait désolé l'orient des Pyrénées; il offrit même de lui rendre hommage pour ce fief, assez éloigné d'ailleurs du reste de ses Etats. Le jour fut fixé et le rendez-vous donné à Agen pour conclure une espèce de traité de paix. Simon, rassuré pas l'offre de Gaston, respecta le Brulhois; mais le vicomte de Béarn n'avait cherché qu'à soustraire son fief au pillage et à la dévastation, il crut pouvoir temporiser, et pendant cet intervalle de nouvelles circonstances ne tardèrent pas à lui éviter la pénible obligation qu'il avait contractée envers Montfort.

Une nouvelle coalition, plus redoutable que la première, se formait dans les Pyrénées sous l'impulsion du roi d'Aragon, pour délivrer par un coup décisif le comte de Toulouse et le midi de la France des intrigues et des violences des aventuriers du Nord. Les deux partis reprenaient les armes. Dès le début de cette nouvelle campagne, les comtes de Foix et de Comminges, toujours unis contre l'ennemi commun, remportèrent d'assez grands succès dans l'Ariége; plusieurs châteaux, notamment Saverdun, furent arrachés à Montfort, et Roger-Bernard, fils du comte de Foix, parvint à traverser le Lauraguais et pénétra jusques à Montauban pour renforcer la garnison de cette place.

Simon, qui savait ravir à ses adversaires l'occasion de compléter leurs victoires partout où leurs débuts étaient heureux, vola vers la vallée de l'Ariége, ravitailla Pamiers, et poussa jusqu'au château de Foix, dont il avait résolu de faire le siége.

Cependant la force de la position l'intimida; il recula devant la crainte d'un échec presque assuré; il retourna sur ses pas, réorganisa son armée à Auterive, vint assiéger Muret, sur la Garonne, première place du bas Comminges, et s'en empara sans difficultés sérieuses. Ce fut là que les évêques de Couserans et de Saint-Bertrand vinrent le joindre, pour l'engager à envahir leurs diocèses. Nous avons vu que le vicomte Roger, seigneur de Savez, et neveu du comte de Foix, avait abandonné la ligne méridionale et adopté le parti de Montfort; une nouvelle défection venait de le ramener dans les rangs du comte de Foix. Simon de Montfort voulut s'en venger, il marcha sur Saint-Gaudens, qui lui ouvrit ses portes sans coup férir, et il continua de parcourir et de ravager le bas Comminges; mais il s'arrêta devant les hautes vallées défendues par leurs montagnes et par les châteaux de Roquefort, d'Aspet, de Fronsac et de Saint-Béat, comme il s'était arrêté au seuil du haut pays de Foix.

Le chef de l'invasion française aurait bien désiré punir le comte de Béarn-Bigorre de son manque de parole à l'occasion de l'hommage du Brulhois, mais il se trouvait trop éloigné pour l'atteindre de ses armes; il préféra charger le légat de lancer sur lui l'excommunication, et la sentence fut prononcée. Gaston, un peu surpris d'un tel arrêt, alors qu'il était demeuré toujours orthodoxe, et ne s'était opposé qu'aux prétentions envahissantes de Simon de Montfort, offrit de prendre Pedro d'Aragon pour juge, et de lui remettre en gage ses châteaux

de Lourdes, d'Oloron, de Montaner et de Miramont; mais Simon voulait des conquêtes et non des traités de paix. Il refusa toute proposition, et envahit le pays Brulhois, pour punir Gaston du prétendu crime d'avoir donné asile au meurtrier de Pierre de Castelnaud, et de tolérer dans ses Etats des routiers aragonais et des aventuriers basques. C'était la formule d'accusation employée contre tous ceux qu'on voulait perdre aux yeux du Saint-Siége et dépouiller ensuite de leurs domaines.

Ces nouvelles hostilités provoquèrent un dernier appel du comte de Toulouse auprès du roi d'Aragon. La gloire que ce prince venait de conquérir à la célèbre bataille de Navas de Tolosa, devait lui donner une haute autorité auprès du pape, et l'espérance de Raymond ne fut pas trompée.

Pedro d'Aragon, longtemps séparé de sa femme, Marie de Montpellier, venait d'ailleurs de se soumettre au décret d'Innocent III, qui déclarait ce mariage très-légitime; il s'était rapproché de la reine. Profitant de ses relations amicales avec la cour de Rome, il n'hésita pas à prendre énergiquement la défense de Raymond VI. Il envoya une ambassade imposante au Saint-Siége, dirigée par l'évêque de Ségorbe et maître Colombi, et la chargea de détromper Innocent, que les légats n'avaient cessé d'irriter contre les adversaires de Simon. Cette tentative eut un plein succès. Le pape écouta l'exposé de la situation; il écrivit à Arnaud de Cîteaux et à Thédise, son nouveau légat, une lettre énergique, pour se plaindre de la conduite des croisés et de ses char-

gés de pouvoirs ; il leur enjoignit de réunir un concile, de recevoir la justification des comtes de Toulouse, de Foix, de Béarn, de Comminges, et somma Simon de Montfort de restituer aux seigneurs pyrénéens tous les châteaux qu'il leur avait enlevés, afin qu'ils pussent s'appliquer plus exclusivement à la guerre des Mores avec Pedro II, leur suzerain.

« L'illustre roi d'Aragon, écrivait-il à Montfort, nous a fait remontrer par ses ambassadeurs, que, non content de vous être élevé contre les hérétiques, vous avez tourné les armes des croisés contre les peuples catholiques, répandu le sang des innocents et envahi les terres des comtes de Foix, de Commiges et de Béarn, ses vassaux, quoique les habitants de ces terres ne fussent nullement suspects d'hérésie. On nous a fait remarquer aussi qu'en exigeant le serment de fidélité de ces peuples, et en permettant qu'ils restent dans leur patrie, vous faites l'aveu tacite de leur catholicisme, à moins que vous ne voulussiez passer vous-même pour fauteur d'hérétiques. Pendant que le roi d'Aragon faisait la guerre aux Sarrasins, vous n'avez pas craint d'usurper les biens de ses sujets; et comme ce roi projette de continuer les hostilités contre les musulmans, il demande que ses barons soient rétablis dans leurs domaines, afin de pouvoir s'appliquer tout entier à la guerre des Mores. C'est pour faire respecter ses droits et ne pas le détourner de ses louables desseins, que nous vous ordonnons de restituer tous les domaines dont vous avez dépouillé ses vassaux. » Le

pape ajoutait dans sa lettre, adressée à Arnaud, le 15 janvier 1213 : « Nous vous enjoignons de conférer avec le roi d'Aragon, et les autres personnes prudentes, que vous jugerez à propos de convoquer, de manière à rétablir la paix dans le Languedoc, sans fatiguer plus longtemps le peuple chrétien par les indulgences que le Saint-Siége a accordées à ceux qui portent les armes contre les hérétiques... » Enfin pour dernier effort de pacification, le roi Pedro s'étant plaint de nouveau que Simon de Montfort ne lui rendait pas les devoirs auxquels il était assujetti par son hommage, Innocent III prit la résolution décisive de suspendre une croisade qui n'aboutissait qu'à la ruine et à l'exaspération des hérétiques, et entraînait les orthodoxes mêmes à faire cause commune avec eux pour sauver leur pays*.

Cette attitude du pape pétrifia les légats et les chevaliers français. Pour sauver la position de Montfort il fallait tout brouiller, et rallumer le ressentiment d'Innocent par la calomnie; on ne recula pas devant l'emploi de ce moyen criminel.

Le concile de Lavaur se réunit conformément aux décrets pontificaux que nous venons de citer. Le roi d'Aragon se rend à Toulouse, et vient y poursuivre la démarche de réconciliation qu'il avait entamée auprès du pape. Il soutient, sur sa parole de chrétien et de roi, que les comtes de Foix, de

* Voyez le *Recueil des lettres d'Innocent III*.

Comminges et de Béarn n'ont jamais été ni hérétiques, ni fauteurs d'hérétiques, et il réclame leur absolution.

Ces témoignages de Pédro doivent être décisifs aux yeux de l'histoire. Qui pourrait croire que le prince qui fit hommage de ses États au Saint-Siége, qui passa sa vie à combattre les Arabes, et qu'Innocent III désignait pour arbitre des affaires du Languedoc, eût pris la défense de coupables justement excommuniés? Le concile de Lavaur en jugea différemment, et il est facile de s'expliquer sa conduite. Composé des complices les plus ardents de Simon de Montfort, il rejeta les propositions de Pedro, et malgré l'ordre précis du pape, il porta l'audace jusqu'à refuser d'écouter les comtes de Toulouse, de Foix, de Béarn et de Comminges.

Le roi d'Aragon indigné appela de cette décision injuste au Saint-Siége ; mais les prélats l'avaient prévenu, leurs émissaires étaient déjà à Rome, ils avaient eu le temps d'irriter Innocent contre les seigneurs alliés en donnant à leur conduite les apparences les plus criminelles. Pedro, vaincu à Rome, fit une dernière démarche auprès du roi de France, Philippe-Auguste, en faveur des comtes accusés; mais, pour toute réponse, ce prince fit croiser son fils Louis contre les Albigeois, et promit à Simon de l'aider à terminer la conquête des provinces méridionales. N'oublions pas cet acte de Philippe-Auguste. Simon de Montfort et ses frères d'armes de la croisade n'avaient formé que l'avant-garde de la nouvelle invasion du Midi par les peuples

germains. Les Français ayant pris position aux pieds des Pyrénées à la suite de Montfort, la cour de France songeait sérieusement à compléter l'expédition et à revendiquer les provinces passagèrement occupées par Karlemagne, et abandonnées par ses descendants. Cependant le prince Louis borna son expédition à des préparatifs de départ, et il rentra dans l'Ile de France, avant d'avoir franchi la Loire. Peut-être voulut-il attendre, en politique habile, que la lutte du Nord et du Midi eût pris des proportions plus formidables afin de rendre son intervention plus explicable et plus fructueuse. Les événements ne tardèrent pas à favoriser ses espérances.

Simon de Montfort s'était rendu à Narbonne, pour y attendre le roi d'Aragon et lui faire serment d'hommage; mais Pedro jugea prudent de retarder son voyage, afin d'éviter la soumission d'un vassal qu'il se disposait à combattre. Le soupçonneux Montfort interpréta mal l'inexactitude de son suzerain; il crut qu'il lui avait tendu un piége, et abandonna précipitamment la ville. Cependant Pedro arriva quelques jours après son départ; il parut indigné de la supposition de Simon à son égard, et renonçant enfin à cette longue temporisation qui convenait si mal à son caractère belliqueux, il l'envoya défier et détacha un corps de Catalans pour attaquer son fief de Carcassonne.

Simon rugit à cette nouvelle; mais la crainte dominait encore son ressentiment : il sut dissimuler, et chargea Lambert de Turci de dire au roi d'Aragon

qu'il était prêt à lui rendre hommage. Toutefois Turci avait ordre de changer de ton, dans le cas où le roi ne paraîtrait pas satistait, et de lui déclarer fièrement qu'il acceptait son défi refusait de le reconnaître pour suzerain et se déclarait libre de tout vasselage. Lambert de Turci s'acquitta de ce message avec une scrupuleuse exactitude. Il se rendit à la cour de Barcelonne et déposal a soumission de Montfort; mais Pedro lui déclara qu'il ne voulait recevoir aucune excuse d'un vicomte usurpateur *.

« Aussi, ne sont-ce point des excuses que je vous apporte, mais un défi et une déclaration de guerre, répondit Turci en changeant de ton; et pour que ses paroles ne fussent pas considérées comme de vaines bravades, il provoqua personnellement les chevaliers aragonais, afin de préluder par le duel à la lutte des deux princes qui armaient déjà leurs peuples.

Ces défis échangés entre les chefs de l'invasion et de la résistance ne pouvaient manquer d'allumer une guerre décisive et acharnée. Simon dirigea ses premiers efforts vers le Comminges, il conduisit son fils Amauri à Saint-Gaudens pour lui faire prendre possession du Nebousan, et continua les hostilités en faisant le siége de Roquefort, place formidable, située au confluent de la Garonne et du Salat.

Le roi d'Aragon ne fit pas attendre longtemps son appui; il réunit ses troupes, pénétra dans la

* Çurita, *Annales*, t. II, c. 63. — Peter Vall. c. 66. — Columb. p. 209 à 230.

Gascogne par le Béarn, à la tête de mille chevaliers catalans; il entraîna le vicomte Gaston, mari de Pétronille de Bigorre, reprit quelques châteaux dont Simon de Montfort s'était emparé, et rejoignit à Toulouse le comte de Foix, celui de Comminges et son beau-frère Raymond VI, qui l'attendaient pour prendre l'offensive. L'arrivée de Pedro imprima à la ligue le plus haut degré de cohésion et d'enthousiasme; tous les membres firent serment d'obéir au roi d'Aragon leur grand suzerain, et ils se préparèrent à combattre jusqu'à la dernière extrémité (1213).

L'armée pyrénéenne comptait déjà deux mille fantassins, forces assez imposantes pour attaquer un capitaine contre lequel tous les pays conquis commençaient à se soulever. Pedro II et ses alliés ayant réuni toute l'artillerie disponible (c'était le nom que l'on donnait aux machines de siége), se dirigèrent vers Muret, dont la garnison française ravageait les environs de Toulouse. Pedro y arriva le 10 septembre 1213, et se disposa immédiatement à donner l'assaut. Simon de Montfort était absent. La première enceinte de Muret fut aisément escaladée, et les coalisés se seraient emparés du château lui-même, si l'arrivée de Simon, annoncée par la poussière de sa cavalerie, n'avait fait faire volte-face aux Aragonais.

Le chef des croisés attachait une grande importance à rompre tout d'abord la confédération pyrénéenne; aussi avait-il quitté Fangeau à la première nouvelle de l'attaque de Muret; et pendant que sa

femme assemblait un corps de troupes du côté de Carcassonne, il s'était dirigé vers Saverdun, en toute hâte, afin de recueillir ses troupes disséminées. Puis, passant à l'abbaye de Bolbonne, il y avait fait des actes de dévotion propres à lui concilier la confiance des religieux, et le lendemain il faisait son entrée dans Muret (12 septembre 1213).

L'homme de guerre n'oubliait jamais qu'il devait ses premiers succès à son caractère religieux et à la protection des prélats : son premier soin fut de se rendre à l'église, d'entendre la messe et de communier. Pendant ce temps l'évêque de Toulouse Foulques et son collègue de Comminges continuaient le rôle qu'ils n'avaient cessé de jouer; ils renouvelaient la formule d'excommunication lancée contre Raymond VI et ses alliés, et ils entonnaient le *Dies iræ* et le *Veni, Creator*, comme le clergé espagnol lorsqu'il marchait à la rencontre des Mores. Malgré la confiance que ses actes de piété ne manquaient jamais de donner à ses troupes, Simon, dont les forces étaient très-inférieures, voulut essayer d'éviter une lutte décisive. Il fit proposer au roi d'Aragon de lui céder Muret et une partie de ses conquêtes, s'il voulait abandonner le parti des comtes ses vassaux. Mais Pedro refusa toute condition qui n'aurait pour base une évacuation entière du midi de la France, et il ne resta plus à Simon que les chances de sa fortune et de son courage.

Aussitôt il conduit son armée hors de Muret, et la

range en bataille. L'évêque de Toulouse se place devant elle, la mitre en tête, revêtu de ses habits pontificaux ; puis, offrant un morceau de la vraie croix à l'adoration des soldats, il les convie à venir individuellement s'agenouiller devant la relique. La cérémonie commence ; mais sa longueur ne pouvait convenir à l'impatience des combattants. Pour l'abréger, l'évêque de Comminges monte sur une éminence, bénit l'armée toute entière, et, prenant exemple sur les paroles prophétiques des imans arabes au moment suprême du combat, il promet la vie éternelle aux chrétiens qui trouveront la mort dans la mêlée. Après cette exhortation le clergé rentre dans l'église pour prier, et Montfort donne le signal de l'attaque. Le comte de Toulouse voulait attendre les croisés derrière ses retranchements ; mais le chevaleresque Pedro proposa de marcher à l'ennemi. Bernard de Comminges, Raymond-Roger de Foix, Gaston de Béarn, appuyèrent son opinion avec chaleur, et deux mille chevaliers s'élancèrent à la rencontre des Français. Le comte de Foix dirigeait les Catalans de l'avant-garde, le roi d'Aragon commandait au centre. Le comte de Toulouse, dont on s'était habitué à suspecter la résolution, était chargé des troupes de réserve.

L'avant-garde de Simon se précipita d'abord sur les Catalans du comte de Foix, et les obligea à se replier sur les ailes ; Pedro se trouvait dès lors découvert, et Montfort, qui prévoyait le désordre que la

mort de ce prince jetterait parmi les alliés, dirigea vers lui ses chevaliers les plus impétueux.

Loin d'éviter le péril, Pedro s'élança dans la mêlée aux cris de ralliement *Aragon! Aragon!* Quelques Français, ne pouvant croire à cet acte de témérité, cherchèrent le roi sur un autre point, et s'acharnèrent contre un infanzon aragonais dont la ressemblance favorisait leur erreur. « Vous vous méprenez vraiment, répondit le généreux Pedro; c'est ici qu'est le roi d'Aragon, il vous attend, ne trompez pas son impatience. » Et terrassant un cavalier français, il prouva son identité par des prodiges de courage. Au même instant les croisés l'entourèrent en masse; Arnaud Pardi, Pierre Pardi, Gomez de Luna, Michel de Lusia et plusieurs gentilshommes, ses sujets, volent à son secours et tombent glorieusement, après avoir inutilement sacrifié leur vie pour le défendre. Le roi lui-même, privé de ce rempart vivant, est renversé et percé de coups sur leurs cadavres.

Sa mort frappa les coalisés, non de terreur, mais de désespoir. Les croisés, au contraire, encouragés par cette perte irréparable, redoublent de fureur, et jèttent dans les rangs des Pyrénéens un désordre qui leur assure la victoire. Vainement les comtes de Comminges et de Foix essaient de rallier les troupes, ils finissent par être entraînés et obligés de se réfugier à Toulouse (12 février 1213).

« Les rois de ma famille ne prennent jamais les armes que pour vaincre ou pour mourir, » disait plus tard Jayme le Conquérant. La longue vie de Pedro

avait été la mise en pratique de ces nobles paroles. Son corps fut d'abord obscurément enseveli sur le chemin du Fousseret, dans un tombeau que l'on montre encore sous les ronces et le lierre; plus tard, ses dépouilles furent transportées en Aragon, et le clergé espagnol s'empressa de les inhumer avec tous les honneurs dus aux héros du catholicisme, dans le monastère de Sixera, fondé par sa mère Sancia. La vénération de ses peuples fut fidèle à sa mémoire longtemps après ses funérailles; il passa pour saint, malgré son expédition contre Montfort, et lorsqu'il fut retiré de son tombeau, en 1555, on assura que son cadavre, encore intact, portait le cachet de la béatification des martyrs [1].

Simon voulut profiter de l'intimidation causée par la bataille de Muret, pour attaquer les pays de Foix et de Comminges, en l'absence des deux comtes, retenus à Toulouse auprès de Raymond VI; mais son expédition se borna à quelques ravages exercés dans la vallée de l'Ariége, et il fit reposer ses troupes devant le château de Roquefort afin de régler quelques intérêts d'administration et faire des dons aux monastères.

Le vainqueur croyait avoir rompu la ligue des seigneurs méridionaux par la victoire remportée sur Pedro. Il était dans l'erreur; il n'avait fait que l'intimider un instant. Ses membres se retirèrent momentanément dans leurs domaines. Quant aux comtes de Foix et de Comminges, ils demeurèrent

[1] Guillaume de Pod., c. 20 et 21. — Marca, Hisp., p. 520, 524. — Peter Vall.

étroitement unis, malgré le départ du comte de Toulouse pour l'Angleterre; et, telle était leur attitude, que Simon de Montfort n'osa pas les attaquer dans leurs montagnes. Cependant la guerre était indispensable à son ambition inquiète, il profita de cet armistice pour marcher contre les Provençaux qui venaient de se révolter. Le début de son expédition ne fut pas très-heureux. En passant à Narbonne, il trouva les habitants si peu effrayés par la mort du roi d'Aragon et le départ du comte de Toulouse, qu'ils fermèrent leurs portes ; ceux de Béziers lui firent le même accueil, et le vainqueur de Pedro II fut obligé de camper sous les remparts des villes dont il avait déjà fait la conquête. Ce ne fut pas son seul échec, et, par un étrange caprice de la fortune, la victoire de Muret parut sonner l'heure de sa décadence. Le légat, satisfait de la rude leçon donnée aux seigneurs pyrénéens, consentit à les relever de l'excommunication. Gaston, vicomte de Béarn, fut absous dans la conférence de Moneins, par Bernard de Morlaas, évêque d'Oloron; ce prélat gagna, à cet acte de justice, la seigneurie de Sainte-Marie et celle de Catron, que Gaston lui donna pour récompense *.

Malgré le repos momentané de ses principaux chefs, le parti national n'en demeura pas moins en éveil sur tous les points. Les gentilshommes se mirent à la tête des paysans et des bourgeois, et conservèrent plusieurs châteaux à la ligue pyrénéenne,

* Faget de Baure, p. 160.

notamment celui de Lourdes, clef imprenable de la vallée de Lavedan.

La situation devint plus grave encore dans les Pyrénées-Orientales. Les Aragonais, furieux de la mort d'un roi qu'ils adoraient, s'armèrent à la voix de Nugnez, fils du comte de Roussillon, et cousin de Pedro II. Guillaume de Moncada, le seigneur de Cardonne et le vicomte de Narbonne, Aymeric, accoururent à l'appel de Nugnez; une foule de montagnards, basques, bigordans, commingiens et carcassonnais, renforcèrent leurs troupes et vinrent ravager les possessions de Montfort, en réclamant par la force la liberté de leur jeune roi Jayme, retenu à Carcassonne depuis trois ans. Cette invasion prit un caractère si inquiétant que Simon dut quitter rapidement les bords du Rhône pour venir la repousser. Il parvint tout d'abord à chasser les agresseurs du Carcassez, mais il ne put les atteindre dans les montagnes de Foix, où ils se réfugièrent, et il se contenta de ravager les environs de Toulouse par représailles. Les Aragonais avaient pour appui une autorité que Montfort ne pouvait braver. Malgré tous les efforts si souvent réitérés pour irriter le Saint-Siége contre les membres de la ligue, le pape venait d'envoyer le cardinal de Bénévent, son légat, avec ordre de rétablir la paix dans le Languedoc, de réconcilier à l'Eglise les comtes de Foix et de Comminges (1214), et plus expressément encore de restituer aux Aragonais le jeune roi Jayme, sous peine d'attirer sur Simon de Montfort toutes les rigueurs du Saint-Siége. Ce dernier, intéressé à retenir

ce précieux otage, voulut temporiser; le vicomte de Narbonne, qui se repentait de ses premières faiblesses envers les croisés, lui déclara la guerre; il réunit une armée d'Aragonais et de Catalans et la conduisit vers le Carcassez. Simon marcha à sa rencontre et l'atteignit, mais il tomba de cheval dans la première charge et ses troupes se débandèrent; il reprit cependant l'offensive, repoussa les Narbonnais et les força de rentrer dans leurs cités.

Là se bornèrent ses opérations; le cardinal de Bénévent arriva tout à propos pour suspendre les hostilités; il somma Simon de Monfort de lui remettre le jeune roi d'Aragon, et le conquérant, ne pouvant plus résister à une injonction aussi impérative, amena son captif à Narbonne, où le cardinal le remit à la noblesse d'Aragon accourue pour le recevoir. Jayme Ier avait alors six ans; les chevaliers et les ricos hombres, heureux de retrouver l'héritier de Pedro II, l'installèrent au château de Monçon, et lui donnèrent pour gouverneur le maître des Templiers, Guillaume de Montredon; Nugnez Sanche, son oncle, resta près de lui pour guider ses premiers pas.

En rendant le jeune roi d'Aragon, Simon essaya bien de retenir une partie de ses domaines. Jayme était seigneur de Montpellier par sa mère; Simon fomenta une insurrection dans cette ville, et poussa les bourgeois à refuser de reconnaître l'autorité du fils de la reine Marie; mais la révolte ne tourna pas à son avantage : les habitants se déclarèrent en république, et réclamèrent la protection du roi de France.

Les proclamations pacifiques du cardinal de Bénévent avaient eu plus de succès que les excommunications d'Arnaud de Cîteaux et de Foulques de Toulouse. Les comtes de Foix, de Comminges et de Roussillon, le vicomte de Narbonne, et un grand nombre de leurs vassaux, si longtemps accusés de soutenir l'hérésie, vinrent le joindre à Narbonne, et firent serment d'orthodoxie catholique; ils promirent de se consacrer à la défense de l'Eglise romaine, et remirent plusieurs de leurs châteaux en garantie, notamment celui de Foix et celui de Salies dans le Comminges; mais ils gardèrent toute indépendance à l'égard de Simon de Montfort, et ne traitèrent qu'avec le légat.

Cette réconciliation jette une nouvelle lumière sur cette malheureuse affaire des Albigeois. Elle donne une dernière preuve de la soumission religieuse des gentilshommes pyrénéens. Dès que le Saint-Siége s'adressait directement à eux, il ne rencontrait que des fils respectueux; mais quand il prenait pour exécuteur de ses décrets un homme, chef d'aventuriers, qui n'en voulait qu'à leurs domaines, ils couraient aux armes pour se défendre.

L'invasion de Simon de Montfort demeurait si étrangère à la question de dogme, que l'absolution des alliés et la réconciliation de leurs peuples par le légat ne l'empêchèrent nullement de continuer la guerre. Aussitôt qu'il eut reçu des renforts suffisants du centre et du nord de la France, il envahit le Quercy, le Rouergue, reconquit l'Agénois, et entama le Périgord. Foulques de Toulouse, son

nouveau complice, héritier des passions intolérantes de l'abbé de Cîteaux, intrigua si habilement auprès du cardinal de Bénévent, qu'il fit obtenir au spoliateur la possession provisionnelle des nouvelles provinces enlevées à Raymond VI.

Cette cession fut ratifiée plus solennellement par le concile de Montpellier (8 janvier 1214) malgré les ordres précis d'Innocent III; le cardinal légat clôtura cette confiscation illégale, en envoyant l'évêque Foulques s'installer militairement dans le château de Toulouse et l'abbé de Saint-Thibery placer garnison dans celui de Foix ; le tout au nom de l'Eglise romaine, qui venait de faire absoudre tous les seigneurs coalisés et qui n'avait cessé d'ordonner la remise des places conquises à leurs légitimes possesseurs.

La guerre des Albigeois, déjà si grave, allait recevoir de nouvelles complications. Jusqu'alors la cour de France, restée à l'écart, avait refusé de prendre une part directe à cette invasion méridionale; mais l'importance des conquêtes de Montfort, son influence, comme soutien de l'Eglise romaine, donnèrent l'éveil à Philippe-Auguste. Il voulut empêcher la formation d'un nouveau royaume d'Aquitaine, au profit d'un conquérant étranger à la famille capétienne, et il résolut de faire valoir les droits de la couronne de France sur le midi de la Gaule.

HUITIÈME PARTIE.

REVENDICATION DES FIEFS PYRÉNÉENS PAR LA COURONNE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

HOMMAGE DES COMTES DE TOULOUSE, DE BÉZIERS, ET DE COMMINGES A LA COURONNE.

Le prince Louis en Languedoc. — Il fait démanteler Narbonne et Toulouse. — Concile de Latran. — Premier hommage de Simon au roi de France. — Pétronille de Bigorre épouse le comte de Cerdagne.— Simon, au mépris de ce mariage, unit la comtesse de Bigorre à son fils. — Guerre de Simon contre le comte de Foix. — Simon assiége Toulouse.— Sa mort sous les remparts. — Siége de Castelnaudary par ses enfants.— Mort de Guy de Bigorre. — Hommage du comte de Toulouse au roi de France. — Mort du comte de Foix. — Détresse d'Amaury, il abandonne Carcassonne. — Rétablissement de Roger Trincavel. — Mort du comte de Comminges et de Raymond VI. — Résumé de la guerre des Albigeois. — Situation de la couronne de France. — Réconciliation ecclésiastique des seigneurs coalisés. — Hommage du comte de Comminges à la France. — Nouvelle ligue des comtes de Foix et de Toulouse. — Ce dernier se soumet à la France. — Traité de Meaux. — Mariage de sa fille Jeanne avec le frère de saint Louis. — Résistance du comte de Foix. — Il finit par faire la paix avec Louis VIII.

Philippe-Auguste n'avait pas à temporiser s'il voulait intervenir en temps utile. Montfort possédait déjà la plus grande partie du bas et du haut Languedoc, du Carcassez, du Rouergue, du Quercy, du Périgord, de l'Agénois ; il menaçait la Gascogne,

le Comminges, le Béarn, le Bigorre, et le pays de Foix ; ces comtés ne devaient la conservation de leur intégralité qu'à leur énergique résistance.

Philippe envoya son fils Louis en Languedoc, sous prétexte de prendre part à la croisade religieuse; mais dans le but évident de se saisir de quelques places importantes, de faire valoir les droits de la couronne de France, tombés dans l'oubli depuis Karles le Chauve, et d'obtenir, à la faveur des troubles profonds de cette contrée, le serment de vasselage de Simon de Montfort et des seigneurs qui invoqueraient son appui et son arbitrage.

Louis se mit en marche pour exécuter cette véritable conquête du midi de la France, par la brèche que Simon de Montfort avait ouverte ; il descendit le Rhône, passa par Saint-Gilles et Montpellier. Arrivé à Béziers, il reçut une députation des habitants de Narbonne, qui imploraient sa protection contre Simon de Montfort lequel voulait faire démanteler leur cité ; mais le prince redoutait aussi les remparts des villes qui se croyaient assez grandes pour peser dans la balance des événements ; il laissa les ordres de Montfort s'exécuter ; il appuya même les prétentions de ce dernier à la suzeraineté de Narbonne, et permit de détruire le château de Cabrières dans le voisinage, espérant ainsi préparer les voies à la suzeraineté du roi de France, en imposant plus tard à Simon le devoir de se reconnaître son vassal. Cependant Innocent III prit la défense de l'archevêque Arnaud, et réussit à le soustraire à l'hommage réclamé par Simon. Tandis que le pape soutenait

l'archevêque de Narbonne, le prince français se déclarait ouvertement en faveur de Simon. Fort de cet appui, le conquérant envoya Guy, son frère, prendre possession de Toulouse, occupée, au nom de l'Église romaine, par l'évêque Foulques; il obtint même l'autorisation de placer garnison dans le château de Foix, obligea le vicomte de Narbonne Aymeric à lui rendre hommage, et profita largement du séjour du prince Louis à Carcassonne pour consolider son établissement dans toute cette partie du haut Languedoc.

Rien n'indique que le fils de Philippe-Auguste ait fait, pendant ce premier voyage, des actes de souveraineté dans cette province; caché derrière la conquête de Simon de Montfort, il se bornait à soutenir ses prétentions, à les changer en *droits* par son assentiment, et remettait à plus tard le soin de faire tourner ses envahissements à l'avantage de la couronne. Après ces préliminaires, Louis quitta Carcassonne, véritable centre des États du chef des croisés, et se dirigea vers Fangeau; de Fangeau il se rendit à Toulouse suivi de tout l'état-major ecclésiastique et séculier de la croisade, pour assister à la destruction des murailles de l'ancienne capitale des Théodorics et de Charibert, et quelques jours suffirent pour faire écrouler les fortifications que les Romains, les Visigoths, les rois d'Aquitaine et les comtes de Toulouse avaient pris soin d'élever pendant dix siècles. Après cette pâle quarantaine, Louis revint en France, sans avoir inquiété Simon de Montfort dans ses allures de conquérant; quels

succès avait-il donc procurés à la cour de Paris? il avait réappris aux populations du Midi le nom d'un roi à peu près oublié. Les successeurs de Philippe-Auguste devaient recueillir les fruits de ce voyage politique.

Le concile de Latran, si impatiemment attendu pour rendre la paix au midi de la France, se réunit enfin à l'appel d'Innocent III. Après avoir pris certaines dispositions contre les hérétiques, ses membres écoutèrent avec attention les plaintes des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges; quelques Pères, indignés des persécutions injustes dont ils avaient été victimes, traitèrent Simon de Montfort et les évêques ses complices d'ambitieux et d'intrigants sanguinaires. Un chantre de l'église de Lyon s'efforça de faire comprendre tout ce qui retomberait d'odieux sur l'Église, si les domaines de Toulouse n'étaient pas rendus à Raymond, et s'adressant enfin à l'évêque de Toulouse: « Vous prouvez assez, lui dit-il, que vous n'aimez ni le comte ni votre peuple; car vous avez allumé un si grand feu dans votre diocèse que rien ne pourra l'éteindre. Dix mille hommes y sont tombés victimes de votre colère, et vos desseins doivent y en faire périr un plus grand nombre encore[a]. »

A la suite de ces accusations, soutenues par quelques autres prélats, le pape s'empressa de reconnaître qu'on l'avait trompé sur la conduite des comtes

[a] Peter Vallis, c. 82. — Guillaume de Pod., c. 25, 27. — *Gallia Christ.*, t. I, p. 360 et suiv. — Catel, *Mémoires*, p. 31 et suiv.

alliés ; qu'ils n'avaient jamais cessé d'obtempérer à ses ordres, et que les rigueurs décrétées à leur égard lui avaient été arrachées par les accusations et les calomnies de leurs adversaires.

Cet aveu souleva de grandes rumeurs parmi les nombreux partisans de Monfort ; ils osèrent déclarer qu'ils aideraient, envers et contre tous, leur protégé à conserver ses conquêtes, si l'on essayait de les lui contester. L'évêque d'Osma, prenant alors la parole, engagea le pape à ne pas s'effrayer de ces menaces, assurant que les rois de France et d'Angleterre étaient prêts à soutenir les droits du comte de Toulouse. Après de longs débats, le concile rendit une espèce de décret de conciliation qui ne satisfaisait aucun des partis extrêmes. Il réserva les domaines de Provence au fils du comte de Toulouse, laissa le reste du Languedoc à Simon de Monfort, et renvoya l'affaire des comtes de Comminges et de Foix à une instruction nouvelle ; néanmoins, Innocent prit sur lui d'ordonner que le château de Foix, envahi par les gens de Simon, serait remis à l'abbé de Saint-Thibery, représentant de l'Eglise romaine, et il enjoignit à Monfort de vivre en paix avec les seigneurs des Pyrénées. Il ne fut pas question du vicomte de Béarn, Gaston le Bon, que la réconciliation de Moneins avait mis hors de cause [a]. Le chef des croisés, mécontent des bornes que l'on imposait à ses conquêtes, ne voulut tenir

[a] *Concil.* t. XI, p. 118 et suiv. — Berrer, an 1215. — *Gallia Christ.*, t. I, p. 708.

aucun compte des décrets qui l'atteignaient ; ce prétendu Machabée, défenseur de l'Eglise romaine, reprit les armes et dirigea ses premiers coups contre l'archevêque de Narbonne, Arnaud de Cîteaux, devenu son ennemi depuis qu'il n'était plus son complice. De retour du concile de Latran, il avait repris le titre de duc et prétendait obliger le vicomte Aymeric à ne plus reconnaître le conquérant. Celui-ci marcha sur Narbonne, l'archevêque se présenta fièrement pour lui en disputer l'entrée ; mais Simon passa outre avec ses hommes d'armes, et contraignit le vicomte à lui rendre hommage. Entre deux hommes d'une ambition aussi opiniâtre, la lutte ne pouvait cesser avec le premier combat. L'archevêque réunit son chapitre, lança l'excommunication sur l'homme de guerre, et écrivit au pape pour demander confirmation de la sentence ; lorsque la lettre arriva à Rome, Innocent n'était plus. Honoré III, son successeur, n'en prit pas moins la défense de l'archevêque, et il ordonna au légat de le rétablir dans tous ses droits.

Montfort se sentait trop fortement installé dans ses domaines pour céder même aux défenses du Saint-Siége. A moitié brouillé avec cette puissance, il chercha un autre appui, et tourna ses regards vers Philippe-Auguste, qui arrivait enfin au moment de recueillir les fruits de l'expédition de son fils[*].

Le vicomte de Carcassonne se rendit à Paris ; ne pouvant se déclarer prince indépendant, dans des

[*] Peter Vallis, c. 83, 85.—Catel, *Mém.*, p. 256.—Guill. de Pod., c. 26, 28.

provinces vassales de l'Aragon, il voulut opposer Philippe-Auguste à Jayme Ier, et offrit au premier la suzerainété de ses domaines. D'autres circonstances lui imposaient d'ailleurs cet acte politique : il avait appris que le comte de Toulouse agissait activement auprès des rois d'Angleterre et de France, même auprès de l'empereur d'Allemagne, pour recouvrer les fiefs dont il avait été dépouillé; il essaya de prévenir ses efforts en plaçant le Languedoc sous la protection intéressée du roi de France.

Philippe-Auguste n'hésita pas; il reçut son hommage pour le duché de Narbonne, le comté de Toulouse, les vicomtés de Carcassonne et de Béziers, et la nationalité pyrénéenne, restée libre de toute sujétion à la France depuis Karles le Chauve, se trouva de nouveau entamée par Narbonne et par Carcassonne. Les comtés de Foix et de Comminges restaient encore intacts, et le Béarn, malgré la mort de Gaston le Bon, sans postérité directe, circonstance qui pouvait favoriser l'ambition de Montfort et de la France, sut conserver son intégralité. A défaut d'enfant, l'époux de Pétronille de Bigorre laissait un frère dans la Catalogne, nommé Guillaume Raymond de Montcade. Les Béarnais, redoutant les conséquences d'un interrègne dans ces circonstances critiques, envoyèrent une députation lui offrir la succession de Gaston le Bon. Guillaume accepta; mais il était retenu en Catalogne par des intérêts trop majeurs pour se rendre immédiatement dans le Béarn : il se contenta de faire un traité d'alliance et d'amitié avec la veuve de son frère, et ne

vint prendre possession de sa vicomté qu'en 1220. L'appui d'un beau-frère ne pouvait satisfaire Pétronille de Bigorre : elle éprouvait le besoin de rentrer plus directement dans la ligue pyrénéenne; elle avait aussi dans le sang quelque chose de la fameuse Jeanne de Naples; et quelques mois après la mort de Gaston, elle épousait Nugnez Sancho, comte de Roussillon et de Cerdagne, et oncle de Jayme Ier. La position de ce nouvel époux était très-considérable en Aragon : il joignait à sa puissance territoriale une grande influence personnelle; protecteur et presque tuteur du jeune roi, qu'il avait puissamment contribué à retirer des mains de Simon de Montfort, et membre du conseil royal, il tenait le rang d'un des premiers barons de Catalogne, et nous le verrons jusqu'à sa mort jouer le rôle le plus important, soit à la cour de Jayme, soit dans les expéditions militaires où il ne cessera d'être le protecteur et le mentor de son neveu.

Après les tentatives les plus réitérées et les plus infructueuses, le comte de Toulouse, abandonné par le roi d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne et le roi de France, n'avait plus d'espoir que dans la reprise des hostilités et dans sa fortune. Il débarqua à Marseille avec son fils, et l'accueil enthousiaste de cette grande cité fit déclarer en sa faveur une grande partie de la Provence. De Marseille, les deux proscrits se rendent à Avignon, y réunissent leurs partisans, et, pendant que le jeune Raymond court attaquer le château de Beaucaire, son père se rend

en Aragon pour demander l'appui de Jayme Ier et réveiller la ligue pyrénéenne.

Elle ne demandait qu'un signal pour se reformer. Simon voulut arrêter son organisation à son début; il abandonna Nîmes et Beaucaire, au secours desquelles il s'était porté d'abord, et revint précipitamment à Toulouse. La ville était en pleine insurrection, et il eut quelque peine à la réduire; mais la révolte était toujours prête à éclater sur d'autres points, et ces menaces de soulèvement, jointes à la coalition qui se préparait dans les Pyrénées, l'engagèrent à mettre en œuvre toutes les ressources de sa politique.

Il dirigea d'abord sa diplomatie vers le Bigorre; la possession de cette région devenait très-avantageuse pour tenir tête à la fois au roi d'Aragon, aux vicomtes de Béarn, aux comtes de Foix et de Comminges. Ce comté pouvait devenir le centre de la ligue par l'influence de Nugnez Sanche, époux de Pétronille; il fallait l'enlever par la ruse, et y planter le drapeau de la croisade.

Plusieurs circonstances concoururent à la réussite de tous ses projets. Nugnez Sanche, le nouveau comte, venait de se brouiller dans la Catalogne avec le vicomte de Béarn, très-influent à la cour de Barcelone, et avec les Aragonais, qui ne lui conservaient pas l'autorité qu'il croyait pouvoir exercer dans le conseil du roi Jayme. Dans un premier mouvement d'amour-propre blessé, Nugnez abandonna le parti national, et il rendit hommage au roi de France, qui lui avait cédé le fief de Fenouillède;

réservant toutefois ses devoirs de fidélité envers le roi d'Aragon. Simon de Montfort aurait donc pu espérer d'attirer à lui les deux époux ; mais ce n'était pas assez pour lui ; il voulait exercer dans le Bigorre une autorité plus directe, et malgré l'union conjugale de Pétronille, il osa ambitionner pour son fils Guy, la main d'une comtesse, qui devait aussi lui donner certains droits sur le Comminges, comme fille de Bernard V.

Le premier point était de faire déclarer le divorce de l'inconstante héritière du Bigorre, pour cause de parenté ; il y réussit, et il ne resta plus qu'à célébrer un acte de bigamie qui n'avait que trop pénétré dans les mœurs de cette époque. Le *loup* et son fils, c'est ainsi que le peuple appelait les Montfort, quittèrent Toulouse à la Toussaint 1216 ; ils passèrent à Saint-Gaudens, reçurent le nouveau serment d'obéissance de quelques gentilshommes, et ils se rendirent à Tarbes où le contrat de mariage fut passé en présence de l'évêque de cette ville, de ceux de Cousserans, d'Aire, d'Oloron, des abbés de Clairac, de Saint-Pé et de Saint-Savin. Cet acte portait constitution du Bigorre et de la vicomté de Marsan en faveur du mari de Pétronille, lequel n'offrait en retour que cinq cents marcs d'argent de rente, à prendre sur les terres de Carcassonne. Par une clause plus funeste encore à l'indépendance du comté, il fut convenu, que tous les frais avancés par les Montfort pour arracher les possessions de Pétronille, et notamment le château de Lourdes, aux seigneurs qui les détenaient, se-

raient hypothéqués sur ces mêmes domaines, et que Montfort en resterait détenteur jusqu'à parfaite libération. On comprend combien cette stipulation devait faciliter les prétentions de mauvaise foi. Quelques barons du bas Bigorre ratifièrent ce contrat avec ses conséquences ; ils promirent fidélité à Guy de Montfort, qui jura de défendre les libertés et les coutumes du pays. Mais cet échange de serments n'eut pas lieu sans protestation : les gentilshommes des hautes vallées se renfermèrent dans le château de Lourdes et se préparèrent à résister énergiquement.

Simon et son fils partirent immédiatement pour les assiéger ; cependant, ces grands preneurs de villes, intimidés par la position du fort et par la vigoureuse résistance des assiégés, renoncèrent à l'espoir de s'en emparer, et la partie montagneuse du Bigorre demeura libre de toute obéissance à leur égard [1].

Après cet échec, Simon de Montfort se dirigea vers Saint-Liziers ; il régla certains différends avec l'évêque de Cousserans qui resta seigneur de la ville, il reçut l'hommage de Taregneux, seigneur de Castillon, dans le Comminges, et marcha sur le château de Montgrenier dans le pays de Foix.

Malgré les attaques fréquentes dirigées contre les terres du comte de Foix par les chevaliers ou les mercenaires de Simon, Raymond-Roger n'avait jamais rompu la trêve ordonnée par le pape ; aussi Honoré III venait-il de donner ordre au légat de

[1] Davezac, t. I, p. 265, 267.

lui rendre le château de Foix, pour le récompenser de son obéissance. C'était pour faire échouer cette mesure importante que Simon attaquait un des castels principaux du comte, afin de l'obliger à violer l'armistice ; mais Montgrenier, défendu par le jeune Roger-Bernard, résista aussi heureusement que le château de Lourdes. Le comte son père se rendit à la hâte auprès des commissaires pontificaux récemment arrivés à Perpignan ; il se plaignit de la conduite de Simon, et le légat envoya les abbés de Fonfroide et de Saint-Thibery donner à ce conquérant insatiable l'ordre de lever le siége de Montgrenier et de respecter la paix. On n'était plus à l'époque où Simon se glorifiait de ne suivre que les volontés du Saint-Siége. Loin d'écouter ses émissaires, il ravagea tout le comté de Foix, et revint mettre le siége devant Montgrenier, qui dut enfin capituler faute de vivres, après six semaines de blocus [a].

Ce léger succès fut suivi d'un revers assez grave. L'infortuné Raymond VI venait d'obtenir de Jayme d'Aragon un contingent de troupes considérable. Il franchit les Pyrénées, réunit autour de lui ses alliés naturels, le comte de Comminges, le fils du comte de Foix, et marcha vers Toulouse pour reconquérir sa capitale. Dans cette nouvelle expédition, le comte de Comminges commandait l'avant-garde ; arrivé près de Salvetat, à quatre lieues au sud de Toulouse, il rencontre un escadron de Montfort

[a] Catel, *Mémoires*, p. 311. — Peter Valis, c. 85 et suiv.

qui pillait le pays ; il le chargea, et parvint d'abord à le disperser ; cependant des renforts arrivèrent aux croisés, et il fut obligé de plier à son tour ; mais Roger de Montaut, Roger d'Aspect et le fils du comte de Foix, accoururent à son secours, mirent les Français en déroute, et parvinrent ainsi à faire entrer le comte Raymond VI dans Toulouse, malgré la garnison imposante que Montfort y avait placée.

Cette ville importante se trouvait complétement démantelée depuis le voyage du prince Louis ; le château narbonnais seul pouvait offrir de la résistance, et les ennemis l'occupaient ; toutefois l'accueil empressé de ses sujets permit à Raymond de relever à la hâte les fortifications de la cité, et d'assiéger Guy de Montfort et ses chevaliers dans le château comtal.

Cette révolution inattendue rappela Simon, occupé sur les bords du Rhône ; il accourt à marches forcées, se réunit à son frère Guy, venu à sa rencontre, et attaque immédiatement la ville. Parvenu sur les bords des fossés, le comte Raymond et le comte de Comminges dirigent une décharge si bien nourrie sur ses escadrons, qu'ils l'obligent à reculer ; le comte de Comminges lance au frère de Simon de Montfort une flèche qui lui perce les deux cuisses et le renverse ; Guy de Montfort, nouveau comte de Bigorre, tombe presque aussi gravement blessé ; le comte de Comminges profite du désordre occasionné par la chute de ces chefs des croisés, il fait une sortie vigoureuse et met les assiégeants en fuite.

Simon de Montfort avait échoué dans le premier assaut, il ne pouvait plus espérer d'enlever Toulouse par un coup de main, et cependant la reprise de cette place lui devenait indispensable pour reprendre l'offensive, car le quartier général de la ligue pyrénéenne s'était transporté dans la capitale de Raymond; chaque jour, de nombreux gentilshommes conduisaient de nouveaux renforts, de la Gascogne, du Bigorre, du Comminges, du Béarn, de la Catalogne et de l'Aragon. Simon ne négligea rien pour écraser cet effort suprême de la nationalité méridionale; il entreprit le siége de Toulouse avec toutes les précautions du génie de cette époque, envoya demander des secours au roi de France, son suzerain, et intrigua auprès du pape pour détacher Jayme d'Aragon du parti des alliés.

L'enceinte de Toulouse présenta dès lors deux opérations militaires du caractère le plus tranché. Pendant que Simon bloquait les remparts de la ville, Raymond VI, les comtes de Foix et de Comminges attaquaient son fils renfermé dans le château narbonnais. Après plusieurs assauts, réitérés pendant tout l'hiver, Simon reçut au commencement du printemps un renfort assez considérable que l'évêque Foulques avait recruté dans les provinces du Nord; il poursuivit son entreprise avec une vigueur nouvelle et fit attaquer les murailles par ses machines; mais un jour qu'il s'était rapproché pour examiner le jeu d'un magonnau, une pierre lancée des remparts l'atteignit à la tête (25 juin 1218) et il

expira presque aussitôt entre les bras de son frère et d'un confesseur*.

Ainsi périt, les uns disent de la main d'une femme, les autres de celle d'un nain, cet ambitieux conquérant qui, malgré les taches que jettent sur lui la cruauté et la mauvaise foi, reste un des plus grands hommes de guerre du moyen âge. Adversaire opiniâtre de la ligue pyrénéenne groupée autour du comte de Toulouse, il n'avait pu lui enlever, avec les forces imposantes fournies par le nord de la France et l'Allemagne, que Carcassonne, Narbonne, et quelques châteaux du pays de Foix. Si la mort de Pedro d'Aragon avait affaibli les alliés de Raymond VI, celle de Simon fut plus funeste encore à l'invasion française. Amauri, son fils aîné, sut en comprendre les conséquences : loin de s'obstiner à continuer le siége, il battit en retraite devant les Toulousains qui le harcelaient, et se réfugia à Carcassonne, emportant les dépouilles de son père. Des honneurs funèbres dignes de sa réputation ne pouvaient être refusés à ce redoutable champion de l'Eglise; mais ses panégyristes ne furent pas seuls à s'attacher à sa mémoire au-delà du tombeau; les peuples du Midi, dont le ressentiment était inépuisable, continuèrent longtemps à chanter *la mort del loup* sur ce refrain patriotique :

Montfort
Es mort!

* Guillaume de Pod., c. 28, 32. — Benoît, *Hist. des Alb.*, l. v. — Catel, *Comtes*, p. 315.

Viva Tolosa,
Ciutat gloriosa
Et poderosa.
Tornan lo paratge et l'onor.
Montfort
Es mort.

A peine le *loup* était-il inhumé dans la cathédrale de Carcassonne, que son fils, abandonné par la majeure partie des croisés, ne se sentit plus en sécurité dans cette place et fut obligé de l'abandonner à la hâte. Pendant qu'il battait en retraite sur la Garonne, il envoya demander des secours au roi de France, et supplia le pape de publier une nouvelle croisade. Le prince Louis répondit à ce cri de détresse. Le vieux Raymond VI, effrayé de cette dernière coalition, et fatigué par la lutte au-dessus de ses forces qu'il avait soutenue si longtemps, ne crut pas pouvoir continuer personnellement la guerre contre la couronne; il voulut trouver un repos que son âge et son irrésolution naturelle lui rendaient nécessaire; il s'entoura des conseils des comtes de Foix et de Comminges, et abandonna à son fils Raymond VII le soin de diriger l'administration et le commandement des troupes[a].

Amauri de Montfort n'avait rien négligé pour se faire reconnaître par les chevaliers de ses domaines; mais la plupart, très-ébranlés par la mort de Simon, se montraient fort réservés, et ne soupiraient qu'a-

[a] Lafaille, t. I, p. 124. — Catel, *Comtes*, p. 118.

près le retour de leurs anciens seigneurs. La soumission empressée du château de Limoux, qu'Amauri récompensa en lui donnant le titre de *ville* capitale du Rasez, ne put arrêter la défection générale. La croisade et la puissance des Montfort étaient arrivées à l'époque de leur désorganisation. Le jeune Raymond VII envahit l'Agénois et le Condommois, dont les populations témoignèrent leur dévouement, en massacrant les Français. Le comte de Comminges reprit les châteaux que Simon lui avait enlevés, notamment ceux de Castillon, de Salies et de Roquefort ; il fit main basse sur les garnisons françaises, et mit à mort le chevalier Joris, gouverneur du comté, dans l'intérêt des Montfort. Enfin le comte de Foix, ayant également repris quelques-unes de ses forteresses, continua la guerre dans le Lauraguais, arrêtant les convois, dispersant ou détruisant les escadrons étrangers.

Ainsi, sur tous les points, Amauri perdait les conquêtes de son père. Nîmes et le Rouergue rentrèrent bientôt sous l'obéissance du comte de Toulouse. C'en était fait de son autorité sur le Midi, si Louis n'était accouru à son secours; mais la France était trop intéressée à maintenir l'abaissement des Raymond pour leur permettre de recouvrer tous leurs domaines. Louis commença son expédition par le siége de Marmande, entrepris déjà par Amauri .A la nouvelle de cette attaque, le jeune comte de Toulouse appela le comte de Comminges et plusieurs autres gentilshommes pour courir à la défense de la place. Au moment où ils allaient

partir, Raymond-Roger, comte de Foix, qui venait de faire une razzia dans le Lauraguais et amenait un bétail considérable, les fit avertir que les troupes d'Amauri le tenaient assiégé dans Baziége. Raymond VII, le comte de Comminges et le chevalier Loup de Foix, volent à son sécours; ils attaquent les Français et, après un combat acharné, les mettent complétement en déroute. Cette action assez importante acheva de détruire l'autorité de Montfort dans le Languedoc, mais elle empêcha Raymond VII d'arriver au secours de Marmande; le prince Louis et Amauri venaient de s'en rendre maîtres, et marchaient sur Toulouse pour l'assiéger*.

Les confédérés ne songèrent dès lors qu'à se défendre dans cette place. Raymond distribua les quartiers et les barbacanes les plus exposées à Roger-Bernard de Foix, à Arnaud de Comminges, à Arnaud-Raymond d'Aspect, à Guiraud de Minerve, à Bernard-Jourdain de Lille. Tous avaient fait serment de mourir à leurs postes avant de les abandonner.

Louis se présenta le 6 juin 1219, avec Amauri de Montfort, et attaqua la ville. Mais le découragement ne tarda pas à succéder à l'ardeur du premier assaut. On assure qu'il avait réfléchi au danger de consolider la puissance des Montfort, et qu'il jugeait plus prudent de le laisser échouer devant Toulouse, afin de l'obliger à lui céder plus aisément ses conquêtes. Quoi qu'il en soit, la vigueur de la défense le contraignit de décamper le 1er août, au grand dé-

* Vaissette, t. V, liv. XXII, c. 38, 41.

couragement des croisés accourus pour renouveler le pillage et le massacre de Marmande. Dès ce moment, Amauri, trop faible pour conserver l'influence de son père, les vit peu à peu se détacher de son parti, et faire dans la contrée une véritable guerre de partisans, pour leur compte personnel. La province fut couverte de chefs de bande isolés, et les Languedociens n'eurent pas de peine à les disperser ou à les détruire.

En 1220, la ligue pyrénéenne avait réussi à repousser définitivement l'invasion française. Au lieu d'être entamée dans son territoire, elle avait étendu sa puissance féodale plus avant dans la plaine. Ainsi le comte de Toulouse avait cédé à Raymond-Roger de Foix la ville de Montauban et quelques fiefs du voisinage, et à son fils Roger-Bernard le château de Castelnaudary et ses dépendances. L'établissement de son adversaire le plus acharné sur un point aussi rapproché de Carcassonne devait inquiéter Amauri ; il se hâta de venir l'y attaquer avec son frère Guy, époux de Pétronille de Bigorre ; mais Raymond VII courut au secours de Roger-Bernard : l'un et l'autre défendirent Castelnaudary avec une valeur éclatante, et Guy de Montfort, blessé dans une sortie, tomba prisonnier et mourut peu de jours après.

Raymond-Roger, loin de jeter son cadavre aux corbeaux, comme les Montfort y avaient habitué leurs ennemis, le placèrent dans une bière recouverte d'un drap de pourpre, et le firent porter à Amauri. Ce dernier, désespéré de la perte d'un frère qui avait détaché le Bigorre du parti de ses

adversaires, jura de le venger en s'emparant de Castelnaudary, il poussa le siége avec plus d'acharnement; mais tous ses efforts échouèrent, il dut se retirer à Carcassonne (1221), et bientôt les cendres de Guy et celles Simon de Montfort furent rapportées en France, comme si l'on eût prévu que Carcassonne ne devait pas rester longtemps à leur famille. La comtesse de Bigorre ne partagea pas tous les regrets d'Amauri, et le deuil de son troisième mari ne fut pas de longue durée : elle se remaria immédiatement avec Aymar de Rancon, et le Bigorre échappa ainsi tout entier à la race des Montfort *.

La prise de Montréal par Raymond VII et Roger-Bernard ne tarda pas à faire comprendre à Amauri tout le danger de sa situation; il reclama de nouveau l'appui de Louis de France. Toutefois avant l'arrivée du prince, Agen, Moissac, et une foule de places des diocèses de Béziers et de Carcassonne s'étaient soustraits à son autorité. Pressé de toutes parts après ces derniers échecs, ne pouvant plus tenir tête aux peuples qui le repoussaient, Amauri prit une résolution désespérée : il offrit ses conquêtes au roi de France. Il est évident que Philippe-Auguste aspirait à porter les frontières de son royaume jusqu'aux Pyrénées; cependant, menacé d'avoir la guerre avec l'Angleterre, il ne crut pas le moment favorable pour entreprendre la conquête des pays échappés aux Montfort. En conséquence, il éluda la proposition d'Amauri, se fit un mérite de sa dé-

* Vaissette, t. V, liv. XXIII.

licatesse auprès de Raymond VII et l'engagea à lui rendre hommage.

Plusieurs circonstances poussaient le comte de Toulouse dans cette voie. Jayme Ier d'Aragon, trop occupé de ses vastes projets de conquête en Espagne, négligeait évidemment les intérêts de la ligue méridionale : il venait d'épouser Léonor, fille d'Alonzo, roi de Castille ; le mariage avait été célébré à Taraçona en présence *d'en* Guillem de Moncada, comte de Béarn, de Nugnez-Sancho de Roussillon, des évêques de Huesca et de Saragosse, du grand-maître des Templiers, des chevaliers de Saint-Jean (6 février 1221)[a], et ce mariage attirait de plus en plus son attention du côté des Castillans et des Mores. A mesure que le roi d'Aragon s'éloignait du Midi de la France, les légats redoublaient d'ardeur pour organiser la guerre contre la maison de Toulouse : ils fondaient la milice de la foi, celle des chevaliers de Saint-Jacques, et essayaient de décider Philippe-Auguste à faire croiser son fils en faveur de Simon de Montfort[b]. Ces nouvelles menaces amoncelées à l'horizon décidèrent enfin Raymond VII à détacher le roi de France du parti de ses adversaires en lui rendant hommage. La première victoire politique était remportée : les Capétiens rétablissaient leur influence officielle au pied des Pyrénées. De nouveaux succès ne devaient pas tarder à la consolider et à l'étendre.

[a] Ramon Montaner, c. 8. — Çurita, l. III, c. 8.
[b] Vaissette, t. V, l. XXIII, c. 51 à 55.

Il ne faut pas hésiter à considérer comme un événement heureux pour les projets de la France la mort de l'énergique comte de Foix, au moment où la victoire lui rendait ses domaines, même Pamiers et Mirepoix depuis si longtemps occupées par les Montfort. Raymond-Roger, fatigué de sa longue lutte, se fit recevoir religieux à l'abbaye de Bolbonne, et s'occupa de faire des legs pieux, propres à confondre ceux qui l'avaient accusé d'hérésie. Il laissa cinq cents sols de rente au monastère de Bolbonne avec ordre d'y déposer ses cendres, donna des terres et des priviléges importants à l'abbaye de Pamiers et rendit au monastère de Prouille ses possessions de Limoux et de Fangeau. L'heure des réglements de comptes était venue. Quelques monastères avaient épousé les intérêts des seigneurs pyrénéens; le pape les en punit sévèrement. Les religieux d'Alet, qui s'étaient livrés au comte de Foix, furent expulsés de leur monastère, qui devint une propriété de la cathédrale de Narbonne; l'abbaye de Saint-Hilaire, accusée par les dominicains d'avoir favorisé les ennemis de Montfort, fut soumise et réunie malgré elle au monastère de Prouille (1223)[a].

Après avoir rédigé ses volontés dernières, le comte de Foix mourut en 1223, laissant deux fils, Roger-Bernard et Aymeri. Le premier, déjà marié avec Ermessinde, héritière de Castelbon, de Cerdagne et d'Andorre, eut le comté de Foix, les pays de Volvestre, de Donazan et de Capcir, fiefs dépendants de

[a] Vaissette, V, l. XXIII.

l'Aragon; le second, alors prisonnier d'Amauri, reçut les domaines situés dans le Narbonnais et le Carcassez, et son frère Bernard dut le racheter de sa captivité au prix de cinq cents marcs d'argent pour lui permettre d'entrer en possession de son héritage. Leur sœur Cécile avait épousé le fils aîné du comte de Comminges.

Le décès de Roger parut arrêter les hostilités entre le comte de Toulouse et Amauri qui se tenait retranché à Carcassonne (1223); mais la mort de Philippe-Auguste et une sorte de réveil de l'hérésie des Albigeois ne tardèrent pas à les rallumer.

Roger-Bernard, uni au comte de Toulouse, comme l'avait été son père, vint assiéger Amauri dans Carcassonne, afin de restituer cette ville au fils de Raymond Trincavel, alors âgé de seize ans et élevé dans la maison de Foix. Après un siége long et pénible, ils furent obligés de se retirer; mais Amauri étant sorti de la place pour attaquer quelques châteaux du voisinage, la majeure partie de ses troupes, découragée par la privation de toute solde, quitta ses bannières et rentra dans le Nord.

La détresse de Montfort engagea le pape à prier Louis VIII, successeur de Philippe-Auguste, de marcher contre les Albigeois. Amauri, disait-il, lui avait offert déjà ses conquêtes, et il n'avait qu'à venir dans le Languedoc pour occuper Narbonne, Carcassonne et Béziers..... Le roi de France ne se hâta pas d'envahir un pays en pleine insurrection, et Amauri, déchu de toutes ses espérances, fut réduit à la dure nécessité de supplier l'arche-

vêque de Narbonne et l'abbé de Fondfroide d'obtenir une trève de ses ennemis. Leur intervention fut impuissante; le comte de Toulouse fit bien la paix avec Thédise, nouvel évêque d'Agde, auquel il céda l'entière vicomté de cette ville (1224), mais il ne voulut pas entendre parler d'accommodement avec son principal adversaire. Le torrent de la réaction devenant irrésistible, Raymond VII et Bernard de Foix détachèrent complétement Aymeric, vicomte de Narbonne, du parti d'Amauri. L'évêque Arnaud voulut s'y opposer, et appela Amauri pour lui prêter main-forte. Le vicomte lui refusa l'entrée de la ville, et ce prince infortuné, échouant dans toutes ses tentatives, ne put pas même trouver à emprunter, avec le cautionnement de l'archevêque et du clergé de Narbonne, les trois mille livres qui lui étaient indispensables pour conserver Carcassonne. Il offrit vainement à ses propres chevaliers d'hypothéquer ses biens de France et d'engager sa propre personne, s'ils voulaient attendre le retour des beaux jours avant de le quitter; il ne put gagner que son oncle Guy de Montfort, le maréchal de Lévis, Lambert de Turci, et deux autres gentilshommes. Dès lors, condamné à demander une trève aux comtes de Foix et de Toulouse (14 janvier 1224), il obtint la promesse qu'ils n'attaqueraient pas Narbonne et cinq autres places plus éloignées avant le délai de deux mois; il ne fut rien stipulé à l'égard de Carcassonne, et Amaury, ne s'y croyant plus en sûreté, l'évacua le 13 janvier, après avoir donné les pâturages du Minervois à l'abbaye de

Fondfroide, le château de Cazerel à l'évêque de Béziers, et celui de Thermes à l'archevêque de Narbonne [a].

Les comtes coalisés occupèrent immédiatement cette place importante, ils y rétablirent Roger Trincavel, et l'aidèrent à reconquérir tous ses domaines de Béziers et de l'Albigeois. Le comte de Foix reprit Limoux ; Montfort l'avait fait bâtir dans la plaine, le jeune Trincavel le reconstruisit sur la montagne, position plus favorable à la défense de la vallée de l'Aude. Enfin, pour rendre la restauration des familles indigènes plus complète, l'ancien évêque de Carcassonne, Bernard-Raymond de Roquefort, qui avait été obligé de se démettre au début de la croisade, revint occuper son évêché, laissé vacant par la mort récente de l'évêque Guy.

Trincavel avait une dette de reconnaissance à payer à Bernard de Foix son inébranlable protecteur : il le nomma héritier de ses domaines dans le cas où il viendrait à mourir sans postérité, et tous les deux, rompant avec la couronne d'Aragon qui les avait abandonnés depuis la mort de Pedro II, firent acte de souveraine indépendance en prenant le titre de seigneurs *par la grâce de Dieu.*

Le comte de Comminges, Bernard V, ne survécut pas longtemps à Raymond-Roger de Foix, son fidèle compagnon d'armes : il mourut dans la retraite en 1224, après avoir donné des preuves de son catholicisme en faisant de nombreuses libéralités aux

[a] Vaissette, t. V, p. 316, 319.

églises et aux monastères. Nous citerons la cession de terres assez étendues près de Muret à Notre-Dame de Goion, la fondation de l'abbaye de Nisors, et de celle de Fabas destinée à l'éducation des jeunes filles. On assure qu'il fut inhumé dans l'église des Templiers de Montsaunez *.

Bernard V, laissait trois enfants : Pétronille, comtesse de Bigorre ; Mathilde, fille de sa troisième femme, Marie de Montpellier, déjà mariée à Sanche II, vicomte de Labarthe, seigneur d'Aure ; et Bernard, fils de sa seconde femme, comtors de Labarthe. Mais les droits de ce dernier disparaissaient devant ceux de Pétronille, attendu que sa mère n'avait pu légitimement épouser Bernard V, son mariage avec Stéphanie, mère de Pétronille, n'ayant pas été dissous. Nonobstant ces difficultés, le jeune Bernard VI prit possession des États de son père. Cette usurpation devint funeste à l'indépendance du Comminges. Dans la prévision des difficultés qu'il pouvait avoir à résoudre avec Pétronille, Bernard voulut se donner un appui ; il ne pouvait compter sur le roi d'Aragon, dont la politique était entièrement dirigée du côté des îles Baléares et de Valence ; il tourna ses regards vers la puissance éloignée, mais redoutable, qui marchait à la domination des Pyrénées : il eut recours au roi de France. Indépendamment de l'hommage du comte de Toulouse, Louis VIII venait de recevoir d'Amauri de Montfort la cession complète de tous les domaines usurpés

* Castillon Daspet, t. I, 78.

par son père dans le Languedoc et l'Albigeois (1224). Ce n'était plus un simple droit de suzeraineté conquis par le fils de Philippe-Auguste, c'était une possession directe, assise sur les résultats de la spoliation, de la trahison et du massacre... Le jeune comte de Comminges entra dans la même voie, il fit hommage de ses États à la couronne[a].

Bernard VI ne se trompait pas sur les intentions de Pétronille : elle réclama la succession de son père, et, pour se procurer un protecteur capable de soutenir ses prétentions, elle épousa, en cinquième noces, Bozon de Matas, seigneur de Cognac (1228). Le nouveau comte gagna l'amitié de ses sujets par l'octroi de quelques priviléges qui lui valurent le nom de *grand justicier*; il acheta le concours du fils aîné du vicomte de Soule en lui cédant des terres dans le Lavédan, en échange du château de Vidalos, et il s'occupa de revendiquer le Comminges[b].

Les nations qui procèdent par grandes périodes dans leur marche résument les événements d'un certain caractère dans quelques noms d'hommes, qui, après les avoir personnifiées, quittent presqu'en même temps la scène, où leur rôle devient inutile, et laissent à de nouvelles générations le soin de diriger l'époque nouvelle.

La guerre des Albigeois, qui avait dominé toute l'histoire du plateau pyrénéen au début du XIIIe siècle, avait vu disparaître successivement Raymond-

a Guillaume de Pod., c. 34. — Vaissette, t. V, p. 319.
b Vaissette, t. V, l. XXIII, c. 83, 84. — Davezac Macaya, t. I, p. 268, 269.

Roger Trincavel, Pedro d'Aragon, Gaston de Béarn, Simon de Montfort, Raymond-Roger de Foix et Bernard de Comminges. Raymond VI lui-même était descendu au tombeau en 1222; mais pendant que les cendres des comtes de Foix et de Comminges reposaient dans les églises de Bolbonne et de Montsaunez; pendant que celles de Pedro II portaient dans le monastère de Sixera l'auréole de la sainteté, le cadavre du comte de Toulouse, toujours excommunié et maudit, restait exposé sans sépulture à l'entrée de la chapelle des Templiers de sa capitale.

A mesure que les héros de la guerre des Albigeois étaient tombés, de nouveaux champions les avaient remplacés, et les États pyrénéens avaient maintenant à leur tête Jayme Ier en Aragon, Guillaume de Montcade en Béarn, Raymond VII à Toulouse, Bernard VI dans le Comminges, Roger-Bernard à Foix, Roger Trincavel à Carcassonne, tous résolus à terminer l'expulsion d'Amauri de Montfort. Ainsi, malgré la lutte acharnée dont nous venons de résumer les incidents, l'invasion du midi de la France et des Pyrénées orientales par les races germaniques, invasion déguisée sous un prétexte de croisade religieuse, semblait avoir avorté; dès 1224, les familles de Narbonne, de Carcassonne, de Foix, de Comminges, un moment ébranlées, avaient recouvré leurs domaines. Cependant cette conquête n'était pas abandonnée par la couronne de France; elle était déjà officiellement établie dans ces contrées par la cession d'Amauri et l'hommage des

comtes de Toulouse et de Comminges, elle ne devait plus cesser de poursuivre l'envahissement commencé par Simon de Montfort.

En attendant, la paix paraissait se raffermir; elle s'entourait des formes solennelles de la bénédiction ecclésiastique. Le concile de Montpellier avait réconcilié (1224) le comte de Toulouse, de Foix, de Carcassonne et leurs barons; mais il y avai trop d'ambitieux intéressés à interrompre cette pacification, pour qu'elle fût de longue durée. Les brouillons intriguèrent auprès du pape, auprès du légat surtout, et une nouvelle rupture fut suivie d'une nouvelle excommunication.

Louis VIII ne voulut pas cette fois laisser à d'autres la chance de s'emparer des belles seigneuries de la Narbonnaise; il leur déclara directement la guerre et partit à la tête de ses troupes, après avoir reçu la croix des mains du représentant du Saint-Siége. A la nouvelle de son approche, Béziers et quelques places du bas Languedoc lui envoyèrent leur soumission; toutefois les seigneurs pyrénéens se réunirent autour de Raymond VII, comme l'avaient fait leurs pères autour de Raymond VI; le roi d'Angleterre vint fortifier la ligue, et Raymond ne sachant assez témoigner sa reconnaissance au comte de Foix, toujours le premier à voler à son secours, donna à Bernard-Roger le château de Saint-Félix près de Toulouse, avec quinze villages ou châteaux. Pendant ce temps, Louis faisait des progrès rapides. Nismes, Castres et Alby s'était soumises, Béziers et Carcassonne suivirent ce mouvement à l'instigation

des religieux de la Grasse. Le comte de Comminges, effrayé de ses succès, n'eut pas le courage de partager les dangers des comtes de Foix : il fit la paix et renouvela son *hommage-lige* au roi de France. Ce dernier avait à peine traversé le Rhône, que tout le Languedoc était à lui.

La conquête la plus importante était celle de Limoux et de Carcassonne. Ce premier boulevard de Simon de Montfort devenait le boulevard des rois de France; le prince y laissa pour sénéchal le chevalier français Adam de Reuilly, et la famille de Trincavel, de nouveau dépossédée, ne conserva que les hautes vallées de l'Aude. Louis se rendit ensuite à Pamiers pour présider une assemblée ecclésiastique et séculière qui porta la peine de la confiscation contre les excommuniés récidivistes. Mais vains essais d'intimidation ! si le roi marchait sur les traces de Simon, les comtes de Toulouse et de Foix marchaient sur celles de leurs pères; ils renouvelèrent leur ancien traité (30 septembre 1226), et promirent de ne conclure ni paix ni trêve avec les Français tant qu'ils n'auraient pas abandonné le Languedoc; le comte de Toulouse confirma les donations qu'il avait précédemment faites à Roger-Bernard de ses fiefs de Montauban, de Castelnaudary, de Saint-Félix; et Pierre-Roger de Mirepoix, châtelain d'Aure, et une foule de gentilshommes se portèrent garants de la sincérité de ses promesses. Cette attitude résolue parut intimider Louis VIII; au lieu d'attaquer les coalisés, il borna son expédition à la prise de possession dont nous avons parlé; il rentra dans le Nord et

laissa Imbert de Beaujeu pour gouverner ses nouvelles conquêtes. Mais en traversant l'Auvergne, il fut saisi d'une maladie qui le mit au tombeau, et son fils Louis IX monta sur le trône, sous la régence de la reine Blanche de Castille [a].

Le départ de Louis VIII avait affaibli les intérêts français sur les Pyrénées. Malgré la sentence du concile de Narbonne (1227), qui excommuniait les comtes de Toulouse, de Foix et le vicomte de Carcassonne, ce dernier, toujours appuyé par Bernard, de Foix, conservait le Rasez, toute la partie montueuse de ses États, et finit même par s'emparer de Limoux. Aussitôt il mit ses possessions sous la sauvegarde de Roger-Bernard, son protecteur et son suzerain, et lui fit donation de la terre de Chercorb, dans le diocèse de Mirepoix.

Grâce à la coopération active de Roger-Bernard, le comte de Toulouse avait repris l'offensive sur Imbert de Beaujeu. Cependant, le gouverneur français, battu par eux près de Montech, prit bientôt sa revanche : il remonta vers les Pyrénées, ravagea le comté de Foix jusqu'aux portes de cette ville, et plaça des garnisons françaises dans tous les châteaux dont il put s'emparer.

Raymond VII, fatigué d'une guerre incessante qui achevait de ruiner ses possessions et d'accabler ses peuples, résolut enfin de faire à tout prix la paix avec la France. La conférence de Meaux vint en régler les articles, et ce prince infortuné sub :

[a] *Gesta Ludovici*, VIII. — Matthieu Paris. — Guillaume de Pod., c. 34.

l'humiliation de jurer, devant Notre-Dame de Paris (12 avril 1229), le traité funeste qui portait le dernier coup à l'indépendance du Languedoc. Après avoir promis de persécuter les hérétiques, de rendre les dîmes au clergé, de payer deux mille marcs d'argent à l'abbaye de Cîteaux, de prendre la croix et d'obéir à l'Église romaine, il cédait ses vastes domaines au roi, sous les seules exceptions de l'Agénois, du Rouergue, d'une partie du Quercy et de l'Albigeois; encore cette faible réserve, pour laquelle il faisait *hommage-lige* à Louis IX, devait sous peu se trouver annulée, car il donnait en mariage, au frère du roi, sa fille unique, Jeanne, avec la condition que toutes ses possessions appartiendraient à la France, si elle venait à mourir sans enfants. Pour meilleure garantie de cette cession du Languedoc, Amaury de Montfort renouvela envers Louis IX la remise de tous ses droits de conquêtes et il obtint en récompense la charge de connétable. A de telles conditions, il n'était pas difficile d'obtenir la paix du roi de France et l'absolution du légat; Raymond eut bientôt l'une et l'autre. Pour porter enfin le coup de grâce à la famille de Toulouse, et briser les derniers liens qui la rattachaient à la puissance inquiétante des rois d'Aragon, Raymond VII, poursuivi par la fatalité, s'était séparé de sa femme, Sancie. Le Saint-Siége, il faut le reconnaître, n'avait rien négligé pour renouer leur union; tout fut inutile, le divorce rendit cette rupture définitive (1230) [1].

[1] Guillaume de Pod., c. 38, 40. — Vaissette, t. V, p. 353, 364.

Les seigneurs pyrénéens, constants alliés de Raymond quand il avait défendu son pays, ne prirent aucune part au traité de Paris, et demeurèrent dans leurs États pour veiller à leur défense. Ils devaient y pourvoir avec sollicitude, car, privés désormais de l'intermédiaire du comte de Toulouse, qui les séparait autrefois de la France, ils étaient maintenant en contact direct avec les domaines des Capétiens. Indépendamment du comte de Comminges, le vicomte de Narbonne, Aymeric, venait de rendre hommage à Louis IX ; ce roi possédait en outre le marquisat de Narbonne, la terre de Lévis, dans les diocèses de Mirepoix et de Pamiers, les vicomtés de Carcassez et de Rasez. Pour mieux incorporer ces fiefs au royaume, le sénéchal royal de Carcassonne y transporta le droit coutumier français ; l'usage en fut toutefois restreint aux terres possédées par des étrangers de cette langue ; le droit romain et visigoth continua de régir les indigènes[1].

Ce dut être un effrayant coup de foudre pour le comte de Foix, que ce traité de Paris, signé par Raymond VII, au mépris de celui qui le liait à la ligue pyrénéenne, et qui l'obligeait à ne faire ni paix ni trêve avec les Français. Aussi, lorsque Raymond voulut engager Roger à accepter l'amitié du roi de France, il repoussa ce conseil avec indignation. Alors le malheureux comte de Toulouse, retenu prisonnier au Louvre jusqu'à parfaite exécution des articles fut contraint, par Blanche de Castille, à faire atta-

[1] Vaissette, t. V, liv. xxv.

quer, en qualité de suzerain, le bas comté de Foix. Des troupes partirent de sa capitale pour remplir cette pénible mission, mais elles ne purent pénétrer au-delà du château comtal, et la haute Ariége demeura libre et indépendante sous l'administration courageuse de Roger-Bernard. Pendant ce temps, Roger Trincavel, expulsé de Limoux et de Carcassonne, se maintenait aussi dans les montagnes du Rasez. Ces deux énergiques proscrits pouvaient d'autant mieux donner de l'ombrage à la France que le roi d'Aragon n'avait pas entièrement abandonné ses droits sur les fiefs pyrénéens; il revendiquait la suzeraineté du Rasez et du Carcassez, et nous le verrons la disputer longtemps à saint Louis.

Cependant le comte de Foix, entouré de seigneurs ralliés, dépossédé de la plus grande partie de ses domaines, dut songer enfin à un accommodement. Toutefois, son traité ne fut pas une soumission; il se contenta de promettre d'expulser les hérétiques, de travailler au rétablissement de la paix générale, de restituer les biens enlevés au clergé; mais il ne se laissa pas soumettre comme Raymond VII à l'hommage envers la France et à l'établissement de l'inquisition : le comté de Foix n'eut pas à subir le tribunal terrible qui opprima si longtemps le Languedoc tout entier. Pour garantie de ces obligations, Roger-Bernard remit le château de Lordat, en présence des évêques de Narbonne, de Carcassonne, de Toulouse, de Couserans, et des abbés de la Grasse, de Bolbonne, de Foix et de Combelonge; le roi lui assigna en dédommagement mille livres

de rentes sur Arsens, Clairac, Préciau et Fangeau, dans le diocèse de Carcassonne; il finit même par lui restituer le château de Lordat et toute la partie septentrionale du comté, dont Raymond VII s'était emparé au mépris des immenses services qu'il devait à cette famille, et saint Louis ne retint en échange que le manoir de Foix pendant l'espace de cinq ans*.

Peu de temps après, Roger-Bernard perdait sa femme Ermessinde de Cerdagne ; elle lui laissait l'administration de tous ses biens (1229), faisait héritier Roger son fils unique, et léguait deux mille sols melgoriens à leur fille Exclarmonde, destinée à épouser, deux ans plus tard (1231), le fils du vicomte de Cardonne. Le jeune Roger s'unit presqu'en même temps à Brunessinde, fille du même vicomte, et Roger-Bernard clôtura ces alliances en se remariant deux ans après avec Hermengarde, fille d'Aymeric de Narbonne.

Une série d'événements favorables à Louis IX ne tardera pas à consolider l'influence française à l'autre bout des Pyrénées, jusque sur ce trône de Navarre convoité depuis si longtemps par la Castille et l'Aragon ; nous allons voir ce royaume devenir par hérédité collatérale l'apanage de Thibaut de Champagne (1234), qui apportera sur le trône de Pampelune la politique de la France, et ouvrira lui-même aux Capétiens la voie qui doit les conduire à la possession de ce territoire. Mais avant de rapporter les

* Çurita, *Annales*, liv. II, c. 85. — Vaissette, t. V, liv. XXIV.

circonstances de cet événement, nous devons reprendre, quelques années plus haut, l'histoire des rois de Barcelone et de Pampelune.

CHAPITRE II.

RELATION DE LA FRANCE AVEC L'ARAGON ET LA NAVARRE.

Expédition de Majorque. — Conquête de ce royaume par le roi d'Aragon. — Jayme vient dans le Languedoc. — Expédition de Valence. — Divorce de Jayme. — Affaires de Navarre. — Guerre civile à Pampelune. — Mesures prises contre les perturbateurs. — Entrevue des rois d'Aragon et de Navarre à Tudelle. —, Leur traité de paix. — Mort de Sancho. — Avénement de son neveu Thibaut de Champagne. — Conquête de Valence par Jayme I[er]. — Réunion du Roussillon à l'Aragon. — Administration de Thibaut de Navarre. — Soulèvement contre lui. — Sa mort. — Guerre avec la Castille. — Partage des domaines d'Aragon. — Opposition des cortès. — Alliance de l'Aragon et de la Navarre. — Traité de Jayme et de Louis IX. — Philippe le Hardi épouse Isabelle d'Aragon. — Thibaut II épouse une fille de saint Louis. — Nouveau partage de l'Aragon. — Révolte des Aragonais. — Conquête de Murcie par Jayme. — Il se croise. — Mort de saint Louis, de Thibaut et d'Isabelle à la croisade. — Avénement de Henri le Gros au trône de Navarre. — Il épouse une princesse de France.

Que faisait donc le roi d'Aragon pendant que celui de France le supplantait comme suzerain dans le Languedoc et les Pyrénées orientales, où ses ancêtres avaient si fortement établi leur autorité? Il gagnait

le titre de *conquérant* en réunissant les îles Baléares à son royaume.

La capture de quelques vaisseaux barcelonais par les Maures de Majorque avait nécessité l'envoi d'un ambassadeur catalan à la cour d'Abou-zeid-el-Raschid, émir de Palma. — De quel roi me parles-tu, demanda le musulman à l'envoyé qui lui vantait la puissance de son maître? — Du roi *en* Jayme, fils de cet *en* Pedro d'Aragon qui tailla en pièces une innombrable quantité de tes coreligionnaires à la célèbre bataille de Navas de Tolosa, répondit fièrement l'ambassadeur.—L'émir, blessé de son arrogance, le renvoya sans satisfaire à ses réclamations, et *en* Jayme, justement irrité, jura de détrôner l'insolent Majorcain. Un jour qu'il était à dîner chez le riche barcelonais Pierre Martell, avec Nugnez-Sanche, Guillem de Moncade, vicomte de Béarn, et la plus haute aristocratie catalane, *en* Jayme fut si profondément convaincu de l'urgence de la conquête des îles Baléares, par les raisons politiques et commerciales développées dans un discours de Pierre Martell, qu'il convoqua immédiatement les cortès de Catalogne pour leur soumettre ses projets. Cette réunion solennelle tint sa première séance à Barcelone le jour de Noël (1227). *En* Jayme demanda trois choses aux barons, aux évêques et aux députés, au nom du seigneur dont il défendait les intérêts; il les pria : 1° de lui donner leurs conseils ; 2° d'oublier tout souvenir de division et de discorde ; 3° de lui fournir tous les secours dont ils pourraient disposer, et leur promit à ces conditions de chasser les infidèles

de Majorque. Après cet appel d'une éloquence énergique et concise, l'enthousiasme et le dévouement rendirent toute discussion inutile. *Ecce Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui*, s'écrie le vieil archevêque de Tarragone, et il offre mille marcs d'or, 200 cavaliers et 1,000 fantassins, permettant à tous les abbés et évêques de sa métropole de prendre part à l'expédition. L'évêque de Barcelone promet de suivre le roi avec 99 cavaliers et 1,000 hommes d'infanterie; l'évêque de Gironne, avec 30 chevaux et 300 fantassins; l'abbé de Saint-Féliu avec 5 cavaliers; l'évêque de Tarraçone promet une galère et 4 cavaliers; l'archidiacre de Barcelone, 100 cavaliers et 200 arbalétriers; les Templiers 30 chevaliers et 20 servants. La générosité des ricos ombres ne fut pas inférieure à celle des dignitaires ecclésiastiques. Nugnez de Roussillon offrit 300 gentilshommes et un plus grand nombre de servants. Le comte d'Ampurias, 1200 combattants de toutes armes. Le vicomte de Béarn, Moncada, abjurant toute haine et demandant pardon des torts dont il s'était rendu coupable envers le roi en soulevant les barons contre lui, proposa de voter le droit de bovage pour les frais de l'expédition. Son frère Ramon, Bérenger d'Ager, Bernard de Torella, s'engagèrent à fournir tous les contingents qu'ils pourraient lever dans leurs domaines. Olivier de Thermes de Languedoc, les citoyens de Narbonne et de Montpellier offrirent aussi d'importants subsides, et le syndicat de Barcelone mit enfin à la disposition du roi tous les navires de ce port de mer. Im-

médiatement après cette séance mémorable, les membres suivirent *en* Jayme à l'église de Sainte-Croix, et la célébration de la messe de la Nativité clôtura cette résolution solennelle.

Quelque temps après, le roi, alors âgé de vingt ans, allait rejoindre à Llérida (1228) le cardinal légat de Sainte-Sabine ; les habitants et quelques ricos ombres essayèrent en vain de le détourner de l'expédition très-chanceuse de Majorque pour l'engager à conquérir le royaume de Valence dont les Mores inquiétaient les frontières d'Aragon. *En* Jayme répondit que rien ne pouvait le détourner du serment fait aux corts de Barcelone, et détachant de ses habits un cordon de laine, il en fit une croix et pria le cardinal de l'attacher sur son épaule. Cette résolution immuable ne put modifier l'opposition des citoyens de Llérida ; ils lui refusèrent tout concours. Cependant le royaume d'Aragon lui envoya un contingent assez considérable de chevaliers et de combattants, et bientôt après tous ceux qui faisaient partie de l'expédition se réunissaient à Tarragone. Le 6 septembre 1228, le roi et les seigneurs de sa suite, ayant entendu la messe et communié, montèrent sur les galères et mirent à la voile. A peine arrivés en pleine mer, une violente tempête assaillit la flotte ; ce fut en vain que les pilotes prièrent *en* Jayme de rentrer dans quelque port de la Catalogne ; il ordonna de pousser vers Majorque et les galères abordèrent à Palomera malgré la violence des lames et des vents.

Ramon de Moncade marcha le premier contre

les musulmans; il fut bientôt suivi par son frère Guillaume, vicomte de Béarn, et un grand nombre de gentilshommes. Le roi, exalté par le bruit du combat, oublia son inexpérience et sa jeunesse et voulut prendre part à l'action. Au moment où il arrivait sur le champ de bataille, avec son inséparable mentor, Nugnez-Sanche, il trouva les ennemis en fuite, mais les deux Moncade et dix autres barons avaient acheté de leur vie cette importante victoire. Quelques jours plus tard, la ville de Majorque tombait au pouvoir des chrétiens, après la plus énergique résistance ; Jayme réunissait ce royaume moresque à celui d'Aragon, il distribuait les îles Baléares à ses compagnons d'armes, et le vicomte de Béarn n'était pas le moins généreusement traité dans ce partage. Cette conquête ne tarda pas à fournir l'occasion d'un nouvel agrandissement de territoire. Jayme Ier fit offrir Majorque à l'infant de Portugal, Pedro, époux d'Aremberge, héritière du comté d'Urgel, en échange de cette seigneurie. La proposition fut acceptée avec la condition que Majorque retournerait au roi d'Aragon si Aremberge mourait sans enfant. Le comté d'Urgel fut donc immédiatement incorporé à l'Aragon, et, peu d'années après (1235) Pedro de Portugal étant mort sans postérité, les îles Baléares furent définitivement réunies au royaume d'*en* Jayme*.

Après la brillante victoire de Majorque, dont les

* Montaner, *Cronica*, c. 45 à 105. — Desclot, *Cronica*, 47, 71. — Çurita, *Annales*.

préparatifs et les conséquences avaient longtemps absorbé toute l'attention de l'Aragon et de la Catalogne, Jayme Ier et ses barons tournèrent leurs préoccupations du côté du Languedoc, où les seigneurs et les tenanciers profitaient de la cessation des hostilités pour reprendre un équilibre féodal profondément ébranlé, régler leurs différends et faire valoir leurs droits réciproques. Jayme crut d'abord devoir se transporter à Montpellier, sa ville natale, pour faire connaître à ce peuple le vainqueur de Majorque qu'ils n'avaient pas eu le bonheur de voir depuis ses plus jeunes années. Il y fut reçu en triomphateur, accorda d'importants priviléges aux habitants, et s'occupa de ses droits de suzeraineté sur les fiefs de Languedoc. Le comte de Foix élevait des prétentions à la souveraineté du Donezan, au préjudice de Nugnez-Sanche ; ce dernier fit opposition et obtint une sentence arbitrale (1233) qui lui rendit cet ancien fief immédiat du comte de Cerdagne, devenu arrière-fief depuis que Pedro d'Aragon l'avait donné au comte de Foix. Nugnez réclamait encore la suzeraineté de Carcassonne, de Narbonne et de la Provence. Jayme Ier revendiquait à son tour le Vallespir et le Capsir ; mais il avait trop de déférence pour son oncle Nugnez-Sanche, dont le dévouement ne lui avait jamais fait défaut, pour que ces contestations ne s'arrangeassent pas facilement. Jayme céda d'autant plus volontiers tous les droits réclamés par Nugnez (1235), que ce dernier n'avait eu d'enfant ni de Pétronille de Bigorre, ni de sa seconde femme, Thérèse Lopez,

circonstance qui devait faire hériter le roi d'Aragon de tous les domaines qu'il laisserait à sa mort.

Ces événements secondaires de la vie de Jayme le Conquérant ne pouvaient empêcher ce prince de s'occuper de la conquête de Valence. A peine s'était-il vu maître des îles Baléares, qu'il avait résolu, à la sollicitation des Aragonais, de joindre cette riche province à son royaume. La croisade contre Valence, car toutes les grandes prises d'armes s'exécutaient alors sous l'enseigne du labarum, fut publiée à Monçon le 18 février 1233. Aussitôt, la Catalogne, l'Aragon, et jusqu'aux provinces de Languedoc, envoyèrent un nombre considérable d'hommes de guerre sous le commandement de ricos ombres, d'évêques, d'abbés, de Templiers, de chevaliers de Saint-Jean, et Jayme envahit le territoire ennemi. Cependant cette première partie de l'expédition se borna à la prise de Buriana, de Péniscola, de Castellon, de Buerriol, de Cuevas et d'Alcocer. La situation de la Navarre et une affaire de famille firent remettre à plus tard la fin de cette importante opération militaire. De graves dissentiments éloignaient Jayme depuis quelques années de sa femme Eléonor de Castille. Malgré le fils, nommé Alonzo, qu'elle lui avait donné, le légat annula leur mariage pour cause de parenté, et Jayme s'empressa de convoler à de secondes noces avec la belle Yolande, *molt bella dona*, fille du roi de Hongrie. Leur union fut célébrée à Barcelone en 1234.

La situation de la Navarre n'était pas moins propre que la question de ce second hymen à détour-

ner un instant son attention du royaume de Valence. Sancho VII, surnommé le Fort depuis son brillant fait d'armes de Navas de Tolosa, touchait à la fin de sa carrière, et ne laissait aucun successeur direct. Cependant l'État n'avait jamais éprouvé un plus impérieux besoin d'obéir à un prince d'un caractère vigilant et ferme ; ce n'était plus seulement aux ennemis extérieurs qu'il fallait résister, mais aux discordes intestines et aux ambitions portées jusqu'à la révolte. Les habitants de Pampelune donnaient l'exemple de l'insubordination la plus grave, et l'organisation de cette cité semblait porter dans ses flancs un principe irremédiable de guerre civile. Trois populations complétement distinctes, ayant chacune son quartier entouré de murailles, gouverné par des jurats et jouissant de lois et de revenus particuliers, remplissaient l'enceinte de cette triple ville. On y remarquait le bourg de Saint-Saturnin, le quartier de Saint-Nicolas, et celui de Navarrerie. L'histoire se tait sur l'origine de ces trois factions hostiles; mais on peut induire de la marche générale que suivaient la formation et le développement des villes au moyen âge, que le bourg de Saint-Saturnin avait été peuplé par la première race hispano-romaine qui fonda Pampelune ; que les deux autres cercles étaient occupés, l'un par les Vasco-Cantabres, qui s'étaient peu à peu rapprochés de la capitale ; l'autre par un mélange d'Espagnols, de Galiciens, de Castillans, d'Aragonais et de Léonais, réfugiés auprès des rois de Navarre à la suite des différentes proscriptions qui les avaient fait éloigner

de leur pays natal. Quoi qu'il en soit, il reste prouvé que ces trois races, très-opposées d'intérêts et de pensées, se livraient depuis longtemps à des haines de quartier, à des guerres meurtrières sous la direction de leurs magistrats électifs, les jurats (jurados), si bien que Sancho le Fort, revenant de la bataille de Tolosa, avait trouvé Pampelune livrée au pillage et à l'incendie. Profondément attristé d'une situation aussi grave [*], il voulut profiter de l'autorité que lui donnait sa brillante victoire pour imposer à ces peuples des conditions et des garanties de paix, et il fut arrêté avec les jurats des trois bourgs : 1° que tout criminel paierait 500 sols pour un meurtre non prémédité, et 1000 pour un assassinat ; cette somme devait être divisée par tiers entre la famille du mort, le bourg auquel appartenait la victime, et le bailli ou le juge... Les jurats du bourg du coupable étaient responsables du paiement de cette amende... Tant que ce rachat n'était pas acquitté, l'assassin ne pouvait trouver de refuge ni dans les autres quartiers, ni dans les églises, à l'exception de celle de Sainte-Marie, pas même dans le palais du roi, ou dans celui de l'évêque.

La charte de pacification prit d'autres précautions très-prévoyantes à l'égard des vols, des coups et blessures et des émeutes, notamment celle d'obliger les citoyens qui voulaient empêcher des voies de fait ou des attroupements, à déposer les armes avant d'intervenir. Tout incendiaire qui tentait de mettre

[*] Moret, t. III, l. XXII.

le feu dans un des quartiers ennemis, fut déclaré non-admissible à racheter son crime et condamné à mourir dans les flammes. Cette précaution rigoureuse n'empêcha pas bientôt après les habitants du bourg de Saint-Saturnin de faire brûler dans l'église de Saint-Nicolas huit cents habitants de ce bourg, qui avaient cru trouver un asile au sein de ce donjon municipal.

Telles furent les lois nouvelles que les trois conseils, composés de douze jurats, promirent d'observer pendant 20 ans (1214). Mais les promesses les plus solennelles pouvaient-elles apaiser des fureurs populaires si profondément enracinées?... Sancho venait de fonder et de peupler Viana, pour fortifier ses frontières (1219), lorsque de nouveaux troubles rappelèrent son attention sur Pampelune; cependant l'évêque et les ricos ombres le secondant dans son entreprise de pacification, réussirent à réunir les habitants des quatre quartiers ennemis, car le bourg de Saint-Michel venait de former une nouvelle faction, et ils leur firent jurer réciproquement l'oubli de leur haine, le pardon de leurs injures et la promesse d'une paix éternelle. On essaya, pour prévenir le retour de la guerre civile, de fixer les servitudes à subir et les droits à exercer par chacune des parties. La ville promit de ne relever aucune forteresse qui pût menacer les bourgs; les bourgs furent assujettis à respecter les fossés de la ville et à ne pas y laisser couler d'immondices; on fixa la hauteur des maisons et celle des remparts avec l'attention la plus minutieuse, néanmoins

rien ne put éteindre l'incendie allumé par la haine et la jalousie les plus incurables (1222) [a].

Ces troubles perpétuels de Pampelune, aggravés par quelques factions féodales, le soulèvement de plusieurs ricos ombres aragonais et catalans, plaçaient les rois de Navarre et d'Aragon dans la nécessité de se prêter un appui mutuel : ils se donnèrent rendez-vous à Tudela, et ils promirent réciproquement (1231) : 1° que Sancho n'offrirait point d'asile aux factieux d'Aragon ; 2° qu'il prêterait à Jayme, *por bon amor*, 14,286 maravedis, reconnus sur les cinq châteaux de Ferrera, de Ferrellon, de Zalatamor, d'Aymuz et de Castelsabib ; 3° que Sancho prendrait en outre possession de Penasasina et de Penaredonda, pour les fortifier et y tenir garnison ; 4° et, condition bien plus grave et bien plus étrange, que le survivant succéderait à l'autre dans tous ses domaines, à l'exclusion de ses héritiers naturels.

Cet article équivalait à une véritable absorption de la Navarre par l'Aragon, car Jayme était encore dans la première jeunesse, tandis que Sancho touchait à la fin de sa carrière et n'avait d'autre successeur que le fils de sa sœur, Thibaut de Champagne. Si, par un accident improbable, Jayme avait précédé le roi de Navarre au tombeau, son fils Alonzo et les Aragonais n'auraient pas manqué d'annuler ces dispositions contraires aux fueros, comme l'avait été le testament par lequel Alonzo II donnait l'Aragon aux templiers.

[a] Moret, t. III, liv. XXII.

Mais la majeure partie des Navarrais préférait encore la domination aragonaise à celle du prince français qui devait être appelé sur le trône par la mort prochaine de Sancho, et les plus hauts barons, parmi lesquels on remarquait Fernandez de Montagut, Perez de Bastan, Martinez de Subiza, Martinez de Lehet, Ximeno de Aybar, Pedro Jordan, Garcez de Aviez, Garcez de Arce, Miguel de Guerez, Ximenez de Veraiz, Garcès de Aroniz et Ximenez de Olleta, n'hésitèrent pas à signer cet acte et à rendre hommage au roi Jayme[a].

Ce fut dans cette situation que Sancho, tourmenté par la douleur de voir la dynastie navarraise s'éteindre après cinq cents ans d'existence et de transmission directe, rendit le dernier soupir au château de Tudela le 7 avril 1234; sa dépouille mortelle fut portée au monastère de Roncevaux, sépulture des rois de la première race[b].

Blanche, sa sœur, qui devenait ainsi la souche de la seconde dynastie, était veuve de Thibaut III, comte de Champagne depuis l'an 1201. Son fils unique, Thibaut IV, venu au monde après la mort de son père, portait dès le berceau le titre de comte de Champagne et le surnom de posthume. Lorsque la mort de Sancho VII l'appela au trône de Navarre, il jouissait déjà d'une réputation considérable, qui n'avait pas manqué de franchir les Pyrénées et de le précéder dans la Navarre.

[a] Moret, t. III, p. 148.
[b] Moret, t. III, liv. XX.

Prince trouvère et musicien, fondateur de la poésie française, il avait joué un assez grand rôle dans la ligue organisée par plusieurs seigneurs mécontents contre la régence de Blanche de Castille ; mais cette princesse habile avait su changer sa première animosité en passion ardente, et maintenant il possédait à la cour de France toute l'influence d'un favori de la reine-mère.

L'extinction de la famille de Sancho et l'avénement d'une branche collatérale soulevèrent parmi les Navarrais d'assez violentes oppositions. Jayme d'Aragon, secrètement appelé par le parti national, menaçait de revendiquer le trône en s'appuyant sur la promesse du feu roi : cependant les états de Navarre finirent par reconnaître la légitimité de Thibaut de Champagne. La crainte d'attirer sur eux l'intervention de la France et peut-être aussi celle de la Castille, ne fut pas étrangère à cette résolution; ils envoyèrent une ambassade à Jayme d'Aragon, pour le prier de renoncer à des prétentions trop vivement combattues par les droits incontestables de Thibaut, et de relever de toute obligation envers lui les ricos ombres qui avaient signé le traité de Tudela.

Les circonstances étaient favorables au succès de cette démarche. Préoccupé de la conquête de Valence, Jaime aimait mieux ajouter à l'Aragon ce vaste et riche territoire, que de courir les chances d'une guerre civile qui pouvait lui livrer un royaume voisin, il laissa quelques villes et quelques ricos opposer seuls certains obstacles à l'établissement de

Thibaut Ier ; le comte de Champagne triompha sans éprouver trop de difficulté, et il fut proclamé roi dans Pampelune le 8 mai 1234. Sa dynastie commençait une ère toute nouvelle pour la Navarre ; il fixa définitivement dans cette ville le siége du royaume, que les rois avaient jusqu'alors transporté de castel en castel, dans leur vie errante d'hommes de guerre, et la politique, que l'on pourrait appeler des capitales et des gouvernements sédentaires, fut substituée au régime belliqueux d'une royauté un peu nomade.

Enfin l'expédition de Valence, interrompue par les négociations du mariage d'*en* Jaymes et par la question de la succession de Navarre, fut reprise avec la plus grande énergie en 1237. Jayme fit assiéger le puig de Cebolla, à deux lieues de la capitale moresque, par les frères du Temple et deux mille fantassins. La prise de cette importante forteresse l'attira bientôt lui-même sur les lieux, à la tête d'une armée assez forte pour s'emparer de Valence, et après six mois de siége, signalés par des assauts et des combats fréquents et meurtriers, les musulmans furent obligés de se rendre (28 septembre 1238). Le lendemain, jour de Saint-Michel, Jayme Ier, la reine Yolande, les archevêques de Tarragone et de Narbonne, les évêques de Saragosse, de Barcelone, de Huesca, de Segorbe, de Tarraçone, de Tortose et de Vic, les ricos ombres de Catalogne et d'Aragon suivis de leurs chevaliers, prenaient possession de la ville conquise[a].

[a] Desclot, c. 49. — Conde. — Ramon Montaner, *Cronica*.

Dès ce moment le royaume d'Aragon posséda plus du tiers de la Péninsule, et cependant de nouvelles adjonctions devaient l'agrandir encore. Nugnez Sanche, oncle de Jayme, s'était retiré dans le cloître d'Elne, où il avait reçu le canonicat en 1241. Il ne tarda pas à rendre le dernier soupir au milieu de ses nouveaux frères, et Jayme, dont nous avons déjà fait connaître les droits à sa succession, réunit à la couronne le Roussillon, le Conflens et la Cerdagne, soixante ans après qu'ils en avaient été détachés comme apanage des infants d'Aragon (1241).

Aussitôt après cet événement, le roi se rendit dans le Roussillon et s'occupa d'améliorer par de bonnes lois l'état d'un pays épuisé par la guerre. Il réunit les principaux seigneurs à Mallolles (1241), promulgua les institutions de paix qu'il avait déjà appliquées à l'Aragon en 1228, et fit rédiger en code les coutumes de Perpignan.

Il était urgent que ce prince reportât son attention de ce côté des Pyrénées. La guerre des Albigeois, funeste aux seigneurs du pays, ne l'avait pas moins été aux intérêts de la couronne en raison inverse des progrès de l'influence française. Roger Trincavel, l'infortuné vicomte de Carcassonne, appuyé par les Catalans et les Aragonais, chez lesquels il s'était réfugié, avait essayé de reconquérir ses domaines avec l'aide d'Olivier de Thermes, de Raymond d'Orzals, de Serre-Longue, de Villeneuve, de Saisac et de Roumegous. Il était parvenu, en 1240, à chasser les Français d'une partie de ses anciens domaines, et à s'emparer des châteaux de Mont-

réal, de Montolieu, de Seissac, de Limoux, d'Assillan et de l'Auran. Le sénéchal de Carcassonne, effrayé de ses succès, demanda des secours au comte de Toulouse; mais ce dernier refusa de combattre un de ses anciens vassaux, et laissa Trincavel attaquer Carcassonne, s'emparer des faubourgs et assiéger la cité. Toutefois il ne put se rendre maître de cette partie de la place, et le roi de France ayant envoyé contre lui des troupes assez considérables sous les ordres de Geoffroy de Châteaudun, Trincavel dut battre en retraite sur Montréal.

Cette expédition clôtura les tentatives de ce proscrit infortuné. Sept ans après, il se soumettait au roi de France, qui lui assignait une misérable pension de 500 livres sur Beaucaire et sur Béziers. Ses partisans furent obligés de suivre son exemple, et le sénéchal, Jean de Cranis, construisit à cette occasion la basse ville de Carcassonne sur la rive gauche de l'Aude, pour y recueillir ces fugitifs réconciliés.

Ainsi disparut la puissante famille de Trincavel, dont les vastes possessions restèrent définitivement réunies au domaine de France. Roger partit pour la croisade en 1247, et son fils, compagnon de saint Louis, fut le dernier dont l'histoire prononça le nom.

Ces événements faisaient comprendre aux comtes de Foix, de Comminges, de Béarn, de Bigorre, anciens vassaux de l'Aragon, que la suzeraineté et la protection de Jayme ne pouvaient plus garantir leur indépendance; ils résolurent de donner à leur politique une direction toute nouvelle.

Nous allons les voir refroidir leurs relations avec l'Aragon, chercher à se passer de lui, et constituer dans le versant français une puissance indigène capable d'absorber toutes les vallées du Nord, et de tenir tête à la France et à l'Angleterre. D'où partira le mouvement centralisateur? De toutes les familles à la fois. Comminges et Bigorre, Foix et Béarn auront également la prétention d'étendre leurs domaines, et d'établir une dynastie unique depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan. C'est cette lutte opiniâtre d'intérêt que nous devons rapidement analyser; nous y verrons dominer un caractère assez remarquable pour l'époque. La guerre et les invasions n'y seront qu'un accident; les alliances, les intrigues, les contestations et les procès, deviendront les bases de ces opérations compliquées; et la succession du comté de Bigorre servira longtemps de but à toutes les ambitions. Après les efforts et les négociations les plus acharnés, la maison de Foix remportera la dernière victoire. Un instant elle avait été réduite à battre en retraite devant la France, à se réfugier dans les derniers rochers des hautes montagnes; elle va redescendre dans la plaine, gagner rapidement du terrain sur les comtés du voisinage, réunir enfin toutes les Pyrénées françaises, et acquérir une puissance qui lui permettra de traiter d'égal à égal avec les Capétiens. Mais avant de descendre sur le champ de bataille de l'héritage du Bigorre, quelques événements nous retiendront encore dans la Navarre et l'Aragon.

Nous avons vu Thibaut hériter de la couronne de

Navarre à la mort de Sancho VII. Les possessions importantes qu'il conservait dans la Champagne et dans la Brie devaient l'éloigner forcément de son royaume, tandis que ses relations avec Blanche de Castille et la cour de France allaient le retenir sous l'empire d'une politique étrangère. Aussi la Navarre avait-elle vu avec douleur une famille nouvelle monter sur le trône que les descendants de Garcia Ximénès avaient occupé sans interruption pendant 518 ans. Thibaut essaya bien de faire oublier son origine en répandant des bienfaits ; il transporta des habitants dans certaines vallées dépeuplées par la guerre, favorisa l'agriculture, et profita même de cette circonstance pour faire venir des paysans champenois, afin d'établir une population dévouée au milieu de peuples indigènes qui lui étaient peu sympathiques. Mais l'amour des aventures le détourna bientôt de ces améliorations administratives : il prit la lance des croisés, et se dirigea vers la Terre-Sainte à la tête de quelques seigneurs navarrais et d'une foule de pèlerins accourus de France, de Bretagne et d'Allemagne. Sa femme, Marguerite de Bourbon, demeura dans la Navarre avec le titre de gouvernante du royaume, et Pierre Ximénès, évêque de Pampelune, lui fut donné pour chancelier (1238).

On sait que les discordes des chrétiens paralysèrent les succès de cette expédition d'Orient; Thibaut revint en Champagne sans avoir rien conquis; tout avait été perte pour lui dans cette longue absence; plusieurs ricos ombres s'étaient soulevés pour élever le roi d'Aragon au trône de

Navarre, conformément au traité de Tudela. Un soulèvement formidable, gagnant de proche en proche, entraîna dans la ligue antifrançaise les vicomtes de Tartas et de Béarn, ainsi que Guillaume de Sault.

En présence d'ennemis aussi redoutables, Thibaut renonça à l'espoir de les vaincre par les armes; le prince poète préféra dissoudre la coalition en achetant la neutralité de ses membres. Le ricombre Hostanarez reçut le fief de Villeneuve; le vicomte de Tartas eut celui de Mixa, chaque mécontent obtint quelques bénéfices, et la révolte fut apaisée. Seul le nouvel évêque de Pampelune, Pedro Gaçolar, repoussa toutes les offres de Thibaut; il se retira dans le château de Navardins en Aragon, et lança l'interdit sur le royaume. Le roi parvint cependant à se rendre maître de sa personne, et quelques mois de cachot obligèrent le prélat à se montrer plus conciliant. Mais à peine Thibaut Ier avait-il dissous cette ligue dangereuse, qu'il mourut le 8 juillet 1253, et ses cendres furent déposées dans la cathédrale de Pampelune, qui devint la sépulture de sa dynastie comme Ronceveaux avait été celle de la première race. Ce monàrque laissait deux fils, Thibaut II et Henri: le premier lui succéda sous la régence de sa mère Marguerite de Bourbon..... Le roi de Castille espérait pouvoir profiter de la faiblesse du nouveau gouvernement pour renouveler ses prétentions sur la Navarre; la régente s'empressa d'appeler Jayme d'Aragon à son secours; et cette circonstance nous ramène aux événements intérieurs de ce royaume.

La situation du successeur de Pedro II n'était pas dégagée de tout embarras; placé par ses conquêtes à la tête d'États vastes et disséminés, sa constante préoccupation était de les partager entre ses enfants par portions égales. Il n'avait eu de sa première femme, Eléonore de Castille, que l'infant Alonzo; mais la seconde, Yolande de Hongrie, lui avait donné quatre fils et une fille: Pedro, Jayme, Fernand, Sanche et Isabelle. Les Cortès avaient d'abord reconnu l'infant Alonzo pour héritier naturel de la couronne, à une époque où Jayme n'avait conquis ni les îles Baléares, ni le royaume de Valence. Devenu possesseur de ces deux territoires, il crut pouvoir en disposer en faveur de ses autres enfants, et il donna, par le partage de 1247, la Catalogne et Majorque à *en* Pedro, Valence à *en* Jayme, le Roussillon, la Cerdagne et Montpellier à Fernand, et réduisit ainsi le lot d'Alonzo au seul royaume d'Aragon; quant à Sanche, il devait entrer dans l'état ecclésiastique. Mais les ricos ombres d'Aragon avaient payé de leur sang les conquêtes du roi, et la Constitution leur ordonnait de veiller aux intérêts du royaume. En conséquence, ils s'opposèrent à l'exécution d'un partage décrété sans leur avis, et l'irritation entre la noblesse et le roi prit un degré de violence qu'elle n'avait jamais atteint.

Il est à remarquer que l'aristocratie aragonaise, cantonnée dans les vallées, se refroidissait considérablement envers les rois à mesure qu'ils étendaient leur puissance dans les basses terres. Alonzo, frustré par le partage de son père, devint naturel-

lement le chef de ces montagnards jaloux de leurs prérogatives ; il se ligua avec le roi de Castille, et l'insurrection du haut Aragon devint si menaçante, que Jayme dut transiger avec les ricos ombres, et céder l'administration générale du royaume à l'infant révolté (1250). La mort de Fernand, arrivée sur ces entrefaites, fournit au roi l'occasion de témoigner son mécontentement contre Alonzo, en divisant tout le lot de Fernand entre ses deux frères utérins Jayme et Pedro. L'infant eut en vain la générosité de confirmer ce partage aux Cortès de 1253, les ricos ombres ne pouvaient approuver cette abnégation chevaleresque : ils protestèrent contre ce nouveau morcellement, la révolte devint générale, et Jayme le conquérant dut encore céder au vœu national, et donner le royaume de Valence à Alonzo.

Pour comble de complications, le roi de France ne cessait de faire des progrès dans ses nouveaux fiefs du haut Languedoc. Le sénéchal français de Carcassonne venait d'enlever la vicomté de Minerve au seigneur Guillaume pour cause d'hérésie, et de la réunir aux domaines de Louis IX (1254). Puis expulsant les hérétiques du château de Quéribus, dans le Fenouillède, il s'était rendu maître de cette place, malgré le refus des évêques de fournir des troupes, comme ils y étaient obligés depuis le roi visigoth Wamba [1].

La situation de Jayme se trouvait donc assez em-

[1] Vaissette, VI, p. 98, 102.

barrassante, néanmoins il répondit à l'appel de la régente de Navarre, espérant fortifier sa propre puissance par l'alliance de ce royaume voisin ; il se rendit à Tudela; les deux parties signèrent un traité d'alliance offensive et défensive contre la Castille, et le mariage du jeune Thibaut II avec Constance d'Aragon servit de consécration à ce pacte royal. On porta même la prévision jusqu'à arrêter l'union du prince Henri avec une sœur de l'infante, dans le cas où Thibaut viendrait à mourir sans laisser d'héritier. Les préférences de l'aristocratie navarraise pour le roi d'Aragon assuraient toutes ses sympathies à cet arrangement ; Lopez, doyen de l'église de Tudela, Garcias Almoravit, Sanche de Montagut, Gomès d'Agoncilio, Gonsalo de Bathan, Corbeiran de Leet, Garcia d'Anzo, Gonsalès de Morintrui, Gueren Sierra, Simon Giros et Ximenès de Valpiera, se mirent à la tête du parti arago-navarrais et servirent de garant à l'exécution du traité de la régente (1253). Enfin dès que Thibaut II eut atteint l'âge de quinze ans, on s'empressa de le sacrer dans la cathédrale de Pampelune (1524). L'alliance fut de nouveau jurée entre les deux rois dans l'église de Sainte-Marie-de-Montagut ; Thibaut livra pour garantie les forteresses de Gallipiença, d'Agrédas et de Montréal, et Jayme donna celles de Ruéda, de Sos et d'Un Castillo.

Fort de cet appui, Thibaut fit sommer le roi de Castille de restituer les terres qu'il avait usurpées sur son royaume. Ce dernier lui répondit par des prétentions à la couronne de Navarre, et Thibaut lui dé-

clara la guerre. Mais au moment où il partait avec ses troupes, Jayme, toujours pressé par la révolte de ses barons, abandonna brusquement son parti et fit la paix avec la Castille. Thibaut, livré dès lors à ses propres forces, fut obligé de renoncer à son expédition et de traiter avec son ennemi..... Il lui restait un moyen de se venger du roi d'Aragon, et il ne manqua pas de l'employer. Il refusa de donner suite à son mariage avec Constance; puis cédant aux sollicitations de sa mère et du parti français, il se rendit en Champagne et demanda la main d'Isabeau, fille de saint Louis.

C'était entrer à pleines voiles dans la nouvelle politique du roi de France. Les plans de Louis VIII étaient abandonnés, et Louis IX, tout en persistant, à l'instigation de Blanche de Castille, à reculer ses frontières jusqu'à la crête des Pyrénées, préférait l'emploi des traités à celui des armes. Il s'était agrandi déjà du côté du Roussillon en achetant (1240) le château de Pierre Pertuse, que Louis VIII avait cédé, avec le Fenouillède, au comte de Roussillon Nugnez-Sanche. Un traité bien plus important ne tarda pas à donner à la puissance française dans le Languedoc une consolidation d'autant moins espérée qu'elle obtenait l'assentiment du roi Jayme.

Les agitations du royaume d'Aragon faisaient toujours craindre à Louis IX que Jayme ne franchît les montagnes pour venger la mort de son père tué à la bataille de Muret, et rétablir sur les comtés de Carcassonne, de Narbonne et de Foix, son ancienne au-

torité. Il est vrai que Jayme ne redoutait pas moins une invasion de saint Louis dans la Provence et la seigneurie de Montpellier. Ces deux territoires se trouvaient déjà bloqués par les possessions du roi de France depuis qu'il était maître de Narbonne, du Fenouillède et de Carcassonne, si bien que Jayme, ayant eu besoin de s'y rendre en 1255, avait été obligé de demander à Louis IX l'autorisation de traverser le Languedoc[a].

Sous l'empire de cette crainte réciproque, les deux monarques, réunis à Corbeil, signèrent un traité (11 mai 1158) par lequel, celui de France renonçait à toutes ses prétentions sur les comtés de Barcelone, d'Urgel, de Bésalu, de Roussillon, d'Ampurias, de Cerdagne, de Conflens, de Vic et de Gironne; et celui d'Aragon à tous ses droits sur le Carcassez, le Rasez, le Lauraguais, le Thermenais, le Minervois, le Fenouillède et le Pierre-Pertuse.

Un arrangement d'une si haute importance, qui posait en principe la délimitation des deux royaumes, fut consacré par les fiançailles d'Isabelle d'Aragon et du fils de Louis IX, Philippe le Hardi (1258); mais ce bouleversement de toutes les prétentions aragonaises ne pouvait manquer d'exciter l'animosité des sujets de Jayme Ier. A peine était-il revenu de Corbeil que les habitants de Perpignan se soulevèrent; le bailli royal fut grièvement insulté pour avoir voulu altérer les monnaies; Jayme dut apaiser la sédition en arrêtant cet abus

[a] Vaissette, VI, p. 103, 104.

et en jurant de respecter les lois et les priviléges du Roussillon (1258).

Le projet de Thibaut II, d'épouser une fille de saint Louis, entrait donc complétement dans la politique du roi de France, puisqu'il allait faire faire à sa famille un nouveau pas vers la couronne de Navarre. Le mariage fut célébré à Melun (1257), et la reine-mère Marguerite, saisie d'une grave maladie pendant les fêtes, mourut quelques mois après, laissant son fils rentrer seul dans cette Navarre qu'elle avait si prudemment gouvernée.

L'absence de Thibaut, son union avec une étrangère, au mépris de sa promesse d'épouser une infante d'Aragon, ne pouvaient manquer de soulever les ricos ombres navarrais, signataires et garants du traité avec le roi Jayme. La révolte éclata contre le gouverneur Geoffroy de Beaumont, et le premier acte de Thibaut II, après avoir conduit sa femme à Pampelune, fut de s'occuper d'apaiser la sédition. Sa puissance aurait pu se trouver gravement compromise si Jayme n'avait été dans une situation tout aussi grave à l'égard de l'aristocratie aragonaise. Mais ses difficultés personnelles le détachèrent complétement des affaires de la Navarre, et Thibaut réussit à dompter les ricos ombres et à raffermir momentanément un trône si fréquemment ébranlé.

Jayme ne tarda pas à son tour à retrouver un peu de calme; la mort inattendue de son fils Alonzo, cause de si longues discordes (1260), dissipa momentanément l'opposition dont il était le chef; et un partage définitif remania en 1262 la division du royaume.

Valence, la Catalogne et l'Aragon furent cédés à Pedro, et Majorque, Montpellier, le Roussillon, le Valespir et la Cerdagne formèrent l'apanage de Jayme, sous le nom de *royaume de Majorque*. Quelques dispositions importantes amoindrirent les conséquences fâcheuses de cette division ; car on assujettit le Roussillon, le Valespir et le Conflens à l'usage exclusif des monnaies et des constitutions de Catalogne, et on stipula qu'un serment de foi et hommage soumettrait ces mêmes provinces à la suzeraineté de l'Aragon, dans le cas où Jayme mourrait sans enfants, et les ferait passer en des mains étrangères. Le royaume d'Aragon se facilitait donc le moyen de ressaisir ces territoires passagèrement aliénés, et nous verrons que les successeurs de Jayme ne manqueront pas de le mettre à profit.

Ce fut peu d'années après cet arrangement définitif que Jayme conduisit lui-même sa fille Isabelle à Clermont-Ferrand, la remit à son jeune époux Philippe le Hardi (1262), et donna ainsi une force nouvelle à son alliance avec la France.

Ces deux événements n'étaient pas propres à calmer l'irritation des Aragonais ; leur mécontentement ne tarda pas à se porter jusqu'à une déclaration de guerre ; voici la circonstance qui leur en offrit l'occasion. Le roi de Castille, vivement pressé par les Mores, avait demandé des secours à son beau-frère Jayme. Celui-ci s'empressa de convoquer les prélats et les barons pour obtenir de l'argent et des troupes ; on lui répondit que les cortès seuls pouvaient les lui accorder légalement, et l'assemblée

se sépara sans avoir discuté la question. Jayme n'ignorait pas ces nécessités légales, mais il redoutait la convocation des cortès et voulait en éviter les dangers. Cependant il dut s'y résoudre. Convaincu de l'hostilité qu'il rencontrerait dans celles d'Aragon, il commença par réunir celles de Catalogne ; vaine tentative ! elles ne lui offrirent pas plus de docilité. Raymond Folch, de Cardonne, dont les domaines touchaient au Roussillon et au haut Aragon, se mit à la tête de l'opposition et refusa d'écouter le roi avant qu'il n'eût fait justice aux griefs de la noblesse. Jayme, comprimant son indignation, rappela les intérêts de la chrétienté et menaça de quitter la salle si l'on persistait à mettre des conditions au concours qu'il réclamait. Les ricosombres, vivement impressionnés, consentirent à accorder le droit de bovage pour cette expédition, et le roi reconnut avec ses enfants que ses subsides lui étaient donnés volontairement et ne constituaient ni obligation ni servitude (12 novembre 1264). Satisfait de cette espèce de transaction, il voulut faire la même démarche auprès des cortès de Saragosse, et il s'empressa de les réunir. Mais la fierté jalouse des Aragonais éclata comme un orage. Jayme fut accusé d'avoir donné à Valence une constitution différente de celle du royaume, sans avoir consulté les états ; on renouvela les reproches du partage de la monarchie ; on se plaignit de ce que les fils et les filles des ricosombres n'étaient plus élevés, armés chevaliers, et établis par les rois, ainsi que l'exigeaient les lois primitives. Des prétentions particulières,

s'ajoutèrent aux prétentions générales ; un ricombre osa réclamer la seigneurie de Montpellier; on se sépara en échangeant une déclaration de guerre, et le comte de Foix promit d'appuyer les révoltés. Voilà donc l'Aragon armé contre le monarque. Celui-ci appelle les autres provinces aux armes; il convoque à Monçon les barons catalans, et marche vers l'Aragon à la tête de leurs troupes. La prise de quelques châteaux ne tarda pas cependant à imposer aux révoltés; Roger IV comte de Foix ne fut pas des derniers à rendre hommage à Jayme pour les châteaux et territoires de Quérigut, de Donesan, d'Evols, de Conflens et de Cerdagne[a]. Enfin le *justitia*, répondant au but de son institution, ménagea un accommodement entre les deux parties, et Jayme put aller combattre les Mores andalous.

Il n'est guère de dissension que la gloire ne fasse oublier. Cette brillante expédition ajouta aux États de Jayme le royaume de Murcie, justifia de plus en plus son surnom de *Conquérant* (1266), et les Aragonais ne songèrent plus à saisir les armes de la révolte. Cette conquête n'avait fait qu'exciter l'ardeur belliqueuse du roi; engagé par saint Louis à prendre part à la croisade d'Orient, il réunit les croisés espagnols à Barcelone et se mit en mer avec une flotte considérable. C'était le premier prince espagnol qui allait attaquer les musulmans au cœur même de leur puissance. Une tempête violente ne tarda pas à disperser ses galères; celle qui

[a] Vaissette, VI, p. 126.

le portait ne parvint qu'à grand'peine à gagner le port d'Aigues-Mortes. Alors prenant ce désastre pour un avertissement céleste, qui semblait lui dire que le devoir d'un roi d'Aragon était de combattre les Mores andalous et non les Sarrasins de Syrie (1269), il renonça à la croisade et revint en Espagne pour assister au mariage de l'infant de Castille avec la princesse Blanche, fille de saint Louis, et donner ainsi de nouvelles garanties à son traité de paix avec la France.

Pendant ce temps, la guerre s'était rallumée dans la Navarre entre Thibaut et les ricos ombres ; le premier parvint cependant, grâce à quelques circonstances particulières, à calmer leur ressentiment. La reine Isabeau n'avait pas d'enfant, à la grande satisfaction du parti opposé aux Champenois. De secrètes relations avec la fille de Gildérada avaient rendu le roi père d'une fille qui épousa plus tard un fils naturel de Jayme Ier ; mais déjà la stérilité de la reine avait éloigné Thibaut de la politique de la France et le rapprochait du roi d'Aragon, toujours préféré par les ricosombres. Cette conformité d'opinion rétablit la concorde entre le monarque et ses sujets. Néanmoins Thibaut ne tarda pas à quitter son royaume pour ne plus le revoir. Des affaires le rappelaient en Champagne, et sa femme Isabeau prit en son absence les rênes du gouvernement. La fille de saint Louis, mal accueillie par les Navarrais, fut bientôt obligée de passer en France à la suite de son époux, et son second fils, Henri le Gros, exerça la vice-royauté. Après avoir réglé quelques démêlés

avec le comte de Bourgogne, Thibaut II suivit saint Louis en Orient, avec la reine (1270). Fatale expédition qui ne devait produire que des désastres ! Moins prudent que Jayme Ier, qui avait su reculer devant une première tempête, saint Louis atteignit l'Afrique; il mourut à Tunis; Thibaut éprouva le même sort à Trapani (1270), et sa femme enfin expira aux iles d'Hyères (1271). Les restes de ces deux époux ne devaient pas revenir dans la Navarre; ils furent portés à Provins dans les caveaux des comtes de Champagne; autre imprudence qui semblait dire aux Navarrais que leur patrie n'était pour leurs rois qu'une province dépendante de leur domaine de France, et qu'ils ne passaient à Pampelune que pour y établir des gouverneurs. Doit-on s'étonner si les ricos ombres et le peuple ne voyaient en eux que des étrangers, et cherchaient à retrouver des princes plus nationaux ou à se donner à l'Aragon?

Cependant Henri le Gros, plus attentif aux besoins des Navarrais et mieux accueilli par le parti national, fut proclamé par les états, réunis à Pampelune, avec un certain enthousiasme. On lui pardonna même son mariage avec Blanche d'Artois, nièce de saint Louis, car on sentait le besoin d'opposer un gouvernement stable et un prince ferme aux prétentions et aux menaces de la Castille. Nous nous occuperons plus tard de l'histoire de son règne. Un événement assez minime en apparence et dont le résultat devait être néanmoins très-considérable, puisqu'il appela la France à s'établir au centre même des Pyrénées,

et éleva la maison de Foix-Béarn à l'apogée de sa puissance, doit nous faire revenir de quelques années en arrière, afin de suivre de singulières et minutieuses péripéties. Nous voulons parler de la succession du Bigorre.

CHAPITRE III.

INFLUENCE DE LA FRANCE DANS LE BIGORRE, LA NAVARRE ET LE COMTÉ DE FOIX.

Mort de Pétronille. — Prétentions d'Esquivat et du vicomte de Béarn. — Intervention du comte de Foix. — Prétentions du comte de Leycester. — Guerre de Gaston contre les Anglais. — Gaston choisit le roi de France pour arbitre. — Querelles entre la Castille et la Navarre. — Fondation du royaume de Majorque. — Le comté de Toulouse réuni à la France. — Opposition du comte de Foix. — Sa guerre avec Philippe le Hardi. — Défaite du comte et sa captivité. — Mort de Henri de Navarre. — Sa fille Jeanne lui succède. — Révolte des Navarrais. — Fuite de la reine. — Elle épouse Philippe le Bel. — Les Français entrent en Navarre et occupent Pampelune.

Nous avons laissé Petronille et Bozon de Matas occupés à contester la possession du Comminges à Bernard V. Le comte de Toulouse et Amanieu d'Albert, choisis pour arbitres, dès le début de cette affaire avaient obtenu que Pétronille livrerait en garantie Mauvezin et Saint-Blancard entre les mains de l'archevêque d'Auch, et que Bernard remettrait Sa-

lies et Fronsac. Pendant que les juges étudiaient la question et préparaient leur décision, Petronille, qui avait eu deux filles avec Guy de Montfort, en avait une troisième avec Bozon, à laquelle elle donnait le nom de Mathe; cependant Alix, sa fille aînée, femme de Jourdain III, sire de Chabannes et de Confolens, fut choisie pour héritière du Bigorre pendant une maladie de sa mère (1229), et Bozon n'obtint que la jouissance du comté. A la suite de ces dispositions testamentaires, la cour de Bigorre, barons, chevaliers, bourgeois et paysans libres des vallées, furent appelés à reconnaître Bozon de Matas comme seigneur provisoire. Hâtons-nous de dire que Pétronille vécut assez longtemps pour rendre cette reconnaissance inutile; elle ne tarda pas à prendre le deuil de ce dernier époux, et sa succession suivit les péripéties auxquelles était appelé l'héritage d'une comtesse veuve de cinq maris.

La complication d'une affaire aussi litigieuse offrait aux comtes voisins l'occasion de porter la main sur le Bigorre et le Comminges; seigneuries convoitées par de nombreux compétiteurs. Le vicomte de Béarn, Gaston VII, fils et successeur de Guillaume de Moncada, tué à Majorque, la saisit avec empressement : il demanda la main de Mathe, l'obtint sans difficulté, et leur mariage fut célébré en 1240. Gaston avait d'abord embrassé chaudement le parti d'Henri III, qui disputait alors le sud-ouest de la France à saint Louis; mais il ne tarda pas à abandonner les intérêts des Anglais et à les poursuivre sans relâche (1247). Simon de

Montfort, comte de Leycester, quatrième fils du vainqueur des Albigeois, et par conséquent beau-frère de Pétronille, commandait les troupes de Henri. Indigné de l'abandon du vicomte de Béarn, il lui déclara la guerre, profita de ses liens de parenté pour capter la confiance de la comtesse de Bigorre, et parvint à se faire délivrer toutes ses forteresses moyennant une rente de sept mille sols morlans, qu'il devait payer pendant la durée de l'occupation (1248).

Dès ce moment, il poussa si activement la lutte contre Gaston VII, qu'il le fit prisonnier, et le conduisit à Henri III. Au milieu de sa détresse, Gaston conservait un appui qui ne lui fit pas défaut. Le roi d'Angleterre avait admiré déjà la beauté de sa femme, la comtesse Mathe, à la cour de Bordeaux, au point d'oublier son désastre de Taillebourg pour ne songer qu'à lui donner des tournois et des fêtes. Grâce à son intervention, Gaston put recouvrer sa liberté et rentrer dans ses domaines; il retrouva même l'affection de Pétronille, sa belle-mère, qui, désespérée des malheurs qu'elle avait attirés sur lui, et jugeant utile d'obtenir son secours pour revendiquer le Comminges, essaya de le gagner en faisant cession de toutes ses prétentions sur ce comté (1250) en faveur de sa fille Mathe.

Gaston se croyait arrivé au terme de ses vœux; déjà possesseur des belles vicomtés de Béarn et de Marsan, il tenait une main sur le Comminges, une autre sur le Bigorre; il ignorait que cette malheureuse succession n'était qu'au début de ses péripéties.

Alix, fille de Pétronille, épouse de Jourdain III, de Chabannes, avait deux fils et deux filles : Esquivat, Jourdain, Laure et Mathilde ; pépinière de prétendants d'autant plus à redouter qu'Esquivat avait été institué héritier du Bigorre par sa mère et sa grand'mère, avec substitution de son frère Jourdain, dans le cas où il mourrait sans laisser de postérité.

Telle était la situation des affaires lorsque la comtesse douairière expira en pénitente dans l'abbaye de l'Escaladieu (1251). Aussitôt Esquivat prit possession du Bigorre en vertu de son dernier testament ; mais Gaston VII, qui croyait avoir des droits plus immédiats du chef de sa femme Mathe, repoussa ses prétentions en s'appuyant sur l'illégitimité d'Alix, mère d'Esquivat, qui était née de Guy de Montfort et de Pétronille, alors que Nugnez Sanche, second mari de cette femme inconstante, vivait encore. Cette contestation, suivie d'une déclaration de guerre, effraya Esquivat, qui se trouvait déjà fort embarrassé pour soutenir les droits de sa femme Maquarosse sur l'Armagnac et le Fesensac. Une lutte avec le vicomte de Béarn ne lui laissait guère d'espoir de succès; Gaston VII venait d'élever ce formidable château d'Orthez que Froissard ne cesse d'admirer dans ses Chroniques ; il était oncle des reines de France, d'Angleterre et de Sicile ; il s'était assuré l'alliance du comte de Foix en promettant sa fille au fils de ce dernier ; il avait acheté l'appui de Guillaume Arnaud d'Agramont au prix de mille sols morlans de rente ; avait forcé Amanieu d'Albret à lui

rendre hommage (1253); il venait enfin d'organiser la confédération des seigneurs de Gascogne, et la dirigeait avec une opiniâtreté très-inquiétante pour les Anglais.

Il est vrai que Gaston était un peu détourné de sa querelle avec Esquivat, par cette prise d'armes contre le roi d'Angleterre. Henri III, serré de près, essayait alors de dégager la capitale de la Guienne et d'éloigner Gaston, en attaquant La Réole. Celui-ci courut au secours de la place; mais la jalousie se glissa parmi les chefs gascons, et il fut obligé d'abandonner La Réole aux Anglais (1253). Pressé de réparer cet échec, il entreprit de leur enlever Bayonne; les négociants de cette ville, ruinés par les guerres de la Guienne, appelaient secrètement le vicomte de Béarn; mais le bas peuple était attaché à Henri III, et sa force numérique triompha des intrigues de la bourgeoisie (1254).

Ce nouvel échec fit comprendre à Gaston qu'il avait plus de succès à espérer du côté du Bigorre que de celui des possessions anglaises; il se réunit au roi de Castille pour faire sa paix avec l'Angleterre (1254), et il n'eut pas de peine à réussir.

Henri III promit la main de son fils Édouard à la sœur d'Alonzo, et ce dernier, fatigué de combattre vainement pour conquérir la Gascogne, ancien domaine de son ancêtre Sanche Mitarra, céda toutes ses prétentions sur cette province à son nouveau beau-frère, à condition qu'il s'obligerait à payer les frais énormes de cette lutte séculaire.

Cet article était trop avantageux à l'Angleterre

pour qu'elle en négligeât la conclusion. Édouard III vint célébrer son mariage en Espagne ; Alonzo l'arma chevalier, et Gaston, négociateur de cette alliance, obtint la même distinction. Malgré ce traité de paix, les anglais conservèrent dans le Béarn le château de Sault ; ce fut leur seul empiétement sur les terres de Gaston : ils n'établirent des maires anglais qu'à Bayonne, à Dax, à Saint-Sever et dans quelques autres villes de Gascogne ; le Béarn demeura soustrait à leur influence.

Dès qu'il fut rassuré sur ce point, Gaston dirigea ses efforts contre Esquivat : celui-ci voulut détourner le péril en opposant un monarque puissant au prince béarnais, il rendit hommage au roi d'Angleterre pour le comté de Bigorre qui n'avait relevé jusqu'alors que de l'Aragon et de l'église du Puy, et offrit même d'hypothéquer cette seigneurie pour garantir le remboursement des dépenses de la guerre. Henri III se garda bien de refuser une suzeraineté qui lui ouvrait les flancs des Pyrénées françaises ; pour mieux s'y consolider il acheta les droits de l'église du Puy et expédia les lettres-patentes d'hommage pendant son séjour à Saint-Macaire sur la Garonne.

Néanmoins l'intervention du souverain anglais ne put intimider l'opiniâtreté de Gaston, il poursuivit la guerre contre Esquivat avec vigueur et lui enleva Castelnau Rivière basse et toute la plaine de l'Adour. Obligé de demander la paix, le vaincu offrit de remettre la contestation à la décision des cours de Béarn et de Bigorre ou à celle des rois de

France et d'Angleterre. Gaston refusa de livrer aux chances d'un jugement une question qu'il était sûr de trancher par les armes; il continua de prendre bourgs et châteaux, et bientôt il ne resta plus au malheureux Esquivat que Tarbes, Lourdes et les hautes vallées.

Cependant un compétiteur influent suivait avec attention les particularités de cette lutte. Roger, comte de Foix, aspirait, comme Gaston, à réunir toutes les Pyrénées sous sa dépendance; ne pouvant attaquer ouvertement le prince Béarnais, il jugeait plus prudent de lui enlever le Bigorre par des moyens pacifiques. Après avoir capté la confiance d'Esquivat en lui faisant espérer la main d'une de ses filles, il parvint à s'emparer de celle de Gaston, si bien que les deux compétiteurs offrirent de s'en rapporter à son arbitrage, et lui remirent en garantie huit gentilshommes, ainsi que les villes de Castelnau, de Vic, et les châteaux de Mauvesin et de Vaubourguet. Ce rôle de grand-justicier procurait au comte de Foix l'occasion de s'attacher la reconnaissance des peuples des deux adversaires. Son jugement, rendu au château d'Orthez, en présence des évêques d'Oleron, de Dax et de Lescar, des seigneurs de Lavedan, de Barbazan et de Coaraze, porta l'empreinte de cette politique (1258). Les Bigorrans de Rivière basse penchaient pour la domination béarnaise; Roger soumit leur pays et la vicomté de Marsan à Mathe, femme de Gaston. Les habitants du haut pays préféraient l'administration d'Esquivat, qui avait déjà accordé plusieurs fran-

chises à certains bourgs, tels que Vidalos, Cieutat et Navarret (1257); Roger confirma le petit-fils de Pétronille dans la possession de cette contrée à laquelle il joignit le Confolens et le Chabannes. Quant au Comminges, il ne disposa que du Couserans en faveur de son futur gendre Esquivat, et remit à plus tard sa décision sur le reste du comté, espérant trouver quelques circonstances favorables pour faire valoir ses propres prétentions sur une seigneurie qui confrontait à ses États (1). Quinze jours après, Esquivat épousait Agnès, fille du juge arbitre. Le contrat hypothéquait sa dot sur le château de Mauvesin, appelé par sa situation intermédiaire à servir de lien entre la vallée de l'Adour et le comté de Foix, et il stipulait que leurs enfants hériteraient du Bigorre. Ainsi la politique de Roger-Bernard remportait la victoire sur l'ambition belliqueuse de Gaston; il faisait entrer dans sa famille toutes les montagnes du Bigorre et n'abandonnait aux Béarnais que des plaines d'une défense difficile, et étrangères au vaste état pyrénéen qu'il ambitionnait de fonder.

(1) La vicomté de Couserans autrefois réunie au Comminges, était passée en 1038 à Bernard Roger, comte de Bigorre, qui l'avait transmise à son fils Roger Ier. Mais Pierre-Raymond de Carcassonne la lui enleva pour la donner à sa fille Hermangarde, qui l'apporta en dot, en 1068, à Raymond-Béranger Ier, comte de Barcelone. Cependant, après avoir été enlevé au Comminges, le Couserans lui avait été rendu par la maison de Barcelone, en faveur de Roger, comte de Paillars, bisaïeul d'Esquivat; les descendants de Roger s'étant éteints, cet heritage revenait à la branche aînée de Comminges, représentée par Esquivat. Sa tante Mathe de Béarn, qui lui disputait le Bigorre, ne manquait pas, par la même raison, de lui contester le Couserans.

Cette malheureuse question ne devait pas tarder à être compliquée par l'intervention d'un nouvel et sérieux prétendant. Au milieu de ses premières alarmes, Esquivat avait imploré le secours du comte de Leycester, son grand-oncle (1256). Celui-ci n'avait pu d'abord répondre à son appel ; mais Esquivat l'ayant rencontré dans un voyage à Paris, il fui fit donation du Bigorre et de la vicomté de Marsan, s'obligeant à lui remettre immédiatement les châteaux de Mauvesin et de Lourdes. Il reconnut bientôt son inprudence, et lorsque les Anglais se présentèrent devant ces deux places, il refusa de les livrer. Leycester, indigné de ce manque de parole, lui déclara la guerre ; il s'empara de Tarbes et de Lourdes, et il aurait achevé la conquête du comté, si Gaston de Béarn, intéressé à éloigner ce compétiteur inquiétant, n'avait épousé la cause du vaincu. Un grand nombre de gentilshommes se rangèrent sous sa bannière pour combattre un seigneur étranger qui leur rappelait la funeste invasion de Simon de Montfort, et la lutte se poursuivit avec acharnement jusqu'en 1260. A cette époque un traité de paix, convenu entre les deux partis, livra Tarbes et Lourdes à Leycester. Les Tarbais refusèrent de lui ouvrir leurs portes, et Lourdes seule reçut une garnison anglaise qui ne devait céder ce poste très-important qu'aux troupes du roi de Navarre. Esquivat, toujours irrésolu, se jeta dès-lors dans les bras de Gaston, et s'engagea solennellement à ne rien aliéner de ses domaines, afin qu'ils revinssent au Béarn dans leur intégralité. Il n'oubliait

qu'un point, c'est que l'aliénation était déjà commencée au profit de Leycester par la cession du château de Lourdes. Fidèle aux traditions de Simon de Montfort, qui appuyait ses ambitions sur des apparences religieuses, Leycester fit payer à l'église du Puy les soixante sols de redevance promis par les comtes de Bigorre; et lorsqu'il eut péri à la bataille d'Éveshan (1265), son fils céda ses droits au roi de Navarre, Thibaut II, qui envoya Garcia-Arnaud de Nolente prendre possession du château de Lourdes(1267).

Le comte de Foix, Roger IV, n'était plus là pour soutenir Esquivat; il venait de descendre au tombeau (1266) laissant à son fils, Roger-Bernard III, les terres de Foix, de Castelbon, de Cerdagne, de Carcassez, d'Andorre et de Lagarde ;... la mort de Mathe, femme de Gaston, loin de simplifier le procès, allait l'embrouiller encore davantage (1270), elle partageait ses domaines entre ses quatre filles et donnait le Marsan et le Bigorre à Constance, veuve du roi d'Aragon; Saint-Gaudens, Miramont, la vallée d'Aure et le Nébouzan à Marguerite, femme du nouveau comte de Foix; une rente sur Rivière basse à Mathe, comtesse d'Armagnac; et enfin ses possessions de Saragosse à sa dernière fille, Guillelmine. Loin de s'opposer à un testament qui devait briser la puissance du Béarn, Gaston le confirma; il ajouta de son chef à la dot de Constance les vicomtés de Bazas, de Béarn, de Gabardan de Brulhois, et accorda sa main au roi des Romains, neveu d'Henri d'Angleterre. Les états de Béarn, eux-mêmes, don-

nèrent leur consentement à ces divisions de territoire. Cependant il fut stipulé, comme garantie d'indépendance nationale, que l'aîné des enfants de Constance posséderait le Béarn et le Marsan sans qu'on pût jamais aliéner ces apanages indépendants. Lorsque le mariage eut été célébré, les époux ayant tenté de violer cette condition, Gaston prit des mesures plus efficaces et fit déclarer par les états que si Constance compromettait ses domaines, ses vassaux ne lui rendraient plus hommage, et seraient libres de reconnaître un de ses autres successeurs.

Ces graves événements devaient naturellement faire renoncer Gaston à des projets de croisade formés depuis longtemps; il préféra s'occuper de consolider sa famille, et il s'unit en secondes noces avec Béatrix de Savoie (1272). L'Angleterre, mécontente d'une résolution qui pouvait rendre un héritier direct à la maison de Béarn, voulut retenir du moins les fiefs donnés à la reine Constance; elle assigna Gaston devant le sénéchal de Gascogne; l'accusé dédaigna de comparaître et le sénéchal ordonna la saisie de ses possessions. Gaston tint fièrement tête à l'orage; lorsque Édouard, suivi de troupes considérables, envoya le chevalier Delaur lui enjoindre d'obéir, les fidèles habitants d'Orthez, indignés de cette audace, arrêtèrent l'ambassadeur et le retinrent prisonnier; mais Gaston s'étant rendu au camp d'Édouard pour faire reconnaître l'indépendance du Béarn, le prince anglais lui fit subir le même sort par représailles. Dans cette situation difficile le vicomte fut contraint de recon-

naître la sentence du sénéchal de Saint-Sever, et de livrer la ville d'Orthez pour sa rançon. Mais, rentré dans le Béarn, il ne se crut pas lié par des promesses qui lui avaient été arrachées dans la captivité, et il envoya l'évêque d'Oloron, l'abbé Duluc et Guillaume Raymond, appeler Édouard devant le roi de France. Le sénéchal anglais repoussa l'appel et prononça la confiscation de ses terres. Cependant la cour générale de Gascogne, réunie à Saint-Sever, déclara nulles toutes les procédures faites contre Gaston, et le fit assigner plus régulièrement par douze commissaires. Le vicomte répondit à ce luxe de formalités par un appel aux armes; Édouard l'assiégeait dans le château Samboine, lorsqu'une intervention du roi de France et du nonce du pape ménagea une trêve aux deux partis. Le vicomte voulait encore défier l'Anglais en combat singulier devant Philippe; ce dernier n'eut pas de peine à mettre un terme à la querelle en obtenant un traité de paix qui assurait à Gaston une pension de 2,900 livres sur les domaines de Bordeaux... N'oublions pas cette nouvelle intervention de la France dans les démêlés des seigneurs méridionaux; elle présente une nouvelle preuve de la politique que les Capétiens s'efforçaient de faire prévaloir sur toute la ligue des pyrénéens.....

Il est urgent de ne pas perdre de vue les rapports qui liaient ces événements à ceux dont l'Aragon et la Navarre étaient le théâtre. Le roi de Castille Alonzo l'Astrologue, fortement ébranlé par la révolte de ses sujets, avait déjà imploré le

secours d'Henri de Navarre, à l'époque où il n'était que vice-roi. Ce dernier avait alors appuyé son refus sur l'insuffisance de ses pouvoirs ; mais la mort de son frère les ayant consolidés, Alonzo avait renouvelé sa demande ; Henri répondit cette fois qu'il était tout disposé à faire alliance, à condition qu'on rendrait à son royaume les terres et les places qui lui avaient été anciennement enlevées. Mais pour accomplir cette condition, Alonzo aurait dû reconquérir lui-même les villes occupées par les révoltés, et il préféra renoncer à l'appui du roi de Navarre. Cependant un traité de paix fut bientôt signé par les deux princes, et l'on arrêta même un projet de mariage entre l'infante et le jeune Thibaut, héritier présomptif de la couronne de Navarre. La mort de cet infant ne tarda pas à rendre illusoires les conséquences de cet arrangement, et les deux cours reprirent leur première attitude (1271). Henri n'eut pas à regretter longtemps cette rupture : il avait plus à cœur de suivre l'élan national en resserrant ses relations avec l'Aragon, et il lui fut aisé de gagner la reconnaissance de Jayme Ier en aidant ce roi à résister à la révolte permanente des ricos ombres.

A l'époque de son dernier voyage à Montpellier (1272), Jayme avait fait un nouveau testament de partage, et après avoir assisté au concile de Lyon, tenu par Grégoire X, il s'était arrêté quelques jours à Perpignan afin de s'attacher par des bienfaits les habitants d'une ville appelée à devenir la capitale du royaume de Majorque. Il fit commencer le port

de Collioure, restaurer celui de Port-Vendres ; il confirma les anciens priviléges des Perpignanais, qui leur permettaient d'exporter les blés sans payer de droits, pourvu qu'ils ne fussent pas vendus à des ennemis de l'Aragon (1274), et rendit enfin dans leurs murs le décret qui nommait son fils *en* Jayme roi de Majorque et gouverneur de Montpellier.

L'importance accordée à Perpignan devenait un acte de haute politique : il était urgent de s'opposer aux projets très-évidents de Philippe le Hardi, qui allait revendiquer sur les Pyrénées entières les anciennes frontières de Karlemagne, pour effacer, les armes à la main, le traité de renonciation signé par son père, saint Louis (1271). A peine de retour de la Judée, Philippe avait fait recevoir par les sénéchaux de Carcassonne et de Beaucaire le serment d'hommage de toutes les autorités languedociennes, notamment de Guillaume d'Anduse, des habitants de Béziers et d'Aymeric, vicomte de Narbonne. Presque aussitôt, la mort de son oncle Alphonse, comte de Toulouse, et celle de la comtesse Jeanne au retour de la croisade, vinrent augmenter ses droits sur le Languedoc tout entier. Nous n'avons pas oublié qu'à l'époque du mariage de l'héritière de Raymond VII, avec le jeune, frère de Louis IX, il avait été stipulé que leurs domaines appartiendraient à la couronne de France, s'ils venaient à mourir sans enfants. La stérilité de Jeanne avait donné raison à ces prévisions politiques, et Philippe le Hardi s'empressa de faire prendre possession des vastes États de la maison

de Toulouse, par le sénéchal de Carcassonne, Guillaume de Cohardon.

Les Languedociens voyaient avec douleur s'établir les Français sur une terre qu'ils avaient ensanglantée sous Simon de Monfort et sous Louis VIII. Ils engagèrent fortement l'infant d'Aragon, Pedro, à venir réclamer le Languedoc, qui relevait autrefois de la couronne aragonaise, et ce prince se hâta de réunir des forces pour disputer le midi de la France à Philippe. Mais Jayme le Conquérant, qui n'avait pas oublié le traité de renonciation signé avec saint Louis, ne voulut pas avoir pour adversaire un roi qui justifiait de plus en plus le surnom de *le Hardi*, et il défendit à ses sujets de répondre à l'appel de son fils (1271)[a].

Philippe resta donc tranquille possesseur des provinces languedociennes et se trouva, par cette nouvelle augmentation de territoire, confronter avec le Comminges sur lequel il ne cessait de faire peser son autorité de suzerain. Par son ordre le sénéchal de Carcassonne, Guillaume de Cohardon (1271), convoqua dans le cloître des prêcheurs de Toulouse les principaux citoyens de cette ville. Bernard VII, comte de Comminges, le comte d'Astarac, plusieurs autres teneurs de fiefs s'y réunirent; on leur fit prêter serment de fidélité à Philippe, et ces provinces se trouvèrent doublement placées sous la mouvance de ce monarque, comme roi de France et comme comte de Toulouse[b].

[a] Vaissette, VI, p. 140, 164.
[b] Castillon, t. I, p. 309.

Malgré ces précautions, lorsque Philippe le Hardi voulut se rendre personnellement dans ces contrées, les difficultés se présentèrent. Le comte Bernard de Foix et son beau-frère le comte d'Armagnac prétendaient avoir des droits sur le château de Sompuy; ils assiégèrent le commandant français chargé de le défendre, s'emparèrent de la place, et passèrent la garnison au fil de l'épée. Philippe, profondément courroucé, mit la France entière en armes, il convoqua le ban et l'arrière-ban de ses sujets, comme s'il eût été question de conquérir un royaume, et il cita les deux comtes à comparaître devant lui.

Celui d'Armagnac se soumit; mais Bernard de Foix brava son autorité et veilla à la défense de ses forteresses. Il fit plus : le sénéchal de Toulouse, Eustache de Beaumarchais, traversait son comté; il tomba sur ses troupes, les mit en fuite, et fit un grand nombre de soldats prisonniers. Eustache ne tarda pas cependant à se représenter en forces, et il conquit tout le bas comté, jusqu'au pas de la Barre.

Telle était la situation des affaires, lorsque Philippe le Hardi partit de Toulouse avec des troupes considérables, et vint mettre le siége devant le château de Foix (1272). Gaston de Béarn, beau-père de Bernard, et Jayme d'Aragon, son suzerain, s'empressèrent d'arrêter une invasion qui menaçait de planter les bannières de la France dans les vallées de l'Ariége. Ils se rendirent à l'abbaye de Bolbonne, Philippe le Hardi les y joignit, et l'on parvint à lui

faire accepter un projet d'arrangement. Le croirait-on ? Bernard se montra intraitable : il repoussa toutes les conditions, et le siége de Foix fut repris avec la plus grande vigueur. Néanmoins, lorsqu'il vit le rocher qui supportait sa forteresse sapé par les mineurs, il finit par mettre bas les armes; mais sa résistance avait paru trop téméraire au roi de France ; il ne put rien obtenir de ce monarque irrité; il fut chargé de fers, enfermé dans une tour de Carcassonne, et Philippe, prenant possession du bas comté de Foix, y établit Pierre de Villars pour sénéchal. Cependant il ne possédait encore ni le château comtal, ni les forteresses des montagnes. Le roi d'Aragon s'était empressé de les occuper, avec l'assentiment du vicomte de Béarn, aussitôt que Bernard avait été fait prisonnier. Gaufred de Rocaberti tenait garnison au château de Foix, et Raymond de Cardonne dans les places de Sos, de Montréal et de Lordat. Ces précautions menaçaient d'annuler tous les résultats de l'expédition de Philippe. Ce roi fit réclamer la cession de ces places à Jayme le Conquérant; celui-ci refusa d'abord, chercha des difficultés ; toutefois, après quelques temporisations, tout le comté fut évacué par les Aragonais (1273). Le malheureux Bernard, remis enfin en liberté, implora la grâce de son vainqueur ; il obtint la reddition de ses domaines, mais il fut stipulé qu'il rendrait hommage au roi de France, et l'arrêt du parlement de Paris (1274), confirmatif des droits exclusifs du monarque sur le comté de Tou-

louse, donna une dernière consécration à cette extension d'autorité[a].

Ainsi la puissance de Philippe devenait de plus en plus considérable dans les Pyrénées Orientales et ces premiers succès devaient naturellement porter un caractère aussi bouillant à entreprendre de nouvelles conquêtes. Nous ne tarderons pas à le voir pousser ses tentatives jusqu'à la témérité : il franchira les Pyrénées pour conquérir la Navarre et la Catalogne.

L'alliance d'Henri de Navarre avec Jayme d'Aragon n'avait pas été de longue durée ; la mort du jeune Thibaut laissait la couronne sans héritier mâle, car Henri n'avait qu'une fille âgée de trois ans, et lui-même, atteint d'une maladie grave, craignait de laisser bientôt une reine orpheline. Jeanne avait donc besoin de l'appui de la nation pour traverser les difficultés d'un règne entouré de bien des orages. Henri réunit les états de Navarre, il leur fit reconnaître sa fille, et il mourut bientôt après dans l'évêché de Pampelune (1274).

Ce roi n'avait jamais quitté le royaume ; il s'était pénétré de ses besoins, avait épousé ses opinions : les Navarrais l'en récompensèrent par leur dévouement et leur fidélité ; don Pedro de Montagut porta la générosité jusqu'à lui donner la ville de Montagut et le château de Cascante[b]. La nation tout entière le considéra comme le véritable fondateur de la seconde dynastie ; elle fit déposer ses cendres

[a] Vaissette, VI, p. 170, 174.
[b] Moret, t. III, p. 365.

dans la cathédrale de Pampelune et adopta sa fille comme l'enfant de la Navarre. Henri laissait encore un fils naturel du même nom que lui; il devint seigneur d'Ablitas, grand sénéchal du royaume, et chef de la famille des Henri. Ainsi Jeanne, reine de Navarre, comtesse de Champagne et même de Bigorre, où elle continuait à posséder le château de Lourdes, sortait du berceau pour monter sur le trône (1274). Blanche d'Artois, sa mère et sa tutrice, avait reçu de son mari la recommandation de la marier avec un fils de France; mais un semblable projet contrariait trop vivement les idées nationales pour être reçu sans opposition: les Navarrais continuaient à ne voir dans les Français que des ennemis prêts à les opprimer, toutes leurs préférences les portaient vers l'Aragon. Les ricos ombres s'élevèrent contre les volontés d'Henri, ils se mirent en révolte ouverte, se donnèrent pour gouverneur le grand sénéchal, don Pedro Sanche de Montagut, et firent jurer aux députés des villes et des bourgs de les aider à défendre les fueros et les cors. Ils voulurent même enlever la surveillance de leur jeune reine à sa mère, et la remettre au roi Jayme Ier; mais Blanche prévint leurs desseins; elle quitta furtivement Pampelune, conduisit sa fille sur les terres de Philippe le Hardi, son cousin germain, et chargea ce roi du soin de la protéger*.

Ce départ impolitique fut toute une révolution. Les états se réunirent à Pampelune pour former

* Moret, t. III, l. XXIV.

un nouveau gouvernement ; les rois d'Aragon et de Castille relevèrent leurs ambitions ; Jayme Ier envoya même son fils Pedro déclarer aux cortès que Sanche le Fort lui avait fait donation de son royaume dans la dernière entrevue de Tudela, et qu'il venait en prendre possession. Le Castillan ne se laissa pas dépasser en exigences : il chargea ses députés de faire revivre ses vieilles prétentions à la couronne, et fit avancer son fils Ferdinand à la tête d'une armée. Ce dernier, sans attendre la réponse des états, mit le siége devant Viane ; il fut repoussé avec vigueur par les habitants, et il ne put s'emparer que de Mendavi et de quelques autres bourgades. Pressés entre les Français et les Castillans, les Navarrais préférèrent se confier à l'Aragon. Les députés allèrent trouver don Pedro à Sos, sur la frontière, et offrirent de remettre leur différend à l'archevêque de Tolède, tout en réservant les droits de leur jeune reine : ils s'étaient liés à elle par un serment de fidélité, et ils ne se croyaient pas en droit de s'y soustraire. Une assemblée générale des ricos ombres et des évêques se réunit à Olite ; on crut trancher cette difficulté délicate en arrêtant le mariage de la reine Jeanne avec un fils de l'infant Pedro, et comme cette résolution devait provoquer l'invasion de la Castille, on promit cent quarante mille marcs d'argent à Pedro, pour les frais de la guerre qu'il allait soutenir dans l'intérêt de la Navarre, si ce mariage n'était pas plus tard accompli (1275).

Ce n'était pas avec la Castille seulement qu'on

devait redouter la guerre ; Philippe le Hardi ne voulait pas laisser échapper la bonne occasion qui lui était offerte de mettre la main sur la Navarre. Il se déclara protecteur du royaume, fit fiancer la reine Jeanne par son fils Philippe le Bel, et conduisit lui-même une armée vers les Pyrénées. Le chevalier Eustache de Beaumarchais, nommé gouverneur, fut immédiatement chargé d'aller déposséder don Pedro de Montagut de l'autorité que lui avait conférée le peuple. Ce dernier se trouvait dans une situation très-grave : indépendamment de l'invasion française qui le menaçait et qui devait s'appuyer sur les habitants du quartier Saint-Nicolas, la population basque du bourg de la Navarrerie faisait cause commune avec les révoltés des provinces qui voulaient renverser son pouvoir, et un grand nombre d'entre eux, reçus avec acclamation dans ce faubourg, se préparaient à assiéger la haute ville. Cependant don Pedro de Montagut, soutenu par l'évêque Armingol et par dom Garcia Almoravid, réussit à résister pendant quelque temps aux attaques de ces deux partis acharnés ; mais il ne put rester maître de contenir la fureur de ceux-là même qui paraissaient lui obéir.

Le quartier habité par les Français fut assailli, saccagé, et un massacre général extermina jusqu'aux enfants à la mamelle. Telle était l'exaspération publique, que dom Pedro lui-même, ayant voulu mettre obstacle à ces atrocités, fut impitoyablement massacré [a].

[a] Moret, t. III, l. xxiv, c. 11.

Pendant ces tristes événements, Philippe le Hardi arrivait en Béarn à la tête de ses troupes. Le comte d'Artois, grand-père de la reine Jeanne, conduisit une première division à Morlaas; Esquivat de Bigorre et Gaston de Béarn avaient trop d'intérêt à veiller sur la Navarre pour laisser la France intervenir seule et s'installer en souveraine dans cet état pyrénéen. Esquivat venait récemment d'ajouter à son domaine direct les belles vallées d'Argelès et de Barèges, cédées par Raymond Garcia de Lavédan en échange des basses terres de Prechac, d'Andrets et de Troignan; il se réunit à Gaston de Béarn pour surveiller les opérations de la France, et tous les deux, suivant la vallée d'Aspe, pénétrèrent dans l'Aragon. Philippe le Hardi ne put conduire son corps d'armée au-delà de Sauveterre, le manque de vivres le contraignit à la licencier; Robert d'Artois parvint seul à Jacca et à Sanguessa (1276). Après avoir remporté quelques avantages sur les Navarrais et les Aragonais, il revint assiéger Navarrerie... Les habitants demandèrent à parlementer; mais les Français, commandés par le comte de Foix, le vicomte de Béarn, les sénéchaux de Carcassonne et de Baucaire, voulurent venger le massacre de Pampelune; ils profitèrent de cet instant de trêve, s'emparèrent de la ville par trahison, et passèrent la population par les armes. Rien n'échappa à cet acte de terreur; quelques ricos ombres, qui s'étaient soustraits un moment au massacre, furent décapités les jours suivants. Le comte de Foix ne se montra pas le moins acharné dans cet

acte de vengeance, et Philippe le Hardi récompensa ses services en lui rendant tous les châteaux de la vallée de l'Ariége qu'il retenait en otages depuis leurs derniers démêlés.

Les Navarrais, aidés par les Aragonais, ne tardèrent pas à reprendre Sanguessa et toute la partie orientale de la Navarre ; cependant les gouverneurs français, Etienne de Baumarchais et Guérin d'Ample-Puits, réussirent à les expulser. Ils firent la paix avec Alonzo de Castille, et la Navarre, recouvrant sa reine légitime, épouse future de Philippe le Bel, fut mise sous la protection de la France (1276).

Depuis l'expédition assez passagère de Louis VIII dans le Languedoc, les seigneurs pyrénéens avaient pu respirer du côté du gouvernement français ; aucune expédition belliqueuse n'avait été renouvelée vers ces frontières ; la cour de France avait borné ses tentatives d'agrandissement à de nombreux mariages avec les princes d'Aragon et de Navarre, mariages qui devaient donner aux invasions suivantes certaines apparences de revendications légales. Philippe le Hardi fut le premier à recommencer la guerre ; non content d'avoir épousé Isabelle d'Aragon, de donner son fils à Jeanne de Navarre, et de rétablir par les armes la jeune orpheline sur le trône de son père, nous allons le voir entreprendre la conquête du royaume d'Aragon pour y établir un de ses fils.

CHAPITRE IV.

MOUVEMENT RELIGIEUX DANS LE XIII[e] SIÈCLE.

L'Église prédicante et l'Église belligérante. — Instituts des pauvres catholiques. — Frères prêcheurs dominicains. — Pierre de Nolasque et les frères de la Merci.— Saint François d'Assise et son ordre.— Décadence des ordres religieux. — Origine des parlements de Toulouse et de Béarn. — Milice de la Foi. — Milice de Saint-Jacques. — Etablissement de l'inquisition. - Révolution dans l'architecture. — Monuments de style roman. — Naissance du gothique en Espagne. — Ses progrès en France. — Temps d'arrêt imposé par la guerre des Albigeois.

La guerre des Albigeois introduisit dans la marche de l'Église militante deux modifications profondes qu'il est nécessaire de bien constater ; car l'une fut une déviation funeste de l'esprit religieux, l'autre un progrès sensible de cette merveilleuse disposition du clergé à répondre aux besoins de chaque siècle à mesure qu'ils se faisaient sentir.

La lutte glorieuse de l'Espagne contre les Mores avait constamment vu les chevaliers et les prêtres marcher de front, et les armes à la main, dans le vaste champ de bataille qui s'étendait de Gibraltar aux Pyrénées. Toutes les classes ne formaient qu'un homme dans cette grande nation de combattants; au premier cri de guerre, tout chrétien devait pren-

dre la lance ; la roture n'était pas une exemption, le sacerdoce n'était pas une excuse : dès qu'on avait un bras et un cœur, on était membre de la grande milice de la croix.

L'Église d'Espagne avait donc momentanément effacé de l'Évangile le principe : *Ecclesia abhorret à sanguine ;* mais à considérer le motif de cette exception du point de vue du salut de la chrétienté, peut-on blâmer ces pieux et héroïques évêques d'avoir pris le glaive des Machabées ? Oserait-on leur refuser admiration et louange, lorsqu'on réfléchit qu'ils furent de moitié dans le refoulement de l'islamisme au-delà de la Méditerranée?

Cependant cette innovation de circonstance devait avoir de pénibles conséquences. Lorsque les hérésies attaquèrent, au nord des Pyrénées, le christianisme que le Coran harcelait encore au midi, le clergé français crut pouvoir s'inspirer de l'exemple de celui d'Espagne pour diriger contre les simples dissidents de Languedoc l'épée que les évêques de Tarragone et de Tolède pointaient si énergiquement contre une race oppressive et abhorrée. Les prêtres du Midi essayèrent en vain de rétablir la différence des situations ; nous savons que ses plus honorables représentants refusèrent d'employer le glaive à l'égard d'hommes égarés que la prédication pouvait ramener à la lumière ; les moines de Cîteaux persistèrent à marcher sur les Albigeois le fer, la flamme à la main, l'anathème à la bouche, et de traiter les schismatiques plus cruellement

encore que les Espagnols ne traitaient les mahométans.

Toutefois, la propagande apostolique confiée à la prédication par le Saint-Siége, organisée par frère Dominique et l'évêque d'Osma, et définitivement rémise aux soins des Frères-Prêcheurs, devenus plus tard les Dominicains, marcha de front avec les moyens oppressifs, et ses succès constants et durables devinrent la condamnation de la politique exterminatrice.

Frère Durand de Huesca, hérétique converti à la conférence de Pamiers, avait été le premier à fonder, dans sa ville natale, un institut inspiré par la morale tolérante de l'Évangile. Les *Pauvres-Catholiques* (1207), autorisés par Innocent III en 1208, se propagèrent rapidement dans l'Aragon et dans le Languedoc; dès la seconde année de leur existence, ils possédaient des établissements dans les diocèses de Narbonne, de Carcassonne, de Nîmes et de Béziers.

Dominique marcha sur les traces de frère Durand; il établit d'abord le berceau de l'ordre célèbre des Prêcheurs dans les environs du château de Fangeaux, sur les limites du Razez et du Lauraguais (1207). Peu de temps après, touché de l'ignorance des pauvres filles nobles qui restaient exposées aux séductions d'un siècle corrompu, il fonda, non loin de Saint-Papoul, le monastère de *Sainte-Marie-de-Prouille*, espèce de refuge de personnes du sexe réunies sous la règle de saint Augustin. Dominique compléta bientôt cette institution par un

monastère d'hommes, qui ne paraît pas cependant avoir acquis une grande extension.

L'acharnement d'une guerre atroce, qui tenait constamment sous les armes les peuples du Nord et les peuples du Midi, arrêta pendant plusieurs années les progrès des nouveaux frères Prêcheurs. L'abbé de Cîteaux, chef du parti de la guerre, parut avoir raison contre frère Dominique, chef du parti de la prédication, et ce ne fut qu'en 1215 que ce dernier put établir son ordre à Toulouse, dans l'habitation que lui donnèrent deux hérétiques convertis, Thomas et Pierre Cellani, maison qui existe encore et porte le nom d'*Inquisition*. Cet ordre, confirmé par Honoré III, prit dès lors des développements aussi considérables et non moins rapides que ceux antérieurement obtenus par les Bénédictins et les Templiers. Leur fondateur ne cessa plus de faire parcourir la France, l'Espagne et l'Italie par des frères chargés d'établir de nombreuses succursales des couvents de Toulouse et de Fangeaux. Montpellier et Carcassonne reçurent les premières; les suivantes s'élevèrent de l'autre côté des Pyrénées. Béranger de Palou dota Barcelone d'une maison de Prêcheurs en 1218. La mort de Dominique à Bologne (6 août 1221), loin d'arrêter les progrès des mendiants prédicateurs, parut au contraire en hâter la prospérité; en 1225, ils s'établissaient dans le bourg neuf de Bayonne; peu d'années après, dans la ville d'Orthez avec la protection des vicomtes de Béarn, qui fixèrent la sépulture de leur dynastie dans leur église. L'ar-

chevêque de Narbonne leur donna un monastère dans sa ville épiscopale en 1231; Llérida les reçut en 1230; le roi Jayme leur fit construire un couvent à Perpignan en 1244, un autre à Tarragone et un troisième à Gerona en 1254. Thibaut II, roi de Navarre, fonda celui d'Estella en 1264, et frère Pierre de la Cadirera celui de la ville d'Urgel en 1273. Le même ordre existait à Puycerda en 1288, et à Collioure en 1290. Nous voyons encore dans le testament de Thibaut II (1270), que Pampelune possédait des frères Prêcheurs. Ce prince laissa des sommes assez considérables pour qu'ils s'établissent après sa mort à Tudella, à Sanguessa et dans quelques autres villes.

L'esprit évangélique, rendu à toute sa pureté primitive par le chanoine d'Osma, ne borna pas ses fondations à celle des dominicains : de nombreux disciples apportèrent à chacune des misères de l'humanité un remède énergique et direct. Pierre de Nolasque, né au mas Saintes-Puelles, en Lauraguais, ému des souffrances endurées par les chrétiens prisonniers des infidèles, fonda l'ordre militaire de *la Merci*, destiné à racheter les captifs. Jayme Ier d'Aragon s'empressa de favoriser un institut qui semblait plus spécialement créé pour les besoins de la Catalogne, dont les habitants étaient exposés, par leurs habitudes commerciales, à tomber entre les mains des corsaires musulmans. Il tint à honneur de fonder leur première maison dans sa capitale, en

[a] Moret, t. III, l. XXII, c. 7.

1218, et devint successivement le créateur de celles de Girone en 1219, de Tarragone en 1223, et de Tarraga en 1227. Il dota d'établissements semblables les villes de Perpignan (1229), de Tortose (1230), de Vic (1235), de Castellon d'Ampurias (1238), d'Agramont, de Montblanch (1240), de Segarra (1244), et de Berga (1249). Enfin les seigneurs de Santa-Colona installèrent cet institut militaire dans leur cité en 1270, et Prades eut un de leurs couvents en 1290[1].

Cet ordre, si éminemment évangélique, marchait de front avec celui des Prêcheurs dominicains, et cependant hâtons-nous d'ajouter que ces deux créations n'absorbaient pas tout le mouvement monastique. Les trinitaires, les augustins et les franciscains prirent encore un développement considérable. Les derniers notamment, fondés en Catalogne par saint François d'Assise, qui débarqua en 1214 à Barcelone, possédèrent un couvent dans cette ville l'année de l'arrivée du saint fondateur; un autre à Llerida en 1226; un troisième à Girone; un quatrième, la même année, hors des murs de Pampelune, dans les champs de la Taconera; un cinquième à Balaguer (1227); un sixième à Tarraga (1248).

Les citoyens de Castellon d'Ampurias devinrent les fondateurs d'un couvent du même ordre, en 1276. Le roi d'Aragon en établit un à Villafranca de

[1] Feliu de la Pena, t. II, p. 30 à 71. — Héliot, *Fond. Monast.*, t. III, c. 34.

Panadès, en 1284, avant l'expédition de Philippe le Hardi. Les habitants du territoire de Montblanch en dotèrent un autre en 1287; Perpignan reçut le sien en 1292.

Quoique nous n'ayons pas jugé les monastères de femmes assez importants pour obtenir place dans nos chronologies monastiques, nous croyons devoir rapporter que trois jeunes vierges, débarquées à Barcelone bientôt après saint François d'Assise, y fondèrent, en 1233, la première maison des filles de Sainte-Claire... Les autres instituts firent aussi leurs efforts pour ne pas demeurer en arrière, et l'on vit s'élever successivement les trinitaires de Tortose (1213), les jacobins de Bayonne (1242), les carmélites de Llerida (1277), ceux de Girone et de Barcelone (1295-1299); les augustins et les carmes de Bayonne, vers 1264. Dans la Navarre, les mineurs possédaient des établissements à Vizoforado, à Estella, à Tolède, à Tarraçona, à Sanguessa, à Vittoria, à Estella, à Tudela et à Logrono; Thibaut II leur fit d'importantes donations dans son testament de 1270. Peu de temps après, la Guardia et Saint-Jean-Pied-de-Port obtinrent des couvents du même institut[a].

Mais, il faut le reconnaître, la séve monastique, ou pour mieux dire l'ère de la véritable influence des ordres religieux touchait à sa décadence. Après l'institution véritablement utile et importante des prédicateurs et des rédempteurs, le monachisme

[a] Moret, t. III, l. XXII, l. 7.

ne produisit que des ramifications à peu près inutiles, des subdivisions sans portée, qui n'avaient souvent d'autre raison d'être que l'admiration provoquée par quelque saint anachorète, et quelquefois un levain de discorde intérieure. Aussi les modifications aux règles ne portaient-elles que sur certains changements dans la couleur du costume ou sur quelques interversions insignifiantes dans l'ordre des exercices et des prières; la mission sociale restait la même. Contentons-nous toutefois de constater cette fâcheuse disposition ; si elle ne fit que se révéler dans le XIIIe siècle, nous la verrons se généraliser plus tard dans des proportions bien plus funestes.

Les institutions humaines ne font en général que se substituer les unes aux autres; la suppression des anciennes coïncide avec l'avénement des nouvelles, et il ne faut pas hésiter à considérer l'établissement des parlements et des cours de justice permanentes comme les héritiers de l'autorité des monastères et des conciles. Nous avons eu le soin de faire remarquer combien ces deux phases de l'organisation ecclésiastique avaient fait d'efforts pour lutter contre le système oppressif des conquérants germains, et assurer aux populations vaincues des lieux d'asile et des droits protecteurs. Jusqu'au XIIIe siècle, les peuples n'eurent guère d'autres garanties contre le despotisme et la violence que la trêve de Dieu, l'inviolabilité des églises et des abbayes, et la puissance des évêques appuyée sur le droit d'excommunication. Quant aux cortes

ils s'occupaient de défendre les institutions, les intérêts nationaux, les prérogatives des trois ordres; mais leurs réunions étaient trop rares pour qu'elles pussent s'appliquer suffisamment à la défense des intérêts individuels. A mesure que les territoires s'agrandissaient, que les princes étaient retenus hors de leurs domaines par des guerres lointaines, que les droits personnels se régularisaient, on sentait le besoin de donner à la justice une organisation plus continue que celle d'un concile, ou d'un prince qui se transportait de ville en ville, avec un certain nombre de conseillers pris au hasard, pour écouter les plaintes de ses sujets et trancher leurs différends en dernier ressort. Il était urgent aussi de séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir législatif, réunis depuis l'origine dans le Béarn, le Bigorre, l'Aragon, la Catalogne et la Navarre. Ce fut en 1220 que la confusion inhérente à un tribunal trop nombreux décida Guillaume-Raymond et les Béarnais à installer une magistrature stable, qui pût s'appliquer exclusivement à la connaissance des lois, et le jour même où le vicomte et ses sujets se prêtèrent serment, ils nommèrent, avec l'assentiment de l'évêque de Lescar, douze jurats chargés de juger sans appel toutes les affaires. Les seigneurs de Navailles, d'Andoins, de Lescun, de Coaraze, de Gerderetz, de Gayrosse, de Gabaston, d'Arros, de Miossens, de Domi, de Miramont et de Mirepoix furent les premiers membres héréditaires de la cour majour; les deux évêques de Lescar et d'Oloron avaient le droit de

de se joindre à ces juges ; le vicomte était leur président [a].

L'initiative prise par le Béarn ne tarda pas à être imitée par les États voisins. On ne saurait donner la date positive de la création du parlement de Toulouse, dont la juridiction s'étendait sur tout le Languedoc ; mais ce tribunal suprême apparaît pour la première fois en 1262, sous la comtesse Jeanne, femme d'Alfonse, frère de saint Louis. Les actes de ce règne nous apprennent que *ce dernier comte de Toulouse présidait les séances d'un parlement de justice en sa cour*, notamment en 1266, époque à à laquelle il lui donna pour présidents le chevalier Évrar Mateshans, Jean de Montmorillon et Guillaume de Plapale, revêtus du droit de choisir leurs conseillers. Le parlement de Béarn et celui de Toulouse présentaient donc cette différence notable : dans le premier, les douze conseillers inamovibles et héréditaires avaient été nommés par les états et revêtus de tous leurs pouvoirs judiciaires ; aussi la cour majour ne reconnaissait-elle aucune autorité qui lui fût supérieure, et ses arrêts étaient sans appel au seigneur ; les membres du parlement de Toulouse, au contraire, à l'imitation de ceux de Paris, étaient désignés par le comte, qui se réservait le privilége de pouvoir reviser leurs jugements [b].

Quant à l'Espagne, elle paraît être restée en arrière dans l'organisation des cours de justice per-

[a] Faget de Baure, p. 166 et suiv.
[b] Faget de Baure, p. 166-170. — Vaissette, t. V.

manentes ; car nous devrons arriver en 1493, au règne de Ferdinand, pour assister à la création de l'*audience royale*, véritable reproduction du parlement de Toulouse et de la cour majour de Béarn. Mais il ne faut pas oublier que la magistrature du justicia en Aragon, celle de la députation en Catalogne et la surveillance des douze ricos hombres dans la Navarre, pouvaient, jusqu'à un certain point, tenir lieu de tribunaux inamovibles.

Après avoir constaté l'origine des cours judiciaires, qui devaient peu à peu remplacer les conciles, les ordres religieux, même les chambres nationales, et jouer un si grand rôle dans les xve, xvie et xviie siècles, revenons à l'examen du mouvement ecclésiastique.

Pendant que l'esprit évangélique enfantait les prédicateurs, les frères de la Merci et les franciscains, le parti de la guerre prenait aussi ses mesures pour ne pas abandonner tout le terrain aux apôtres de la prédication. En 1220, le pape Honoré III avait sanctionné la fondation de l'ordre militaire de *la Foy*, milice destinée à remplir, dans l'intérêt des Montfort et contre les Albigeois, le rôle des Templiers à l'égard des musulmans. Le légat Conrad lui donna pour chef frère Pierre Savaric, qui prenait la qualité de *humble et pauvre maître de la milice de la Foy*, il s'engageait, avec tous ses frères, à donner aide et secours à Amaury de Montfort, à recevoir ce comte dans ses domaines et ses châteaux, et à détruire les hérétiques et les ennemis de l'Église.

Quelques années plus tard (1229), l'archevêque d'Auch organisait, dans la Gascogne, la *milice de Saint-Jacques*, sur le modèle du même ordre fondé dans le royaume de Léon en 1161, pour la défense de la foi et le maintien de la paix; ces deux instituts religieux et militaires tombèrent bientôt sous la réprobation qu'inspiraient les Monfort, et disparurent en 1261, avec la chute définitive de cette maison conquérante [a].

Pendant l'organisation de ces forces militaires, le clergé du parti de la guerre tendait aussi à prendre une autorité considérable comme pouvoir politique, en réunissant en ses mains la puissance ecclésiastique et la puissance séculière. Nous avons vu l'archevêque de Narbonne, Arnaud, usurper le titre de duc, et l'évêque d'Agde, Thédise, arracher à Raymond VII celui de vicomte. Peu de temps après (1226), l'abbaye de Lagrasse obtenait du prince Louis la restitution de ses anciens fiefs, repris par les Montfort aux seigneurs du pays, et se faisait donner, pour compensation nouvelle, le droit de confisquer les terres des hérétiques. Quatre ans plus tard, le roi de France accordait à l'évêque de Maguelonne le privilége de recevoir le serment des licenciés et des docteurs de la Faculté de Montpellier, et plaçait ainsi cette importante institution sous la dépendance de ce siége épiscopal [b].

[a] Vaissette, t. V, liv. XXXIII.
[b] Vaissette, t. V, liv. XXIV.

Ces divers essais de restauration catholique, mêlés à des idées de domination temporelle, vinrent enfin résumer leur suprême effort, dans l'établissement de l'inquisition. Une bulle de Grégoire IX (avril 1233) mit les frères Prêcheurs en possession de cette magistrature exagérée dans tout le royaume de France, et le légat, évêque de Tournay, installa immédiatement deux inquisiteurs à Toulouse, deux à Montpellier et un nombre égal à Cahors, à Alby et à Carcassonne. On vit dès lors se régulariser dans ces provinces la coutume *légale* de brûler vif ou de renfermer dans des prisons les hérétiques obstinés, et de condamner les absous aux pénitences canoniques et disciplinaires les plus diverses et quelquefois les plus étranges : par exemple, de porter deux croix sur leurs habits ; de ne jamais manger de viande ; de s'abstenir de certains autres mets ; de se présenter plusieurs fois par semaine au prêtre de leur paroisse ; de faire divers pèlerinages ; de garder le célibat ou la virginité, etc.

Le roi d'Aragon ne resta pas en arrière dans ce mouvement agressif organisé contre l'hérésie ; il établit l'inquisition dans la Catalogne, et frère Raymond, qui fut canonisé dans la suite, obtint la charge de grand inquisiteur. Malgré l'appui énergique des rois d'Aragon et de France, le terrible tribunal n'eut pas peu de peine à s'établir et à fonctionner au milieu des populations peu soumises des montagnes. Nous verrons plus tard l'Aragon le repousser énergiquement et plus d'une fois avoir recours aux armes pour s'en affranchir. Le clergé, éprouvant le besoin

d'appuyer les inquisiteurs avec vigueur, réunit plusieurs conciles pour compléter leur organisation par des décrets propres à intimider les peuples. Celui de Narbonne fixa les bases de leur procédure expéditive (1227); celui de Béziers ajouta à ces dispositions fondamentales (1234) l'ordre formel 1° d'excommunier chaque dimanche les dissidents, leurs fauteurs et leurs recéleurs; 2° de les saisir en tout lieu et de les remettre au pouvoir des évêques; 3° de considérer comme criminel tout réconcilié qui ne porterait pas sur son habit les deux croix réglementaires; 4° de tenir enfin dans chaque église une liste des suspects.

Ces pouvoirs excessifs, loin d'augmenter l'influence du Saint-Office, ne firent qu'entasser sur lui les haines qui ne cessaient de le poursuivre. Les habitants de Toulouse et de plusieurs autres villes expulsèrent le corps entier après avoir massacré plusieurs de ses membres; les Narbonnais s'insurgèrent contre les inquisiteurs en 1235, et leur firent subir le même sort; malgré ses efforts, le Saint-Siége ne parvint à les réinstaller que plusieurs mois après[1].

Ils prirent un instant leur revanche en Aragon. Le concile de Lerida leur ordonna d'exercer des recherches minutieuses, non-seulement envers les vivants, mais encore envers les morts; le comte de Foix et de Castelbon, Roger-Bernard, déclaré suspect, fut excommunié par l'évêque d'Urgel, et l'on vit les franciscains et les dominicains, exécuteurs

[1] Vaissette, t. V.

de ces sentences, exhumer dix-huit cadavres et les livrer aux flammes.

A côté des fondations qui touchaient directement à l'ordre moral, comme celles des prêcheurs dominicains, des frères de la Merci et des franciscains, le XIIIe siècle vit s'accomplir une révolution profonde dans le caractère général des institutions monastiques. Cette révolution, nous l'avons indiquée déjà dans le siècle précédent, en faisant connaître le mouvement social qui avait supprimé la solitude des premiers établissements bénédictins, attiré la population et l'activité autour des monastères, et absorbé ces derniers dans l'enceinte des villes. La guerre des Albigeois donna une plus haute portée à cette modification. Les monastères nouveaux des prêcheurs, des frères de la Merci, des franciscains, renoncèrent d'une manière absolue à toute fondation dans la campagne; ils se firent une règle de placer leurs cloîtres au sein des grandes villes, afin d'attaquer l'hérésie dans ses places fortes, et de la saisir directement et corps à corps. On peut s'en convaincre en consultant la liste chronologique qui précède; tous les monastères du XIIIe siècle s'élèvent dans les cités. Dès lors ils ne sont plus des lieux de retraite et de méditation purement contemplative, ils deviennent de véritables arsenaux de doctrine, de prédication et de direction militante.

Les couvents de date plus ancienne, entraînés par leur exemple, voulurent prendre part à cette grande expédition dirigée contre l'impiété, la corruption et la turbulence des populations urbaines; ils aban-

donnèrent en grand nombre leurs anciens établissements des vallées et des faubourgs, franchirent les murailles des villes, et se transportèrent, à la suite des croisés, au centre des capitales conquises. Ce mouvement remarquable, cette espèce de prise d'assaut, n'éclata nulle part aussi énergiquement qu'à Toulouse; tous les couvents placés hors des murs s'installèrent brusquement *intra muros*, après le passage du prince Louis; cette tactique ne tarda pas à se répéter sur tous les points du Languedoc d'abord, et successivement dans la France et dans l'Espagne entières [a].

L'enveloppe matérielle a des rapports trop directs avec la pensée humaine, qu'elle est chargée d'abriter et de manifester aux yeux, pour qu'il soit permis de garder le silence sur une transformation de l'architecture, qui coïncida avec ce mouvement intérieur de l'existence monastique, d'autant que le clergé resta à la tête de cette question d'art comme il s'était maintenu au premier rang de la réorganisation civile et politique; nous voulons parler de la substitution du gothique au roman, de l'ogive au plein cintre, de l'élégance hardie à la solidité harmonieuse et forte. Ne sommes-nous pas d'ailleurs naturellement amenés à examiner la forme du temple et celle du cloître, après avoir dit un mot du mouvement opéré dans l'esprit du clergé régulier et séculier qui les habitait?

Et d'abord, il ne faut pas oublier que la civili-

[a] Catel, *Mémoires de Toulouse*. — Vaissette, t. V.

sation chrétienne avait marché sur les traces de la civilisation romaine, et commencé ses conquêtes par les Pyrénées orientales et les bords de la Méditerranée. Narbonne et Tarragone, avaient été les deux foyers antiques d'où le christianisme s'était avancé peu à peu vers l'Espagne du nord et la Gaule du midi... Aussi les premiers évêchés s'étaient-ils établis à Elne, à Carcassonne, à Barcelone, à Girone, à Lérida. La partie occidentale des Pyrénées n'avait entendu les prédications évangéliques que beaucoup plus tard, et les Cantabres restaient encore dans un état rapproché de l'idolâtrie, alors que les peuples du littoral de la Méditerranée vivaient à l'ombre d'évêchés nombreux, d'abbayes importantes.

Le littoral narbonnais ne se borna pas à être le centre du mouvement ecclésiastique et politique ; il vit renaître les beaux-arts, notamment l'architecture, cette fille aînée du sentiment religieux.

Ce fut encore un souffle de Rome, un souvenir de la reine du monde, qui ranima le feu sacré du grandiose et du beau, si brutalement traité par les barbares. Le voyageur qui parcourt ces contrées pittoresques ne peut se soustraire à une admiration réfléchie, à l'aspect imposant des vieux monuments chrétiens du Roussillon et de la Catalogne. Leurs pieux architectes obéirent évidemment à une pensée d'imitation romaine qui mérite un examen attentif.

Lorsque les conquérants germains eurent broyé l'Empire sous les pieds de leurs chevaux, et forcé

les peuples à se réfugier dans les montagnes, ceux-ci ne retrouvèrent à leur retour que les débris de leurs basiliques. Il fallut s'occuper de les reconstruire, et ils prirent pour modèles les ruines romaines dispersées sous leurs yeux... Cet enfantement de l'architecture nouvelle produisit le style *roman*, dont le plein cintre devait être la base génératrice.

L'Europe entière se mit bientôt à l'œuvre, et l'arc complet, la demi-circonférence, présidèrent partout aux premières édifications; mais avec une différence notable : c'est que là où l'architecture romaine léguait de nombreux fragments de bas-reliefs, de chapiteaux et de frises, supérieurement travaillés comme dans le Roussillon et la Catalogne, le style roman naquit tout orné d'ornementations, tandis que sur les points où Rome n'avait presque rien laissé, comme dans les contrées du Nord et de l'Ouest, même dans la Vasconie et la Navarre, l'arc élémentaire et grossier présida seul aux constructions, et ne sut s'entourer que des ornements les plus élémentaires.

La forme des premières églises du Roussillon, que nous pouvons étudier dans celles de Serrabone, d'Arles, de Fondfroide, de Cuxa, de Saint-Martin du Canigou, de Coustouges, de Prades, de Cornélia, d'Elne; celles de Catalogne et de Lampourdan qui subsistent encore à Barcelone, à Urgel, à Girone, à Vic, et qui datent, la première de 1040, les deux suivantes de 1035, la dernière de 1058, ne sont pas réduites aux proportions mesquines, à l'art sec et

lourd qui caractérisent les ébauches romanes. Le plein cintre n'y repose pas sur des piliers informes, sans proportion et sans élégance. Leurs architectes laborieux et patients ont historié les chapiteaux des plus capricieux entrelacements d'animaux et d'arbustes; ils ont enroulé les cannelures et les câbles autour des colonnes et des soubassements; surchargé les arcades de plusieurs rangs de losanges, de chevrons et de méandres; ils ont prodigué les feuilles de palmier et les feuilles d'acanthe, suprêmes productions de l'ornementation antique; il les ont imitées avec une exactitude remarquable, et nous restons confondus aujourd'hui devant les entablements de Coustouges, de Saint-Michel de Cuxa, de Serrabone, d'Alet, de Touloujes, etc.

Mais si la sculpture de *convention* se prêtait à l'interprétation d'un ciseau patient, quoique inexpérimenté, il n'en était pas ainsi de la statuaire. La nature vivante, sur laquelle le compas n'a rien à faire, ne pouvait se contenter d'une imitation scrupuleuse et patiente; elle exigeait de longues études, complétées par une expérience que les artistes de cette première renaissance ne pouvaient atteindre d'un bond. Aussi leurs ébauches de bas et de haut relief présentent-elles ces épatements informes et inintelligents qui formèrent le cachet de la statuaire du VIIIe au XIIe siècle, dans toutes les parties de l'Europe.

Ce qui doit surtout frapper dans l'architecture catalane et roussillonnaise, c'est cet aspect grandiose et imposant, ces formes durables, cet appareil à pierres colossales, qui portent une si vivante

empreinte de l'antique, et aspirent comme lui à l'éternité. Nulle autre province n'offre dans ses monuments l'ampleur de la façade à colonnes de Serrabone, ou des vastes quadrilatères des tours de Saint-Martin de Canigou, de Prades, de Cornélia, des voûtes ruinées du second de ces monastères, qu'on prendrait encore pour une dépendance du Colisée.

Ce caractère de grandeur et de majesté se retrouve dans la Catalogne et le Roussillon, jusque dans les monuments de l'importance la plus secondaire, et laisse son empreinte dans les détails les plus légers. Il est évident qu'une même pensée a présidé à l'élan architectonique de cette double province, patrie de la race visigothe. Cette école, qui se distingue par de si belles qualités, mériterait de prendre rang dans l'histoire de l'art, sous le nom d'architecture *catalane*. La première elle a osé employer le marbre dans les surfaces planes des murailles, à l'exemple de l'Italie. Le cloître d'Elne, l'église de Custojas, le portail de l'église de Boulou, la plupart des édifices de Saint-Michel de Cuxa, sont formés de blocs polis de différentes couleurs.

Près du Roussillon, dans la vallée de l'Aude, le vieux monastère d'Alet, construit en matériaux non moins précieux, mais depuis longtemps détruit, offrait une imitation naïve des monuments de l'antiquité, que nous ne retrouvons plus aujourd'hui que dans le baptistère de Poitiers; aussi prenait-on, dans ces derniers temps, ces deux chefs-d'œuvre d'architecture byzantine pour des temples païens.

L'époque romane fut si fertile en monuments dans le Roussillon et dans le diocèse de Narbonne, qu'on retrouve à chaque pas, perchés sur les montagnes, perdus dans les vallées, des chapelles, des monastères et des baptistères de ce style, qui peuvent lutter quelquefois avec les constructions dont nous avons déjà parlé. Nous citerons le magnifique cloître de Fondfroide, l'église d'Arles, la cathédrale d'Elne, la porte du palais épiscopal de Narbonne, celles de l'église de la citadelle à Perpignan, et de Saint-Jean-le-Vieux; une autre dans la galerie haute du palais des rois de Majorque; les archivoltes de Touloujes, de Cornelia, de Villefranche, de la maison abbatiale de Cuxa; les églises de Saint-Martin, d'*Estarar*, (près de Mont-Louis), celle de *Moligt*, constatées dans des titres du xe siècle, celles d'*Angustrina*, de *Dorres*, de *Sallagora*, d'*Embrix*, de la *Blagua*, mentionnées dans la consécration de l'église d'Urgel, en 819; celles de *Lahorre*, de *Formiguerra*, fondées en 873; nous nommerons encore dans le Capcir, la chapelle de *Conat*, près de Villefranche, celle d'*Agly*, dans la vallée d'Estagel, même la façade de la fontaine champêtre de Cotelet.

L'étude des monuments roussillonnais peut mieux que toute autre nous fournir l'occasion de suivre les différents progrès de l'architecture romane, et de reconnaître, à la forme, la date des constructions. Les premiers essais d'imitation romaine reproduisent les pleins cintres des portes, les archivoltes et les pieds-droits par angles carrés, sans évasements ni arcs fuyants. On peut classer dans cette première

période, qui ne dut pas dépasser le VIIe siècle, les portes de Saint-Michel-de-Cuxa, et la fenêtre sans colonnes qui surmonte l'une d'elles. Plus tard, les architectes s'enhardissant, ménagèrent un arceau intérieur dans l'arceau principal ; des colonnettes furent placées dans les angles concaves laissés aux points de jonction ; enfin, à mesure qu'on se rapprocha du XIIe siècle, les archivoltes se multiplièrent dans les portes comme dans les fenêtres; les premières furent partagées en deux baies par une colonne placée sous le tympan ; les secondes se subdivisèrent en deux ou en trois ouvertures. Les arcades des cloîtres subirent les mêmes lois, comme on peut le reconnaître à Fondfroide, à Serrabone et à Tarragone ; les feuillages, habilement travaillés, et le plus souvent mêlés à des animaux, furent substitués aux damiers, aux têtes de clous, aux losanges, aux méandres et aux tores tronqués qui avaient régné d'une manière à peu près absolue dans la seconde époque.

Mais ces règles, assez fidèlement observées dans le Roussillon et dans la Catalogne, perdent, il faut le reconnaître, une partie de leur portée en s'éloignant de ces provinces. A mesure qu'on se rapproche du pays de Foix, du Comminges et de l'Aragon, on ne retrouve plus d'œuvres importantes où les artistes aient prodigué les complications des arcades multiples et les riches sculptures, qui peuvent servir à constater l'âge des monuments.

La cathédrale de Carcassonne, la basilique de Saint-Gaudens, l'église de Saint-Béat, ne sont que

des fragments où les vastes carrés de pierre et de marbre ont été remplacés par le tuf de moyen appareil, quelquefois par la brique et le caillou. Plus d'ornements, plus de feuilles d'achante, plus de colonnes torses : quelques ébauches de palmiers et de losanges, quelques essais avortés de chapiteaux y représentent seuls les essais naïfs d'un ciseau mal habile. Le cloître de Saint-Bertrand offre cependant d'assez beaux détails; mais l'église, romane par son porche, par ses bas-côtés, et assez grandiose dans l'ensemble, est dépourvue des ornementations qui nous ont surpris dans l'architecture roussillonnaise: l'ogive l'a saisie à mi-construction; elle a envahi les voûtes et les contre-forts. Quant aux chapelles de Noé-sur-la-Garonne, de Bagnères de Luchon, de Valcabrère, de Saint-Exupère d'Arrau, de Sarrancolin, de Saint-Aventin et d'Oo, elles ne présentent que quelques traces de style roman, sur leurs porches ou dans leurs absides ornées d'arcatures.

Les mêmes témoignages de déchéance se retrouvent dans l'Aragon, à Jacca, à Huesca, où les débris du roman ne nous sont parvenus que mutilés par le gothique et bien plus encore par la Renaissance. L'architecture qui nous occupe laissa quelques autres basiliques dignes tout au plus du nom d'oratoires, à Saint-Savin, à Saint-Sever-de-Rustan, à Mazères, à Tasque-sur-l'Adour, à Assoute près des Eaux-Bonnes, à Sainte-Croix-d'Oloron et à Saint-Vincent de Salies; des églises un peu plus considérables à Tarbes, au Mas-d'Aire et à Saint-Sever, ces

de Gascogne; de simples chapelles à Billalba, à Arre, à Varios-Planos, dans la Navarre; à Bettelu et à Yeso dans les provinces basques.

Ce fut sur cette couche romane que le gothique vint établir sa domination à la fin du XIIe siècle, et qu'il acheva de la consolider dans le XIIIe. Cette époque de transition, inaugurée par le mélange du plein cintre et de l'ogive à lancettes, débuta par des œuvres assez importantes, avec cette particularité remarquable qu'elles ne présentent pas de marche décroissante de l'orient au couchant comme les précédentes; elles s'élevèrent en même temps et avec la même hardiesse dans toutes les provinces à la fois. Le XIIe siècle, délivré de toute invasion du côté des Mores et des Franks, exalté par les croisades de la Judée, imprima à la construction des cathédrales gothiques une impulsion jusqu'alors inconnue. Il faut inscrire sur la liste des productions de ce tâtonnement qui cimenta la fusion des deux coups de compas, d'abord Saint-Nicolas de Pampelune, chef-d'œuvre d'harmonie romano-gothique; la collégiale de Pamiers, mélange plus confus et plus indécis, où le clocher commence à adopter la forme octogone; Saint-Victor-de-Montesquieu-Volvestre, église de la fin du XIe siècle, et dans laquelle l'ogive domine à peu près exclusivement; la chapelle des Bleus et la basilique de Notre-Dame-la-Noire, de la même ville; l'église de Luz en Bigorre, dont l'abside ronde est percée d'une rangée de fenêtres à lancette; celle de Rieux-Mérinville, commencée au VIIe siècle, terminée seu-

lement au XIIe, et qui présente la superposition des pleins cintres et des ogives de cinq siècles successifs; la nef de Fondfroide, construite à la fin du XIe siècle, dont les piliers romans se terminent en colonnettes gothiques; le cloître de la même abbaye, où les petites arcades romanes sont engagées par trois et par quatre dans de plus grandes ouvertures ogivales; celui d'Arles, aux colonnes géminées et supportant des lancettes.

La Catalogne place au rang de ses monuments de transition le cloître de Tarragone, qui reproduit assez fidèlement celui de Fondfroide, avec ses grandes arcades ogivales divisées par trois pleins-cintres romans. L'ancienne église de Saint-Etienne de Toulouse, immense voûte à l'arête infléchie, construite par Raymond VI, pendant la guerre qu'il soutenait contre Montfort, et interrompue par cette lutte funeste.

Nous ne pouvons pas rentrer en Espagne sans faire remarquer une différence notable dans l'introduction de l'arc aigu. Il est aujourd'hui constaté que le XIIe siècle assista aux premiers essais de ce style dans le centre et le nord de la France, et que le plein cintre ne lui céda complétement le domaine architectural qu'une centaine d'années plus tard. Il en fut différemment dans la Péninsule. Si le commencement du XIIe siècle produisit quelques œuvres de transition caractérisées par le mélange des deux formes d'arcades, la seconde moitié enfanta des œuvres gothiques du caractère le plus tranché, et l'on peut ajouter d'une perfection que la France

n'atteignit qu'à la fin du siècle suivant. Nous citerons la cathédrale de Pampelune, construite en 1127, et qui porte dans le développement des transsepts, dans la hardiesse et la hauteur des voûtes, dans la division des grandes fenêtres en deux baies, dans ses premiers essais de sculpture rayonnante, tous les témoignages des églises françaises du XIIIe siècle. Nous placerons sur la même ligne l'église du monastère de Poblet, bâtie vers le milieu du XIIe siècle par Raymond, dernier comte de Barcelone, et par son fils Alonzo II, roi d'Aragon ; la cathédrale de Tarragone, encore non-achevée en 1138, et qui semble copiée sur celle de Pampelune ; celle de Barcelone, qui conserve, au milieu de ses colonnettes et de ses fenêtres rayonnantes, le dôme central et octogone, que le gothique devait bientôt abandonner ; enfin l'église de Sainte-Eulalie, dans la même ville, édifiée en 1160.

Cette antériorité de l'Espagne sur la France, dans l'adoption de l'ogive, nous paraît donner une grande portée à l'opinion de M. Viardot sur l'origine du mot et du style *gothique*. Cet écrivain pense que cette révolution architecturale naquit dans l'Espagne du nord, occupée par les descendants des Goths, et qu'elle leur fut inspirée par l'architecture arabe ; les chrétiens refusaient de la copier servilement, mais ils ne dédaignèrent pas de l'imiter de loin pour l'approprier à l'art chrétien. Rien d'étonnant, dans cette hypothèse, que les Catalans, les Aragonais et les Navarrais eussent fait faire à ce genre des progrès rapides qui ne pénétrèrent dans

le centre de la France qu'une centaine d'années plus tard. Dans le Midi ce fut plus que du retard, il y eut temps d'arrêt imposé par les guerres religieuses des Albigeois. Les habitants des provinces pyrénéennes, exaspérés par cette lutte atroce, ruinés par les pillages et les rançons des seigneurs et des routiers, n'élevèrent pas de constructions dignes d'attirer l'attention de l'archéologue. L'église de Galan et celle d'Ibos, dans le Bigorre, le palais des rois de Majorque à Perpignan, sont à peu près les seules œuvres qui purent être achevées. Quant à la cathédrale de Narbonne, commencée en 1272, et à celle de Bayonne, entreprise dès 1141, elles furent complétement arrêtées par ces événements funestes, et ne purent être reprises que dans le courant des XIV[e] et XV[e] siècles.

Nous espérons que cette rapide revue d'architecture ne paraîtra pas indigne des observations plus importantes qui précèdent. Tout se tient, tout se lie dans l'histoire, le génie d'un peuple, l'esprit d'une époque se révèlent dans le caractère des monuments comme dans les chartes des rois et les actes des conciles [*].

[*] Voyez pour l'archéologie roussillonnaise et catalane le bon travail de M. Taylor, dans son *Voyage dans l'ancienne France*. Nous l'avons complété dans les autres provinces par nos propres recherches sur les lieux.

NEUVIÈME PARTIE.

FONDATION ET DESTRUCTION DU ROYAUME DE MAJORQUE.

CHAPITRE PREMIER.

INVASION DE LA CATALOGNE PAR PHILIPPE LE HARDI.

Le roi de Majorque épouse Esclarmonde de Foix.— Premières cortès à Perpignan. — Agrandissement de cette capitale. — Le comte de Foix attaque le roi d'Aragon.—Pedro III contraint le roi de Majorque à lui rendre hommage. — Nouvelle invasion du comte de Foix en Aragon. — Le roi d'Aragon se brouille avec la cour de Rome et la cour de France. — Pedro III attaque la Navarre. — Philippe le Hardi envahit le Roussillon.— Pedro s'empare de Perpignan. — Fuite du roi de Majorque. — Pedro rentre dans la Catalogne. — Philippe le Hardi franchit les Pyrénées. — Passage du col de la Massane. — Prise de Roses.— Les Aragonnais portent secours à leur roi. — Destruction de la flotte française. — Typhus dans le camp.— Retraite de Philippe.— Son armée est détruite dans les gorges des montagnes. — Il meurt à Perpignan. — Philippe le Bel lui succède. — Mort de Pedro III. — Avénement de son fils Alonzo.

La mort venait d'enlever Jayme le Conquérant (27 juillet 1276) dans le monastère de Poblet, où il avait revêtu l'habit religieux à ses derniers moments. Vainqueur des Mores dans vingt batailles rangées, maître des royaumes de Majorque, de Valence et de Murcie, enlevés aux Musulmans et réunis à l'Aragon, il emportait au tombeau la réputation

méritée de grand homme de guerre et d'habile politique; mais la gloire et la puissance qu'il avait élevées à leur apogée sur le trône d'Aragon, devaient, après lui, commencer leur marche décroissante. Lui-même en avait posé l'élément funeste, en divisant ses États entre ses deux fils, Pedro et Jayme, car ce partage affaiblissait la monarchie et enhardissait les projets du roi de France.

Après avoir été couronné à Saragosse avec son frère Pedro, devant l'assemblée générale des Etats (1276), Jayme, roi de Majorque, de Roussillon, de Montpellier, de Valespir, de Conflens et de Cerdagne, avait essayé de consolider sa dynastie en épousant, le 24 septembre 1275, Esclarmonde, sœur du comte de Foix, Roger-Bernard. Elle s'était constitué en dot trois mille marcs d'argent perpignanais, ou cent cinquante sols melgoriens; et le roi de Castille s'était rendu à Perpignan pour assister à la cérémonie nuptiale, afin de contribuer à l'élévation d'une puissance dont il espérait employer le concours à détruire le royaume de Barcelone. Ainsi la Castille et la France avaient les yeux fixés sur le nouvel État; leurs rois se rencontraient dans la même voie pour donner carrière à leur ambition; ils considéraient la monarchie de Perpignan comme le point d'appui sur lequel ils devaient placer leurs leviers politiques pour ébranler l'Aragon, déraciner sa dynastie et s'en partager les fragments. L'histoire du royaume de Majorque ne sera que le développement de cette pensée immuable des cabinets d'Espagne et de France; ils en poursuivront la réa-

lisation avec une inébranlable persevérance, et ils ne mettront de bornes à leurs tentatives que lorsqu'ils auront absorbé, le premier toutes les provinces situées au midi des Pyrénées, Valence, Aragon, Catalogne, îles Baléares; le second, les domaines de Montpellier, de Roussillon, de Cerdagne et de Valespir.

Tolède, il faut le reconnaître, ne cédait pas à un simple mouvement d'ambition, en adoptant cette ligne politique; sa propre conservation se trouvait intéressée à la destruction du royaume Arago-Catalan. Jayme le Conquérant en avait tellement développé l'étendue et la puissance, que la Castille commençait à craindre pour sa propre existence : le plus léger revers pouvait la mettre à la merci de son terrible adversaire. Mais la Providence, qui envoie les grands princes aux royaumes qu'elle veut élever aux plus hautes destinées, et impose les incapables à ceux qu'elle se propose de laisser périr, devait bientôt retirer à l'Aragon les hommes de génie qui l'avaient si souvent gouvernée; elle allait, au contraire, départir à la Castille ses monarques les plus illustres, et conduire ainsi la dynastie barcelonnaise à sa déplorable destinée. Les luttes fratricides des rois de Barcelone et des rois de Majorque devaient servir de prélude à ce regrettable dénouement.

Après avoir visité le Roussillon, Montpellier, les îles Baléares (1277), pour recevoir l'hommage de ses sujets, Jayme avait fixé la résidence des rois de Majorque à Perpignan; il célébra cet événement par

des fêtes et des tournois offerts aux nombreux chevaliers accourus d'Aragon et de Catalogne, de Gascogne et de Languedoc, et prit soin bientôt après de confirmer les priviléges et les coutumes écrites et non écrites de sa capitale, ainsi que les libertés et les institutions octroyées par son père à ses divers États (1230). A la suite de ces préliminaires obligés, il réunit pour la première fois les cortès particulières du royaume de Majorque, à l'imitation de celles de l'Aragon et de la Catalogne, et donna enfin à Perpignan des développements dignes de son nouveau titre.

La vieille ville, située dans la plaine, s'étendit par une enceinte fortifiée jusqu'aux deux collines voisines, et renferma des propriétés appartenant aux Templiers, à l'évêque d'Elne, aux Frères-Mineurs, à la Rédemption, aux Frères de la Pénitence, et aux Grands-Carmes; on s'occupa d'y bâtir une église qui devait prendre le nom de Réale (royale), et le palais neuf s'eleva sur le monticule qui dominait la campagne. Les grands priviléges assurés aux citoyens qui viendraient peupler cette nouvelle cité, y attirèrent sans retard les habitants des bourgs et des villages les moins éloignés.

Mais c'était en vain que la jeune monarchie de Majorque transportait sur ce point oriental des Pyrénées un éclat jusqu'alors inconnu ; le partage des États d'Aragon n'en faisait pas moins sentir déjà ses funestes conséquences. Le royaume de Majorque, plus faible en étendue et en population, devait naturellement chercher à s'agrandir et à se fortifier

en s'appuyant sur les ennemis de l'Aragon. Celui-ci au contraire, irrité par la perte de ces riches provinces, était porté à les reconquérir : impulsion fatale qui allait exciter les haines et les discordes et se terminer par une affreuse guerre civile. Pedro III cependant n'était pas le plus ardent à combattre la division des États de son père; les ricos ombres, qui n'avaient jamais sanctionné cette mesure, se montraient plus impatients de reprendre les îles Baléares et le Roussillon. Pedro résista d'abord; la guerre contre les Mores, qui avait procuré à son père de si vastes domaines et le surnom de *conquérant*, absorbait encore son ambition. Satisfait d'avoir protesté en secret contre le démembrement, du vivant même de Jayme, il attendait des circonstances plus favorables pour agir ostensiblement et avec vigueur. Cette temporisation, jointe au retard qu'il mettait à venir jurer à Barcelone le maintien des libertés catalanes, fut sur le point de lui être funeste. Le comte de Foix, beau-frère du roi de Majorque, possédait des fiefs considérables dans la Catalogne, notamment le comté de Castelbon et la vallée d'Andorre; il n'aurait pas été fâché d'y joindre la Catalogne tout entière, ou du moins de la réunir aux États du roi de Majorque, son allié. Il fait un traité avec ce dernier, lui promet pendant cinq ans secours et alliance contre Pedro III, et il intrigue si bien auprès des ricos ombres qu'il provoque un soulèvement presque général dans l'Aragon. Les rebelles se réunissent aussitôt, et marchent sur Barcelone; cependant le viguier Gombal de

Benavent fait une sortie à la tête de la milice et les force à abandonner leur butin et à rentrer dans les montagnes.

A cette nouvelle inattendue, Pedro III, qui était occupé à combattre les Mores révoltés de Valence, accourut sur les lieux, donna des explications aux seigneurs catalans, et fit même la paix avec le comte de Foix, qu'il avait intérêt à détacher du parti de son frère ; mais il avait surtout à cœur de se venger de Jayme ; il profita de son retour sur la ligne des Pyrénées pour lui contester la possession de ses États, pénétra dans le Roussillon à la tête d'une armée considérable, et le royaume de Majorque aurait peut-être cessé d'exister, si le comte de Foix n'était accouru au secours de son beau-frère. Profitant du traité de paix qu'il venait de faire avec Pedro III, il interposa son arbitrage, prit la défense du testament de Jayme le Conquérant, et le différend fut terminé au prix d'un acte d'hommage que le roi de Perpignan fut tenu de faire à celui de Barcelonne (1278).

Cette cérémonie de soumission eut lieu dans le cloître des dominicains de Perpignan, sous la garantie de Roger-Bernard de Foix, des comtes de Paillars et d'Ampurias, du vicomte de Castelnau, de dix autres barons, et des syndics des villes de Perpignan et de Majorque : serment funeste pour Jayme, mais d'une haute importance pour l'Aragon ; car il rattachait par les liens du vasselage les vastes domaines séparés de la monarchie et relevait contre les projets de la France la barrière des Pyrénées. Les disposi-

tions agressives de Philippe le Hardi étaient si évidentes que Pedro III exigea, pour le cas où la guerre éclaterait, la cession des places de Majorque, de Perpignan et de Puicerda ; il assujettit son frère à conserver dans le Roussillon la constitution de Catalogne, à n'employer que les monnaies de Barcelone, à l'aider envers et contre tous, à ne plus tenir enfin de cortès en Roussillon, mais à venir assister comme vassal à toutes celles qui se réuniraient en Catalogne.

Ce traité si habilement conçu ne faisait pas l'affaire du comte de Foix, qui voyait ainsi le Roussillon, dont il avait cru s'emparer par le mariage de sa sœur, entièrement soustrait à son influence ; il profita du premier prétexte pour rompre la paix avec Pedro, renouvela sa ligue avec les seigneurs d'Urgel, de Paillars, de Villemur, de Cardonne et fit sa déclaration de guerre (1280). Le quartier général de l'insurrection fut transporté à Balaguer, dont le formidable château fermait toute communication entre l'Aragon et la Catalogne. Cependant le roi de Majorque resta fidèle au traité de paix : loin de se joindre au comte de Foix, il vint au secours de son frère, et l'aida à faire le siége de Balaguer. La ville fut emportée d'assaut, Bernard-Roger resta prisonnier, et son vainqueur le fit enfermer à Siurana.

Pedro III ne tarda pas à récompenser Jayme de ce service ; il prit ses intérêts contre le roi de France qui voulait usurper la seigneurie de Montpellier, et les trois rois se réunirent à Toulouse pour régler leurs différends. Pedro et Philippe le Hardi avaient, il est vrai, des revendications réciproques à s'adresser. Le

premier réclamait le Fenouillède, Carcassonne, le Rasez, cedés à saint Louis par Jayme le Conquérant : Philippe y répondait par d'autres exigences sur plusieurs fiefs de Catalogne [a].

Ce n'était pas sans motif que Philippe redoutait une invasion du roi d'Aragon dans le Languedoc; il continuait à retenir le comte de Foix dans ses prisons et menaçait de s'emparer de ses places fortes... Le roi de France voulut le prévenir, il fit un traité avec Maguerite de Montcade, femme du comte prisonnier, et lui promit 400 livres de rentes pour la mettre à même de garder tous les châteaux du comté de Foix et les défendre contre les Aragonais. Il prit les mêmes précautions dans le Narbonnais en faisant promettre au vicomte Aymeric d'armer les citoyens au premier signal. Ainsi, tout en parlant de paix, on se préparait à la guerre [b].

Malgré de longues discussions entre les trois rois pendant leur conférence de Toulouse, l'entrevue n'eut d'autres résultats que de faire rompre des lances dans quelques tournois brillants. Mais un grave sujet de discorde allait bientôt éclater entre la France et l'Aragon, et favoriser les projets agressifs de Philippe le Hardi. La lutte entre Mainfroid et Charles d'Anjou dans la Sicile fut le signal de la prise d'armes.

En Pedro III, appelé par les habitants de Palerme, avait débarqué en Sicile en 1282, pour com-

[a] *Gest. Phil. III*, p. 137. — Ferrer, an 1280, p. 75.
[b] Vaissette, t. VI, p. 204-205.

battre Charles d'Anjou. Celui-ci, indigné de cet acte d'hostilité, défia le roi d'Aragon, et offrit de faire décider du sort de la Sicile par cent chevaliers français et cent chevaliers aragonais. La rencontre devait avoir lieu à Bordeaux sur les domaines du roi d'Angleterre. Cependant le pape, Martin V, réussit à empêcher le combat. Il prit même si chaudement le parti de Charles d'Anjou, qu'il excommunia Pedro, délia ses sujets des devoirs de fidélité, et supprima son titre de roi.

En Pedro répondit à cette violente attaque par l'ironie; il se contenta de se donner le nom de *soldat aragonais*, *père de deux rois*, *maître de la mer*, et pas un de ses sujets ne songea à respecter les foudres d'un pape en colère.

Philippe le Hardi prit la chose plus au sérieux. Il cherchait depuis longtemps l'occasion de pénétrer au-delà des Pyrénées par la Catalogne comme par la Navarre, et de recouvrer les frontières de l'Ebre posées par les Karlovingiens. De son côté Pedro voulait reconquérir le Roussillon et envahir la Navarre dont les habitants, opposés au parti français, l'appelaient de tous leurs vœux. Ce royaume devint le théâtre de leurs premiers démêlés, et Pedro essaya d'abord d'éloigner son compétiteur, Sancho de Castille, en gagnant sa reconnaissance par l'offre de quelques secours dans sa querelle avec son père, Alonzo l'Astrologue. En conséquence les deux rois se réunirent à Campillo, près de Tarasçonne, et Sancho renonça à toutes ses pré-

tentions sur la Navarre en paiement de l'appui que Pedro III lui promettait (1282).

Aussitôt ce dernier se disposa à prendre Pampelune, Philippe le Hardi prévint cette invasion en mettant une armée assez nombreuse aux ordres du maréchal Dampierre, gouverneur de Navarre; et comme des complications très-graves vinrent à la même époque appeler toutes les forces de Pedro III sur un autre point, Dampierre put se jeter dans la Castille, enlever même quelques places du bas Aragon, notamment Lérida, et rentrer à Pampelune avec un butin considérable. Malgré ce succès passager, les efforts de l'Aragon firent comprendre à Philippe la nécessité de conclure le mariage de son fils avec la princesse Jeanne, et l'union des deux époux fut aussitôt consommée à Paris le jour de l'Assomption 1284.

La Navarre appartenait donc à un fils de France; il fallait en asseoir un second sur le trône d'Aragon pour compléter la conquête des Pyrénées. Le pape Martin épousa chaudement le parti de Philippe le Hardi, afin de se venger de Pedro qu'il avait inutilement dépossédé. Il donna l'Aragon à son fils Charles, et le roi de France, armé de cette bulle, réunit une armée formidable pour se mettre en possession de ce bel apanage. Marseille, Aiguesmortes, Gênes, Narbonne se remplirent de vaisseaux prêts à porter trois cent mille hommes dans la Catalogne. Cent quarante galères devaient protéger ces bâtiments de transport; Philippe prit l'oriflamme à Saint-Denis,

et il partit avec ses deux fils, Charles et Philippe le Bel. La reine, le légat, les dames de la cour suivaient l'arrière-garde escortés par la plus haute noblesse du royaume.

Les préparatifs immenses de cette entreprise, l'application à son avantage des indulgences attachées aux croisades, ne permettaient de douter ni de la résistance qu'on s'attendait à rencontrer dans les Pyrénées, ni de l'importance qu'on attachait à la conquête de l'Espagne. C'était un véritable renouvellement des expéditions des Karlovingiens. Les Aragonais ne négligèrent rien pour tenir tête à l'orage.

Pedro III se hâta d'abord de se réconcilier avec les seigneurs catalans, même avec le comte de Foix qu'il tenait encore prisonnier. Il fit avec ce dernier une trève de trois ans (1284), régla tous leurs différends à l'endroit du Castelbon et du diocèse d'Urgel, et ne retint en ôtage que sa fille Constance, destinée à devenir la femme de l'infant Alonzo.

Jayme de Majorque, placé sur la route de l'armée française, n'osa pas cette fois respecter le serment de vassalité qu'il avait fait à son frère Pedro. Il ouvrit le Roussillon aux troupes de Philippe, espérant obtenir en échange de ce service le royaume de Valence, qui lui avait été promis par Martin V; deux de ses fils servirent de garantie pour la sincérité de son alliance.

Pedro n'ignorait aucune de ces intrigues; il demanda néanmoins à traverser le Roussillon pour aller à la rencontre des Français; mais il éprouva un

refus formel de la part de son frère ; refus qui ne l'empêcha pas de conduire quelques troupes à travers les Pyrénées, et d'arriver sous les murs de Perpignan sans rencontrer d'obstacle, tant les Roussillonnais prenaient le parti de l'Aragon contre la France. Après avoir campé près de la ville, Pedro en enfonça les portes, avec le projet d'enlever son frère. Le vicomte de Cardonne, ayant refusé de se prêter à ce coup de main, reçu tordre de se retirer. Jayme était retenu malade dans son palais encore inachevé. Saisi à l'improviste, il renouvela entre les mains de Pedro la promesse de lui livrer toutes les places du Roussillon ; mais soupçonnant bientôt qu'on voulait le retenir prisonnier, il s'enfuit par un égout, et parvint à se réfugier au château de Laroque...

A la nouvelle de sa disparition, les Perpignannais crurent qu'il avait été assassiné ; ils s'ameutèrent contre Pedro, chassèrent du château quelques officiers catalans et les gardèrent pour ôtages. Pedro ne manqua pas de prendre sa revanche ; il se saisit de la reine Esclarmonde, de ses deux fils et d'une infante, les fit mettre en lieu de sûreté, et se présenta devant l'émeute. Malgré l'exaltation du peuple, il parvint à se faire écouter en demandant aux citoyens de choisir entre les Aragonais et les Français ; il leur donna sa parole qu'il ne venait à Perpignan que pour défendre le Roussillon contre l'invasion étrangère, et cette assurance fit déposer les armes. Cependant il ne crut pas pouvoir résister en deçà des Pyrénées ; il laissa des garnisons dans certaines places et repassa la frontière, traînant après

lui la reine de Majorque et ses enfants. Mais arrivés à la Jonquière, il les remit en liberté, et les confia à un habitant de Carcassonne, qui les conduisit dans cette ville..... L'armée française approchait (1285). Philippe le Hardi avait laissé sa femme à Narbonne, place de commerce très-importante, où les vaisseaux de tous les points de la Méditerranée venaient aboutir, et avec laquelle Gênes et Pise avaient récemment renouvelé leurs anciens traités maritimes (1278) [a].

Ce caractère commercial de Narbonne, espèce de république italienne par sa richesse et ses vastes relations, ne doit pas être perdu de vue. Ses habitants, liés par des actes de 1224, de 1225, de 1244, avec ceux de Marseille, d'Hyères, de Nice, de Vintimille, étaient possesseurs privilégiés du commerce de Tortose, depuis les concessions de Raymond Béranger (1148), et de Raymond de Moncade (1271) ; ils envoyaient des ambassadeurs dans tous les grands comptoirs d'Italie, y entretenaient des consuls permanents, et possédaient avec les Marseillais les deux comptoirs principaux des Gaules [b].

Arrivé avec ses deux fils au fort de Salces, Philippe le Hardi rangea son armée en bataille. D'innombrables ribauds la précédaient, et ravageaient le pays avec leur brutalité caractéristique. Les sénéchaux français de Carcassonne, de Toulouse et de Beaucaire, le comte de Foix et plusieurs autres ba-

[a] Vaissette, VI, p. 194.
[b] Vaissette, VI, p. 159.

rons suivaient le corps d'armée de Philippe le Hardi, après lequel venaient les troupes de Picardie, de Normandie, de Flandre, et enfin les cinq mille chevaux, et les nombreux condottieri à la solde du légat.

Ces bataillons hétérogènes campèrent bientôt sous les murs de Perpignan. Philippe vint joindre le roi de Majorque, réfugié à Laroque, obtint aisément la remise de toutes les places du Roussillon, et la levée du ban et de l'arrière-ban. Alors les Français prirent possession des châteaux de Laroque et de la Cluse; mais Elne, Collioure et Perpignan, dont la haine pour les Français était plus forte que leur attachement à Jayme, fermèrent leurs portes, et se disposèrent à faire une vigoureuse résistance. Philippe, intimidé par ces préparatifs, renonça à l'attaque de la capitale, à condition que ses habitants s'engageraient à ne pas inquiéter son armée. Elne ne fut pas aussi heureuse; prise d'assaut le 25 mai, les bourgeois et la garnison aragonaise furent exterminés, et la ville livrée aux flammes. Cette victoire sanglante engagea Philippe à s'emparer de Perpignan, malgré la promesse contraire qu'il avait faite aux consuls [a].

Il est vrai que Pedro IV descendait la montagne avec ses troupes, et qu'il devenait utile d'appuyer les mouvements de l'armée française sur cette place. Pour en hâter la conquête, on ne craignit pas d'avoir recours à la trahison. Les consuls et les prin-

[a] Çurita, ann. l. IV, c. 60. — Carbonel, *Coronica*. — Feliu, t. II, l. XII. — *Gesta comitis barci.*

cipaux habitants furent attirés hors des murs sous prétexte de parlementer; dès qu'on les eut sous la main on les fit prisonniers et les troupes entrèrent dans la ville. Les Perpignanais indignés voulurent courir aux armes; ils repoussèrent d'abord les Picards de l'avant-garde; mais ils ne purent résister longtemps aux troupes qui débouchaient par toutes les portes; ils furent contraints de céder, et les Français occupèrent la capitale du royaume de Majorque.

Il restait encore à franchir les Pyrénées, et c'était la forteresse sur laquelle Pedro comptait le plus. Jamais la noblesse de cette partie des montagnes n'avait montré plus d'élan pour défendre sa nationalité derrière ses remparts de granit aux créneaux gigantesques. Le comte d'Ampurias s'était chargé de garder les passages de Baniouls et de la Massane. Rocaberti de la Jonquière surveillait le Pertus, Pedro lui-même défendait le col de Panissas. Les Français, intimidés par l'immense développement de tentes qui couronnaient les monts, restèrent quinze jours à considérer ces fortifications naturelles, où les pics servaient de donjon et les gorges de meurtrières. Ils finirent cependant par choisir leur passage, et se dirigèrent vers le col de Panissas, que domine aujourd'hui le fort de Belle-Garde, et sur lequel planait alors la tour de Pompée. Philippe et le légat firent encore sommer Pedro de céder la couronne. « Mes ancêtres l'ont conquise par le sang, répondit » fièrement l'Aragonais ; ceux qui veulent me l'en» lever doivent l'acheter au même prix. »

L'attaque du col de Panissas fut la réponse du roi de France; mais avant qu'il arrivât aux troupes aragonaises, les paysans almogavares, embusqués en avant-garde, firent rouler une innombrable quantité de rochers, et les Français, écrasés par ces projectiles, durent renoncer à leur tentative. C'en était fait d'une invasion si laborieusement préparée, si quelques espions, peut-être les religieux de Saint-André de Sorède, qui dépendaient de l'abbaye de la Grasse, près de Narbonne, n'avaient indiqué le col plus facile et peu connu de la Massane. Aussitôt Philippe y envoya, pendant la nuit, le sénéchal de Toulouse avec deux mille pionniers; ceux-ci parvinrent à se soustraire à la vigilance du comte d'Ampurias, et le roi de France s'empressa de diriger son armée vers ce passage. Pour y parvenir, les troupes devaient défiler sous les créneaux du château de Montesquieu; Philippe espérait aisément l'emporter d'assaut, car il n'était défendu que par la châtelaine; mais cette femme héroïque, secondée par les paysans almogavares, défendit si vaillamment son manoir, que le roi dut tourner la position et renoncer à un siége qui lui aurait fait perdre un temps précieux.

L'armée française s'engagea donc tout entière dans la hourquette de la Massane, et mit quatre jours à la traverser. Pedro, interdit et trompé dans son attente, fut obligé d'abandonner une ligne de défense devenue inutile, et il se retira à Pérala de avec ses barons. Les Pyrénées étant franchies, il ne fut pas difficile à Philippe d'occuper tout le Lampourdan depuis Collioure jusqu'à Blannes. Il choisit le port de Roses

pour le quartier général de sa flotte, et s'empara du château de l'Ers où le légat donna à son fils Charles l'investiture du comté de Barcelone.

Les voiles françaises ne tardèrent pas à débarquer des vivres et des munitions impatiemment attendues. Alonzo, infant d'Aragon, soutenu par son père et par le comte d'Ampurias, attaquèrent le convoi ; les Français coururent à son secours, et l'escarmouche devint une véritable bataille. Cependant l'infant dut battre en retraite sur Peralade ; il abandonna même cette place presque aussitôt, et son seigneur, l'énergique comte de Rocaberti, l'incendia, comme on avait fait de Figuière, afin d'enlever aux Français toute forteresse de sûreté [a].

Pendant ce temps Philippe avait entrepris le siége de Cardonne, et Pedro fortifiait les châteaux des environs pour harceler les Français sur tous les points. Le péril était grave pour le roi d'Aragon ; la Castille, dont il avait longtemps attendu les secours, l'avait ouvertement abandonné ; et, chose plus grave, les ricos ombres d'Aragon, abusant de ce privilége de l'*union* qui leur donnait le droit de se liguer contre le roi, pour le punir de la violation des fueros, refusaient de prendre part à cette guerre défensive, afin de se venger de leurs longues querelles avec Jayme le Conquérant. Néanmoins lorsqu'ils virent les Français se rapprocher de leur pays, le péril national les décida à prendre les armes [b]. Les gentilshommes se réunirent ; les

[a] Voyez Montaner, c. 123.
[b] Carbonel, *Cronica de Aragon*. — Feliu, t. II, l. XII, c. 3.

chevaliers de Masnada et les infantones vinrent grossir l'armée de Pedro, et leur arrivée ramena la victoire dans le camp aragonais. Trois mois s'étaient écoulés depuis l'entrée des Français en Ampourdan, et l'époque des revers était arrivée pour eux. L'amiral d'Aragon, et celui de Catalogne, Roger de Loria et Raymond Marquet, attaquèrent la flotte française près de Roses, coulèrent bas ou prirent la plupart de ses vaisseaux et s'emparèrent de cette ville. On peut prévoir les conséquences de cet echec : l'armée privée de vivres et de munitions sous les murs de Gironne fut bientôt décimée par une affreuse épidémie [a].

Les Espagnols voyant une vengeance du Ciel dans le typhus qui moissonnait leurs ennemis, applaudirent d'abord à ces cadavres d'hommes et de chevaux abandonnés dans la plaine sans sépulture. Mais leur odeur pestilentielle, les essaims de moucherons que leur putréfaction enfanta, ne tardèrent pas à propager la mortalité dans les murs de Gironne. Les Français n'en furent pas moins obligés de renoncer au siége. Philippe le Hardi, malade lui-même, passa la revue de ses troupes campées sur les cendres de Péralade. Quatre mois après avoir traversé les Pyrénées, il ne lui restait de ses deux cent mille combattants [b] que 3,000 chevaux et 43,000 hommes. Le 30 septembre ces débris reprirent le chemin du Roussillon, faisant escorte au roi de France, porté mourant dans une litière ; mais

[a] Carbonel, *Cronica de Aragon.*
[b] Zurita, *Ann. d'Aragon.*

cette fois la ruse des moines de Sorede ne devait pas leur faciliter le passage des Pyrénées. *En* Pedro en occupait tous les défilés avec ses troupes, et les terribles paysans almogavares garnissaient la crête des montagnes, avec d'abondantes provisions de rochers et de rouleaux de bois.

C'en était fait de l'armée, de la noblesse française et de Philippe lui-même, si Pedro n'avait mis une générosité chevaleresque à sauver le roi, le légat et les principaux barons. Philippe le Bel, qui comprenait la gravité de la situation, l'avait fait prier, au nom de sa sœur Isabelle, reine de France, de sauver au moins les jours de la famille royale. Pedro promit et tint parole. Pour mieux détourner la vengeance des Aragonais et des Catalans, Philippe fit courir le bruit que son père n'était plus, et que sa litière ne renfermait qu'un mort. Le stratagème réussit; lorsque cette litière, aux rideaux noirs et baissés, parut au col de Pertus, les Aragonais, placés sur les hauteurs, essayèrent bien de fondre sur la garde ; mais Pedro arrêta cet élan en *massant* ses soldats, dit Montaner, avec une javeline de chasse, pour les empêcher d'attaquer l'escorte, qui ne pouvait se défendre. Aussitôt qu'elle fut passée, Pedro, à bout de forces et d'éloquence, ne put contenir plus longtemps la vengeance nationale. Les Almogavares, ces Vascons des Pyrénées orientales, lui crièrent avec la brutale fierté de leurs montagnes : *Senor rey verguenza demos en ellos*... Malgré la résistance de Pedro, ils finirent par dire *hiramosles !*... Et ils se ruèrent sur les débris des

troupes françaises, brisant, hachant, hommes, chevaliers et coffres de bagages. On aurait dit, assure Montaner, mille bûcherons abattant les arbres d'une forêt [a].

A la suite de cet horrible massacre, l'armée française couvrit de ses cadavres les gorges du Roussillon, et les Pyrénées orientales eurent, à leur tour, leur funeste journée de Roncevaux. Le cardinal légat ne dut qu'à la bonté de sa mule le bonheur d'échapper au désastre, et telle était sa terreur qu'il courut jusqu'à Perpignan, sans oser regarder ce qui se passait derrière lui. Le roi de Majorque et les chevaliers de Roussillon, de Conflans et de Cerdagne qui attendaient Philippe le Hardi, bannières déployées, ne reçurent dans leur capitale qu'un fugitif épuisé par le typhus, et quelques jours après ils rendaient les honneurs funèbre à la dépouille mortelle du roi de France (2 octobre 1285).

Philippe le Bel, à peine âgé de dix-sept ans, reçut à la fois la couronne, le commandement de l'armée, et continua de battre en retraite vers la France. En passant à Narbonne, il fit inhumer les chairs de son père dans la cathédrale de Saint-Just, et Saint-Denis ne reçut que ses ossements [b].

Le désastre de Philippe le Hardi n'avait pas assouvi la haine des Aragonais ; ils étaient résolus à passer la frontière. Averti de leurs dispositions, le sénéchal de Carcassonne mit toutes les villes en état

[a] Ramon Montaner, *Cronica del rey*. — Féliu, t. II, p. 95 à 100.
[b] Vaissette, VI, p. 225. — Carbonel, *Cronica de Aragon*.

de défense, et ordonna aux seigneurs *Terriers* de se tenir prêts à marcher au premier signal. Ces précautions ne furent que trop promptement justifiées; Roger Doria, amiral de la flotte catalane, débarqua deux mille hommes au grau de Sérignan, près de Béziers. La population levée à la hâte se porta en grand nombre à sa rencontre pour repousser son attaque; mais l'amiral dispersa ces milices mal disciplinées, les poursuivit jusqu'aux portes de Béziers, et brûla le bourg de Sérignan. Le lendemain il s'empara de tous les bateaux amarrés au grau d'Agde, prit cette ville d'assaut, fit massacrer tous les habitants, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de soixante, réduisit les maisons en cendres, mit les environs à feu et à sang, et détruisit un corps de quatre mille hommes qui voulait l'expulser du territoire[a].

L'élévation de Philippe le Bel coïncidait avec l'avénement d'un nouveau roi d'Aragon.

Pedro III n'avait pas joui longtemps de sa victoire; au moment où il se disposait à marcher contre la Castille, il avait rendu le dernier soupir à Villafranca, un mois après Philippe le Hardi, et son fils aîné, Alonzo III, après avoir juré de respecter les fueros à Barcelone, avait reçu la couronne à Saragosse des mains de l'évêque de Huesca, comme la constitution l'exigeait.

Avant de nous lancer dans le courant de la politique nouvelle de ces deux jeunes princes, retour-

[a] Vaissette, VI, p. 231-232.

nons dans le Béarn et la Navarre. Des événements d'une gravité presque égale nous y appellent, car nous touchons à cette réunion du Béarn et du comté de Foix qui devait élever, au nord des Pyrénées, une principauté assez importante pour pouvoir lutter avec la Navarre et prendre sa part d'influence dans les graves et longues discussions de l'Aragon et de la France.

CHAPITRE II.

RÉUNION DU BÉARN AU COMTÉ DE FOIX.

Mort d'Esquivat. — Expédition de Gaston dans la Castille. — Cession de ses domaines à son gendre Roger-Bernard de Foix. — Affaire de la succession du Bigorre. — Prétentions de la Navarre. — Arrêt du parlement de Paris. — Mort de Gaston. — Guerre entre la Navarre et l'Aragon. — Hostilités d'Alonzo d'Aragon et de Jayme de Majorque. — Ligue de la France et de la Castille contre l'Aragon. — Paix entre l'Aragon, la France et la cour de Rome. — Le roi de Majorque y est sacrifié. — Nouvelle organisation du Saint-Office en Aragon. — Troubles à ce sujet.

Le comte de Bigorre, Esquivat, qui avait conduit, avec Gaston de Béarn, quelques compagnies à Pampelune, à la suite de Philippe le Hardi, venait de mourir à Olite en 1283, et pour achever de compliquer sa succession, il avait institué sa sœur Laure

de Chabannes son héritière universelle. Pendant que ce comte abandonnait la lutte et que sa dépouille mortelle était transportée à l'abbaye de l'Escaladicu, à côté de celle de Pétronille, Gaston de Béarn restait sous les armes, et recevait même du roi d'Angleterre la proposition d'envahir la Castille.

Le vicomte accepta (1283) moyennant mille marcs sterlings pour frais d'armement, indépendamment des dépenses de la guerre laissées à la charge de l'Angleterre. Cette expédition prit bientôt des développements tout autres que ceux d'une invasion de mercenaires. Gaston ne se borna pas à réunir les forces que ses propres domaines pouvaient lui fournir, il fit appel à ses deux gendres, les comtes d'Armagnac et de Foix, et attendit l'arrivée de leurs contingenst. Le premier ne répondit pas à son attente; mais Bernard, récemment sorti des prisons du roi d'Aragon, lui conduisit cinq cents chevaliers, deux mille varlets, et contribua au gain d'une brillante victoire qui fut remportée sur vingt mille Castillans [a].

Cet exploit eut des conséquences plus importantes que celles d'augmenter la gloire de Roger. Rentrés à Orthez, « Présents tous les barons de Foix » et de Béarn qui étaient là, raconte Froissard, » Gaston prit son fils le comte de Foix, et dit ainsi : » Beau-fils, vous êtes mon fils, beau, certain et » loyal, et avez gardé mon honneur et l'honneur » du pays ; le comte d'Armagnac, qui a l'aînée » filles des miennes, n'est pas venu me défendre,

[a] Chronique de Jean Froissard.

» pourquoi il a forfait; et vous hérite de toute la » terre de Béarn, vous et vos hoirs; mais je prie, » veuil et commande à tous mes sujets qui scellent » et accordent avec moi cette hérédité, beau-fils de » Foix, que je vous donne. » Tous répondirent : « Nous le ferons volontiers. » Ainsi les comtes de Foix sont devenus vicomtes de Béarn.

Des titres plus authentiques confirment le récit du chroniqueur. Raymond d'Auge, gardien des Cordeliers de Toulouse, rapporte que Gaston, étant au château de Gabarered, et voyant que Constance, sa fille, ne voulait point se remarier, donna le Béarn aux comtes de Foix, moyennant cinq mille livres. Quelques jours après, il réunit la cour à Morlas, émancipa Marguerite, femme de Roger-Bernard, et fit sanctionner sa résolution en présence de ses quatre filles, des chevaliers et des représentants des communes (1286). Tout en léguant et en inféodant ses domaines directs, Gaston s'engagea à maintenir libres les châteaux nécessaires à la défense du pays, tels que Orthez, Sauveterre, Oleron, Moneins, Salies, Pardiès, Montgiscar, Morlas, Asson, Igon, Montaner, Lambige, Pau, Pontac, Saint-Bouës, Belloc, Mongaston, Navarreins, Garos, Lobieach, les vallées d'Osseau, d'Aspe et de Barretons. Enfin les terres cédées au comte Roger devaient toujours être assujetties au Béarn par un vasselage direct.

Une dernière clause portait encore que le comté de Foix et la viçomté de Béarn resteraient désormais unis sur la tête des héritiers de Catherine.

Pour mieux consolider ces dispositions, Constance, devenue héritière du Bigorre par la mort d'Esquivat, cédait à Catherine tous ses droits sur ce comté, sur le Gévaudan et sur le Brulhois. Il ne restait plus au comte de Foix qu'à prendre possession de ces vastes héritages pour mettre le sceau à la puissance qu'il cherchait depuis si longtemps à étendre sur les Pyrénées françaises; mais cette entrée en jouissance devait rencontrer des obstacles à l'égard du Bigorre, car plusieurs prétendants restaient sur la brèche, et le moins inquiétant n'était pas Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Elle ne fondait ses droits, il est vrai, que sur les offres d'Esquivat à son grand-oncle Leycester; mais elle faisait occuper le fort de Lourdes par un de ses capitaines, et le roi de France pesait sur la question de tout le poids de son ambition redoutable.

Nous ne fatiguerons pas le lecteur par les détails d'un procès qui nous entraînerait dans les plus monotones discussions de jurisprudence féodale. La cour de Guienne, saisie de l'affaire, finit elle-même par s'en lasser; et elle laissa traîner en longueur un débat qui pouvait soulever contre elle le ressentiment des cinq compétiteurs mécontents.

Les embarras ne se bornaient pas à l'attribution de la propriété directe du Bigorre. La suzeraineté soulevait des questions non moins délicates. L'Église du Puy avait assigné le roi d'Angleterre devant le parlement de France, et la reine Jeanne de Navarre se rattachait aux intérêts de cette église. Quant

au roi de France, il est à remarquer qu'il ne se croyait aucun droit à cette suzeraineté, ce qui vient appuyer notre opinion sur la conquête passagère de Clovis et de Karlemagne, et prouver que le Bigorre, comme tous les autres États du nord des Pyrénées, n'avait eu des relations de vasselage qu'avec les États du sud. Le parlement français consacra ce principe (1290); il condamna les prétentions du roi d'Angleterre et confirma celles de l'Église du Puy sur le comté tout entier, à l'exception du château de Lourdes qu'il eût été fâcheux de retirer à la reine de Navarre.

Cet arrêt fit lever le séquestre placé par les Anglais, et Constance, rentrant en possession de ce fief, augmenta les droits de la maison de Foix, mais sans lui en octroyer encore la jouissance.

Roger Bernard reçut bientôt une compensation propre à lui faire attendre plus patiemment la remise de ce territoire. Le robuste Gaston, qu'on pourrait surnommer le Batailleur, arrivait au terme de sa carrière (1286). Négociateur de la paix convenue à Oloron entre les rois d'Aragon et d'Angleterre, et signée définitivement à Campfranc en 1287, il avait dû, comme garant, engager ses terres d'Aragon, de Catalogne et de Majorque, en retour de celles de Cabillon et de Lados de Gascogne, que le roi d'Angleterre lui avait rendues après la conclusion de ce traité. A la suite de ces arrangements, il avait pris part à l'alliance du roi d'Aragon et de don Lopez de Biscaye, contre le roi de Castille; mais à la première bataille, la ligue avait été dissoute par

le départ du roi, appelé brusquement de Barcelone en Sicile, et Gaston, rentrant dans le Béarn, avait été atteint de la maladie qui devait l'enlever à ses sujets. Après avoir fait des legs nombreux aux couvents et aux hospices, affecté ses domaines de Majorque au paiement de ses dettes, et ordonné d'envoyer cinq gens d'armes en Terre-Sainte pour remplir le vœu qu'il n'avait pu exécuter lui-même, il expira le 26 avril 1290, et fut enseveli dans l'église des frères prédicateurs d'Orthez, sépulture préférée des membres de sa famille.

Son héritier, Roger-Bernard, avait déjà reçu le serment des états de Béarn à l'époque de la confirmation des donations de son bienfaiteur; sa prise de possession ne fut donc qu'une conséquence naturelle du décès de son beau-père, et l'histoire n'a constaté d'autres oppositions que celle de l'évêque de Lescar, qui réclamait quelques domaines, et dont le concile réuni à Nogaro par l'évêque Sanche justifia les prétentions.

Pourquoi les communes et les barons auraient-ils protesté contre la fusion des comtés de Foix et de Béarn? ces deux pays n'avaient-ils pas eu jadis les mêmes souverains, ne devaient-ils pas chercher à s'assurer les avantages si incontestables de la réunion de l'Aragon et de la Catalogne? n'était-il pas évident enfin que l'alliance intime des principautés centrales des Pyrénées était le seul moyen d'arrêter les prétentions toujours plus envahissantes de la France, et de résister au choc de cette puissance établie déjà dans la Navarre, et luttant contre les

rois de Majorque et d'Aragon? Or la guerre de ces trois compétiteurs était loin d'avoir été terminée par le désastre de Philippe le Hardi, et nous n'allons plus cesser d'en suivre les désastreuses péripéties sous le règne des successeurs de Pedro III.

En montant sur le trône de Barcelone Alonzo III avait hérité des vues politiques de son père (1285); ne pouvant atteindre les Français dispersés, il poursuivit la guerre contre Jayme de Roussillon, pour le punir de son alliance avec Philippe. Il s'empara d'abord des îles de Majorque et d'Ivice, puis il rentra dans l'Aragon pour tenir les cortès à Saragosse et repousser les attaques des Navarrais (1286). Philippe le Bel, immédiatement après son mariage avec Jeanne de Navarre et son sacre à Reims, avait envoyé Clément de Launay gouverner ce royaume et venger sur les Aragonais le désastre de Philippe le Hardi. Les Français, avantageusement placés sur les frontières d'Alonzo, profitèrent de ses démêlés avec le roi de Majorque pour l'attaquer; mais Alonzo courut à leur rencontre, les repoussa, et les contraignit à faire la paix, à la fin de 1286. Avant ce dénoûment, l'infortuné Jayme avait voulu seconder l'attaque des Français; il envahit la Catalogne et poussa son attaque jusqu'à Castelnau. Il prit mal son temps pour commencer la guerre; Alphonse III, libre du côté de la Navarre, par son accommodement avec la France, revint précipitamment dans ses Etats, et obligea son oncle à repasser les Pyrénées (1287).

La paix entre la France et l'Aragon n'avait pas de

bases très-solides ; un an après (1288), les hostilités se renouvelèrent. Les Franco-Navarrais attaquèrent Sauveterre, s'en rendirent maîtres, et Jayme, de Majorque, se hâta de descendre dans la Catalogne pour assiéger Cortavignon. Alonzo III, non moins actif que Pedro, l'attaqua à la hâte; il le contraignit à battre en retraite, le poursuivit dans le Roussillon, en traversant la Cerdagne, mit à feu et à sang le Conflans et le Capsir, et s'empara même de Ripol, pendant que Jayme échouait devant la place de Ribes.

Cette lutte offrait tout l'acharnement d'une lutte de famille. Le comte de Paillars combattait pour le roi d'Aragon ; son frère, Raymond-Roger, soutenait les intérêts de Jayme. Ce Raymond ayant fait la paix avec Alonzo, Jayme, furieux, fit défier en combat singulier et le traître et le roi son complice. Mais Alonzo ne voulut pas jouer une couronne contre un coup de lance, il refusa le cartel et la guerre continua ses fureurs.

Philippe le Bel, roi de France et de Navarre, parut d'abord épouser les intérêts de Jayme et de son propre frère Charles, qui avait reçu du Saint-Siége l'investiture des Etats d'Aragon. Il fit publier par le sénéchal de Carcassonne qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni trève avec Alonzo III, défendit à tous ses sujets d'entretenir des relations, même commerciales, avec les Aragonais, et ordonna aux gentilshommes de se réunir à cheval et en armes à Carcassonne, pour y attendre ses ordres ; il se rendit lui-même dans cette ville avec la reine de Navarre,

afin de raffermir le dévouement de ses sujets, et fit tout préparer pour une expédition prochaine, destinée à prendre la revanche de celle de Philippe le Hardi [a].

Ses projets trouvèrent de l'écho dans les populations du Languedoc. Le vicomte de Narbonne, Aymeric, signala son ardeur en faisant arrêter les ambassadeurs d'Alonzo, et en jetant dans les fers Bernard d'Urban, accusé de vouloir favoriser l'agression d'une flotte catalane [b].

Pour attaquer l'Aragon avec plus de chance de succès, Philippe étendit sa ligue jusqu'à la Castille. Sancho IV vint le trouver à Bayonne (1290), et les deux rois signèrent un traité d'alliance offensive et défensive; cependant ils ne tardèrent pas à renoncer à leur invasion. Philippe le Bel jugea plus prudent de consolider sa puissance dans la Navarre et de l'établir dans le Bigorre et le pays de Foix, afin de supprimer la lacune qui séparait le Languedoc de son royaume basque. Cette entreprise était assez nécessaire. Le vicomte Roger-Bernard, habitué à régner en souverain, refusait toute obéissance aux sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne, et s'opposait, les armes à la main, aux sentences des officiers du roi. Philippe le Bel ne pouvait tolérer cette résistance, quelque justifiée qu'elle pût être par la vieille indépendance des seigneurs de Foix. Il donna ordre à ses deux sénéchaux d'envahir les do-

[a] Zurita, *Ann.*, c. 4, p. 99.
[b] Vaissette, VI, p. 238.

maines de Roger-Bernard, et ce ne fut qu'après une très-vive résistance que ce dernier, vivement appuyé par les Catalans, consentit à faire avec Philippe le Bel un traité qui l'obligeait à livrer deux châteaux, à payer 200 livres tournois, et à remettre son fils entre les mains du roi de France [1].

Philippe avait tellement à cœur de pouvoir agir efficacement sur la lisière des Pyrénées, qu'il entama des négociations avec l'Aragon, de concert avec la cour de Rome, afin d'éloigner toute inquiétude de ce côté, et il fut stipulé, par le traité de Tarascon, (1290) qu'Alonzo III restituerait la Sicile à son frère le prince de Salerne, qu'il jurerait obéissance au pape, et que le Saint-Siége lui rendrait l'investiture de l'Aragon.

Toutes les parties avaient lieu d'être satisfaites, sauf Charles de France et Jayme de Roussillon; l'un y perdait son royaume, et l'autre son titre de roi; ce titre était supprimé dans l'acte signé par les deux monarques, et les Etats de Majorque devaient rentrer sous la puissance du roi d'Aragon, qui devait indemniser les enfants de Jayme de la perte de cette couronne. Les rois de Palerme et de Barcelone eurent bientôt après une entrevue au col de Panissas, sous les ruines de la tour de Pompée (7 avril 1291), pour resserrer les nœuds de leur alliance. Le premier voulait étendre les bienfaits de la paix à Jayme de Roussillon; mais Alonzo prit prétexte de l'autorité souveraine des cortès pour éluder

[1] Marca, *Hist. de Béarn*, t. VIII, c. 28.

la question, et l'on se sépara avant d'avoir rien conclu..... Deux mois plus tard, Alonzo mourait sans postérité, à l'âge de vingt-sept ans, et son frère, le roi de Sicile, montait sur le trône d'Aragon sous le nom de Jayme II. Le royaume de Majorque ne devait rien gagner à ce changement d'adversaire; la lutte entre ces deux Etats était une lutte inévitable, fatale, et ne pouvait finir que par l'anéantissement de l'un d'entre eux. D'ailleurs, Jayme II avait hérité de toute l'opiniâtreté de son père, Pedro ; il possédait au plus haut degré l'esprit du gouvernement absolu, et ses propres sujets devaient en éprouver les conséquences bien plus tôt que les provinces de Majorque.

Les peuples d'Aragon se montraient de plus en plus remuants et prêts à soutenir leurs droits par la révolte ; il espéra les dompter en donnant au saint-office une organisation définitive qui pût servir d'appui aux projets de sa politique extérieure. L'inquisition, établie par Innocent III dans le Languedoc, n'avait été d'abord qu'une délégation temporaire confiée aux frères prêcheurs. Plus tard, Grégoire IV lui avait donné une forme plus stable, et nous avons vu Jayme le Conquérant l'installer dans ses domaines. Dès lors cette magistrature, soumise directement au Saint-Siége, partagea la Péninsule en deux *provinces :* celle d'*Espagne*, comprenant la Castille et le Portugal ; celle d'*Aragon*, renfermant la Navarre, Valence, la Catalogne, le Roussillon, la Cerdagne et les îles Baléares. Le saint-office n'était encore qu'un tribunal ecclésias-

tique; Jayme II, comprenant tout ce qu'un gouvernement habile pourrait retirer de cette institution, se déclara son protecteur et ordonna à toutes ses cours de justice de lui prêter aide et protection (22 avril 1292).

Les Aragonais, si jaloux de leurs priviléges, virent dans cette mesure un abus de pouvoir excessif; les populations se soulevèrent sur plusieurs points et un grand nombre d'inquisiteurs et de moines périrent victimes du ressentiment populaire. Cependant ces agitations n'étaient pas provoquées par les rigueurs de cette procédure expéditive, qui ne devaient prendre naissance que sous Ferdinand le Catholique. Les formalités judiciaires offraient alors toute garantie à l'accusé; celui-ci connaissait les charges qui pesaient sur lui; il recevait une copie du procès qui lui permettait de préparer sa défense; les preuves contraires étaient admises; deux prêtres recueillaient son interrogatoire, et il pouvait récuser jusqu'à l'inquisiteur lui-même, pour en appeler au pape. Mais il suffisait d'une innovation aux vieilles libertés aragonaises pour irriter les montagnards et les mettre sur la défensive.

Après avoir consolidé le pouvoir royal en Aragon, Jayme II voulut s'occuper de ses contestations avec Jayme de Majorque, auquel le dernier traité avec Philippe le Bel et la cour de Rome enlevaient à peu près la couronne. Mais avant de reprendre le cours de ces débats, nous devons suivre des événements d'une nature semblable sur un autre point des frontières : nous voulons parler des prétentions

de Philippe le Bel sur le Bigorre, car ces deux affaires marchaient de front, et pendant que le roi d'Aragon cherchait à reconquérir toutes les Pyrénées orientales, le roi de France, déjà maître de la Navarre par son mariage avec la reine Jeanne, et plus encore par la naissance de leur fils Louis le Hutin (1391), travaillait à revendiquer toute la partie occidentale de ces montagnes.

CHAPITRE III.

PROGRÈS DE PHILIPPE LE BEL DANS LES PYRÉNÉES.

Querelle du comte de Foix avec celui d'Armagnac. — Arrêt du parlement au sujet du Bigorre. — Philippe le Bel fait occuper le comté. — Résistance des états soutenue par le comte de Foix. — Importance de Bayonne. — Elle est reprise par les Anglais. — Défaite des Anglais à Dax et à Saint-Sever. — Leur intervention dans la Navarre. — Estimation du Bigorre. — Philippe le Bel marie Jeanne d'Artois avec le fils du comte de Foix. — Érection de l'évêché de Pamiers. — Premiers démêlés de Philippe le Bel avec le Saint-Siége. — Mort de Roger-Bernard. — Gaston VIII lui succède. — Philippe le Bel gagne l'affection des Bigorrais. — Il affranchit les serfs du Languedoc. — Mort de Jeanne de Navarre. — Louis le Hutin reconnu pour son héritier. — Guerre entre la Navarre et l'Aragon. — Restauration du roi Jayme à Perpignan. — Troubles dans le Languedoc. — Destruction des Templiers. — Leur résistance en Aragon. — Mort de Jayme de Majorque, son frère Sanche lui succède.

On se rappelle que les Béarnais avaient accepté avec empressement la domination du comte de Foix

Roger-Bernard; le testament de Gaston n'avait pas été aussi bien accueilli par sa fille Mathe, comtesse d'Armagnac. Elle ne réclama pas le Béarn, il est vrai, mais le Marsan, et ce pays devint le théâtre d'une guerre acharnée, que le comte d'Armagnac et Roger-Bernard devaient continuer pendant tout le cours de leur existence. Au commencement de cette lutte, Philippe le Bel, qui ne perdait pas une occasion de s'immiscer dans les questions pyrénéennes, se hâta d'appeler les deux compétiteurs devant le parlement de Paris. Ils s'y rendirent, et le comte d'Armagnac accusa celui de Foix d'avoir falsifié le testament de Gaston. Roger-Bernard provoqua le comte en champ clos pour le punir de cette injure sanglante, et Philippe le Bel fixa leur rencontre à Visors. Cependant lorsque les deux champions mettaient l'épée à la main, il leur ordonna de suspendre leur querelle jusqu'à ce que la guerre avec les Anglais fût terminée; il réserva d'ailleurs tous les droits de ces deux puissants compétiteurs dont il voulait employer les forces à repousser l'ennemi commun.

Les champs de bataille convenaient mieux à Roger-Bernard que les débats judiciaires; il réunit une armée nombreuse, envahit, sous les ordres de Robert d'Artois, la partie de la Gascogne où flottait la bannière anglaise, et, dès que la plupart des places fortes eurent été enlevées, il fut chargé de les gouverner et de les défendre. Ainsi la maison de Foix-Béarn prenait chaque jour une extension nouvelle; elle étendait maintenant son autorité, par délégation

du roi de France, sur toute la Gascogne anglaise, depuis Saint-Sever jusqu'à Bordeaux.

Cependant la succession du Bigorre demeurait toujours en litige. L'arrêt du parlement de Paris, qui rendait la suzeraineté de ce pays à l'église du Puy, et en laissait la possession directe à Constance, ne pouvait satisfaire les espérances de Jeanne de Navarre et de Philippe le Bel. Ce dernier prétendit que le droit du chapitre du Puy entraînait la propriété directe, et il provoqua un nouveau jugement du parlement (1[er] novembre 1292) qui, cette fois, ordonna la délivrance entière du Bigorre au suzerain ecclésiastique. Dès ce moment Philippe le Bel était maître de la situation, car cet arrêt le mettait en demeure d'intervenir pour assurer son exécution. Aussi ne perdit-il pas de temps. Il chargea Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, de délivrer le comté au chapitre. Eustache délégua Jean de Longpérier, son lieutenant, pour accompagner le doyen du Puy à Tarbes, faire convoquer les états de Bigorre et prendre enfin possession du comté. Ce fut dans ces graves conjonctures que les états s'assemblèrent dans l'église de Sainte-Marie de Séméac, afin de recevoir, des commissaires du roi, l'injonction de ne reconnaître d'autre seigneur que celui auquel l'arrêt de Paris garantissait l'investiture. Mais cette prétention bouleversait les droits et les serments échangés entre Constance et les Bigorrais, non moins que leurs idées et leurs habitudes d'indépendance nationale. La piété de leurs aïeux avait pu consentir à établir avec Notre-Dame des relations de foi et d'hommage; le

nouveau serment qu'on osait réclamer avait un autre caractère. C'était une inféodation destinée à les arracher à l'autorité du puissant suzerain qui venait de placer sous son sceptre les domaines de Foix et ceux de Béarn. Il n'attendait plus que la possession du Bigorre pour réunir sans interruption ces deux principautés et donner à son territoire une homogénéité capable de lutter avec l'Aragon et la France.

Pénétrés de cet intérêt et de leurs droits nationaux, les états repoussèrent les prétentions de l'église du Puy imposées par la France, et déclarèrent que Constance n'avait pas cessé un seul instant d'être souveraine du Bigorre, attendu qu'Edouard d'Angleterre n'avait transmis au chapitre qu'un titre de suzeraineté, pour lequel Constance était prête à renouveler son hommage.

Philippe le Bel n'avait pas soulevé ce débat pour s'arrêter devant la résistance des habitants du pays. Longpérier réitéra l'ordre qu'il avait déjà signifié, et il parcourut la vallée de Lavedan, les villes de Vic, de Tarbes, de Bagnères, de Mauvezin, proclamant en tous lieux la dépossession de Constance et la domination exclusive du chapitre du Puy.

Roger-Bernard était trop intéressé dans cette question pour ne pas y prendre une part active et directe. Héritier de Constance, il se déclara son défenseur, pour soutenir les peuples dans leur fidélité ; il se transporta sur tous les points où Longpérier publiait la déchéance de la comtesse, et le Bigorre fut

ainsi tiraillé en sens contraire par les représentants de deux pouvoirs opposés.

Roger-Bernard ne manqua pas d'appui dans ses efforts; la noblesse et le clergé se réunirent pour prendre les intérêts de Constance de Moncade auprès de Philippe le Bel, et l'évêque de Tarbes, les abbés de Saint-Pé, de Lescaladieu, de Saint-Savin, le commandeur des templiers de Bordère, joignirent leurs efforts à ceux des seigneurs de Lavedan, d'Antin, de Bénac, de Coarraze, des Angles, de Barbazan, de Castelbajac, de Bazillac, d'Asté et de Cucurco. Le roi de France ne procédait pas encore comme partie directement intéressée; il se contentait d'exercer sur le Bigorre un séquestre pour cause d'arbitrage; il cita toutes les parties devant lui (1293); Roger s'empressa de venir représenter Constance, et Jeanne de Navarre y envoya, comme procureurs, le chevalier de Flotte et l'archevêque de Narbonne. Après l'audition des défenseurs, Philippe, ne pouvant ou n'osant trancher le point de droit, s'arrangea de manière à faire traîner le procès en longueur, espérant que Constance ou les Etats finiraient, de guerre lasse, par rendre hommage à Jeanne de Navarre et à l'église du Puy. Mais le comte de Foix, devinant le piége, protesta d'avance contre toutes les démarches qui porteraient atteinte à son droit. Ces précautions restèrent impuissantes; la reine Jeanne acheta les titres de l'église du Puy, pour une rente de 300 livres tournois, et le chapitre remit le comté à ses procureurs sous la réserve *des droits du roi*.

Telle fut l'origine de la suzeraineté de la France sur le Bigorre. Philippe le Bel sut habilement se servir de sa position d'époux de la reine de Navarre pour mettre la main sur un fief qui devait empêcher la réunion complète du Béarn avec le comté de Foix, et faire flotter les armes de la France au centre des Pyrénées. Ce comté pouvait d'ailleurs protéger avantageusement la Navarre contre les Anglais, très-disposés à la disputer à Philippe. Déjà ces étrangers venaient de pénétrer dans ce royaume afin d'encourager l'esprit d'indépendance qui animait les Basques contre les Français. Pour rendre cette tentative efficace, le plus important était de s'emparer de Bayonne, ville riche et commerçante, moitié navarraise et moitié gasconne, baignée par un grand fleuve, et qui jouait sur l'Océan le rôle que Narbonne exerçait dans la Méditerranée. Dès le milieu du XII[e] siècle, la pêche de la baleine et le tannage des cuirs occupaient une partie de ses habitants. Ils faisaient avec l'Espagne et la Bretagne un commerce considérable de vins, de résine, d'armes de Biscaye, et notamment d'arbalètes très-renommées qui firent donner à ceux qui s'en servaient le nom de bayonniers [1]. Des hospices destinés aux pèlerins qui se rendaient à Compostelle étaient placés à Barp, à Belin, à Saint-Esprit, et attiraient dans son enceinte un nombre considérable de voyageurs. Sa marine était si florissante, qu'elle avait pu fournir à Richard Cœur-de-Lion, pour son expédi-

[1] Moreri.

tion de Syrie, un grand nombre de voiles et un des meilleurs commandants de la flotte, nommé Bertrand Lacarre (1190). Ses droits sur la justice, les encans, les poids et mesures, la marque des vins, le lestage, le délestage, le jaugeage, le passage des rivières, lui procuraient des revenus assez élevés pour lui permettre d'entretenir ses remparts, le pont de la Nive, celui du Saint-Esprit, la mettre à même d'envoyer 400 hommes au secours de la Rochelle, lorsque Louis VIII l'assiégeait et de fournir aux Anglais, en temps de guerre, dix galères et vingt vaisseaux. Cette ancienne possession anglaise venait de passer récemment au pouvoir de Philippe le Bel (1293), avec Bordeaux et quelques autres places de la Gascogne, à la suite de l'arrêt des pairs de France qui confisquait la Guienne au profit de la couronne. Edouard Ier regrettait maintenant les conséquences d'une cession à laquelle il avait donné son approbation secrète (1294), il voulait reprendre par la force ces cités florissantes que les garnisons du comte de Foix occupaient pour le compte de la France, notamment le port de Bayonne, base naturelle des opérations anglaises dans la Navarre et la Biscaye.

Edouard, bien résolu à presser vigoureusement cette expédition, envoya une flotte remonter l'Adour et attaquer la place ; mais Robert d'Artois la défendit si vaillamment, qu'il contraignit les vaisseaux à regagner le large. Cependant les Anglais renouvelèrent leur tentative le 31 décembre sous le ordres de Saint-John, et cette fois, secondés par le

bas peuple, qui partageait, contre les Français, la haine des habitants de la Navarre, ils parvinrent à s'en rendre maîtres (1er janvier 1295). La garnison française, réfugiée dans le château avec son commandant Raymond d'Aspremont, capitula huit jours plus tard. Aussitôt qnatre mille Basques vinrent offrir leur concours au général anglais, et ce renfort lui permit de reprendre Sordes et Saint-Sever. Les Français, dirigés par le comte de Valois, se représentèrent bientôt en forces, et réussirent à s'emparer de cette dernière ville après trois mois de siége. Mais la possession de cette place était trop importante pour que les Anglais ne cherchassent pas à s'en ressaisir. L'année suivante, le duc de Lancastre, frère du roi, débarquait à Bayonne avec des troupes considérables. Atteint presque aussitôt d'une maladie mortelle, il dut les laisser dans l'inaction, et ce ne fut qu'après sa mort, arrivée au mois de juin, que le comte de Lincoln, son successeur, put recommencer les hostilités.

Dax, pourvu d'une forte garnison par Roger-Bernard de Foix, lui résista victorieusement, et le comte d'Artois, occupé à assiéger Bellegarde, repoussa si vigoureusement les deux corps anglais dirigés contre lui par Lincoln et Saint-John, que le premier fut détruit, et le second obligé de se réfugier à Bayonne.

Le roi d'Angleterre voulut récompenser le dévouement des Bayonnais; il les affranchit de toute sorte de péages et de maltotes; il donna le gouvernement du château à l'un des consuls, et défendit

au sénéchal de Gascogne de s'immiscer dans les arrêts du maire et de la cour de justice de la commune [a].

Les Anglais furent moins heureux dans leur tentative sur la Navarre. Le vice-roi français, Hugues de Conflens, battit les détachements qui s'étaient avancés vers Pampelune, et les dispersa. Cependant leur appel à l'insurrection n'en fut pas moins entendu ; les Navarrais prirent les armes, ceux de Navarrerie mirent le feu aux quartiers de Pampelune habités par les Français, et les livrèrent au pillage. Ce ne fut qu'à force de résolution et de courage que le gouverneur Sanche de Goaritz leur arracha la ville. Leurs principaux chefs furent faits prisonniers, et Simon Dandaiz, Michel d'Alcaneguy et Garcia Sancho payèrent de leur tête cette tentative avortée.

Les agitations de ce pays rendaient l'alliance de Philippe avec les royaumes voisins et son établissement définitif dans le Bigorre plus nécessaires. Il demanda à la reine de Castille une nouvelle fixation de leurs frontières et la restitution des châteaux qu'elle détenait au préjudice des Navarrais. La reine consentit à se rendre à Vittoria pour conférer des premières conditions de la paix avec le vice-roi ; mais quand il fut question des secondes, elle éluda la proposition, et quitta la conférence sans avoir rien promis.

Ce n'était pas assez pour Philippe le Bel de pos-

[a] *Chronique de Bayonne*, I, p. 50, 52.

séder la suzeraineté du Bigorre et de tenir cette province sous le séquestre, la propriété directe restait en litige, dans l'attente d'un jugement définitif. Philippe s'occupa de l'obtenir; mais avec la lenteur d'un homme habile qui espère que le temps et les circonstances viendront en aide à ses projets.

Après avoir fait citer en comparution (1294) Guillaume de Téisson, la comtesse de Thyet, celle d'Armagnac, la vicomtesse de Turenne et Constance de Marsan, tous les prétendants en un mot, il ordonna de procéder à l'estimation du comté, afin de connaître sa valeur et ses revenus. Toutefois l'opération ne commença qu'en 1300. Mais pourquoi le roi de France se serait-il hâté de rendre l'instruction du procès régulière? n'agissait-il pas déjà comme si sa cause avait été gagnée? ses sénéchaux ne gouvernaient-ils pas le Bigorre en son nom et à son profit? Quand on procéda sérieusement à l'expertise, les compétiteurs, fatigués par ces lenteurs interminables, semblaient avoir oublié leurs réclamations. Roger-Bernard seul paraissait résolu à faire valoir les siennes; Philippe essaya de l'en détourner en l'accablant de ses bienfaits. Nous l'avons déjà vu intervenir une première fois dans ses querelles avec le comte d'Armagnac et imposer une trêve aux deux adversaires. Après l'expulsion des Anglais, Roger-Bernard avait envahi de nouveau les domaines de son ennemi, et maintenant Philippe le Bel trouvait une nouvelle occasion de lui être utile en offrant son arbitrage. Aussitôt il se transporta à Toulouse, accompagné des lieutenants d'Edouard,

avec lequel il avait récemment fait la paix, et s'empressa de rendre un jugement qui confirmait à peu près le testament de Gaston VII ; il y ajouta même de son chef une pension de deux mille livres pour payer les services rendus par Roger-Bernard pendant la guerre contre les Anglais. Ce ne furent pas les seules faveurs qu'il accorda à ce courageux soutien de la couronne ; car il donna la main de Jeanne d'Artois à Gaston, son fils aîné ; et, tout en lui faisant oublier la question du Bigorre, il plaça une pierre d'attente destinée à saisir l'héritage des domaines de Foix-Béarn.

Dès ce moment il ne manqua plus une occasion d'intervenir dans les affaires pyrénéennes. Boniface VIII venait d'ériger l'abbaye de Pamiers en évêché (1296) et d'y placer l'évêque aragonais Bernard Saissetti. Celui-ci s'était facilement arrangé avec le comte de Foix au sujet du pariage qu'il exerçait sur cette ville ; mais il fut moins heureux avec le roi de France. Philippe commença par accuser le pape d'avoir empiété sur ses priviléges en fondant, sans son autorisation, un évêché dans une ville qui dépendait du diocèse de Toulouse. Cette contestation, assez légère en apparence, devint une des principales causes de la longue et funeste querelle qui agita le règne de ces deux terribles adversaires. Quoi qu'il en soit, aussitôt que la lutte eut éclaté, Boniface VIII choisit ce même Saissetti pour aller soutenir les droits de la tiare auprès du roi de France, et l'évêque remplit sa mission avec une fermeté qui lui valut d'être jeté dans les prisons du

Châtelet. Boniface, exaspéré par le traitement qu'on osait faire subir à son représentant, chargea l'archidiacre de Narbonne d'aller sommer le roi de remettre l'évêque en liberté, et ce fut sur le refus d'obtempérer à cette injonction, que Boniface convoqua les évêques de France au concile de Rome, pendant que Philippe le Bel réunissait les états-généraux à Paris [1]. La session étant ouverte, Bernard Saissetti, cause première de cette grande agitation, fut accusé du crime de lèse-majesté par les officiers du roi, qui cherchèrent à prouver que son installation à Pamiers, sur les frontières du Languedoc, avait pour but d'exciter les populations à se révolter et à détruire l'autorité de Philippe dans ses nouveaux domaines. Bernard VIII, que son père Bernard VII venait d'élever à la dignité de comte de Comminges par son abdication de 1294, avait été choisi, d'après l'acte d'accusation, comme le chef de cette insurrection méridionale ; Saissetti le poussait, disait-on, à faire valoir ses droits sur le comté de Toulouse, comme descendant de Raymond par les femmes, et lui représentait les Toulousains tout disposés à le recevoir et à chasser les officiers français. Mais Bernard VIII, instrument passif de cette double intrigue, paraît avoir borné son ambition à obtenir les faveurs de Philippe le Bel. Il exerçait déjà une magistrature assez élevée dans le Toulousain : aussi le vit-on accourir des premiers aux états-généraux, en qualité de baron feudataire, aussitôt

[1] Marca, *H. de Béarn*, p. 786. — *Gallia Christ.* t. I, p. 157.

que la convocation eut été publiée, et il s'efforça de détruire l'impression causée par les intrigues de Saissetti [1].

Le Saint-Père et le roi étaient encore au début de leur querelle acharnée, lorsque Roger-Bernard termina sa carrière (1302) au moment où il allait visiter le comté de Foix, qu'il avait à peu près abandonné pour habiter le château d'Orthez, plus à portée de l'Armagnac et de la Gascogne, ces deux champs de bataille qui se partagèrent toute l'existence de ce seigneur belliqueux. Guerrier audacieux, politique prudent et habile, Roger-Bernard appartenait aussi, par son amour pour les lettres et les arts, à la civilisation nouvelle, qui préparait l'avénement de la Renaissance. Sa femme, Marguerite de Béarn, lui avait donné cinq enfants : Gaston, époux de Jeanne d'Artois et son successeur; Constance, mariée à Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix; Mathe, épouse de Bernard d'Astarac (1294); Brunissinde, qui entra dans la maison de Talleyrand-Périgord (1297), et Marguerite, femme de Jordin de Lille (1298). Chacune d'elles avait reçu une dot de six mille livres tournois.

La mort de Roger-Bernard délivrait Philippe le Bel d'un sérieux compétiteur à la possession du Bigorre; mais Gaston VIII, son héritier, était très-disposé à soutenir les prétentions de son père, et l'on pouvait juger de l'énergie avec laquelle il défendrait ses intérêts à la manière dont il poursuivait sa lutte

[1] Vaissette, t. III, liv. XXVIII, c. 64.

contre le comte de Comminges. Dès qu'il eut pris les rênes du pouvoir, il envahit les domaines de Bernard VIII, enleva bourgs et châteaux, emmena captives des populations entières, et installa comme son châtelain le sieur Amant de Boutenac, dans la place de Mas-Dazil, afin de défendre le pays de Foix. Philippe le Bel s'empressa d'intervenir dans cette longue querelle (1303); il ordonna à Gaston d'arrêter le cours de ses hostilités; fit saisir, comme garantie, son château de Mauvesin, et Bernard VIII mit en réparation son château de Salies, afin de résister à une agression nouvelle [1].

Ce début du comte de Foix-Béarn était propre à lui attacher la confiance des Bigorrais, désireux de se soustraire à la domination française. Philippe le Bel, persévérant dans son premier système, essaya de contre-balancer son influence en comblant les montagnards de ses bienfaits. En 1301 il avait commencé de confirmer les vieux privilèges accordés par Centule III à plusieurs de leurs bourgs; en 1304, il céda de vastes domaines à la ville d'Ybos, en dédommagement des pertes occasionnées par la guerre de succession; en 1305, il renouvela les usages et les libertés de Tarbes, de Vic et de quelques cités voisines. Il appliqua sur d'autres points la même politique de protection. Les habitants de Carcassonne, partageant la haine des Aragonais pour les inquisiteurs, avaient maintes fois porté plainte contre les violences de leurs persécutions. Philippe

[1] Castillon, t. I, p. 319, 321.

défendit d'emprisonner aucun accusé sans l'autorisation du sénéchal (1291); il renouvela cette mesure en 1296, chargea exclusivement les sénéchaux d'incarcérer les personnes suspectes (1301); l'année suivante enfin, il ordonna de mettre en liberté un certain nombre de *ses hommes de corps*, de publier l'abolition des servitudes et d'accorder aux serfs les priviléges que possédaient des bourgeois.

Cet affranchissement eut les plus hautes conséquences; il établit une certaine égalité entre les populations rurales du Languedoc et les habitants libres des vallées béarnaises, aragonaises et navarraises, dont nous nous sommes si souvent entretenus; il fit bénir enfin le nom du roi de France dans une province où il avait été jusque là détesté, et facilita l'établissement de son autorité dans la Navarre et le Bigorre.

Les seigneurs indigènes comprirent la portée de ces actes politiques, qui tendaient à attacher les paysans et la bourgeoisie aux Capétiens par les liens de la reconnaissance; ils voulurent les combattre sur le même terrain. Le comte de Comminges, Bernard VIII, avait déjà donné des chartes avantageuses à Pointis-en-Rivière (1280); il ne fut pas moins généreux, l'année suivante, envers les habitants de Montsaunez. Son fils, Bernard IX, marcha sur ses traces à l'égard des vallées d'Oueil et de Luchon (1315); il autorisa les consuls à punir les contrebandiers, à condition qu'ils entretiendraient le port de Coum, et que les montagnards

concourraient à une partie de l'entretien des garnisons de la châtellenie de Frontigues.

Philippe ne tarda pas à perdre la reine Jeanne; elle mourut à Paris le 3 avril 1305, laissant plusieurs enfants, notamment Louis le Hutin, Philippe le Bel et Charles le Chauve, comte de la Marche, destinés tous les trois à régner sur la Navarre et sur la France. Louis le Hutin avait quatorze ans lorsque la mort de sa mère le fit monter sur le premier de ces trônes. Dès que les états eurent connaissance de l'événement qui leur avait enlevé la reine, ils se réunirent spontanément à Pampelune, proclamèrent son fils sans opposition, et l'évêque de cette capitale, Arnaud de Poyane, accompagné de don Fortunio Almoravit et d'un grand nombre de gentilshommes, se rendit en France pour lui remettre le décret de reconnaissance, et prier son père de l'envoyer en Navarre afin d'y recevoir solennellement la couronne, selon l'usage suivi par ses prédécesseurs. Les guerres de la Flandre l'empêchèrent de répondre immédiatement à leurs vœux; Louis ne vint à Pampelune que deux ans plus tard (1er octobre 1307). Aussitôt qu'il eut prêté serment et reçu celui de ses sujets, il se présenta dans chaque ville pour jurer l'observation des fueros et des libertés particulières, notamment à Estella, à Viana, à Lumbier, à Montréal, à Aguillar, à Tudela, à Olite, à Medina[1], et profita de cette circonstance pour briser le parti de l'opposition par un habile emploi de la rigueur

[1] Moret, t. III, liv. XXVI.

et de la générosité. Quoique Fortunio Almoravit eût fait partie de l'ambassade qui avait porté à Paris l'acte de son élection, il n'en continuait pas moins à organiser un parti redoutable contre les princes français. Louis attaqua de front sa popularité; il le fit arrêter à Estella, ainsi que Martin-Ximénès d'Aymar, et éloigna de la Navarre trois cents gentilshommes suspects en leur donnant des fiefs avantageux dans la Champagne et dans la Brie. Mais cet acte de vigueur ne tranchait pas toutes les difficultés; l'Aragon, toujours prêt à profiter des agitations que tout changement de souverain soulevait dans la Navarre, venait d'attaquer les frontières et d'enlever quelques bourgs et quelques châteaux. La garnison de Pétilla voulut exercer des représailles; elle pénétra en Aragon, ravagea les vallées voisines et rentra dans la ville, chargée de butin. Jacques II jugea l'action assez importante pour se transporter lui-même sur les lieux; il vint assiéger Pétilla, et poussa l'attaque avec vigueur; les Français accoururent au secours de la place; les habitants de Sanguessa les joignirent, et Jayme II fut obligé de se retirer. Furieux de cet échec, il y renvoya presque aussitôt de nouvelles forces qui cette fois pillèrent la Navarre jusqu'à Olite; elles croyaient être victorieuses, lorsque, arrivées sur l'Aragon au gué de Saint-Andrian, elles furent assaillies par les habitants de Sanguessa qui les mirent en déroute et leur enlevèrent l'étendard royal. Les Sanguessians, fiers de cette capture, l'envoyèrent triomphalement en France, à Louis le Hutin, qui leur octroya pour

récompense quelques priviléges et leur permit de joindre à leurs armes l'écu d'Aragon portant d'argent aux quatre pals de gueules.

Le nouveau roi de Navarre se trouvait prétendant au comté de Bigorre, comme héritier de sa mère Jeanne. Malgré ces titres incontestables, Philippe le Bel, ayant obtenu une nouvelle cession de l'Eglise du Puy (1307), céda le comté à son troisième fils Charles le Bel, afin de détacher ce pays de la couronne de Navarre et de l'incorporer aux domaines de France dans le cas où les deux royaumes demeureraient séparés. Louis le Hutin, qui devait monter sur le trône à la mort de son père, ne crut pas nécessaire de s'opposer à une décision qui ne portait qu'un léger préjudice à ses intérêts personnels.

Tout en poursuivant ses projets d'incorporation sur le Bigorre et la Navarre, Philippe le Bel ne négligeait pas ses intérêts dans le comté de Comminges, Bernard IX, fils de Bernard VIII, avait épousé successivement Puelle d'Armagnac, Marguerite, héritière de la vicomté de Turenne, Mathe de l'Ille Jourdain (1314), et ces trois hymens lui donnaient des droits plus ou moins étendus sur les domaines des familles auxquelles il s'était allié. Philippe voulut l'envelopper aussi dans son centre d'attraction; il commença par l'armer chevalier, et lui offrit son arbitrage officieux dans ses contestations avec le seigneur de l'Ille. Son jugement fut accepté : et il fit remise aux deux compétiteurs de la peine qu'ils avaient encourue l'un en épousant, l'autre en accordant la main de Mathe, alors que Ber-

nard, trop fidèle aux habitudes de polygamie des comtes ses prédécesseurs, avait répudié sans motif reconnu ses deux premières femmes, Puelle et Marguerite. Le royal arbitre ne manqua pas d'appuyer sa décision *sur la plénitude de sa puissance royale* [a], pouvoir nouveau qui commençait à s'étendre sur le midi de la France comme juge suprême avant de pouvoir agir en qualité de souverain.

Le Bigorre n'était pas la seule partie des Pyrénées qui se trouvât sous le séquestre, et disputée par divers prétendants. Le Roussillon et la Cerdagne étaient dans une situation complétement analogue, car Jayme d'Aragon les occupait temporairement depuis son traité avec le roi de France et la cour de Rome, traité qui avait rayé le royaume de Majorque de la carte politique.

Cependant les sollicitations du pape firent consentir Jayme II à une restitution, et le roi de Majorque, jusqu'alors errant et fugitif, put rentrer à Perpignan (1294). Le malheur lui avait inspiré plus de ressentiment que de prudence : irrité par l'injustice dont il avait été victime, il voulut conquérir une indépendance qu'il n'avait jamais possédée. Il protesta secrètement contre la vassalité que lui avait imposée Pedro III, et déclara ne tenir son royaume que de ses droits personnels (1295). Toute secrète qu'elle fût, cette protestation parvint à la connaissance de Jayme d'Aragon, et loin de lever le séquestre, il entreprit d'en rendre les conséquences

[a] Castillon, t. I, p. 397.

plus rigoureuses. Toutefois, l'évêque de Carcassonne, Pierre de Lacapelle, intervint avec tant d'instance (1298) que les deux compétiteurs signèrent à Argelez un traité (29 juin) par lequel le roi de Majorque se reconnut vassal de celui d'Aragon, aux conditions qui avaient été arrêtées sous Pedro III. Mais celui-ci ne pouvait supporter longtemps une situation aussi funeste à sa puissance, et un an après il renouvelait sa déclaration d'indépendance devant l'évêque d'Elne (1299).

Le royaume de Majorque, détruit pendant huit ans, reprenait donc le cours de son existence. Les Roussillonnais accueillaient le réveil de leur dynastie avec un enthousiasme trop intéressé pour qu'il ne fût pas universel. On vit le monastère de Saint-Martin offrir un festin splendide au roi restauré; les communes et les gentilshommes lui envoyèrent des félicitations et des adresses. La réaction se propagea jusque dans le haut Languedoc; les habitants de Carcassonne, toujours irrités contre la France à l'occasion des rigueurs de l'inquisition, malgré les tempéraments que Philippe le Bel avait imposés à ses procédures, se mirent en révolte et voulurent livrer leur ville à Jayme de Majorque, le croyant mieux disposé à les protéger contre le Saint-Office. La conspiration fut découverte; le sénéchal réclama l'aide d'Aymeric de Narbonne et de douze barons terriers; puis il fit pendre huit consuls de Carcassonne et quarante habitants de Limoux, convaincus d'avoir pris part au complot. Cette dernière ville dut en outre perdre son consulat et payer

une forte rançon [a]. Narbonne elle-même, qui probablement n'était pas étrangère à cette conspiration, fut privée du droit d'élire ses magistrats municipaux, et leur élection resta à la disposition du roi de France (1305).

Jayme de Roussillon, menacé par l'Aragon et par Philippe le Bel, ne négligea pas de consolider son autorité par l'amour et la reconnaissance de ses sujets; il régla la valeur des monnaies de Barcelone, qui seules avaient cours dans ses États, publia plusieurs édits pour protéger les marchands qui fréquentaient les foires de Perpignan, appliqua à ses domaines les décrets des cortès de Barcelone concernant les médecins, les avocats, les notaires, la capture des bâtiments corsaires et la vente des esclaves mores, pris de bonne guerre, et défendit enfin de chercher la pierre philosophale sous peine d'être traité de faux monnayeur. Ces améliorations civiles ne l'empêchèrent pas de songer à la défense de ses possessions.

Gaston VIII son neveu, comte de Foix-Béarn, auquel il avait cédé le château de Lez en Castelbon, manifestait des prétentions à l'endroit de la Cerdagne et du Capsir; Jayme en élevait sur le Savartez et le Donezan; ils confièrent leurs intérêts à Pierre de Fenouillède et au vicomte de Narbonne, et ces deux arbitres terminèrent leur différend (13 juin 1304). Ce ne fut pas le seul arrangement territorial qui fut réalisé dans les Pyrénées Orientales. Depuis le traité de paix signé par Jayme le Conquérant et

[a] Bernard Guidonis, t. VI, p. 478.

saint Louis, la France prétendait avoir des droits sur le val d'Aran; les rois d'Aragon soutenaient au contraire qu'ils ne faisaient point partie des pays cédés à Louis IX; Philippe le Bel consentit à accepter cette opinion, et il renonça à toute réclamation sur le bassin de la Garonne, au-dessus de Saint-Béat, en faveur du roi de Barcelone (1312)*.

On se rappelle aussi que Jayme le Conquérant avait acquis le comté d'Urgel en 1231, par un échange fait avec Pedro de Portugal, époux d'Aremberge, héritière d'Ermengaut VIII; mais Aremberge avait épousé Pons de Cabrera en premières noces, et cette famille ne tarda pas à rentrer en possession des comtés d'Urgel et d'Ager. Elle s'y maintint sans interruption jusqu'en 1314, époque à laquelle le comte Ermengaut de Cabrera, sentant sa fin approcher, révoqua la donation par laquelle il avait légué ces deux principautés héréditaires au comte de Foix et à son fils Gaston. Puis, par un dernier testament, il nomma l'évêque d'Urgel, Guillem de Montcade, Bernard de Peramela et Bernard de la Guardia, ses légataires universels, en les obligeant à vendre ces deux fiefs aux rois d'Aragon, pour une somme stipulée d'avance, et sous la condition expresse que l'infant Alonzo serait l'époux de Theresa Entença, fille aimée de Gombald d'Entença, et qu'il porterait les armes d'Urgel sans les mêler à celles d'Aragon. Le legs fut accepté, et Ermengaut étant mort à Ribagorce (1314), Alonzo, âgé de 14 ans,

* Feliu, t. II.

épousa Theresa dans l'église de Lerida, et le roi son père pourvut à la défense des domaines qu'il venait d'acquérir, afin de résister aux contestations que Gaston de Foix, vicomte de Castelbon et d'Endorre, se disposait à soutenir par les armes[a].

Le règne de Philippe le Bel dans le Bigorre et la Navarre et le rétablissement de Jayme dans le Roussillon furent signalés par le grand événement qui ébranla tout le XIVe siècle, et provoqua des jugements historiques si contraires : nous voulons parler de la destruction des chevaliers du Temple.

Le temps n'était plus où la chrétienté, menacée par les Mores d'Espagne, accordait son admiration à cet ordre religieux et militaire, et le dotait des biens les plus considérables. On n'était plus à l'époque où le roi d'Aragon, Alonzo II, lui léguait son royaume ; où Raymond Béranger de Barcelone prenait son costume et faisait entrer son fils dans une commanderie. Le honteux abandon de Calatrava par les Templiers n'avait cessé de rejaillir sur eux, et depuis l'institution de l'ordre de Saint-Raymond de Hitero, il ne lui restait plus qu'à quitter le monde. Mais il ne lui était pas donné de s'éteindre avec calme comme tant d'autres institutions humaines ; il devait tomber avec un fracas mêlé de scandale et de supplices.

Dès le commencement du siècle, l'association tout entière avait été dénoncée comme coupable d'infamie, d'apostasie, même d'hérésie, par un tem-

[a] Çurita, t. II, p. 22.

plier renégat, et un bourgeois de Béziers, d'autres disent de Florence. Aussitôt, tous les membres résidant en France furent arrêtés par ordre de Philippe le Bel, d'accord avec la cour de Rome, et leur procès, poursuivi sur tous les points à la fois, les conduisit à la question et au bûcher.

La persécution ne s'arrêta pas cette fois au pied des Pyrénées, où tant d'opprimés avaient trouvé jusqu'alors un refuge. Le Bigorre, placé sous l'autorité du roi de France, vit des rigueurs, qui ressemblaient à de la vengeance, pénétrer dans les vallées les plus solitaires. Le commandeur de Bordères, Bernard de Montagut, et tous ses collègues, immédiatement arrêtés, sous l'inculpation des crimes et des turpitudes les plus horribles, furent traduits devant le sénéchal, conduits à Auch, jetés dans les cachots, et exposés à toutes les tortures inventées par la barbarie de l'époque, pour arracher l'aveu des criminels.

Cette procédure de la douleur amena un acte d'accusation dont le triste dénouement ne devait éclater que 5 ans après (1312). Mais alors Clément V, qui avait été évêque de Comminges, en 1295, sous le nom de Bertrand de Got, supprima cette communauté d'une manière absolue, dans un consistoire du 22 mars. Les Templiers de Bordères furent livrés aux flammes dans la ville d'Auch; quelques-uns de leurs frères, laissés à l'hôpital de Gavarni, périrent, massacrés par les soldats de Philippe le Bel; leurs crânes, religieusement conservés dans l'église de Sainte-Magdeleine, sont encore offerts à la curiosité des voyageurs. Le décret de sup-

pression concédait leurs biens aux chevaliers de Saint-Jean; le parlement de Paris confirma cette ordonnance (28 mars 1313), et la commanderie de Bordères fut donnée avec les églises de Saint-Blaise d'Ossun, de Saint-André de Luz, l'hôpital de Sainte-Magdeleine de Gavarni, et quelques autres domaines, à l'établissement de Saint-Jean d'Oreillan, commandé par Bernard d'Orsans (1313). Ceux de la Hogarède ou Ville-Dieu dans le comté de Foix, leurs frères de Montsaunez, de Castelbert et d'Ardiège dans le Comminges, ceux de Saint-Elix et de Mouchez dans l'Astarac, les membres de la commanderie de Montpellier partagèrent le sort des Templiers de Bigorre.

Cet ordre fut poursuivi avec moins de rigueur dans les États de Majorque; il possédait dans le Roussillon, depuis 1238, l'église Saint-Feliu de Munt au diocèse d'Elne; la maison-Dieu, *Mas-Deus*; l'hospice de la milice Jérosolymitaine, l'église du Boulou, celles de Saint-Julia et de Corbiac, dans la vallée de Mosset; la chapelle de Lahore dans le Capsir, celle de Conat, près de Villefranche, et la juridiction des villages d'Orles, de Saint-Hippolyte, de Nyls et de Terrats. Une bulle donnée à Vienne (le 6 mai 1312) ordonna à tous les chevaliers établis hors de France de comparaître devant leurs métropolitains respectifs pour être jugés en conciles provinciaux. Ceux de Roussillon ne paraissent pas avoir partagé la fin déplorable de leurs collègues du royaume de France; la torture et le bûcher ne se dressèrent pas pour eux; on se contenta de les dis-

perser ; quant à leurs biens, ils ne furent pas remis aux hospitaliers de Saint-Jean, ils servirent avec ceux du Temple de Catalogne et de Majorque à la dotation des chevaliers de Montessa, démembrés de l'ordre de Calatrava, et destinés par le roi d'Aragon à combattre les Mores, à l'exemple des Templiers qu'ils remplaçaient.

Ceux de la commanderie de Montréal, dans la Navarre, restés possesseurs de cette ville, depuis l'an 1120, subirent l'arrêt de dispersion et de confiscation sans opposer de résistance. Il n'en fut pas de même en Aragon : les Templiers de Darroca, de Feliu, d'Atzea, de Zafra, de Codo, de Monçon, de Tortose, de Barcelone et d'Emposta, exaltés par cette fierté aragonaise qui éclate dans tous les actes de ce peuple énergique, refusèrent courageusement de se soumettre aux décrets de Clément V, et la plupart se renfermèrent à Monçon. Jayme II, intéressé comme tous les autres souverains, à se défaire d'un ordre puissant qui n'avait pas craint, à l'époque de sa prospérité, de revendiquer la juridiction de toutes les villes de Roussillon, de Valespir, de Conflans et de Cerdagne, les y attaqua comme des malfaiteurs dans leur repaire ; ils s'y défendirent jusqu'à la dernière extrémité, et les Pyrénées eurent encore la destinée de donner asile aux derniers des Templiers, alors que partout ailleurs ils se livraient à leurs juges avec résignation et montaient au bûcher avec courage. Il est vrai que l'opinion publique était loin de les avoir abandonnés dans la Péninsule, comme dans les États de Phi-

lippe le Bel. Le concile chargé de décider de leur sort, réuni à Salamanque, le 21 octobre 1310, sous la présidence de l'archevêque de Saint-Jacques de Compostelle, les avaient déclarés innocents de tous les crimes qui leur étaient imputés; et cette sentence, publiquement prononcée dans la cathédrale, en présence du peuple assemblé, avait provoqué d'unanimes acclamations. L'évêque de Tarragone les avait également absous dans le synode provincial convoqué à cet effet. Mais Clément V avait résolu la destruction universelle de l'ordre : violant lui-même sa bulle *proprio motu*, par laquelle il instituait les conciles juges souverains de cette grave question, il persista dans ses décrets d'abolition, et l'institut disparut de l'Espagne comme il avait disparu du reste de l'Europe.

Dès ce moment, les chevaliers de Saint-Jean dans les domaines de France, ceux de Montessa et de Calatrava dans les royaumes d'Aragon, de Navarre et de Majorque, s'établirent dans les commanderies et les chapelles enlevées à l'ordre supprimé. Le roi d'Aragon, notamment, installa les chevaliers de Montessa dans le magnifique établissement de Barcelone, leur céda la ville de Vallada et celle qui leur donna son nom (1317) *.

Vainqueur des Templiers qui lui faisaient ombrage, le Saint-Siége sentait le besoin de consolider son pouvoir à mesure que la royauté fortifiait le sien. Ses démêlés avec Philippe le Bel lui avaient

* Feliu, t. II. — Çurita, t. II. — Vaissette, t. V. — Davezac Macaya, t. I. — Castillon, t. I.

d'ailleurs révélé toute l'opposition qu'il avait à redouter des diverses couronnes européennes. Jean XXII, voulant agrandir le pouvoir de la tiare sur cette lisière des Pyrénées où les rois de France exécutaient de si rapides empiétements, entreprit d'y multiplier les évêchés. Déjà Bertrand de Got, évêque de Comminges, avant d'être pape sous le nom de Clément V, avait porté son attention sur le midi de la France. Jean XXII agit d'une main plus ferme. Il détacha l'évêché de Toulouse de la primatie de Narbonne, l'éleva au titre d'archevêché et créa dans son territoire les siéges de Montauban, de Rieux, de Saint-Papoul et de Lombez. Celui de Rieux fut installé dans l'église paroissiale de Notre-Dame, celui de Lombez dans l'abbaye du même nom, et leurs villes, ainsi que Saint-Papoul, obtinrent le titre de cités (1317).

Le nord de l'Espagne eut aussi sa modification épiscopale. Saragosse, qui dépendait jusqu'alors de Tarragone, fut érigée en métropole; on lui donna pour suffragants Huesca, Taraçona. Pamplona et Calahora; l'archevêque de Tarragone n'étendit plus dès lors son autorité que sur Barcelone, Llerida, Tortose, Gironne, Vic, Urgel et Valence (1318)[1].

La persécution des Templiers, commencée par Jaymes I, de Roussillon, n'avait pu se terminer sous son règne; ce monarque était mort le 28 mai 1311, laissant la couronne à son second fils *en* Sanche, pendant que son fils aîné, Jayme, embrassait l'état

[1] Çurita, t. II, p. 33.

monastique, et que Fernando, le troisième, parcourrait la Méditerranée, en véritable condottiere, à la tête d'aventuriers roussillonnais et catalans.

Sanche avait épousé la princesse Marie de Sicile à Collioure, en 1404. Doué d'un caractère tout différent de celui de son père, il ne songeait qu'à vivre en paix avec les rois de France et d'Aragon; aussi s'empressa-t-il de leur rendre hommage pour les domaines qui relevaient de leur puissance respective; il n'eut que de légères contestations avec Philippe le Bel au sujet des propriétés que ce prince avait achetées dans la seigneurie de Montpellier à l'évêque de Maguelone (1292). Tout en respectant les droits de ses suzerains, Sanche ne négligea pas de soutenir ses prérogatives personnelles; il fit venir Gaston VIII, comte de Foix-Béarn, à Perpignan, et l'obligea à lui rendre hommage pour le Donezan, le Capsir et une partie de la Cerdagne (1313.)

Cependant son frère Fernando ne cessait de sillonner la Méditerranée, combattant à la tête de ses galères tantôt pour l'empereur grec, tantôt pour le duc d'Athènes. Défait à Négrepont par une flotte française, il revint dans le Roussillon, repartit presque aussitôt pour l'Italie avec un grand nombre de chevaliers roussillonnais et majorquais, et finit par faire la guerre au roi de Naples. Deux ans après (1312), il épousait l'héritière de Morée qui lui donnait en 1313 un fils, dernier espoir de la famille de Majorque. Cet enfant reçut le nom de Jayme, et fut porté à Perpignan, peu de temps après sa naissance, par Raymond Montaner, afin que son père restât plus

libre de continuer son existence aventureuse. La conquête de la Morée fut sa dernière expédition ; il mourut à Clarence en 1316, et son corps, rapporté à Perpignan, y fit son entrée quelques jours après que sa mère Esclarmonde de Foix avait rendu le dernier soupir.

Ne perdons pas de vue le fils qu'il laisse dans cette capitale sous la protection du roi Sanche : il est appelé à devenir l'*Augustule* du royaume de Majorque.

CHAPITRE IV.

RÉUNION DE LA NAVARRE A LA FRANCE.

Avénement de Louis le Hutin. — Ses différents avec l'Aragon. — Sa mort. — Démêlés entre Sanche de Majorque et Jayme d'Aragon. — Mort de Gaston VIII, son fils Gaston IX lui succède. — Philippe le Long, roi de France et de Navarre. — Mariage de ses trois filles. — Sa mort. — Son frère Charles le Bel ou le Chauve lui succède dans les deux royaumes. — Il est attaqué dans la Navarre par les Castillans et les Biscayens. — Défaite des Français dans les gorges de Béotibar. — Mort de Charles. — Les Navarrais donnent la couronne à Jeanne, fille de Louis le Hutin.

Sanche de Roussillon gouvernait paisiblement ses domaines, lorsque la mort de Philippe le Bel, à Fontainebleau (29 novembre 1313), vint causer quel-

qu'agitation dans les Pyrénées. A la suite de cet événement, la Navarre cessait d'avoir un roi particulier; elle se trouvait réunie à la France, sous le sceptre de Louis le Hutin, comme elle l'avait été à l'Aragon, antérieurement à Sancho VI. Cependant, grâce à la bonne administration du gouverneur Enguerrand de Villers, les Navarrais restèrent soumis, sans trop murmurer, au pouvoir d'un roi Français. L'avénement de Louis le Hutin provoqua plus de difficultés au sujet de Montpellier, dont Sanche de Roussillon réclamait la possession entière. Louis le cita devant le parlement de Paris (1315). Mais le roi d'Aragon, qui venait d'épouser Marie, sœur du roi de Chypre, comprenant l'importance de conserver l'intégrité des anciennes possessions aragonaises, prit cette fois le parti de son frère, et il envoya deux jurisconsultes pour faire soutenir ses droits. Arrivés à Gironne, ces députés apprirent la mort de Louis le Hutin, et ils rentrèrent en Aragon dans l'espoir d'obtenir un arrangement plus facile avec son successeur. Philippe le Long, roi de France et de Navarre, ne manqua pas cependant de renouveler ses prétentions sur Montpellier (1317), et Sanche de Roussillon dut se rendre à Paris avec les deux ambassadeurs de Jayme d'Aragon, pour y défendre sa cause.

Le nouveau roi et le parlement, désirant éclaircir la question, consentirent à l'envoi d'un chargé de pouvoirs à Perpignan; ce supplément d'instruction fut favorable à Sanche; la France renonça à ses réclamations.

D'étranges circonstances ne tardèrent pas à attrister la famille royale de Barcelone. L'infant Jayme, fils aîné du roi, poussé vers la vie religieuse par une vocation irrésistible, venait enfin de céder aux prières de son père et de consentir à épouser Léonor de Castille (1319). Les deux cours se réunissent à à Gandessa, les fiancés recoivent la bénédiction nuptiale de la main de l'archevêque de Tarragone; mais la cérémonie était à peine terminée que l'époux, s'abandonnant à ses premières pensées de dévotion, au mépris de ses nouveaux devoirs, prit la fuite et se réfugia dans un monastère des chevaliers de Saint-Jean, laissant les deux familles dans la confusion la plus profonde.

Cette résolution inexplicable appelait Alonzo, son frère cadet, à lui succéder comme héritier de la couronne; les cortès générales ne firent pas difficulté de le proclamer (1320), et, pour le substituer d'une manière plus complète à Jayme le religieux, on ramena de Castille l'infante Léonor, et Alonzo lui donna définitivement le titre que son frère Jayme lui avait si obstinément refusé.

Quelques barons, tels que Ramon Folh, vicomte de Cardonne, et Ramon Tort d'Orpino, crurent pouvoir profiter de l'abdication de Jayme, pour refuser de reconnaître Alonzo et passer au service d'un prince étranger. Le justicia Ximen, Perez de Salanova, consulté par le roi sur les droits que cet acte de félonie donnait à la couronne, décida, par une lettre datée de Balbastro, que le ricombre qui abandonnait son pays sans autorisation, et qui, par-

conséquent, n'était plus à son service, devait être privé de ses biens. A la suite de cette déclaration, Alonzo leva des troupes et marcha contre les rebelles; mais lorsqu'il eut pris le château d'Orpino, après un siége difficile, la vicomtesse doña Maria Alvarez implora la grâce des révoltés, et Jayme ordonna à son fils de suspendre ses opérations militaires [1].

De plus graves événements soulevèrent bientôt des difficultés plus sérieuses. La reine doña Maria venait de mourir à Tortose (1321) et d'être ensevelie dans le couvent des dominicains, lorsque son époux Jayme II, qui prenait au sérieux le titre de *maître de la mer* adopté par Pierre III, résolut de s'emparer de la Sardaigne, afin d'établir dans cette île un point de relâche très-avantageux au commerce de ses sujets. Il convoqua les cortès de Catalogne (1321), et engagea Sanche I[er] à y prendre part, conformément au dernier traité. Le roi de Majorque, désirant se soustraire à cette obligation, prit certain prétexte pour éloigner son voyage. Jayme lui fit comprendre les inconvénients de cette conduite déloyale; il eut même la complaisance de transporter les cortès à Gironne, afin de raccourcir le trajet, et Sanche, ne pouvant plus hésiter, vint offrir pour l'expédition de Sardaigne vingt galères et vingt-cinq mille livres.

Le temps ne cessait d'emporter dans sa marche les anciennes divisions territoriales; le fractionnement féodal disparaissait peu à peu dans l'unité

[1] Çurita, t. II, p. 37 et suiv.

grandissante des royaumes. Le mouvement que nous avons pu suivre dans les Pyrénées françaises, à la suite de la guerre des Albigeois, se répétait en Espagne. L'Aragon, après avoir absorbé le comté d'Urgel, fit subir le même sort à deux fiefs non moins importants. Malgaulin, dernier comte d'Ampurias, mort sans enfants, réunit ses domaines à ceux de la couronne et le Ribagorce les suivit de près dans cette destinée. Jayme II, se trouvant à Llérida peu de temps avant la conquête de Sardaigne, en 1322, donna ces deux seigneuries à son fils *en* Pedro, conformément aux usages de Barcelone [*]. Deux ans après, la Sardaigne appartenait à l'Aragon, à la suite de la brillante expédition de l'infant Alonzo, qui reçut, à son retour à Barcelone, les honneurs d'un triomphe mérité. Les rois de France marchaient moins rapidement, ils n'avaient pris possession, après la guerre des Albigeois, que des villes de Béziers, de Narbonne et de Carcassonne. C'étaient là leurs trois boulevards des Pyrénées Orientales, postes avancés de toutes les expéditions qu'ils devaient diriger plus tard contre le Roussillon, les comtés de Foix et de Comminges.

Carcassonne, siége d'un sénéchal, était parmi ces trois villes le centre officiel et agissant de la puissance française, et l'on doit reconnaître que les officiers chargés de la mission de consolider et d'étendre la conquête s'en acquittèrent en toute occasion avec une intelligence et un zèle supérieurs. C'est

[*] Feliu, t. II.

donc sur Carcassonne que nos regards devront se porter de préférence lorsque nous aurons à suivre l'action politique des Capétiens.

La destruction des Templiers par les officiers de Philippe le Bel avait contribué à raffermir l'autorité des rois de France, en l'appuyant sur la terreur comme les bienfaits antérieurs l'avaient fondée sur la reconnaissance. Le nouveau comte de Foix-Béarn, Gaston VIII, aurait eu le plus grand intérêt à combattre leur influence dans ses montagnes; mais ses querelles d'amour-propre avec le comte d'Armagnac, au sujet du Gabardan, le détournaient constamment de la question en litige. Dès que Philippe le Long le vit possesseur du château de Gabaret, qu'il venait d'enlever à l'Armagnac, il craignit qu'il ne tournât ses regards du côté du Bigorre et il se hâta de l'éloigner en l'appelant dans le nord pour l'aider à combattre les Flamands (1316). Gaston se mit en marche avec Arnaud d'Asté, le baron de Barbazan, Arnaud de Monlezun, Auger de Mauvesin et Gaillard de Préchac; mais la mort le surprit à Pontoise avant de pouvoir être utile au roi [a]. Les états de Béarn envoyèrent des députés pour lui rendre les derniers honneurs, et son corps fut inhumé dans le monastère des Augustins de Paris.

Gaston VIII transmettait de vastes domaines à son jeune fils, Gaston IX, sous la tutelle de Jeanne d'Artois sa mère. Louis le Hutin, son protecteur, fit défendre au comte d'Armagnac de rien entreprendre

[a] Davezac, t. II, p. 75.

contre lui. Jeanne, nom née tutrice et régente par les états de Béarn, revisa les coutumes de quelques villes, notamment celles d'Orthez, et après avoir porté la plus grande attention sur le gouvernement de ses sujets, elle s'empressa de marier son fils, à peine âgé de quinze ans, avec Éléonore de Comminges, mariage tout politique qui devait, par l'apport de ce comté, combler une partie de la lacune territoriale qui séparait le Béarn du pays de Foix. Cependant une circonstance assez grave avait paru d'abord devoir rendre cette union impossible. La fiancée était plus âgée que Gaston IX, mais comme on lui faisait observer cette inégalité d'âge : « Si Gaston était encore à naître, dit-elle, je l'attendrais pour épouser un si gentil et si vaillant seigneur. » Il était difficile de résister à une opinion aussi arrêtée et le mariage fut célébré en 1325. L'année suivante, Éléonore donnait le jour à un enfant qui devait être le fameux Gaston Phébus.

Revenons à Philippe le Long et suivons-le sur le trône de Navarre, où la mort de son frère l'avait appelé en 1315, un an avant l'avénement de Gaston IX. Louis le Hutin n'avait laissé de son premier mariage avec Marguerite de Bourgogne qu'une fille nommée Jeanne. Or, si la loi salique lui défendait de porter la couronne de France, on ne pouvait pas invoquer une seule raison pour lui enlever celle de Navarre, que sa grand'mère avait si glorieusement portée. Aussitôt que Philippe le Long fit valoir ses prétentions aux deux royaumes, le duc de Bourgogne s'empressa bien de dé-

fendre les droits de sa nièce avec le concours d'un grand nombre de Navarrais; mais Philippe mit toute son habileté en usage pour déjouer ces obstacles : il gagna l'affection du duc de Bourgogne en lui donnant sa fille aînée en mariage; il unit la seconde, nommée Marguerite, avec le comte de Nevers; la troisième avec le Dauphin; fit la paix avec la Flandre, se rendit à Pampelune avec son frère Charles, et parvint peu à peu à lever les principaux embarras qui s'opposaient à sa proclamation*. Quelques seigneurs navarrais, cependant, ne renoncèrent pas à toute protestation; don Carlos de Viane et Juan de Jasso, seigneur de Xavier, traitèrent son avénement d'usurpation, d'acte tyrannique, et le nouveau règne n'éprouva pas peu de difficultés à se faire accepter par des populations qui repoussaient le principe exclusif de la loi salique avec d'autant plus de violence qu'il entraînait la funeste conséquence de leur incorporation à un État étranger.

Philippe ne poussa pas loin sa carrière, il mourut en 1321, ne laissant d'autres héritiers directs que les trois filles dont nous avons fait connaître les mariages avantageux. Sa mort faisait donc reparaître les questions soulevées à son avénement. La loi salique repoussait ses filles du trône de France, et appelait son frère Charles le Bel à lui succéder. Les Navarrais, qui avaient eu le temps de se pénétrer de leurs droits, firent en vain de nouvelles tentatives pour relever une royauté nationale propre à les

* Moret, t. III, l. xxvii.

séparer de la France. Charles le Bel, qui s'était rendu parmi eux à la suite de Philippe le Long, avaient eu le soin de se créer un nombre de partisans assez considérable pour faire soutenir ses prétentions. Retenu au-delà des frontières par son élévation au trône de France, il voulut introduire une innovation très-grave, qui ne tendait à rien moins qu'à faire de la Navarre une espèce de province ou de vice-royauté française. Il s'agissait d'obliger les états navarrais à lui jurer fidélité et à recevoir son serment par simple délégation, ne voulant plus s'assujettir comme ses prédécesseurs à se présenter en personne. Il chargea le gouverneur Alfonse Robray, et Juan Paté, doyen de l'église de Chartres, de faire accepter cette violation évidente des fueros; mais les Navarrais protestèrent, les municipalités des villes joignirent leurs refus à ceux des états, et son règne fut toléré, plutôt que reconnu *.

Le mécontentement des Navarrais coïncidait avec le réveil des hostilités entre la France et l'Angleterre. Les Castillans, espérant que les Français seraient occupés dans la Gascogne à expulser leurs ennemis de Bordeaux, de Saint-Séver et de Bayonne, envahirent la Navarre par le Guipuscoa pour seconder les mécontents et parvinrent à s'emparer du château de Gorritz. Cependant le gouverneur Ponce Mortaing marcha contre eux à la tête des Franco-Navarrais, il reprit Gorritz et pénétra dans la Biscaye qu'il mit

* Moret, t. III, l. xxviii.

à feu et à sang. Les églises et les monastères ne furent pas plus épargnés que les bourgs et les châteaux. Après avoir réduit Berasteguy en cendres et soumis la population de Gastelu, Mortaing reprit le chemin de la Navarre, chargé d'un butin considérable; mais il eut l'imprudence de s'enfoncer dans les gorges étroites de Betelu, et des Dos-Hermanas; les Guipuscoans, commandés par don Gilles Donaz, seigneur de Larrea, l'y laissèrent pénétrer; puis s'élançant des hauteurs de Béotibar, où ils se tenaient cachés dans les forêts, au nombre de huit cents, ils écrasèrent son armée sous une grêle de rochers. Six mille hommes et cinquante-cinq chevaliers, parmi lesquels on remarquait don Juan Henriquez, jonchèrent la vallée funeste de leurs cadavres. Des bagages estimés à plus de cent mille livres restèrent au pouvoir des Guipuscoans, et cette nouvelle victoire des Basques sur les étrangers (1235) fut longtemps, et est peut-être encore célébrée par les chansons cantabres comme celle de Roncevaux[1].

Charles le Bel, dit aussi le Chauve, voulut dédommager les familles des malheureux Navarrais qui s'étaient fait massacrer pour ses intérêts, et il leur permit de rétablir la Navarrerie détruite depuis quarante-huit ans par Robert d'Artois, à l'époque de l'insurrection de Pampelune. Le caractère équitable et loyal de Charles s'étendait à tous ses domaines; Pierre Raymond de Rabastens, son sénéchal dans le Bigorre, voulait rendre un peu trop complète

[1] Moret, t. III, l. XXVIII.

la domination française, en empiétant sur le pouvoir ecclésiastique. L'évêque de Tarbes, Guillaume Hunault de Lanta, s'en plaignit et Charles ordonna immédiatement à son sénéchal de respecter la justice cléricale, et de n'intervenir dans les affaires de compétence épiscopale que sur la réquisition des prélats.

Ce roi, qui ne parut jamais dans la Navarre, mourut à Vincennes en 1327, et cet événement introduisit une phase nouvelle dans la succession au trône. Depuis la mort de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, ses trois fils, Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles le Chauve, avaient réuni sur leurs têtes les couronnes de Pampelune et de Paris ; mais au décès de ce dernier, ce fut en vain que le gouverneur français voulut soutenir les droits de Philippe de Valois : les jurisconsules dans les juntes, le peuple sur les places publiques s'écriaient que le fuero mettait l'ordre naturel d'hérédité au-dessus d'une loi salique apportée d'un pays inconnu pour eux. Sur ces entrefaites, l'invitation signifiée aux membres des états de se réunir pour reconnaître Philippe de Valois et lui prêter serment porta l'irritation publique au comble. Les ricos ombres, les jurats et le clergé, accourus à Puente de la Reyna, répondirent à la sommation du roi de France en prononçant sa déchéance et en reconnaissant pour leur reine légitime Jeanne, fille unique de Louis le Hutin, femme de Philippe le Bon, comte d'Evreux. Les femmes étant appelées au trône de Navarre, la reine Isabelle d'Angleterre et la du-

chesse de Bourgogne, filles de Philippe le Long, exposèrent leurs prétentions ; mais les états assemblés à Pampelune traitèrent les deux derniers rois d'usurpateurs et ne voulurent reconnaître que la descendance directe de Louis le Hutin.

Une députation fut chargée d'apporter à la comtesse d'Evreux le décret de proclamation et les deux époux s'empressèrent de repondre aux vœux des Navarrais. Il fallait calmer l'irritation du roi de France ; de nombreuses conférences tenues à Saint-Denis et à Paris parvinrent à faire comprendre à Philippe de Valois les difficultés qu'il éprouverait à réduire des populations belliqueuses qui, partout, avaient pris les armes, et il finit par renoncer au trône de Navarre en faveur de sa cousine. Après cet arrangement, Jeanne et son époux abandonnèrent le comté de Normandie, pour se fixer dans leur royaume, et la Navarre reprit le cours de son existence indépendante (1328) [1].

Le Bigorre aurait dû suivre la destinée d'un État, auquel il se trouvait lié par la vassalité depuis que la reine Jeanne avait été investie de sa suzeraineté par le comte de Leicester et l'église du Puy ; mais Philippe de Valois s'empressa de faire prendre possession du comté par l'évêque de Beauvais, son lieutenant en Languedoc, et, pour combattre plus aisément les dispositions des Bigorrais, en faveur du comte de Foix-Béarn, et peut-être aussi de la reine de Navarre, il s'occupa de mériter leur

[1] Moret, III, l. XXIX.

reconnaissance par ses bienfaits. Il fit remise aux communes de Tarbes, de Bagnères, de Lourdes, de Vic, d'Ybos, de Rabastens, de Goudon, de Geu, de Lavedan, d'Azun, de Barèges, de tous les droits comtaux, sans exception, pour une compensation annuelle de 4,000 livres tournois; il promit de respecter les fors et les coutumes, et réunit l'office de juge-mage à la judicature ordinaire *. Profitant enfin des lenteurs apportées au réglement définitif de la succession du comté, il habitua peu à peu les peuples à son administration; si bien que le fait, se substituant au droit, assura bientôt à la couronne de France une prescription contre laquelle on ne songea plus à protester. Cet acte politique fut un des plus habiles des derniers Capétiens et des premiers Valois. Les progrès de la maison de Foix-Béarn, menaçaient de placer le midi de la France tout entier sous le même sceptre, et de retarder considérablement les conquêtes des provinces destinées par la configuration géographique à faire partie du territoire français; la possession du Bigorre rendit impossible la réunion des États disséminés du comte Foix-Béarn, et amena forcément la dissolution successive de cette puissance.

* Davezac, t. II, p. 84, 86.

CHAPITRE III.

LA NAVARRE SÉPARÉE DE LA FRANCE.

Arrivée de Jeanne et de Philippe à Pampelune. — Précautions des Navarrais contre le pouvoir. — Massacre des Juifs dans la Navarre. — Jeanne et Philippe violent la constitution. — Alliance avec l'Aragon.— Guerre avec la Castille. — Intervention de Gaston IX. — Sénéchal de Béarn. — Mort de Sancho, roi de Majorque. — Avénement de Jayme II. — Ses démêlés et sa paix avec Jayme d'Aragon. — Gaston IX fait soulever le Roussillon. — Le roi d'Aragon soumet les révoltés. — Bonne administration du jeune roi.— Rigueur de l'inquisition dans le Languedoc.

Jeanne et Philippe furent reçus à Pampelune (février 1328) avec l'empressement enthousiaste que provoquait naturellement la renaissance d'une nationalité orgueilleuse. Les Navarrais n'oublièrent pas de profiter de ce changement de dynastie pour venger leurs anciens droits constitutionnels des violations commises par les rois de France; ils firent jurer à leurs nouveaux souverains qu'ils ne feraient frapper d'autres monnaies que celle de Navarre; que nul étranger ne serait pourvu de charges publiques; qu'ils ne vendraient ni n'engageraient le royaume pour quelque motif que ce fût; que leur

premier enfant mâle serait couronné roi de Navarre après sa naissance; qu'ils n'auraient droit qu'à cent mille écus d'or de rente; que s'ils contrevenaient à l'un de ces articles ou décédaient sans enfants, le royaume rentrerait dans la plénitude de sa liberté, et que les états seraient libres de choisir le prince qui leur paraîtrait le plus digne.

Il était impossible de se précautionner plus énergiquement contre l'influence française, pour revenir à l'élection des rois et aux fors antiques du Sobrarbe. Malgré la rigueur de ces conditions, Jeanne et Philippe, pressés de recevoir une couronne, jurèrent solennellement de les observer, et ils se fixèrent à Pampelune, afin de donner plus de garantie et de mieux appuyer leur dynastie sur l'affection et le respect de leur peuple. Mais si de telles concessions étaient nécessaires comme moyen d'obtenir la royauté, elles ne devaient pas tarder à leur paraître onéreuses et intolérables aussitôt qu'ils auraient en main les rênes du pouvoir.

Les soins que la nouvelle reine mit à bien gouverner ses États ne purent empêcher les Navarrais de prendre les armes dans toutes les provinces; il est vrai que ce premier soulèvement n'attaquait pas le trône, il était dirigé contre la population juive. On n'avait pas besoin d'appartenir à la secte des pastourels pour haïr cette race tolérée à cause de ses richesses, mais rendue odieuse par ses usures. La Navarre entière résolut d'en finir avec ce peuple de financiers qui ruinait les provinces et dévorait les propriétés particulières. Un massacre général, dirigé

par les alcades et les jurats de presque toutes les villes, fit périr près de dix mille de ces infortunés; et, chose pénible à dire, le roi Philippe *le Bon* ne prononça pas une seule punition corporelle : il se contenta de prendre sa part de la dépouille des morts, en condamnant les municipalités à lui payer d'assez fortes amendes. Viana, notamment, dut verser 200 livres[1].

Cette guerre aux juifs semblait obéir à un mot d'ordre parti du nord de la France. Les pastouraux, espèce de maillotins illuminés qui se disposaient à conquérir la Terre-Sainte, envoyèrent une de leurs bandes dans le Languedoc, chargée d'exterminer les israélites. Après d'horribles exécutions, un grand nombre d'entre eux parvint à se réfugier au château royal de Verdun, sur la Garonne; assiégés, et vivement pressés par les fanatiques, ils se coupèrent la gorge, au nombre de 500, pour ne pas tomber en leur pouvoir. Cependant arrivés près de Carcassonne, les pastouraux furent attaqués par le sénéchal Aymeric de Cros; sur les ordres du roi, il les mit en déroute complète, et en pendit quelques centaines aux arbres des chemins.

Si le roi de France prenait le parti des juifs avec cette énergie, il y trouvait, à vrai dire, un intérêt pécuniaire assez important; Philippe le Long avait déjà extorqué 22,500 livres parisis (1322) à ceux de la sénéchaussée de Carcassonne. Maintenant les guerres de Flandre occasionnaient d'énormes dé-

[1] Moret, t. III, l. xxix.

penses au trésor royal, et Philippe de Valois aimait bien mieux les rançonner que de les laisser exterminer par des forcenés, ou de les faire exécuter par les inquisiteurs.

Dans la Catalogne, la situation des israélites était toute différente : leurs richesses considérables, l'influence dont ils n'avaient cessé de jouir dans les villes commerçantes de la Méditerannée, les portaient à de tels abus de pouvoir, qu'en 1321 ils avaient injurié et maltraité plusieurs officiers de la reine dona Maria, sans que les magistrats de la cité crussent à propos d'intervenir. Cette princesse ne put pas même obtenir que le roi punît les auteurs de ces excès [a].

Jeanne et Philippe ne continuèrent pas longtemps à supporter les précautions soupçonneuses des Navarrais. Influencés, par les exemples des souverains français auprès desquels ils venaient parfois prendre leurs inspirations, ils voulurent raffermir le pouvoir royal en supprimant certains articles du dernier fuero, et leurs sujets se mirent sur la défensive.

Rentré en Navarre après la bataille de Cassel, Philippe avait trouvé sa femme aux prises avec les états qui réclamaient la scrupuleuse observation des promesses jurées à l'époque de leur couronnement. Les nombreuses guérillas formées par les mécontents, sous les rois de France, parcouraient déjà le pays et refusaient de reconnaître l'autorité du

[a] Çurita, t. II, p. 42.

mari de la reine. Ce dernier réunit les trois ordres à Pampelune (1331), et leur demanda les pouvoirs nécessaires pour détruire les rebelles. Nous ignorons s'ils entrèrent dans son plan de répression, mais il dut faire une espèce de coup d'Etat, et violer la constitution de 1328, car il forma un autre conseil de douze membres, et les décisions de ce parlement substituèrent, *le nouveau for de Navarre à l'ancien for de Sobrarbe*, qui rendait, il faut le reconnaître, le gouvernement à peu près impossible; enfin, pour attaquer de front les lois qui gênaient ses prérogatives, il confia le gouvernement de la Navarre à un Français, Henri Solibert, malgré l'article formel qui excluait tout étranger des charges publiques(1331). Philippe le Bon ne négligeait aucun moyen, il est vrai, de donner à la Navarre des compensations pour la perte de ses privilèges. Il fit avec la Castille un traité qui devait flatter l'orgueil national, car il obtint de don Alonzo de la Cerde, prétendant à la couronne de Tolède, la restitution de l'Alava, de Bureda, de Rioja, de Guipuscoa, et de quelques autres terres conquises par la Castille sur la Navarre (1331); mais le roi régnant était loin de vouloir ratifier ces conditions.

Snr ces entrefaites, l'Aragon, si souvent en guerre avec la Navarre, voulut substituer une alliance étroite à ses anciennes tentatives de conquête violente. Alonzo II fit demander à Philippe la main de sa fille cadette pour l'infant *en* Pedro, qui devait devenir Pedro IV. Sa sœur aînée avait déclaré vouloir se retirer dans un cloître. Jeanne et Philippe,

qui se trouvaient alors dans leur comté d'Evreux, chargèrent Solibert de terminer cette négociation. Ce dernier envoya don Pedro Gonzalès, chevalier navarrais, trouver Alonzo à Tortose; le mariage fut résolu, et la paix, signée (1334) à Daroca, donna pour garantie à la Navarre les places d'Arguedas, de Sainte-Claire, de Murillo, de Gallipiença, de Murgny; et à l'Aragon celles de Fagos, de Boria, de Mulon, de Calatayud, de Sos et de Salvatierra.

Le roi de Castille, effrayé de ce double traité de paix qui pouvait réunir contre lui les armées des deux royaumes voisins et les partisans de son ennemi Alonzo de la Cerde, promit à Henri Solibert de restituer toutes les terres enlevées jadis à la Navarre; mais Solibert répondit à cette soumission par une sérieuse déclaration de guerre. L'Aragon lui envoya des renforts sous les ordres de Lopez de Luna, de Michel Pérez Zapata et de Lopez Garcia. Les Arago-Navarrais partirent de Tudéla, envahirent la Castille et s'emparèrent de Hitéro; néanmoins arrivés au-delà de cette place, ils furent vigoureusement repoussés et contraints de se renfermer à Tudéla, après avoir perdu Zapata, resté prisonnier des Castillans. Les vainqueurs prirent alors l'offensive, ils ravagèrent Pampelune, et se rendirent maîtres d'Uxea, de Tudéguen et de Hitéro (1334)[1].

Philippe, éloigné de ses États, pria Gaston de Foix d'aller au secours des Navarrais. Une liaison intime existait depuis longtemps entre ces deux

[1] Moret, t. III, l. xxix.

princes. A l'époque où Gaston poursuivait encore envers la maison d'Armagnac cette guerre sans pitié qui faisait verser des flots de sang et avait attiré sur le vicomte de Béarn l'excommunication de Clément V (1308), le roi de Navarre, choisi pour arbitre dans cette déplorable querelle, s'était rendu à Tarbes; il avait réuni dans le couvent des frères mineurs le sénéchal de Toulouse, les archevêques d'Embrun et de Besançon, légats de Jean XXII, et avait tranché les difficultés de cette affaire en adjugeant le Carcassez et Rivière-Basse au comte d'Armagnac, et le Gabardan à Gaston[1].

Le comte de Foix-Béarn, convoqué par le roi de Navarre, s'empressa de conduire une armée de Béarnais contre Viane, près de Logrono, et il était au moment de s'emparer de cette ville, lorsque la vigoureuse résistance des habitants le contraignit à lever le siége.

Pendant cette complication d'événements, l'archevêque de Rhins, qui se rendait à Saint-Jacques de Compostelle, fut ému de douleur à la vue des désastres de ces luttes acharnées; il s'occupa de rétablir la paix entre les deux souverains, et parvint à leur faire signer une trêve de six ans. Des commissaires furent nommés pour régler les restitutions à se faire de part et d'autre; Hitéro fut remis aux anciens religieux qui devaient rester neutres, et les Castillans gardèrent les châteaux dont ils s'étaient emparés, jusqu'à l'exécution des conditions réciproques.

[1] Faget de Baure. — Dom Vaissette, t. VI.

Malgré ces complications, Jeanne et Philippe persistèrent aveuglément à rester en France, confiant la Navarre aux gouverneurs Raygnaut de Pons et Guillaume de Brache, avec une espèce de dédain qui blessait profondément la fierté navarraise [1]. Il faut le dire, ces délégations de pouvoirs devenaient la loi générale de tous les souverains : l'étendue grandissante des Etats la rendait inévitable, il est vrai, en appelant fréquemment les seigneurs et les rois dans des provinces éloignées. Les rois de France avaient des sénéchaux à Toulouse et à Carcassonne; les rois d'Aragon confiaient le gouvernement de la Catalogne aux sénéchaux de la famille Montcada. Les comtes de Foix-Béarn eux-mêmes suivirent cet etrement. Entraînés loin de leurs pays par les guerres de l'Angleterre et de la France, ils chargèrent un officier de ce nom de les remplacer dans leur absence; mais les états de Béarn auxquels les fors donnaient le droit de surveiller l'administration et d'y prendre une part directe, ne tardèrent pas à vouloir obtenir des garanties sur ce remplaçant du seigneur. Après de longues discussions, Gaston IX dut admettre (1338) la participation de la cour majour au choix de ce fonctionaire et un réglement définitif posa pour principe : « Que le comte de» vrait présenter son sénéchal à la cour majour, afin » qu'elle jugeât s'il était suffisant et capable. Était-il » refusé, le vicomte devait en présenter un autre. » Était-il accepté, le sénéchal était obligé de jurer

[1] Moret, t. III, l. xxix.

» qu'il ne violerait jamais les fors, qu'il jugerait
» avec droiture le pauvre comme le riche, et reste-
» rait toujours bon et loyal[1]. »

Lorsque Gaston eut fourni un magistrat capable de défendre ses droits et reconnu digne par la cour majour de posséder la confiance de ses sujets, il partagea l'existence aventureuse de Philippe d'Évreux, s'abandonna sans détour à son ardeur belliqueuse, et ne reparut dans le Béarn qu'à de longs intervalles. Ami et allié de Philippe de Valois, il combattit les Anglais avec un acharnement qu'aucune fatigue ne put altérer; il se distingua au siége de Tournai, et fournit même au roi trente-sept mille livres hypothéquées sur la vicomté de Lautrec (1343), fief que ce prince lui avait donné en 1338. Rentré dans ses États à la fin de cette expédition du nord, Gaston convoqua ses gentilshommes, parmi lesquels on remarquait Domy, Miossens, Coarraze, Adémar de Grammont, Roger-Bâtard de Foix, et courut assiéger Tartas, pour punir le sire d'Albret de son alliance avec l'Angleterre; la ville fut promptement enlevée d'assaut et abandonnée au pillage.

Ainsi le comte de Foix-Béarn voyait grandir son influence sur tous les points; possesseur de vastes domaines dans l'île de Majorque, d'une partie de la haute Catalogne, comme seigneur de Castelbon et d'Andore, sa puissance dépassait celle du roi de Navarre, égalait celle du roi de Perpignan, et l'appelait naturellement à intervenir dans les graves

[1] Faget de Baure, p. 270 à 274.

questions qui s'agitaient entre les royaumes de Majorque et d'Aragon, sur la frontière desquels ses domaines se trouvaient situés. Nous allons donc revenir sur nos pas pour suivre les tristes destinées du royaume des Pyrénées Orientales, dans lesquelles Gaston IX prendra une part assez importante en s'interposant entre ces deux compétiteurs.

La santé de Sancho de Roussillon ne pouvait donner l'espoir qu'il poursuivrait une longue carrière. Fatigué par les chaleurs caniculaires qui régnaient dans les plaines, il voulut chercher la fraîcheur dans les hautes montagnes du Capsir; mais la mort l'atteignit le 4 septembre 1324, à Formiguière, et son corps fut rapporté à Perpignan.

Jayme, l'unique enfant de Fernando, que nous avons vu conduire dans cette capitale par Montaner, était désigné pour lui succéder, et l'on pouvait espérer que la dynastie retrouverait de nouvelles forces dans la jeunesse d'un prince devant lequel s'ouvrait le plus long avenir. La tutelle confiée à Philippe, trésorier de Saint-Martin-de-Tours, offrait d'ailleurs les meilleures garanties d'une administration prudente et habile. Mais le roi et les cortès de Catalogne étaient depuis longtemps à l'affût d'une occasion favorable pour reprendre le royaume de Majorque, d'étaché par Jayme le Conquérant. Ce dernier avait stipulé leur réunion dans le cas de l'extinction de la lignée directe de son fils Jayme, fondateur de cette monarchie, et le roi d'Aragon crut que le moment était venu de réclamer l'exécution de cette réserve, puisque Sancho était mort sans en-

fants. Il oubliait que Jayme, fils de Fernando, descendait du premier roi de Majorque, tout aussi directement que son oncle Sancho. Quoi qu'il en soit, Jayme d'Aragon réunit à Lerida les prélats, les chevaliers et les ricos ombres pour soumettre cette question toute nationale à leur délibération. L'affaire, très-longuement plaidée, parut si controversable qu'on se sépara sans prendre de résolution; Jayme n'envoya pas moins ses troupes occuper Perpignan, ainsi que plusieurs places du Roussillon et de la Cerdagne.

Le roi de Majorque, qui n'avait pas encore dix ans, s'effraya aisément de ces hostilités; il réclama le secours du comte de Foix-Béarn, parent dévoué, dont les ancêtres s'étaient toujours empressés de défendre les princes de sa famille. Gaston ne se contenta pas de répondre à l'appel du jeune roi, il réunit dans une ligue commune plusieurs seigneurs des Pyrénées, intéressés comme lui à soustraire ces provinces à l'influence de l'Aragon. Le comte de Comminges, Bernard IX, le vicomte de Narbonne, les seigneurs de l'Ille, d'Almas, de Castelnou et de Caraman joignirent leurs enseignes aux siennes.

Le tuteur de Jayme, don Philippe, voulut prévenir une levée de boucliers qui remettrait l'existence tout entière du royaume au sort des armes. Il courut à Saragosse, et plaida la cause de son pupille avec tant d'habileté que les jurisconsultes d'Aragon demeurèrent sans réplique. Jayme II s'arrêta devant ces difficultés légales : il renonça par un accord du 24 septembre 1325 à ses prétentions sur

les États de Majorque, retira ses troupes du Roussillon et de la Cerdagne, et porta la sincérité de sa renonciation, jusqu'à promettre la main de sa petite-fille, dona Constance, au roi de Perpignan. Cependant cette pacification ne faisait pas l'affaire des seigneurs béarnais et gascons accourus pour prendre part à la lutte; les Roussillonnais, excités par eux, témoignèrent leur mécontentement envers le traité de paix.

Gaston cherchait depuis longtemps à étendre jusqu'au Roussillon sa puissance grandissante. Ses ancêtres avaient évidemment marché vers ce but en mariant Esclamonde de Foix avec le premier roi de Majorque, la mort de Sancho sans enfants lui paraissait donc offrir quelque matière à revendication. Pénétré de ce projet, il attira les Roussillonnais dans son parti, retint dans ses intérêts le comte de Comminges, les seigneurs de l'Ille, d'Almas, de Castelnou, de Caraman, le vicomte de Narbonne, et il tourna ouvertement ses armes contre le tuteur du jeune roi; ainsi, à peine rassuré du côté de l'Aragon, don Philippe se trouvait gravement embarrassé du côté du Béarn. Il s'empresse de réunir quelques troupes pour maintenir son autorité; aussitôt le Roussillon et la Cerdagne se déclarent pour Gaston IX; les rares partisans du gouverneur sont battus et dispersés; Perpignan lui-même s'ameute et ferme ses portes. Charles le Bel, qui régnait encore sur la France et la Navarre, ne pouvait laisser grandir ainsi le pouvoir du vicomte de Foix-Béarn, et lui abandonner le royaume de Majorque. Il intervint dans

l'intérêt du régent, ordonna à ses vassaux, membres de la ligue, de s'en détacher, et aux sénéchaux de Beaucaire et de Toulouse d'entrer en Roussillon avec des forces imposantes. Quelques seigneurs commencèrent à craindre pour leurs fiefs : ils obéirent au roi de France, et abandonnèrent le parti de Gaston ; mais les Roussillonnais lui restèrent fidèles, et continuèrent à vouloir renverser dom Philippe.

Charles le Bel n'avait pas été seul à secourir le monarque attaqué, le roi d'Aragon restait fidèle à sa réconciliation ; il avait livré pour garantie les châteaux de Pons, d'Urgel, de Ponton et de Bègue au diocèse de Gironne. Jayme de Roussillon avait donné celui de Cazal, et quelques autres situés dans l'île de Majorque, enfin l'infant Alonzo avait promis d'envoyer sa fille Constance à Perpignan pour la confier à la reine douairière, jusqu'à ce que les fiancés fussent en âge de s'unir. Cependant en apprenant la révolte des Perpignanais, Alonzo fit faire halte à sa fille; puis réunissant quelques troupes à Péralade, il franchit les Pyrénées, et marcha sur Perpignan, occupé par les partisans de Gaston IX. Ot de Moncada le précédait en avant-garde; arrivé au Boulou, il fut rejoint par les seigneurs Arnaud, Raymond Roger de Paillas et par Bernard de Cabrera (1326). Cette petite armée rallia les bataillons du tuteur royal et attaqua Perpignan.

Deux citoyens vinrent traiter alors avec don Philippe; Alonzo arriva sur ces entrefaites avec le reste de l'armée, les portes s'ouvrirent, et l'on reçut le gouverneur. Le jeune roi, à peine âgé de 12 ans,

ne tarda pas à témoigner sa reconnaissance au roi d'Aragon; il se rendit à Barcelone (1327), prêta serment de foi et hommage, reconnut tenir ses domaines en fief, et promit d'exécuter toutes les conditions jurées par ses prédécesseurs. A peine avait-il rempli cette pénible formalité qu'Alonzo d'Aragon perdit, à cinq jours d'intervalle, sa femme Theresa Entença et son père Jayme II (novembre 1327). Ami de la justice et des lois, mais non de ceux qui faisaient métier de les interpréter dans leur intérêt, on rapporte que Jayme avait exilé le célèbre avocat Alvarez de Rada pour venger les malheureux dont il avait causé la ruine [a]. Le peuple reconnaissant lui donna le surnom de *justicier*.

Dès qu'Alonzo eut présidé aux obsèques de son père dans l'église de Sainte-Croix de Barcelone, il reçut le serment des seigneurs de Catalogne et se rendit à Saragosse pour y obtenir la couronne des mains de l'évêque de Huesca, conformément à la constitution. Ce fut pendant les fêtes de son couronnement qu'il apprit qu'Arnaud Roger, comte de Paillars, successeur de son père Hugo de Mataplana, était attaqué par le comte Bernard de Comminges. Arnaud venait récemment de terminer avec Ramon Foch, vicomte de Cardonne, une guerre acharnée pendant laquelle Alonzo n'avait cessé de le soutenir. Dès qu'il connut les projets du comte de Comminges (1326), le roi donna ordre à l'infant, *en* Jayme, de lui porter secours, et fit

[a] Çurita, t. II.

menacer le roi de France de rompre la paix qui les unissait, si les sénéchaux de Carcassonne et de Toulouse soutenaient les prétentions de l'assaillant. Après avoir réglé ces questions secondaires, il réunit les cortès à Saragosse, jura de maintenir les fueros et nomma son second fils, Jayme, comte d'Urgel et vicomte d'Ager.

L'avénement d'Alonzo obligea le malheureux Jayme de Majorque à venir renouveler son serment de vasselage; et quoique son titre de gendre du roi parût adoucir cette dure nécessité, elle n'en faisait pas moins ressortir tout ce qu'avait de triste la destinée d'un prince en tutelle, dont les principaux actes politiques se bornaient à faire acte d'obéissance et de soumission.

Malgré l'hommage de Jayme, les ricos ombres redoutaient constamment quelque nouveau partage de la monarchie, et ne cessaient de prendre des mesures pour en prévenir l'exécution. Les corts de Tarragone décrétèrent dans ce but (1329) que les trois royaumes de Valence, de Barcelone et d'Aragon ne pourraient jamais être séparés. Il n'y avait pas loin de ces précautions qui garantissaient l'avenir à l'annulation du partage de Jayme le Conquérant, qui devait modifier le passé; l'infant Pedro allait être l'exécuteur de cette sentence nationale. Plus il se rapprochait du trône, plus il se promettait de ne pas laisser échapper l'occasion de ressaisir le Roussillon et Majorque. On put s'en convaincre lorsque son père Alonzo lui donna le titre de sénéchal de Catalogne (1329), charge que les Montcada

avaient jusqu'alors exercée, et qui répondait à celle de majordome ou de connétable. Que faisait le jeune roi de Majorque en présence de cette consolidation de la puissance aragonaise? Il prêtait un nouveau serment pour ses terres situées en France, entre les mains de Philippe de Valois, successeur de Charles le Bel (1331). Toutefois son règne offrait un intérêt et une activité particulière et nouvelle, que peu de souverains savaient encore apprécier; s'il aimait la paix, il voulait du moins la rendre glorieuse et utile. Après avoir éloigné les pirates des îles Baléares, il emprunta à la noblesse italienne l'idée des grandes entreprises commerciales, afin de pouvoir entretenir une flotte considérable, sans avoir recours à de nouveaux impôts; il eut la pensée de transporter des marchandises en Égypte; mais pour trafiquer avec des infidèles, il fallait obtenir l'autorisation du pape; le Saint-Siége s'empressa de la lui donner, il lui permit même de lever les dîmes des églises pendant trois ans pour favoriser ses opérations.

Cette innovation fut couronnée de succès; l'année suivante (1332), Jayme put seconder avec ses vaissaux la guerre du roi d'Aragon contre les Génois; la ville de Perpignan lui fournit quelques galères, commandées par un consul, qui prit le titre d'amiral de la flotte perpignannaise.

Si l'expédition d'Égypte devint favorable aux finances de l'État et au bien-être des Roussillonnais, elle rapporta à ces peuples un fléau bien redoutable. La lèpre, qui avait sévi si cruellement à la suite

des croisades, reparut avec une nouvelle intensité (1337). Néanmoins Jayme ne crut pas nécessaire de remettre en vigueur les anciennes ordonnances, de faire pendre tout lépreux qui aurait commerce avec une femme saine et de brûler sa complice, comme l'avait décrété son aïeul Jayme Ier. Les mœurs s'étaient radoucies; le jeune roi préféra seconder les efforts de l'évêque d'Elne pour faire réparer les léproseries et leur restituer leurs biens. Ces établissements étaient nombreux en Roussillon; on citait celui du Puy-Saint-Jacqnes à Perpignan, ceux de Malloles, de Villeneuve de la Raho, de Pia, de Baïxas et de la Perche. Des précautions de police renouvelèrent la défense de laisser les malades étrangers traverser le Roussillon, d'y passer plus d'une nuit et d'habiter ailleurs que dans leurs hospices [a]. Jayme, poursuivant enfin sa mission d'organisateur et de bienfaiteur, exempta ses peuples (1338) du tribut annuel qu'ils devaient payer en échange *des mauvais usages* que leur avaient imposés les Goths et les Arabes, et dont ils s'étaient plus tard rachetés (1339).

Pendant que le Roussillon et la Cerdagne jouissaient d'une certaine prospérité matérielle, le Languedoc français voyait des désastres nouveaux se mêler aux maux habituels de la discorde et de la guerre. L'inquisition ne cessait, malgré les ordonnances de Philippe le Bel, de faire peser, sur la sénéchaussée de Carcassonne, le poids intolérable

[a] Henry, t. I.

de ses persécutions arbitraires. Toutes les villes devenaient tour à tour le théâtre d'*actes de foi*, ou exécution d'hérétiques qui jetaient la terreur dans les populations.

Un auto-da-fé de Toulouse (1379) peut donner une idée de ces jugements étranges. Par sentence de deux inquisiteurs et des grands-vicaires des évêchés voisins, vingt personnes furent condamnées publiquement à porter deux croix jaunes, cousues sur leurs vêtements; cinquante-six à être *enmurées* ou emprisonnées; une trentaine à faire plusieurs pèlerinages; vingt-sept à l'enmurement avec les fers aux pieds et aux mains; dix-neuf à avoir leurs biens confisqués, la mort les ayant soustraites aux châtiments corporels. Les ossements de deux d'entre elles devaient être exhumés et brûlés; quinze contumaces furent abandonnés au bras séculier. Trois condamnés périrent dans les flammes.

A Narbonne, l'inquisiteur de Carcassonne, Jean de Beaune, livra trois hérétiques au viguier royal de Béziers, qui les fit brûler vifs. A Pamiers (1321), on condamna plusieurs Vaudois à être enmurés pour le reste de leurs jours. Les Béguins ou fratricelles, nouveaux sectaires qui attendaient la venue de l'Antechrist pour l'an 1325, ne furent pas mieux traités. Un grand nombre de villes firent périr ces visionnaires sur des bûchers; à Narbonne on en brûla une trentaine, à Lunel dix-sept, à Béziers neuf; à Pamiers on célébra le jugement de soixante-dix d'entre eux (1328); à Béziers, on lut la condamnation de vingt-neuf (1329); à Car-

cassonne (1329), on abandonna cinq relaps au bras séculier, et les ossements de sept morts furent jetés au feu.

Il ne faut pas être surpris que de semblables rigueurs refoulassent dans les cœurs, en les condamnant au silence, des hérésies qui depuis la croisade des Albigeois avaient fait verser tant de sang, commettre tant d'iniquités, et alimenté tant de haines et de vengeances. Les peuples du sud des Pyrénées s'étaient soustraits, il est vrai, à cette oppression inquisitoriale. A mesure que le royaume d'Aragon augmentait son étendue, les habitants des montagnes prenaient de nouvelles précautions contre le pouvoir royal, soupçonné de comploter le renversement des libertés publiques ; les Aragonais, notamment, opposèrent (1325) des garanties sérieuses aux agents du Saint-Office. Alonzo, s'étant rendu aux cortès de Saragosse, fut obligé de confirmer les priviléges au nom du roi son père, et de décréter que la question et les supplices ne pourraient jamais être appliqués dans le royaume. On n'admit d'exception que pour les faux monnayeurs, encore fallait-il qu'ils fussent d'origine étrangère sans propriété ou de race vagabonde. La confiscation des biens fut également restreinte au seul cas de trahison[1]. Les Béarnais prirent les mêmes garanties, nous en trouvons la preuve dans la confirmation qu'ils exigèrent de Gaston XI en 1436.

[1] Çurita, *Ann.*. t. II, p. 45 à 50.

CHAPITRE V.

FIN DU ROYAUME DE MAJORQUE.

Mort d'Alonzo d'Aragon. — Agitations à l'avénement de Pedro IV. — Jayme fait un hommage tardif au nouveau roi. — Démêlés entre les deux monarques. — Jayme trahi par Philippe de Valois. — Pedro refuse de secourir Jayme contre Philippe de Valois. — Accusation dirigée contre Jayme. — Les rois d'Aragon, de Castille, de Navarre et Gaston de Béarn à la bataille de Xérès. — Mort des deux derniers. — Pedro attaque le roi de Majorque. — Il fait révolter Perpignan et le Roussillon. — Pedro enlève les îles Baléares. — Invasion du Roussillon. — Siége de Perpignan. — Détresse de Jayme. — Pedro repousse tout accommodement. — Jayme se livre à la générosité de son beau-frère. — Pedro prend possession du Roussillon. — Protestation tardive de Jayme. — Révolte de la Cerdagne en sa faveur. — Jayme vaincu se réfugie chez le comte de Foix. — Vengeances de Pedro. — Il récompense les traîtres. — Traité avec la France.

Pendant que les condamnations des inquisiteurs, tristes conséquences de la domination française, faisaient gémir le Languedoc, les autres peuples des Pyrénées, mieux protégés par leurs priviléges, savaient éloigner les maux de la persécution. Toutefois la situation prospère du Roussillon, favorisée par un prince qui cherchait sa gloire dans le bien, touchait à son terme. Alonzo IV, son beau-père, venait de mourir (1336) à l'âge de 37 ans, et sa dépouille

mortelle avait été déposée à Barcelone dans l'église de Saint-François.

L'impétueux Pedro IV, son fils, montait sur le trône avec le projet froidement calculé de n'accorder ni paix ni trêve au mari de sa sœur avant de lui avoir ravi la couronne. Tous les actes de sa vie politique étaient de nature à faire comprendre que les sentiments de famille comme la pitié la plus vulgaire seraient sans influence sur sa résolution, dût-il se baigner dans le sang de ses sujets et de ses proches. Nommé gouverneur d'Aragon, il avait, très-jeune encore, poursuivi plusieurs citoyens de Saragosse avec une rigueur si inusitée que les jurats avaient dû prier le roi d'arrêter le cours de ses cruautés despotiques (1335).

Pedro était encore dans cette ville lorsque la reine-mère lui fit connaître la mort de son père. Son premier soin fut de donner des ordres pour faire arrêter sa veuve et empêcher qu'elle ne traversât l'Ebre; mais Léonor avait prévu ses desseins : elle était partie pour Tarragone et atteignait déjà le royaume de Valence où elle comptait de nombreux partisans. Pedro IV, obligé de renoncer à ses desseins criminels, prit aussitôt ses mesures pour se faire couronner à Saragosse, selon l'usage de ses prédécesseurs; mais les Catalans se hâtèrent de lui envoyer des députés pour le prier de venir d'abord jurer d'observer les fueros de Catalogne. Pedro demande le temps de réfléchir ; les Catalans lui rappellent qu'il doit remplir ce devoir et renoncer aux impôts de bovage, de terrage et d'herbage, avant de pouvoir exiger le ser-

ment de ses sujets. Leur insistance réveille celle des Aragonais; ils le pressent de se faire couronner et de promettre la conservation intégrale des royaumes-unis, exigée par les cortès de Tarragone. Le roi cède enfin à ces dernières raisons, et se fait sacrer dans la capitale de l'Aragon.

Les Catalans indignés refusent de se rendre à la cérémonie. Pedro promet de les en faire repentir; après la messe du sacre, lorsque l'archevêque pria le roi de recevoir la couronne de ses mains, Ot de Montcada lui conseilla de ne plus admettre ce témoignage de suprématie ecclésiastique; Pedro comprit la portée de cet avis; il prit lui-même la couronne sur l'autel et la posa sur sa tête. Aussitôt tournant sa colère vers la Catalogne, il envoie remplacer la plupart des officiers royaux et réclamer le serment des municipalités. Presque tous les jurats lui font répondre qu'il ne sera comte de Barcelone qu'après avoir juré l'observation des fueros, et il ne faut rien moins que l'influence d'Ot de Montcada pour prévenir une insurrection. Pedro, cependant, s'obstine à ne pas se rendre à Barcelone; il se transporte seulement à Lérida, prête serment, et les villes catalanes consentent à lui rendre hommage (1336).

Après de longs démêlés avec la reine Léonor, réfugiée auprès de son frère le roi de Castille, Pedro revint dans l'Aragon et célébra son mariage avec la fille du roi de Navarre, Philippe le Bon (1338), conformément au projet qui avait été arrêté pendant le règne de son père*. A la suite des fêtes nuptiales,

* Feliu, t. II. — Çurita, t. II, p. 166, 180.

il remonta vers Balbastro, força les ricos ombres Ximènes de Urea et Ramon Cornel à le reconnaître roi par *la grâce de Dieu*, à jurer de le servir de tout cœur et de tout bras; et dès qu'il crut avoir aplani les obstacles qui s'opposaient à l'établissement de son autorité dans l'Aragon et la Catalogne, il tourna ses regards du côté du royaume de Majorque.

Jayme II, fatigué peut-être de renouveler, pour la troisième fois, et à bref délai, son serment de vasselage, avait négligé de remplir cette formalité. Quelques troubles survenus en Roussillon lui fournirent bien certain prétexte pour ne pas quitter ses Etats; mais les années s'écoulèrent et Pedro, ne le voyant pas arriver, envoya son fils l'engager à ne plus différer de se rendre à Barcelone. Les évêques de Tarragone et de Saragosse agirent dans le même sens. Jayme finit par obéir; il se transporta dans la capitale de la Catalogne, et fut reçu par le roi en présence de l'infant Pedro, de Raymond-Bérenger, du comte d'Urgel, de l'archevêque de Tarragone, des évêques de Barcelone, d'Elne, et d'un grand nombre d'officiers, de conseillers et de citoyens (1339). Pour se venger de ses lenteurs, Pedro le fit rester longtemps debout, et ne lui offrit que très-tard de prendre place sur un siége beaucoup plus bas que les siens. L'irritation commençait à fermenter dans l'âme des deux beaux-frères. Quelque temps après Pedro IV traversa Perpignan et se rendit à Avignon, accompagné du roi de Majorque, afin de prêter hommage au pape pour l'île de Sardaigne.

Comme ils entraient dans Avignon, un écuyer de Jayme frappa le cheval trop fougueux de Pedro; celui-ci tira son épée, et les barons accourus pour apaiser sa colère n'eurent pas peu de peine à réussir dans cette tentative. Dès ce moment la perte de Jayme fut jurée. Pedro commença par l'accuser de vouloir se soustraire à sa dépendance. Philippe de Valois, qui espérait gagner quelque chose dans le démembrement du royaume de Majorque, prêta la main à cette trame politique. Il est vrai que la conduite de Jayme à son égard pouvait jusqu'à un certain point faire excuser sa conduite : ce prince refusait de renouveler son hommage pour la seigneurie de Montpellier (1340), et le roi de France, préjugeant qu'il avait le même projet à l'égard de l'Aragon, l'avait dénoncé à Pedro comme voulant usurper une indépendance absolue ; peut-être aussi Philippe espérait-il, en récompense de cette accusation, pouvoir régler plus facilement les démêlés du comte de Comminges son vassal avec l'infant Jayme, frère de Pedro et comte d'Urgel. Le mariage de ce dernier avec la comtesse Cécile lui avait donné certaines prétentions sur le comté de Comminges et la vicomté de Turs; la discussion était déjà très-animée; toutefois, le monarque français obtint le désistement de Cécile, et Pierre Raymond ne fut plus inquiété par le comte d'Urgel (1340).

Pendant ce temps, Philippe, plus préoccupé d'une question toute personnelle, ne négligeait pas de faire marcher des troupes sur Montpellier, pour forcer le roi de Majorque à remplir ses devoirs. Jayme,

ignorant sa dénonciation, écrivit à Pedro pour réclamer son secours contre cette attaque. Or le roi d'Aragon travaillait alors à installer à Barcelone le bailli de Catalogne et le procureur général de Roussillon ; il venait aussi, par un autre décret, de donner à la monnaie de Barcelone, dite de Terno, un cours privilégié dans les îles de Majorque (1340), et quoique ces dispositions ne dussent être sanctionnées qu'un siècle plus tard, aux cortès de 1423, elles n'en indiquaient pas moins son désir impatient de s'emparer du Roussillon et de Majorque, et pouvaient faire apprécier combien il était peu disposé à mettre des forces à la disposition de Jayme II [a].

Pendant que ce prince était trahi de ce côté, il trouvait plus de fidélité chez le comte de Foix-Béarn. Ce dernier (1341) vint à son aide et parvint à suspendre quelques instants les hostilités de Philippe ; mais elles furent reprises bientôt après, et le roi de Majorque vint trouver Pedro IV à Saint-Céloni, pour lui demander s'il pouvait compter sur son appui.

Pedro paraît avoir promis trois mille hommes d'armes et cent mille fantassins ; toutefois il est probable qu'il n'avait d'autre but que de compléter la rupture entre Jayme et Philippe de Valois ; car, il ne tarda pas à endormir Jayme par l'espoir d'un traité de paix avec la France, afin de permettre à Philippe de saisir Montpellier, Carlad et Omelas. Quand l'occupation de ces trois fiefs fut consommée, Philippe

[a] Feliu, t. II, p. 210.

réunit ses troupes à Saint-Paul de Fenouillède, sous les ordres du duc de Normandie, et se disposa à pénétrer dans le Roussillon pour appuyer les projets de Pedro.

Jayme, menacé de si près, réclama les secours promis par l'Aragon; le roi convoqua ses conseillers et leur demanda quel était le prétexte plausible qu'il pouvait donner à son refus; il crut le trouver lui-même dans la convocation des cortès de Barcelone, qui lui procurerait l'occasion de sommer Jayme d'y assister, alors qu'il était forcé d'entrer en campagne contre l'armée française.

Cette subtilité fut mise en pratique comme elle avait été conçue. Jayme, stupéfait de cette citation, comprit qu'il était trahi; cependant il dissimula; fit valoir l'impossibilité où il était de quitter son armée, et réitéra sa demande de secours (1342). *En* Pedro ne garda plus de ménagement; il accusa Jayme d'injustice dans sa querelle avec la France, d'altération de monnaies, et le cita à comparaître devant lui dans le délai de vingt-six jours. Au moment où il reçut cette assignation (17 février), Jayme partait à la tête de ses bataillons, et ne pouvait plus tergiverser; il continua sa marche; Pedro le fit déclarer rebelle et contumace. Pour mieux entraîner les nobles et les bourgeois de Roussillon dans son ressentiment, il dénonça Jayme comme coupable d'avoir fait arrêter le vicomte d'Ille, cent dix-huit bourgeois de Perpignan, plusieurs ecclésiastiques, même un grand nombre d'enfants qui moururent dans les cachots; il prétendit encore

qu'il avait fait couper la langue à trois consuls, s'était entouré de voleurs de grands chemins, avait excité les pauvres à s'emparer du bien des riches, afin de trouver le prétexte de faire périr ses ennemis dans une émeute ; qu'il avait enfin converti en monnaies les vases sacrés de la chapelle des Frères-Mineurs de Perpignan, et fait tuer un marchand coupable de l'engager à traiter avec le roi d'Aragon.

Ces griefs, hautement articulés, servirent de base au procès intenté deux ans plus tard (août 1344). Il serait difficile d'établir ce qu'il y avait de vrai ou de supposé dans ces accusations; mais ce qui paraît combattre ces prétendus penchants à la cruauté et à l'arbitraire, c'est que Jayme avait le premier défendu d'appliquer la question sans jugement et sans cause connue (édit de 1332), qu'il avait ordonné aux notaires d'expliquer leurs actes de manière à éviter les procès (1324), qu'il avait fait transcrire toutes les chartes, titres et priviléges émanés de lui ou de ses prédécesseurs, diminué les frais de justice et exigé que les consuls de Perpignan conservassent leurs archives avec soin pour que chacun pût y retrouver sans difficulté les titres qui pouvaient lui être utiles. D'ailleurs, Pedro ne reprochait à Jayme que des faits dont il était lui-même coupable et qu'il devait surtout considérablement dépasser dans un avenir prochain.

La querelle des deux rois éprouva une sorte de trêve, par suite des événements qui attirèrent l'attention de Pedro du côté de la Navarre, et le firent marcher bientôt contre les Mores. Avant de

raconter le dénouement de l'affaire du Roussillon, nous devons, par conséquent, nous occuper d'une expédition qui réunit presque tous les seigneurs pyrénéens et rappela, par leur concours, la bataille de Navas de Tolosa.

Le pape Benoît venait de publier une nouvelle croisade contre les Mores. Les rois de Castille et d'Aragon furent les premiers à se mettre en campagne ; celui de Navarre, qui se trouvait alors sur ses domaines de France, s'empressa de repasser les Pyrénées, il réunit ses troupes et se dirigea vers Tolède. Gaston IX de Béarn, son ami et son compagnon d'armes, marchait à sa suite avec ses troupes, de Gascogne, de Catalogne et de Foix.

Une trêve de trois ans venait de suspendre les hostilités entre l'Angleterre et la France, et Gaston, qui ne pouvait supporter le repos, n'avait fait qu'une courte apparition dans le Béarn avant de s'élancer vers la Péninsule. C'était en vain que les états avaient voulu s'opposer à son éloignement, rien n'avait pu le détourner de son dessein ; après avoir confié la tutelle de son fils Gaston et la régence de ses domaines à sa femme Éléonore de Comminges, il avait franchi les Pyrénées sur les traces de Philippe de Navarre, pour prendre part à l'effort suprême que faisait l'Espagne entière pour chasser le roi de Maroc Albohacin, et enlever Algésiras, dernier boulevart des Arabes. Cette place importante ne tarda pas à être assiégée par les armées des quatre princes. Des deux côtés, on fit des prodiges de valeur ; Algésiras et le camp des chrétiens établis à Xérès

s'encombraient de blessés à chaque nouvel assaut. Le roi de Grenade, comprenant le danger que courait la puissance musulmane, conduisit des troupes nombreuses au secours d'Algésiras, et aggrava la situation des Espagnols. Les assiégés combinèrent une sortie désespérée avec l'attaque des Grenadins, et une bataille générale et décisive rougit la plaine de Xérès. La victoire des chrétiens fut complète; mais elle avait été chèrement achetée, Gaston IX et le roi de Navarre étaient tombés blessés à mort (1343). Le premier, transporté à Séville, rendit le dernier soupir, le 7 juin; le roi de Navarre, resté à Xérès, ne lui survécut que de peu de jours; leurs dépouilles mortelles furent rapportées dans leurs domaines : celle de Gaston alla rejoindre à Balbonne les cendres des comtes de Foix; celle du roi de Navarre, fut inhumée à Sainte-Marie de Pampelune. Ainsi le même coup enlevait deux des principaux souverains des Pyrénées. Ils allaient être remplacés par leurs fils, tous deux également illustres : Gaston Phébus et Charles le Mauvais[1].

Les conséquences de la bataille de Xérès si avantageuses à la puissance chrétienne, devaient exercer un contre-coup funeste dans le royaume de Majorque. Pedro IV, libre du côté des Mores et exalté par sa victoire, rentrait en Aragon disposé à poursuivre sa lutte implacable contre Jayme, et ce dernier, privé du secours de Gaston IX, restait livré à ses propres forces pour résister aux coups de son formidable adversaire.

[1] Moret, t. III. — Faget de Baure.

La gravité du péril qui le menaçait du côté de l'Aragon, le décida à faire la paix avec la France, et Philippe de Valois lui rendit les places qu'il lui avait enlevées. Cette conduite du roi de France est assez difficile à expliquer, à moins qu'on ne lui suppose la pensée, peu généreuse, de pousser ainsi le malheureux Jayme à s'engager plus avant dans une guerre disproportionnée qui devait inévitablement faire crouler le royaume de Majorque et permettre à la France d'en saisir quelques débris assez importants, tels que Montpellier, Carlat et Omelas. Les événements semblent prouver en effet que Philippe était secrètement d'accord avec Pedro IV, pour le laisser s'emparer du Roussillon et des îles Baléares, à la condition qu'il lui permettrait de reprendre les domaines situés au nord des Pyrénées; aussi fit-il défense à tous ses vassaux, même aux comtes de Foix et d'Armagnac, ainsi qu'au vicomte de Narbonne, de fournir des secours au prince de Majorque.

Jayme, voyant ainsi sa position s'aggraver au point de rendre la lutte impossible, fit demander une entrevue au roi d'Aragon. Un sauf-conduit lui permit de se rendre à Barcelone; mais le traître Pedro profita de cette démarche pour l'accuser d'avoir voulu enlever sa femme et ses enfants afin de les envoyer prisonniers à Majorque. La supposition était absurde; elle ne lui servit pas moins de prétexte pour retenir en ôtage sa propre sœur, épouse de Jayme[*].

Cette conduite de Pedro provoqua une violente

[*] Carbonnel, l. III, f. 110.

querelle entre les deux beaux-frères; Jayme rentra dans le Roussillon et fit arrêter par représailles tous les sujets aragonais qui y étaient fixés; mais cette mesure ne put le délivrer de tous les ennemis que don Pedro lui avait suscités dans ses propres États. Des espions avaient réussi à convaincre un grand nombre de Roussillonnais qu'ils avaient tout intérêt à rentrer sous la domination aragonaise pour se soustraire à la faiblesse d'un État disséminé, dans lequel les moindres charges ne cesseraient d'exiger les impôts les plus onéreux. Quand l'avarice fait entendre sa voix contre un gouvernement, la désaffection est bien près d'éclater.

Perpignan se souleva, et les révoltés portèrent le pillage non-seulement sur les propriétés de la couronne, mais encore chez tous les partisans du roi. Au lieu de pouvoir punir les révoltés, le malheureux Jayme fut contraint de les absoudre et de renoncer solennellement à établir aucun impôt sans le consentement des consuls et des chefs de métiers [*].

Pedro IV avait arrêté la réunion des États de Majorque à l'Aragon en 1342, et, depuis ce moment, il marchait inébranlablement à l'exécution de son décret. Pendant que son frère, l'infant *en* Jayme, marchait à la tête de l'armée de terre, lui-même se rendit dans les eaux de Palma avec cent dix-sept voiles, commandées par Pierre de Montcada, afin de ressaisir cette conquête. Jayme de Ma-

[*] Çurita, t. II. — Henry, *Hist. du Roussil.*, t. I, c. 5.

jorque courut à la hâte vers les îles menacées, impatient de combattre corps à corps avec son royal adversaire.

Pedro, âme de feu et cœur de fer, fut le premier qui mit pied à terre et planta le drapeau d'Aragon sur la plage en face de l'armée ennemie. Jayme était résolu à faire une résistance désespérée; mais le sol de la royauté s'enfonçait sous lui de tous côtés. Au lieu de le seconder, les habitants de Majorque passent du côté de Pedro, et leur défection oblige Jayme à abandonner cette île et à se réfugier en Roussillon. Cette retraite devenait urgente : déjà les Aragonais, secondés par les Almogavares du Ripol et de Berga, avaient ravagé la Cerdagne.

Abandonné par le roi de France, trahi par ses propres sujets, Jayme ne conservait que l'appui du Saint-Siége. Clément VI avait envoyé plusieurs légats pour essayer de calmer l'implacable Pedro : rien n'avait eu d'empire sur ses résolutions; après avoir longtemps discuté dans un conseil tenu à Barcelone avec le légat cardinal de Rodes *, ce roi se rendit à l'armée de Roussillon. Arrivé à Gironne, quelques cavaliers se plaignirent du manque de solde; la promesse d'un acquittement prochain arrêta bientôt leur désertion. Le 29 juillet, l'armée sortit de la Joncquière, et traversa sans obstacle le col de Panissas. Un premier détachement se porta sur Bellegarde, les autres campèrent à Saint-Jean de Bagès, et quelques fantassins allèrent égorger la garnison

* Pedro Abarca, t. II. — Feliu, t. II.

de Nidolères. Le roi d'Aragon se trouvait à Elne, quand l'évêque de Huesca et Hugues d'Espajon vinrent faire de nouvelles tentatives en faveur de Jayme. Le légat, les ambassadeurs de la reine de Sicile se joignirent à eux. Pedro, impassible et froid, se rendit à Canette, et fit continuer le ravage du Roussillon pour obliger les habitants à se soumettre. Après avoir pris successivement Canette, Sainte-Marie-sur-Mer, Castelrossillon et Castelsoubira, il commença le blocus de Perpignan; il comptait sur quelque sédition intérieure pour faire soumettre la place; mais les consuls préparèrent une vigoureuse résistance. Pedro leur fit déclarer que leurs successeurs en verseraient des larmes [a], et, pour commencer l'exécution de sa menace, il fit arracher les vignes et les oliviers, massacrer les officiers perpignanais tombés entre ses mains, et brûler Saint-Estève [b].

Sur ces entrefaites, 1500 Cerdagnais parvinrent à pénétrer dans la place et à renforcer ainsi sa garnison. Pedro comprit que les forces qu'on pouvait lui opposer allaient rendre ses attaques inutiles: dès lors il se montra moins insensible aux prières du légat et de l'évêque de Huesca (18 août), et une trève suspendit les hostilités jusqu'au 1er avril. A vrai dire, ce roi ne voyait dans cet armistice qu'un moyen d'aller chercher en Catalogne de nouvelles troupes pour hâter la reddition de Perpignan. Dès qu'il fut rentré dans l'Ampourdan, il pressa la fabri-

[a] Carbonnell, ch. XIX, f. 3.
[b] *Coronica d'en Père.*

cation des machines de guerre; et Jayme, qui avait espéré voir la trêve se changer en paix définitive, ne chercha plus son salut que dans sa résolution et son courage. Ne négligeant plus aucune ressource, il vend le village de Saint-Côme au seigneur de Châteauneuf pour douze cents écus, et hypothèque Omelas, Montpellier et Carlat afin de réaliser quelques emprunts; mais Pedro obtint du roi de France, suzerain de Montpellier, non-seulement l'annulation de l'hypothèque, mais encore la défense à tout sujet du royaume de France d'offrir quelque secours que ce fût à celui qui *avait été roi de Majorque.*

Muni de ces décrets de Philippe de Valois, Pedro les notifia lui-même aux sénéchaux de Carcassonne, de Toulouse et de Bigorre. La plupart des vassaux de Philippe n'osèrent pas enfreindre cette défense; la comtesse de Foix-Béarn, Éléonore de Comminges, tutrice de Gaston Phébus, eut seule la courageuse générosité de la mépriser, et ne cessa pas de faire passer des renforts dans le Roussillon.

Que pouvait ce faible appui dans la position désespérée où se trouvait le roi de Majorque? Il eut encore recours aux prières (1344) : il écrivit une lettre touchante à Pedro, par l'entremise d'un religieux, et voulut aller lui-même en habit de pénitent se jeter à ses pieds. Mais la soumission ne sauva jamais un royaume. Le roi d'Aragon donna des ordres sur toute la ligne pour l'empêcher de parvenir jusqu'à lui, et le 29 mars 1344, Pedro, se croyant tout permis depuis qu'il avait repris les

îles de Majorque, de Minorque et d'Ivice, enivré d'ailleurs par la réception triomphale que lui avaient faite les Barcelonais, décréta dans la chapelle de son palais l'incorporation perpétuelle du royaume de Perpignan au domaine d'Aragon. Après cette déclaration, les ricos ombres furent convoqués pour fournir leur contingent, et la guerre recommença.

Jayme, n'ayant rien à espérer de sa clémence, reprit les armes avec héroïsme. Il essaya d'abord d'attaquer quelques garnisons aragonaises laissées en Roussillon; il fut repoussé par Guimera. Pedro reparut avec de nouvelles troupes à la suite des succès de Guimera, et il reçut la soumission de toute la vallée de Baniols, par l'entremise de Raymond Béranger, comte d'Ampurias, auquel il venait de pardonner la délivrance de certains prisonniers roussillonnais. Les environs d'Elne, mis de nouveau à feu et à sang, comme l'année précédente, décidèrent Collioure et Argelez à ouvrir leurs portes au vainqueur. Peu à peu les défections rendirent la résistance de Jayme illusoire. Bernard de So, officier du palais, donna l'exemple, et aussitôt les châteaux de Saint-Elne, de Palo, de Laroque, d'Ile, de Brulla, de Masset, arborèrent l'étendard d'Aragon.

Cependant quelques sujets plus fidèles firent résistance; ils se retirèrent dans la citadelle d'Elne, et ne capitulèrent que le 12 juillet. Jayme, ne voyant autour de lui que trahison ou défaite, n'avait plus qu'à demander la paix à tout prix ou à se livrer sans condition. Pedro d'Exérica, chargé

par le roi d'Aragon de traiter avec lui, vint le joindre aux portes de Perpignan. Cet émissaire arrogant et cauteleux lui rappela d'abord que, de tous les monarques d'Europe, le pape était le seul qui lui conservât quelque affection ; il ajouta que son beau-frère ne se montrerait pas inexorable, s'il voulait cesser toute résistance, faire appel à sa générosité ; et, pour l'engager à tenter cette démarche, il lui donna l'assurance à peu près formelle qu'il demeurerait roi de Majorque.

Jayme se livra à cette dernière chance de salut. Il ouvrit les châteaux de Cerdagne et de Roussillon. Le lendemain, Exérica vint le chercher à Perpignan, et le conduisit devant l'orgueilleux monarque d'Aragon, établi à Elne. Le malheureux entra dans la tente de Pedro, armé de toutes pièces et le front découvert ; il ploya le genou devant son vainqueur et s'accusa d'avoir erré en mettant sa justice en doute. Après cet acte humiliant de soumission, il croyait être sûr de conserver sa couronne ; il ne resta pas longtemps dans cette erreur. Pedro fit occuper Perpignan et toutes les autres places du Roussillon, et le retint lui-même prisonnier.

La compagnie de chevaux de la comtesse de Foix fut la dernière à abandonner le prince détrôné. Les soldats voulurent en se retirant ravager le pays des Salses ; Roger de Paillars, gouverneur du château, fit une sortie, jeta le désordre dans leurs rangs et en fit perir une partie.

Le jour suivant, le roi d'Aragon entrait à Perpignan à la tête de ses gens d'armes. Il procéda sans

retard à la série de formalités qui devait constater sa prise de possession définitive, reçut personnellement l'hommage d'un grand nombre de seigneurs, envoya ses officiers réclamer le serment de ceux qui n'avaient pu se rendre, et, après avoir fait faire l'éloge de sa victoire par des prédicateurs dans toutes les églises de Perpignan, il fit convoquer le peuple sur les places publiques, et publia la réunion du royaume de Majorque à la couronne. Les anciens magistrats municipaux ne lui offraient que peu de garantie (22 juillet) : il changea les consuls, renouvela les jurats, et nomma bailli royal don Raymond de Tadzo, lieutenant-général du Roussillon et de la Cerdagne. Enfin, pour compléter la fusion de cette province avec le reste de la monarchie, il ordonna que les syndics de Perpignan, les barons et les chevaliers de Roussillon et de Cerdagne seraient appelés à toutes les cortès qui se réuniraient dans la Catalogne*.

La soumission des deux comtés était à peu près complète; le château de Forcaréal seul continuait sa résistance, et il fallut l'assiéger pour obtenir sa reddition. Juan de So, vicomte d'Evol, réfugié dans les montagnes de Conflens, persistait aussi à harceler les Aragonais et la garnison roussillonnaise de Bellegarde. Il saccagea le village d'Elne, massacra bon nombre d'Almogavares, qui se retiraient, après le ravage des plaines de la Tet et de Lagly, et leur ferma les cols de Pertus et de Panissas.

* Feliu, t. II. — Çurita, t. II. — Henry, *Hist. du Roussil.*, t. II.

Au moment où Jayme passait d'Elne à Thuir, Pedro daigna lui accorder une entrevue sur la route même de Perpignan. Jayme réclama d'abord une escorte qui lui permît de repousser ses ennemis personnels: Pedro la lui accorda; mais quand il fut question d'obtenir des garanties au sujet de la conservation de son royaume, qu'Exérica lui avait officiellement promise, Pedro refusa de répondre; il entraîna dans la Catalogne son prisonnier, lui donna d'abord pour résidence Bergat et Saint-Cugat, et lui permit bientôt après de se rendre au château de Badalona, près de Barcelone. Ce fut là que les émissaires de Pedro vinrent lui déclarer, au nom de leur maître et des cortès : 1° qu'on lui remettrait les seigneuries directes de Montpellier, d'Omélas et de Carlat; 2° qu'on lui ferait abandon des frais de la guerre; 3° qu'on lui servirait une rente de 10,000 livres : on y mettait pour condition qu'il renoncerait au titre de roi de Majorque et à tous ses droits sur les comtés réunis à la couronne d'Aragon; qu'il ferait à ses armes et à son sceau les changements exigés par sa nouvelle position; enfin, qu'il restituerait tous les papiers d'État, ainsi que les obligations à lui consenties par les habitants du Roussillon et de la Cerdagne.

Malgré l'opiniâtre persécution de Pedro IV, Jayme ne s'était jamais arrêté à la pensée que son royaume pourrait lui être enlevé définitivement. Les sommations des cortès et du roi renversaient toutes ses espérances : aussi refusa-t-il de les accepter. Aussitôt il s'enfuit de Badalona, se réfu-

gie à Saint-Vincent, et envoie au roi d'Aragon une protestation énergique contre l'invasion de ses Etats. Il accuse Exérica de l'avoir trahi en lui faisant livrer ses châteaux avec l'assurance que ses droits seraient sauvegardés. Les seigneurs de Paillars, de Cadolet, d'Oms, de Villamot, d'Esvol, de Paillarols et plusieurs autres signèrent avec lui cette pièce importante, et se disposèrent à faire un nouvel appel aux armes.

Ces accusations laissèrent Pedro inexorable. Pedro d'Exérica envoya déclarer à Jayme qu'il avait menti en l'accusant de trahison, et des deux côtés l'irritation fut à son comble. On pouvait tout redouter de la part de l'implacable roi d'Aragon. Les fidèles et rares amis réunis autour de Jayme le pressèrent de se soustraire à sa fureur. Ils l'entraînèrent à Martorel, et ce fut là qu'Exérica fit échanger un défi avec le roi détrôné ; d'après les conditions de ce duel, douze barons majorquins devaient combattre contre douze partisans d'Exérica [a]. Mais Jayme, qui ne se croyait pas en sûreté dans la Catalogne, conduisit ses barons vers Figuières.

Pedro, persuadé qu'il se rendait dans sa seigneurie de Montpellier, ne mit pas d'obstacle à son voyage ; cependant lorsqu'il apprit qu'un soulèvement se préparait dans la Cerdagne, il regretta amèrement d'avoir laissé partir ce précieux ôtage, et lança quelques troupes à sa poursuite..... Il était

[a] Çurita, t. II. — Abarca. Pedro, t. II. — Carbonell.

trop tard, Jayme avait franchi la crête des Pyrénées, et atteignait la Cerdagne à travers les neiges.

C'était la province où le roi vaincu comptait le plus de partisans ; ces montagnards dévoués, sourds aux paroles séduisantes de Pedro, l'accueillirent avec des transports enthousiastes ; Villefranche de Conflens lui ouvrit ses portes, et les Aragonais qui occupaient cette ville eurent à peine le temps d'échapper à la vengeance des révoltés. Jayme voulut profiter de cet élan national pour s'emparer de Livia, dont les habitants conspiraient en sa faveur ; toutefois il ne put chasser l'alcayde du château. Dans cet intervalle les Aragonais reprirent Villefranche ; Jayme dut se porter sur ce point avec ses amis de Puycerda, et la garnison catalane étouffa le soulèvement de Livia.

En Pedro, rempli d'inquiétudes, faisait les plus grands préparatifs pour venir reconquérir la Cerdagne. Les courriers se croisaient dans tous les sens, convoquaient les prélats et les infanzones, les chevaliers et les bourgeois : tous devaient prendre les armes, depuis le baron jusqu'au savetier.

Les comtes d'Urgel et de Paillars, Pons de Cabrera, Gillabert de Cruilles reçurent ordre de se porter avec leurs chevaux et les gens des vigueries sur la province insurgée. D'autres seigneurs durent veiller à la défense des châteaux de Roussillon, et Pedro se chargea lui-même de protéger Perpignan. Jayme tenait avant tout à se consolider dans la Cerdagne : il quitta Puycerda pour marcher sur Livia. Ce fut une faute. Les Aragonais atta-

quèrent la place qu'il venait d'abandonner, et à son retour il la trouva occupée par eux. Pressé de toutes parts (novembre 1344), il dut franchir le col de Puymorin malgré la neige qui l'encombrait pour se soustraire aux nombreux ennemis déchaînés à sa poursuite. Alors presque seul, fugitif, mourant de froid et de faim, il parvint, avec les plus grandes difficultés, à atteindre Ax sur l'Ariége, et il se rendit à Foix, où le jeune Gaston-Phébus et sa mère le reçurent avec un dévouement qui ne s'était jamais démenti.

Pendant ce temps, Pierre d'Aragon, altéré de vengeance, faisait périr tous les partisans de Jayme qui tombaient en son pouvoir, et donnait leurs biens à ceux qui avaient trahi leur roi légitime. Arnaud de Paillarols, Huguet d'Alaignia, conseillers royaux, furent décapités avec 14 chevaliers. Pedro rentra à Perpignan le 30 novembre, il y fut accueilli en vainqueur. Les danses *mesclades* l'accompagnèrent jusqu'au château; lui-même prit part à ces jeux populaires, but et mangea au milieu des groupes; il parcourut les rues le jour de Noël suivi d'une cavalcade qui lui permit de paraître dans toute sa splendeur (février 1345); les ambassadeurs des rois de Grenade et de Maroc vinrent lui demander la paix, et cet acte, signé le 11 février, fit croire aux Perpignanais que leur ville était encore la capitale d'un royaume. Espérance illusoire : le Roussillon ne devait plus être qu'une province aragonaise.

Ce fut en vain que les sujets du prince dé-

trôné étendirent une vaste conspiration sur le Roussillon et la Cerdagne pour assassiner Pedro dans Perpignan et rétablir le royaume supprimé; ce projet ne put aboutir, et ne servit qu'à paralyser les tentatives du pape en faveur de Jayme. Clément VI n'obtint qu'à grand' peine la liberté de la reine Constance, restée prisonnière de son frère ; et lorsque Pedro eut enfin accordé cet acte de justice, il fit transporter la princesse à Avignon, sur une galère, dans la crainte que son passage par le Roussillon ne provoquât de nouveaux soulèvements.

Mais si Pedro étendait ses rigueurs sur les membres et sur les simples partisans de la famille proscrite, le peuple roussillonnais, il faut le reconnaître, n'avait qu'à se louer de son administration paternelle et éclairée : rien n'était négligé pour consolider le nouveau règne sur les fondements de la reconnaissance publique. Pedro, entre autres bienfaits, prit des mesures pour arrêter l'augmentation du nombre des clercs et les abus qui en étaient la conséquence. Plusieurs d'entre eux, ne pouvant trouver d'honnêtes moyens d'existence, se livraient aux métiers les plus honteux : il fut obligé de leur interdire celui de cabaretier, de crocheteur, de corsaire et de bourreau; il défendit (1345) au gouverneur de recevoir consul, avocat, procureur et notaire, tout individu qui pourrait alléguer de sa tonsure pour n'être justiciable que de l'Église. Il étendit au Roussillon cet article remarquable de la Constitution de Catalogne qui soumettait tout magistrat à l'obligation de la *taula*, c'est-à-dire, au devoir de

se justifier de tous les griefs que chacun pouvait articuler contre lui à l'expiration de ses fonctions.

Là ne se bornèrent pas ses témoignages d'intérêt envers les Roussillonnais qui avaient trahi leur roi. Il combla les gentilshommes de richesses et de dotations, et en retint un bon nombre autour de sa personne en leur donnant des emplois éminents... Mais quelle est la mesure politique qui ne soulève pas d'opposition? En récompensant la noblesse du Roussillon, il mécontenta celle d'Aragon, et nous ne tarderons pas à voir les conséquences de cette jalousie.

Le baron Pons de Sanstapau entra le premier dans cette voie : il voulut témoigner son indignation en abandonnant la Catalogne; il courut offrir ses services au roi d'Angleterre, alors en lutte avec la France; Philippe de Valois s'en plaignit et menaça Pedro d'aider Jayme II à reconquérir ses domaines, et Pedro rappela le baron. Ce dernier aurait bien pu résister à cet ordre, en s'appuyant sur les privilèges aragonais; cependant il voulut conserver la paix entre les deux princes et consentit à rentrer en Catalogne.

Ce procédé du roi d'Aragon amena entre Pedro et Philippe de Valois un nouveau traité de paix (29 avril 1345) d'après lequel les deux couronnes s'obligeaient à se livrer mutuellement leurs sujets rebelles. Un projet de mariage entre Jean, fils de Philippe de Valois, et la fille aînée de Pedro, projet qui ne put jamais être exécuté, à cause de la captivité de ce malheureux prince,

servit de consécration à la nouvelle alliance de la France et de l'Aragon.

Cette alliance devenait le complément nécessaire de la destruction du royaume de Majorque. La division des vastes possessions de Jayme le Conquérant avait éloigné la France des frontières de l'Aragon, en plaçant entre les deux États le royaume de Majorque. La suppression de ce dernier et les conquêtes récentes des Valois dans le haut Languedoc mettaient l'Aragon et la France en contact immédiat depuis Narbonne jusqu'au pays de Foix; on pouvait donc, jusqu'à un certain point, douter de l'opinion de Philippe et de l'attitude qu'il prendrait dans cette situation toute nouvelle. Son traité de paix avec Pedro IV dissipa toutes les incertitudes. Il est vrai que Philippe gagnait à cet évènement une augmentation considérable de droits et d'influence sur Montpellier, Omélas et Carlat; il pouvait laisser à ses successeurs le soin de porter leurs regards ambitieux sur le Roussillon et la Cerdagne.

Quant à Pedro IV, libre de tous remords après la spoliation de son beau-frère, fier d'avoir détrôné un roi chrétien, comme ses aïeux l'avaient été de vaincre les émirs musulmans de Saragosse et de Majorque, de Valence et de Murcie, il célébra sa victoire fratricide en élevant des monastères. En 1344, il fondait ceux de Saint-Jayme et de Cartuxos à Terrassa; l'année suivante, il pourvoyait à l'établissement des dominicains à Bénarès, des carmélites à Manresa, des mineurs à Tortose et des augustins à Igualada.

CHAPITRE VI.

PEDRO VAINQUEUR DE L'UNION ARAGONAISE.

Changement des lois d'hérédité en Aragon. — Proclamation de Constance au préjudice de Jayme. — Appel de l'infant aux Aragonais. — Soulèvement des ricos ombres. — Union à Saragosse. — Soulèvement de Valence. — Tentative de Jayme en Roussillon. — Il échoue. — Pedro contraint de réunir les cortès aragonaises. — On le force à confirmer l'Union et les priviléges. — Il fait empoisonner son frère Jayme. — Nouvelle prise d'armes de l'Union. — Défaite des troupes royales. — Pedro est encore obligé de céder. — Il gagne deux chefs de l'Union. — Lope de Luna, général des *royaux*, défait les troupes de l'ayuntamiento. — Cortès à Saragosse. — Abolition du droit d'union. — Épidémie. — Dernière entreprise du roi de Majorque. — Il attaque les îles Baléares, il est tué, son fils reste captif. — Prétentions de l'Aragon et de la France sur Montpellier. — Paix entre les deux royaumes. — Projets de mariages.

Nous avons vu jusqu'ici les rois d'Aragon marcher à la tête de la ligue pyrénéenne ; élus par la nation, ils étaient depuis leur origine des chargés de pouvoir plutôt que des monarques; mais l'étendue de leurs domaines, agrandis par les conquêtes et les successions, consolidés par leur traité avec les rois de France, avait changé la nature de leur pouvoir. Cette modification très-importante, dont les conséquences s'étaient déjà traduites en insurrection dans

le XIIe siècle, devaient amener des complications nouvelles. En perdant leur caractère de chefs de montagnards libres, les rois de Barcelone allaient s'aliéner la confiance de leurs sujets qui, au lieu d'être leurs vassaux, allaient devenir leurs ennemis. La conquête violente du Roussillon fut le signal de cette révolution politique ; les Aragonais, qui avaient si activement poussé à la destruction du royaume de Majorque, ne tardèrent pas à vouloir punir Pedro IV de son orgueil. Nous allons les voir s'insurger contre lui pour défendre l'intégrité de leurs vieux privilèges aristocratiques, et se réunir même aux peuples du Roussillon et de la Cerdagne pour aider Jayme à remonter sur le trône de Perpignan.

Les dissentiments de la famille royale les poussaient, il est vrai, dans cette voie ; l'intérieur du palais de Pedro fournissait les meilleures raisons à leur révolte. Ce monarque vindicatif et irascible, non content d'avoir persécuté sa mère Léonor, spolié ses frères et détrôné son cousin, résolut d'enlever à son frère Jayme jusqu'à l'espoir de lui succéder un jour.

Pedro n'avait qu'une fille ; et si elle n'était pas éloignée du trône par une loi aussi formelle que celle des Franks saliens, on pouvait lui opposer du moins une coutume constante que l'Aragon n'avait jamais laissé transgresser. Un coup d'État devenait donc nécessaire pour changer l'ordre de succession ; Pedro n'hésita pas à le tenter. Il réunit vingt-deux jurisconsultes religieux et laïques, et leur soumet le projet de faire proclamer sa fille Constance, au mépris

des droits de son oncle. Après de longs débats, dix-neuf membres se rangent à son opinion, et Jayme ne conserve que trois défenseurs. Arnaldo de Monera, l'un d'entre eux, fait éloquemment ressortir la nécessité d'imiter la France et l'Angleterre dans l'exclusion des femmes ; il rappelle que Jayme le Conquérant avait proclamé implicitement ce principe en appelant ses frères à lui succéder, quoiqu'il n'eût qu'une fille comme le roi régnant. Affaiblissement d'un État gouverné par une femme, qui ne pourrait prendre les armes et commander les armées ; discordes civiles provoquées par le règne des favoris, rien ne fut négligé par les partisans de Monera pour ramener le roi à l'opinion de la majorité nationale, mais les dix-neuf courtisans, mieux écoutés, rappelèrent l'exemple de la Navarre et de la Castille ; ils reproduisirent les considérations qui avaient été développées aux états de Pampelune par les adversaires de la loi salique à l'époque de l'élection de Jeanne d'Évreux, et le roi n'eut plus qu'à chercher le moyen de faire triompher cette entreprise difficile. Tout à coup, la grossesse de la reine fut sur le point de dissiper les embarras : elle accoucha d'un fils ; le roi ne croyait plus avoir à revenir sur le principe de l'hérédité masculine ; par malheur, l'infant mourut peu de jours après sa naissance, et sa mère Marie de Navarre le suivit au tombeau (1747).

Le deuil des rois n'était pas alors de très-longue durée : peu de mois après, Pedro épousait Léonor, fille du roi de Portugal (1347) ;..... trop peu patient pour attendre les éventualités des couches de la

nouvelle reine, il poursuivit énergiquement son entreprise contre les droits de son frère Jayme; il révoqua les fonctionnaires qui lui étaient dévoués et leur substitua des hommes disposés à soutenir toutes ses prétentions. Après avoir pris ces premières précautions, il réunit l'évêque de Vic, le grand maître de Montessa, Pedro Exérica, Pedro Fenoller, vicomte d'Ille, Aymar de Mosset, Gonçalo de Arenos, Galceran de Belpuig et quelques autres seigneurs roussillonnais et catalans; il émancipa sa fille en leur présence et obtint leur serment de dévouement et de fidélité.

Les noms des complices du roi indiquent assez que le coup d'État s'appuyait sur la race catalane et roussillonnaise, par opposition aux Aragonais, chez lesquels Pedro avait déjà rencontré une si vive opposition ; aussi, dès que l'infant Jayme connut la résolution du conseil royal catalan, il tourna ses regards vers l'Aragon, écrivit aux cavaliers et aux ricos ombres qu'il était temps de se prémunir contre la violation des lois, se rendit lui-même au milieu d'eux, et Saragosse devint le rendez-vous général des caballeros, des infanzones et des députés des villes. Il n'y eut que quatre cités qui refusèrent de répondre à cet ayuntamiento : Teruel, Darroca, Calatayud et Huesca : leur position géographique dit suffisamment qu'elles obéissaient à l'influence catalane. Dès la première séance, les membres de l'union, adoptant les intérets de Jayme avec enthousiasme, jurent de mourir pour les fueros et font prier le roi de présider leurs cortès spontanément réunies.

Pedro, qui se trouvait alors à Valence, se hâta de quitter cette ville, non pour venir à Saragosse affronter le mécontentement de ses sujets, mais pour se rendre à Barcelone au milieu des fidèles Catalans prêts à le défendre contre les autres provinces soulevées. Ce départ était assez prudent; à peine était-il arrivé dans cette capitale, que Valence adoptait les résolutions de l'ayuntamiento de Saragosse, et promettait d'obéir à l'infant. Dès ce moment le royaume avait deux rois. Dans cette position critique, Pedro commence par défendre aux gouverneurs de Catalogne et d'Aragon d'exécuter les ordres d'*en* Jayme. Perez Zapata, envoyé à Saragosse pour ramener l'Union à l'obéissance, déclare vainement que le roi est libre de réunir les cortès dans une ville quelconque; que Saragosse n'a aucun privilége à cet égard : on persiste à sommer Pedro de venir présider les états dans cette cité. Effrayés des conséquences de ce grave débat, le gouverneur et le justicia, Fernandez de Castro, se rendent à Tarragone pour déclarer au roi que sa présence devient de plus en plus indispensable en Aragon, s'il ne veut voir les villes et les ricos ombres, restés neutres jusqu'à ce moment, se déclarer en faveur de la ligue. Il se laisse enfin ébranler et ordonne la tenue des cortès à Saragosse.

Pour aggraver la position, Jayme de Majorque, qui vivait obscurément dans ses domaines de Montpellier, jugea l'occasion favorable pour répondre aux sollicitations de ses anciens sujets qui le rappelaient avec instance. Il réunit des mercenaires dans

le Languedoc (1347) et se prépara à envahir le Roussillon. Pedro IV, obligé de se rendre à Valence pour y combattre la révolte, manda aux infanzones et aux caballeros d'Aragon de convoquer leurs hommes d'armes et de marcher contre le prétendant; ils repondirent qu'ils ne pouvaient se rendre à la fois à l'assmblée de Saragosse et à l'armée de Cerdagne. Pedro, revenant sur ses pas, réunit les cortès à Monçon, afin d'être plus près du théâtre de la guerre; puis, pour s'entourer de forces plus dévouées, il ordonna à ses chevaliers catalans de se transporter dans le Conflens, aux vicomtes de Cardonne et de Canet d'entrer dans le Roussillon, et à don Galceran de Pinos de défendre Puycerda. Toutes ses préoccupations étaient momentanément concentrées vers le point que devait attaquer Jayme; la reine Eléonore elle-même, ne voulant rien négliger pour soutenir le dévouement des Catalans, se rendit par mer à Barcelone et fut accueillie avec un enthousiasme digne du dévouement que la population portait à la famille de ses rois.

En présence de tous ces préparatifs, Jayme de Majorque jugea prudent de ne pas se risquer dans le Roussillon; il équipa quelques navires, et courut attaquer les îles Baléares. Cette première tentative échoua, et les troubles d'Aragon acquérant plus de gravité, Jayme crut pouvoir marcher vers Perpignan pour tenter un coup décisif*. Il avait sainement jugé de l'état des esprits. A peine s'était-il présenté qu'un soulèvement formidable lui soumettait tout

* Çurita, t. II. — Feliu, t. II, l. XIII, c. 8.

le Conflens. Le vicomte de Cardonne, craignant le même mouvement dans la Cerdagne, se porta sur ce point, afin d'arrêter les renforts que Gaston-Phébus envoyait à Jayme par le comté de Foix. Quant à Pedro, il marcha lui-même sur Perpignan au bruit du tocsin de toutes les paroisses de la Catalogne, qui convoquaient les Almogavares au pillage, et les deux partis en vinrent bientôt aux mains. Arnaud d'Eril envahit le Conflens, et chassa de Vinça les partisans de Jayme qui s'enfuirent vers la Tet; le torrent grossi leur offrit une barrière infranchissable : ils y furent tous massacrés, les chapelles même où ils cherchaient un asile ne purent les soustraire à la fureur des troupes.

Jayme, effrayé de ce désastre, voulut hâter le dénouement en livrant bataille à ses ennemis campés à Cadelet ; il eut le tort de vouloir d'abord remonter à Puycerda : quand il revint à Cadelet, l'armée aragonaise était appuyée par le roi, nouvellement arrivée à Tuir, et Jayme, hors d'état désormais de lutter contre des forces si supérieures, se décida à battre en retraite. Les malheurs, ainsi que les triomphes ne marchent guère isolément ; les événements d'une même nature se présentent par groupes serrés et n'abandonnent un homme qu'au sommet des grandeurs ou dans le gouffre de l'infortune.

Le roi de France, profitant de l'échec de Jayme, lui enleva tous les domaines qu'il conservait au nord des Pyrénées, sous prétexte qu'il avait attaqué le roi d'Aragon son allié, et ce prince fut réduit à la déplorable nécessité de se réfugier à Avignon avec

sa famille pour y vivre des aumônes du Saint-Siége.

La conquête du Roussillon et de la Cerdagne étaient terminées; mais, si elles étaient avantageuses à la couronne, elles ne devaient pas tarder à devenir funestes aux libertés aragonaises. Pedro, avons-nous dit, venait de convoquer les cortès à Monçon, afin de régler la grave question de la succession au trône. Les Aragonais, poussés par l'infant Jayme, refusèrent de s'y rendre : ils exigèrent que la réunion fût fixée à Saragosse, afin que l'Union pût disposer d'une population considérable, et le roi fut contraint de céder. Il demande un sauf-conduit comme s'il se mettait à la disposition d'un ennemi; cette garantie lui est accordée, et il se rend enfin dans la capitale des insurgés*. Ses frères Jayme et Fernand s'y trouvaient à la tête de cinq cents chevaliers fournis par le roi de Castille, et ils avaient fait serment de défendre toutes les prétentions des mécontents. Dès son arrivée Pedro s'installa avec ses Catalans, sans vouloir admettre un seul Aragonais dans son escorte, dans le palais d'Aljaferia. Le lendemain les cortès tinrent leur séance d'ouverture dans l'église de Salvador. La première réclamation du roi fut que l'on admît les députés des villes étrangères à l'union; une vive opposition repoussa d'abord cette exigence; mais Pedro se montra si respectueux envers la loi, si déférant envers les ricos ombres, ses paroles donnèrent des garanties si précieuses à tous les droits, que l'évêque de Huesca le

* Çurita, t. II.

remercia au nom du clergé et Jayme son compétiteur au nom de la noblesse. Malgré ce début qui semblait présager la paix, les cortès se réunirent le jour suivant dans l'église des dominicains, et cette fois tous les membres étaient en armes. Le roi fait appeler le justicia pour le consulter sur cette circonstance ; Fernandez justifie la conduite des ricos ombres en invoquant d'anciens usages qui les autorisent à se tenir toujours prêts à se défendre, et Pedro rassuré se rend dans la salle des séances, suivi de l'archévêque de Tarragone, de Bernard de Cabrera et de quelques autres chevaliers.

Les Aragonais n'étaient qu'au début de leurs exigences soupçonneuses ; jaloux des faveurs accordées aux Catalans et aux Roussillonais en considération de l'appui qu'ils avaient prêté à Pedro dans sa lutte contre Jayme de Majorque, ils demandèrent avec instance l'éloignement des conseillers de la couronne. Quelque consentement qu ils eussent donné à l'agrandissement du royaume d'Aragon par l'annexation des anciennes provinces reconquises, ils ne voulaient pas que les vaincus vinssent dominer dans le conseil royal, et leur fierté blessée était résolue à sequestrer les impôts et les revenus, s'il était nécessaire d'avoir recours à ce moyen pour obliger Pedro à leur donner satisfaction. En présence de ce nouveau levain de discorde, les Catalans consentirent à ne pas entrer dans les cortès, et la ligue, satisfaite sur ce point, exposa ses griefs et demanda au roi 1° la confirmation des donations faites par Alphonse IV à sa femme, Léonor de Castille, dont

les infants avaient été dépouillés ; 2° la création d'un justicia dans le royaume de Valence; 3° l'exclusion de tout Catalan ou Roussillonnais du conseil du roi ; 4° enfin la confirmation du privilége de l'Union.

Pedro était trop fier pour subir facilement un semblable ultimatum, et assez prudent pour ne pas blesser les gentilshommes catalans, qui auraient pu, en se joignant aux amis de Jayme de Majorque, faire reconquérir à ce dernier la Cerdagne et le Roussillon ; il n'hésita donc pas à accepter le défi de la ligue et à repousser des prétentions constitutionnelles, avec lesquelles il était résolu d'en finir. Pour attaquer l'ennemi dans son retranchement le plus formidable, il prétendit que le droit d'*union* avait été prescrit, et proposa de s'en référer d'ailleurs au jugement du justicia *. A cette réponse, les deux infants ne gardèrent plus de mesure : ils lui reprochèrent d'avoir voulu changer l'ordre de succession à leur préjudice, de les avoir dépossédés des biens de leur mère ; et ils menacèrent de le renverser du trône s'il refusait de réparer ses torts. Pedro ne s'attendait pas à d'aussi vigoureuses accusations. Effrayé du sort qui pouvait l'atteindre au milieu d'ennemis exaspérés, il prit le parti de céder : il confirma les droits de l'Union, promit que les Catalans ne s'occuperaient plus des intérêts de l'Aragon, s'engagea à faire sortir de Saragosse tous les hommes étrangers à l'ayuntamiento, à rem-

* Çurita, t. II.

placer par des Aragonais les conseillers dont on demandait l'éloignement, et à livrer enfin pour sûreté les quinze châteaux de Moclus, de Castillo, de Hariza, de Verdejo, de Somet, de Rueda, de d'Aroca, de Huesca, de Tornos, d'Arcaym, de Montreal, de Rueyta, d'Aranda, de Santet, de Peña, de Cacavielo dans le royaume d'Aragon, et neuf autres dans celui de Valence (1 sept. 1347). Il fut moins traitable sur la question de succession : il maintint obstinément les intérêts de sa fille à l'exclusion de ceux de ses frères, et consentit seulement à assurer la lieutenance du royaume à l'aîné. Mais en même temps et comme protestation, il voulut donner un témoignage de reconnaissance à Terruel, centre du mouvement opposé à l'Union : il éleva ce bourg au rang de ville et voulut en faire un évêché.

La session se termina par ces concessions appuyées sur de faux serments, et Pedro, reprenant sa liberté en s'éloignant de Saragosse, ne tarda pas à se venger cruellement de la contrainte qu'on lui avait fait subir. Son frère Jayme étant venu le voir à Lérida, il le fit empoisonner, et peu de jours après il expirait à Barcelone.

Ce fratricide rendit une violence nouvelle à l'Union prête à se dissoudre ; l'infant Fernand s'en rendit le chef pour punir le meurtrier de son malheureux frère. Pedro répondit à ce nouveau défi par l'expulsion des conseillers aragonais qu'on lui avait imposés, et la guerre éclata avec une nouvelle violence. Elle débuta à Murviedo, ancienne Sagonte (1341), par une émeute qui obligea les Roussillon-

nais et les Catalans du conseil du roi à prendre la fuite. Pedro lui-même, poursuivi par l'armée de l'Union, dut s'entourer de mercenaires arabes. Exérica, le grand-maître de Montesa, et l'alcade de Xativa, commandaient les troupes royales ; mais elles perdirent deux batailles au début de la campagne, et cet échec augmenta l'influence des mécontents. Battu sur tous les points dans de nouvelles rencontres, l'orgueilleux monarque fut contraint, pour la seconde fois, de plier devant ses vainqueurs. A force de concessions il obtint une trève; mais l'Union, toujours en armes, était prête à rentrer en campagne au premier signal. Le point important était de la dissoudre ; Pedro eut recours à la discorde.

Lopez de Luna, un des plus riches seigneurs d'Aragon et de Valence, avait épousé sa tante. Pedro parvint à l'attirer dans son parti ; il le brouilla avec Ximenès de Urrea, un des principaux chefs de l'Union, et le parti royal, aidé de ce puissant renfort, put reprendre l'offensive avec avantage. Après quelques mois d'une guerre acharnée, les *royaux*, commandés par Lopez de Luna, battirent les troupes de l'Union à Epila (21 juillet), et la ligue dispersée ne put se relever de ce coup décisif. Le roi, aussi fier après la victoire qu'il avait été pliant dans le péril, voulut profiter du succès pour détruire le fondement constitutionnel de la résistance : un décret abolit l'antique privilége de l'Union, et posa ainsi la première pierre du pouvoir absolu. Les cortès furent réunies à Saragosse ; Pedro s'y présenta animé

de haine, et les ricos ombres eurent la douleur de le voir saisir le fort national que tous les rois avaient respecté, et le déchirer avec son poignard. Un faux mouvement l'ayant fait blesser dans cette opération, les Aragonais crurent être vengés par une intervention céleste : mais Pedro répondit sans se déconcerter : « Qu'un privilége qui permettait à des sujets de résister à leur roi, devait être effacé par le sang d'un roi. » *Privilegio que tanto avia costado, se devia escancelar y romper con sangre real*[a].

Après cet acte brutal qui lui valut le surnom de *Pugnalet* (petit poignard), la constitution ne conserva plus pour défenseur que la magistrature du justicia. Quel pouvait être le sort d'une protection qui n'était plus appuyée sur le droit légal de résistance? Elle devait tomber, un siècle plus tard, sous un nouvel effort du pouvoir absolu.

Au moment où tous les cœurs aragonais étaient accablés par la violation de leurs priviléges, une peste était venue compléter les désastres de la guerre civile. Barcelone, la première atteinte, avait perdu plusieurs de ses citoyens les plus illustres, notamment l'évêque et cinq conseillers de la couronne. Mais tel était l'antagonisme qui régnait entre l'Aragon et la Catalogne, que les ravages de la maladie n'avaient pas empêché les Catalans de se réunir à Sainte-Croix, sous la direction de Bernard de Cabrera, pour protester contre l'Union aragonaise et se mettre aux ordres du monarque[b]. La peste, passant

[a] Feliu, t. II.
[b] Feliu, t. II, p. 234.

de Barcelone à Saragosse, y fit périr jusqu'à trois cents personnes par jour et obligea Pedro à transférer les cortès à Terruel. La contagion les y suivit, et la reine elle-même, mortellement atteinte, fut transportée à Exérica où elle rendit le dernier soupir (1348). L'épidémie ne se cantonna pas au sud des Pyrénées, elle atteignit le Roussillon; Elne, Collioure et Port-Vendres, furent cruellement frappées (1348). Plus de mille personnes expiraient chaque jour dans la seule ville de Perpignan. Le fléau, se propageant enfin de vallée en vallée, passa dans le Bigorre, et Tarbes perdit la moitié de ses habitants.

Le malheureux Jayme de Majorque n'était plus désigné que par le titre de Jayme de Clarence. Oisif depuis deux ans, il avait trop peu de ressources pour nourrir l'espoir de recouvrer ses domaines, lorsque le voyage de Philippe de Valois à Avignon lui fournit l'occasion de vendre à ce prince la seigneurie de Montpellier pour cent mille écus d'or. Maître de cette somme considérable, il voulut faire une dernière tentative sur Majorque; il leva des troupes, emprunta la flotte de la reine Jeanne de Naples, et aborda aux îles Baléares. Il espérait provoquer un soulèvement; mais les Majorquins, au lieu de venir à sa rencontre, se réunirent aux garnisons royales pour lui livrer bataille. Sa bravoure désespérée ne put triompher du nombre de ses adversaires; renversé de cheval dans la mêlée, il fut pris par les Aragonais et, un instant après, sa tête placée au bout d'une pique servait de drapeau sanglant à ses ennemis. Son fils lui-même tomba pri-

sonnier ; il fut transporté dans la Catalogne chargé de chaînes ; Pedro le fit enfermer à Xativa, et plus tard à Barcelone pour être plus à portée de surveiller sa captivité. Le vainqueur ne fut pas insensible à la fidélité que les Roussillonnais lui conservèrent dans cette circonstance. Il avait fondé l'université de Perpignan en 1349 et lui avait donné les prérogatives dont jouissait celle de Lerida ; il revint dans le Roussillon avec la reine en 1351 et par des règlements nouveaux, non moins avantageux aux habitants, il défendit aux chevaliers sous peine de dix ans d'exil, et aux roturiers sous peine d'avoir le poignet coupé, de porter des barbes postiches favorables à la perpétration des crimes (1351). Il prescrivit l'usage de l'ère de la nativité à l'exclusion de l'ère des Césars (1350), et choisit enfin Perpignan pour faire faire à la nouvelle reine les couches qui devaient lui donner un héritier direct : la naissance de Juan rendit bientôt inutiles les longues discussions de successibilité dont nous venons de raconter les résultats désastreux, et Pedro revêtit ce premier-né du titre de duc de Gironne, que les héritiers présomptifs ne devaient plus abandonner (1351) [1].

Il n'est pas de lien politique plus solide que l'intérêt, et il n'est guère d'alliance qui résiste aux tiraillements de l'égoïsme quand cette loi de l'intérêt lui est contraire. Les rois de France et d'Aragon, ligués contre Jayme, tant qu'il s'était agi de se partager ses dépouilles, firent valoir des droits opposés

[1] Feliu, t. II, p. 240.

quand la mort les eut délivrés de ce compétiteur. Pedro IV éleva des prétentions à la seigneurie de Montpellier (1350), et ne tenant aucun compte des cessions réciproques de saint Louis et de Jayme Ier, il réclama la restitution de toutes les anciennes possessions aragonaises situées au nord des montagnes. Cette démarche ouvrit la voie à une foule de réclamations particulières et le vicomte d'Ille et de Canet revendiqua la propriété du Fenouillède dont ses ancêtres avaient été dépossédés par les Français du temps de la guerre des Albigeois. Il est vrai que Pedro essayait d'attenuer la gravité de ces prétentions en offrant de nouveau la main de sa fille Constance au petit-fils de Philippe de Valois. Le roi de France paraissait résolu à demeurer indifférent aux exigences comme aux promesses, lorsque sa mort vint changer la situation des choses. Jean Ier, son successeur, promit de payer cinquante mille florins de dédommagement, si le mariage de son fils avec l'infante n'était pas consommé; et nous verrons bientôt la captivité des deux princes français en Angleterre, frapper de nullité cette condition de l'alliance.

DIXIÈME PARTIE.

ÉCHECS DE LA FRANCE PROVOQUÉS PAR L'INVASION ANGLAISE.

CHAPITRE PREMIER.

LUTTES DE GASTON-PHÉBUS CONTRE JEAN D'ARMAGNAC ET DE CHARLES LE MAUVAIS CONTRE LA FRANCE.

Charles II, roi de Navarre. — Gaston-Phébus, comte de Foix-Béarn. — Expédition de Gaston, de Charles II et de Pedro IV contre les Mores. — Gaston épouse Agnès de Navarre. — Charles II épouse Jeanne de Valois. — Ses projets contre la France. — Il gouverne le Languedoc. — Il est enfermé au Louvre. — Gaston obtient sa mise en liberté.— Reprise des hostilités par les Anglais et Charles de Navarre.— Traité entre la France et l'Aragon. — Luttes des Béarnais et des Armagnacs. — Invasion du prince de Galles de Bordeaux à Narbonne. — Nouvelle paix avec l'Aragon. — Défaite du roi de Navarre. — Sa captivité. — Sa délivrance. — Gouvernement du prince Louis en Navarre. — Paix de Brétigny, le Bigorre cédé aux Anglais. — Gaston déclare la guerre à la France. - Il défait le comte d'Armagnac et le retient prisonnier. — Les Anglais dans le Bigorre. — Charles II revient en Navarre. — Paix entre la Castille et l'Aragon. — Evasion de Jayme de Majorque.— La Navarre et la Castille envahissent l'Aragon. — Nouveau traité entre l'Aragon et la France. — Transtamarre échappe aux assassins, Fernand succombe. — Hostilités et paix entre la Navarre et la France. — Alliance entre l'Aragon et la Navarre. — Exécution de Bernard de Cabrera. — Décrets sur la générosité, la lieutenance et l'audience royale dans la Catalogne.— Alliance de l'Aragon et de la France contre la Navarre. — Paix entre la Navarre et la France.

Le triomphe définitif de Pedro IV dans le Roussillon et sa victoire sur l'Union aragonaise nous per-

mettent de revenir aux affaires de Navarre et de Béarn.

Après la mort de Gaston IX et de Philippe d'Evreux, tués glorieusement à la bataille de Xérès, Jeanne de Navarre, qui se trouvait alors sur ses domaines de France, était accourue avec ses fils Charles et Philippe pour veiller au maintien de ses droits. Cet empressement avait été inutile : elle n'avait pas éprouvé d'opposition inquiétante et elle s'était hâtée de repasser en Normandie après avoir confié le gouvernement du royaume à Jean de Conflens, seigneur de Dampierre. Le même événement avait produit dans le Béarn un mouvement analogue.

Les états, réunis autour de la tombe de leur seigneur, s'étaient empressés de reconnaître son jeune fils Gaston-Phébus et de donner un conseil de régence à sa mère, chargée de sa tutelle et de son éducation. Jeanne de Navarre, moins heureuse qu'Eléonore de Comminges, ne survécut pas longtemps à son époux; elle mourut en 1349, et son fils aîné Charles II, proclamé roi à dix-sept ans, monta sur le trône où il devait laisser des souvenirs moins funestes pour la Navarre que pour la France, et porter néanmoins le surnom de *le Mauvais* (malo). Une année s'écoula avant qu'il passât de Normandie à Pampelune. Arrivé dans cette capitale (mai 1350), il fut reçu par les trois ordres dans la chambre merveilleuse, conservée jusqu'à nos jours à côté du cloître de la cathédrale, il prononça le serment ordinaire de respect à la constitution et aux lois, et, après son couronnement, les ricos ombres le promenèrent sur un bouclier dans les rues de sa capitale.

Ses premiers actes firent présager aisément l'homme qu'il devait être : politique adroit et persévérant, calculateur ambitieux, vindicatif et irascible. Au lieu d'inaugurer son règne par des actes de clémence, il se rendit maître des principaux chefs du dernier soulèvement, fit poignarder les uns et exécuter les autres à la pointe de Miluce au-dessous de Pampelune. Pour consolider son sceptre à l'extérieur, il renouvela son alliance avec Pedro IV, son beau-frère, et se rendit enfin à Burgos afin d'obtenir un traité de paix du roi de Castille, Pedro le Cruel.

On dirait que les trônes sont sujets à des influences épidémiques, comme les plantes ou les populations. S'il est des époques où la valeur et la capacité royale s'entourent des sentiments les plus magnanimes, il en est d'autres où la paresse et la lâcheté paralysent les cœurs des rois et laissent partout triompher la corruption et la guerre civile. Parfois aussi la fermeté gouvernementale abdique les grandes vertus qui élèvent les monarques à la hauteur des représentants de la Providence, elle ne sait consolider les dynasties qu'en imprimant la terreur et en écartant les obstacles par l'assassinat. Le XIV[e] siècle se présenta sous cette phase regrettable : l'Aragon, la Castille, la Navarre, on peut même ajouter le Béarn, furent simultanément gouvernés par des princes d'une grande valeur sans doute, mais qui n'hésitèrent pas à mettre une cruauté sans mesure au service de leurs ressentiments et de leur ambition.

Ce fut comme une ligue offensive et défensive

organisée contre le morcellement féodal : les divisions du territoire ne furent pas plus respectées que les garanties nationales ; l'égoïsme et le principe d'autorité entreprirent une croisade générale contre les droits les plus respectés et les plus antiques ; l'aristocratie se mit sur la défensive, et cette lutte énergique fit le principal intérêt du siècle de Charles le Mauvais, de Gaston-Phébus et de Pierre IV. Nous venons de voir ce dernier donner le signal, et Charles II le suivre dans cette voie ; hâtons-nous d'ajouter que toutes leurs actions ne furent pas dépourvues de gloire et de grandeur.

Quelques entreprises des Mores venaient d'appeler en Andalousie les armées de Pedro le Cruel : le roi d'Aragon et celui de Navarre coururent réunir leurs troupes aux siennes. Le jeune Gaston-Phébus, âgé de quinze ans seulement, mais développé par une éducation toute guerrière, faisait ses premières armes sous la bannière de Charles le Mauvais ; Corbeyran de Rabat, bâtard de Foix, lui servait de guide ; sa brillante conduite durant cette expédition lui fit gagner ses éperons de chevalier et lui procura, dit Froissard, autant de gloire *que seigneur qui y fut*. Il ne tarda pas à obtenir sa récompense. Quelques entrevues avec Agnès, sœur de Charles II, avaient allumé dans son cœur ce premier amour si prompt à s'enflammer à cet âge ; Agnès répondit à ses sentiments ; il demanda sa main à son frère, et lorsqu'il repassa dans ses domaine de Béarn, il put présenter à ses sujets leur jeune vicomtesse.

Au retour de cette campagne, Charles le Mauvais ne fit que traverser la Navarre; il en confia le gouvernement à son frère don Louis et à Garcia Dianiz, puis il se rendit en France, où il était appelé à jouer un rôle si funeste (1352) dans les troubles désastreux qui devaient affliger ce royaume.

Nous avons vu que Jean I venait de succéder à Philippe de Valois mort en 1349. Charles II, qui ne pouvait se contenter de la couronne de Navarre, voulut se rapprocher de celle de France et attendre quelque événement favorable qui lui facilitât l'usurpation d'un second trône; il demanda la main de Jeanne, fille aînée du roi Jean; leur mariage fut célébré en 1353, et Charles se promit bien de ne rien négliger pour abolir la loi salique dans le royaume de France, comme elle l'avait été dans la Navarre en faveur de sa mère Jeanne d'Evreux. Jean I, qui ne prévoyait pas les intentions de son gendre, voulut ajouter à la dot de sa fille le gouvernement du Languedoc, et Charles se rendit à Toulouse (1353) pour prendre un commandement qui convenait si bien à ses prétentions ultérieures [1].

On n'appréciera jamais sainement le caractère de ce prince tant qu'on voudra ne le juger qu'au point de vue français. C'est à Pampelune, au cœur de cette Navarre, si longtemps opprimée, froissée par la domination des rois de France, qu'il faut se placer pour comprendre sa conduite.

Le fils de Jeanne d'Évreux, accueilli avec enthou-

[1] Moret, t. III, l. xxx.

siasme comme l'exécuteur des vengeances nationales, avait juré de faire chèrement payer à la France les expéditions de Philippe le Hardi, les massacres de Navarrerie, la domination illégitime de Philippe le Bel et de ses petits-fils Philippe le Long et Charles le Bel. Pour atteindre ce but, deux moyens s'offraient à lui : s'emparer de la couronne de France à la faveur de la guerre civile, et pour cela épouser d'abord une fille des Valois qui lui fît mettre un pied sur les marches du trône; puis, s'il ne pouvait réussir dans cette tentative, faire à la dynastie tout le mal qu'il lui serait possible, en soulevant la trahison, la guerre civile, et en s'alliant à tous ses ennemis extérieurs. Fidèle à ce programme, Charles en poursuivit l'exécution avec cette opiniâtreté sanguinaire qui lui valut de ce côté des pyrénées sa réputation et son nom; mais les Navarrais, dont il ne faisait en quelque sorte que suivre l'impulsion et exécuter les arrêts, ne manquèrent pas de le dédommager par leur dévouement; ils s'empressèrent d'accourir à son appel toutes les fois qu'il voulut combattre la France, et le traitèrent enfin dans leur histoire comme un des rois qui se consacra le plus énergiquement à la grandeur et à la prospérité de leur patrie. Nous aurons soin de donner les preuves de leur attachement et de leur opinion.

Rien ne pouvait mieux convenir à Charles que le gouvernement du Languedoc, qui le mettait à même d'établir son influence dans une province française peu éloignée de son royaume. Son premier soin fut d'ordonner au sénéchal de Carcassonne de lever les

gens d'armes dans la sénéchaussée ; mais les Carcassonnais rejetèrent cette imposition comme contraire à leurs priviléges et prétendirent s'être mis à l'abri de tout impôt par les réserves qu'ils avaient faites au commencement de l'année en accordant 50,000 livres de subsides (1351). Cependant le royal gouverneur réunit quelques troupes à Condom et attaqua les Anglais à Montréal d'Agenais. Le roi de France comprit-il la faute qu'il avait commise en confiant un commandement à celui qui devait être son rival le plus acharné? On est tenté de le croire en voyant la rapidité avec laquelle le Languedoc fut confié au sénéchal de Toulouse, Gérard de Montfaucon. Le roi de Navarre, irrité de cette destitution, ne garda plus de mesures, et, laissant éclater ouvertement son ambition et sa haine, il se lança dans cette voie de conspirations et de meurtres que les historiens français ont fait ressortir jusqu'à l'exagération. Le connétable Charles d'Espagne lui contestait le comté de Brie : il le fit assassiner par ses soldats navarrais. Le roi Jean, furieux de la perte de ce grand officier, fait condamner son gendre à mort et à la confiscation de ses biens ; cependant les prières de la reine Jeanne font commuer sa peine : on se contente de l'emprisonner au Louvre (1355).

Gaston-Phébus, son compagnon d'armes pendant la guerre des Mores, ne l'abandonna pas dans la captivité : il se rendit à Paris et demanda sa grâce. Cette démarche devint un péril pour lui ; on n'écouta pas sa prière et l'on profita de sa présence pour réclamer son serment de vasselage. Gaston déclara fière-

ment que le Béarn avait toujours été *terre libre* et qu'il ne relevait que de Dieu. Cette réponse le fit enfermer au Châtelet; il persista inébranlablement dans sa résistance et il fallut la reprise des hostilités entre l'Angleterre et la France pour décider le roi à lui rendre la liberté (1356). On avait besoin de l'apaiser pour obtenir sa coopération contre le prince de Galles; on poussa la complaisance à son égard jusqu'à ouvrir les portes du Louvre au dangereux roi de Navarre; on dut même par quelque traité secret lui faire cession du Bigorre; car la livraison lui en fut faite quelque temps après. A ces conditions, Gaston promit d'arrêter les Anglais sur la frontière de la Guyenne et il partit pour le Béarn.

La puissance anglaise allait se consolidant de plus en plus dans la Gascogne. Bayonne, ville moitié navarraise, moitié gasconne, importante par son commerce et sa position intermédiaire entre la Navarre, la Biscaye et la France, acceptait sa domination avec une faveur marquée. Déjà vers 1316, ses habitants, inquiets des projets du roi d'Angleterre à l'endroit de la Guyenne, dont il voulait former une principauté particulière, avaient demandé à être définitivement réunis à la Grande-Bretagne. Leur prière avait été accueillie; on s'était engagé à ne jamais les séparer de la couronne. Bayonne étendait alors une espèce d'autorité sur un vaste territoire, elle nommait des baillis à la Benne et à Capbreton [a]; assujettissait les pêcheurs de ces petits

[a] *Chronique de Bayonne*, t. I, p. 62 à 66.

ports et ceux de Boret à lui apporter le produit de leur pêche. République puissante, placée sous la protection anglaise, elle continuait à fournir vingt vaisseaux et dix galées dans les guerres contre la France, sous le commandement de ses maires qui prenaient alors le titre d'amiraux (1337). Il était donc nécessaire d'élever une force considérable en face de ce boulevard anglais. Jean Ier confia à Gaston-Phébus le soin de le tenir en échec, ainsi que Dax, Tartas et les autres villes gasconnes, pendant que le comte d'Armagnac allait prendre le gouvernement du Languedoc.

Depuis longtemps l'Angleterre et la France se préparaient à la guerre ; Charles de Navarre s'était empressé de se rattacher aux intérêts de la première. Le prince de Galles voulut également envoyer des plénipotentiaires à Pedro IV pendant qu'il était dans le Roussillon, pour l'engager à attaquer la France du côté du Languedoc ; mais Jean s'empressa de contre-balancer cette tentative en chargeant une ambassade solennelle de renouveler l'alliance avec l'Aragon : l'évêque de Chartres, Raymond de Salgues, le maréchal de Mirepoix et Guillaume Duranti, furent assez heureux pour resserrer les liens qui unissaient les deux Etats ; ils s'occupèrent aussi de régler une assez longue discussion qui irritait les sujets des deux royaumes au sujet des *marques* et des *contre-marques*, et Duranti fut laissé à Perpignan pour la terminer (1351).

Si cette démarche était opportune, il n'en était pas de même de la nomination de Gaston-Phébus et de

Jean d'Armagnac. Au lieu de se réunir pour repousser les Anglais, ces deux implacables adversaires recommencèrent leur querelle; ce dernier, profitant de son autorité dans le Languedoc, attaqua le pays de Foix, et s'avanca sur les bords de l'Ariége jusqu'à Montesquiou-Valvestre, ville influente, fidèle alliée du comte de Foix-Béarn. Sa première attaque fut vaillamment repoussée par les bourgeois, et la famine même ne put ébranler leur courage; ils voulurent être dignes de la devise de leur suzerain *Touches-y si tu oses :* ils mirent le feu à leur ville, s'ouvrirent un passage à travers le camp ennemi, se réfugièrent au mas d'Azil, et le comte d'Armagnac ne trouva que des ruines à soumettre. Gaston ne tarda pas à récompenser le dévouement des habitants de Montesquiou en faisant reconstruire leur ville; revenu dans le Béarn, il reçut dans la cathédrale de l'Escar l'hommage de son cousin Roger-Bernard II, vicomte de Castelbon, seigneur de Navailles; puis, se jetant sur l'Armagnac, il ravagea les domaines de son rival. Pendant qu'ils poursuivaient leurs haines personnelles, les deux adversaires, trompant l'espérance du roi Jean, laissèrent passer, sans s'occuper d'y mettre obstacle, la torrentueuse invasion du prince de Galles, qui devait laisser tant de ruines depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à celle de l'Aude.

Débarqué à Bordeaux en 1355, l'audacieux conquérant, excité par Charles le Mauvais, ravagea la basse Gascogne et pénétra dans le Languedoc. Deux motifs puissants l'attiraient vers cette province : il

voulait exploiter les intelligences que Charles y avait établies pendant son gouvernement; il désirait aussi envahir le Roussillon, afin de punir Pedro IV de son refus de déclarer la guerre à la France. Il arrive sur la Garonne, au-dessus de Toulouse, la traverse à Portet, pille et réduit en cendres Castanet, Carbonne, Miremont, Montgiscar, Baziege, Villefranche, Sainte-Puelles, Castelnaudary, Alzonne, Montréal; détruit de fond en comble la basse ville de Carcassonne, et ne s'arrête que devant les remparts de la cité. Il n'en poursuit pas moins sa route vers Narbonne, brûle le bourg de cette ville, la paroisse de Saint-Étienne et le château de Puycheric. Cependant le vicomte Aymeric défendit sa capitale avec tant de courage que le prince fut obligé de battre en retraite par les montagnes du Gabardez, où il parvint encore à renverser les châteaux de Pepieux et Dasillan.

Sur ces entrefaites, le comte de Poitiers, envoyé comme lieutenant de Languedoc, rassembla les troupes de la sénéchaussée de Carcassonne; Bertrand d'*Espagne,* dit le *Boiteux*, fils d'Arnaud de Comminges, conduisit son *ost* au service de la France; Pierre Raymond II, comte de Comminges, dut aussi fournir ses contingents, car il reçut plus tard (1359) 3,000 écus de gratification, et le prince de Galles, vigoureusement harcelé par ces forces réunies, fut contraint de rentrer à Bordeaux (1355) [a].

Cette expédition jeta la crainte dans le Languedoc, et décida les villes à veiller à leur propre défense.

[a] Vaissette, t. VII.

Béziers fit démolir le bourg Saint-Jean, les couvents des augustins, des cordeliers, de Saint-Antoine, ainsi que la commanderie, pour les mettre à couvert derrière les murs de la cité ; Narbonne répara ses remparts et ses fossés ; toutes les villes imitèrent ces exemples. Le comte d'Armagnac, sortant enfin de son indifférence, se rendit à Sérignan près de Béziers (1356), et conclut avec Pedro IV, par l'entremise du majordome Perillos et de Bernard de Cabrera, une paix assez avantageuse, car l'Aragon offrait quinze galères pour combattre les Anglais sur les côtes de la Bretagne, trois cents hommes d'armes et neuf cents piétons. La France devait payer 24,000 florins, et le roi Jean donner son fils à l'infante dona Constance.

Le comte d'Armagnac voulut aussi faire prendre aux vassaux du roi d'Aragon l'obligation de ne pas seconder les tentatives de l'Angleterre et de la Navarre ; mais ils étaient généralement trop irrités contre leur roi pour renoncer au droit d'appuyer le parti qui leur paraîtrait favoriser leurs intérêts. Ils rejetèrent les exigences du comte et le châtelain de Thermes, poussé, dit-on, par Gaston-Phébus, arbora la bannière rouge et se déclara pour le prince de Galles (1356) [a].

Charles le Mauvais n'était pas homme à laisser les Anglais agir seuls contre la France ; rentré en Navarre en 1356, il leva dix mille hommes, les conduisit à Bayonne, où ses ancêtres, rois de cette

[a] Vaissette, t. VII.

ville, avaient laissé de nombreux souvenirs, il équipa la flotte communale et débarqua à Cherbourg. La Normandie, gouvernée par le dauphin Charles, est aussitôt traitée comme le Languedoc venait de l'être par le prince de Galles; c'est en vain que le fils de Jean, qui commençait à mériter le surnom de *le Sage*, engage Charles le Mauvais à ne pas rompre la paix avec son beau-père : les Navarrais lui font un devoir de seconder l'invasion anglaise, pour rendre à la France le mal qu'elle leur avait fait autrefois. Cependant le sort des armes devient funeste à l'agresseur; fait prisonnier par les troupes de Jean Ier, il est enfermé dans la citadelle d'Alleux. La vengeance des Navarrais a complétement échoué. Aussitôt la nation, consternée de la captivité de son roi, comme la France allait l'être bientôt de celle de Jean Ier, s'agite et s'ébranle; le patriotisme fait les offres les plus généreuses, les efforts les plus énergiques pour obtenir la délivrance du captif. Les tentatives diplomatiques ayant échoué auprès du roi de France, les ricos ombres ont recours à leur dévouement personnel, et les plus courageux partent secrètement pour la Picardie. Charles était prisonnier depuis dix-huit mois, lorsque son frère Philippe, secondé par Rodrigo de Uriz, Corbeiran de Lehet, Carlos de Artieda, le baron de Garro et Fernand de Ayans, pénètre dans la prison, massacre les gardiens et parvient à le délivrer Ses généreux libérateurs le conduisent à Amiens où il est reçu *como en triunfo* (1357). Après avoir flétri la partialité de

l'abbé de Choisi, acharné à dénigrer les actions du roi Charles, Moret ajoute que le dévouement des cinq ricos ombres fut *muy celebrada, y dignamente aplaudida ;* leurs noms inscrits avec la relation de leur entreprise dans le registre de la chambre des comptes, ou *arbol de la fama,* furent offerts à la postérité comme les emblèmes des vertus patriotiques *.

Charles ne rentra pas dans la Navarre, où l'enthousiasme le plus exalté semblait le réclamer. Mais ses sujets lui pardonnèrent aisément de ne songer qu'à la vengeance, et de rester dans le royaume ennemi, où les guerres civiles et les attaques des Anglais devaient si puissamment seconder ses tentatives.

Pendant ce temps, son frère Louis, gouverneur du royaume, était sollicité par Pedro IV de seconder sa prise d'armes contre la Castille, conformément aux conventions arrêtées avec Charles; don Louis prit prétexte de l'absence du roi pour observer une neutralité rigoureuse; il se contenta de retirer le commandement de la forteresse de Bierlas au Castillan Fernand Ruis, qui inquiétait les Aragonais, et de permettre à plusieurs Navarrais de prendre individuellement du service dans les armées catalanes. Pedro le Cruel eut un moment l'espoir de pouvoir attirer don Louis dans son parti : il envoya des ambassadeurs lui demander sa coopération dans sa querelle avec Pedro IV; mais Louis demeura inébranlable dans ses principes de neutra-

lité (1357); il repoussa les sollicitations de la Castille, comme celles de la cour de Barcelone.

Tandis que Charles II, exécuteur des vengeances navarraises, s'acharnait avec les Anglais à perdre le royaume de France et devenait le chef des révoltés de Paris (1358 à 1359), don Louis, appliqué aux intérêts de la Navarre, donnait à l'administration du royaume l'impulsion la plus avantageuse. La vallée d'Araquil n'était protégée que par un mauvais bourg : il y fit construire la ville de Huarte, l'entoura de murailles et lui accorda des priviléges propres (1359)[a] à augmenter sa population en favorisant son commerce.

Charles II allait bientôt éprouver la joie la plus vive que son âme vindicative pût goûter. Les Anglais ses complices triomphaient sur tous les points. La France venait d'éprouver un des plus grands désastres qu'il lui fût possible de subir : le roi Jean était tombé leur prisonnier avec les plus illustres gentilshommes, parmi lesquels nous ne citerons que le comte de Castres et le vicomte de Narbonne, Aymeric VII.

Vainqueurs dans le Nord, les Anglais éprouvèrent cependant dans la Guyenne une résistance plus vigoureuse. Gaston, attaché au roi de Navarre quand il s'agissait de l'arracher au pouvoir du roi Jean, ne pouvait le suivre dans son animosité contre la France ; les Anglais devaient l'avoir toujours pour adversaire, et il sut leur prouver qu'ils le trouveraient invincible

[a] Moret, t. III, p. 70.

toutes les fois qu'il défendrait ses possessions de Marsan et de Béarn. Néanmoins la déplorable paix de Brétigni devait avoir dans les Pyrénées un retentissement funeste, car elle cédait la Gascogne et le Bigorre à l'Angleterre. Or ce comté était depuis longtemps revendiqué par le comte de Foix et nous avons vu le roi Jean lui en donner l'investiture. Le prince de Galles, s'appuyant sur le dernier traité, voulut obliger Gaston à lui rendre hommage pour le Béarn. Celui-ci ne fut pas moins fier envers l'Angleterre qu'il l'avait été envers la France : il établit que sa vicomté ne relevait que de Dieu et refusa tout acte de vasselage. Le sire d'Albret et le comte d'Armagnac, aveuglés par une jalousie qui ne s'arrêtait devant aucun désastre national, poussaient le prince anglais à soutenir ses prétentions par les armes. Toutefois Chandos comprit combien il était difficile d'attaquer Gaston-Phébus dans ses places fortes et ses montagnes, au milieu d'une population dévouée et ennemie du joug étranger. L'élan national était déjà si grand que les états de Béarn venaient, pour la première fois, de voter des subsides, dans l'éventualité de la guerre ; la quotité en était fixée à deux livres par feu, le fort portant le faible « et tant » volontiers le payent ses gens, dit Froissard, que » c'est merveilleux, car parmi ce il n'est Anglais ni » Français ni pillards qui leur fassent tort d'un de» nier et ait toute sa terre ainsi sauvée. »

Cependant on était à l'époque de la jacquerie : les paysans révoltés ravageaient les provinces du Nord ; une de leurs bandes pénétra même dans la Gascogne

et s'avança dans le bas Bigorre ; elle voulut ensuite se diriger vers le Béarn, mais il en fut de la jacquerie comme des bagaudes et des pastouraux. Quel accueil pouvait-elle espérer dans les Pyrénées où les cultivateurs libres et propriétaires jouissaient d'une indépendance et d'un bien-être inconnus au reste de l'Europe? Gaston se joignit au captal de Buch avec soixante chevaliers, il attaqua ces pillards et les miten déroute.

Le voisinage des Anglais, maîtres de la Gascogne par le traité de Bretigny, resserrait considérablement le vicomte de Béarn dans ses domaines montagneux. L'ordre de livrer le Bigorre, donné par le roi Jean au baron de Bazillac, son sénéchal, vint aggraver sa situation. Ces dangereux voisins, établis dans les châteaux de Lourdes, de Mauvezin, de Tarbes, de Juillan, de Navarest, de Tournay, de Sainte-Marie, séparaient les possessions de Béarn et de Foix et interrompaient toute relation entre la vicomté de Bearn, et le Comminges sur lequel Eléonore donnait certains droits à Phébus. Les Bigorrais partageaient toute son animosité contre cette nouvelle domination étrangère qui retardait leur retour au prince légitime de Béarn; mais que pouvaient-ils faire? résister était difficile : ils durent rendre hommage au Prince Noir.

Le comte de Foix ne put pardonner au roi Jean cette livraison du Bigorre ; il déclara la guerre à la France, représentée dans le Languedoc par le comte de Poitiers, troisième fils du roi et successeur de Jean d'Armagnac. Le comte était loin de s'attendre

à cette attaque ; arrivé dans la province en 1358, il avait réuni les états à Carcassonne pour leur faire prendre le deuil de la captivité du monarque et réclamer des subsides considérables ; les états s'associant à la douleur de la France avaient désigné Marc Montanié de Monréal, Barthélemy Saint-Nazaire, de Cabestan, Jean Bigot de Béziers, et Béranger du lac de Narbonne pour aller porter des consolations au noble captif ; et le comte de Poitiers, pour récompenser Carcassonne de son dévouement, avait fait reconstruire la basse ville récemment détruite par les Anglais (1359). Ce fut au milieu de cette expression de regrets publics qu'il se vit assailli par ce même comte de Foix-Béarn que le roi Jean avait chargé de défendre la Gascogne contre l'Angleterre. C'était la destinée fatale de la France d'être attaquée de tous les côtés à la fois par les princes voisins désireux de se partager ses lambeaux. Gaston, étranger à la passion vindicative de Charles de Navarre, eût été heureux toutefois de réunir le Bigorre et leLanguedoc à ses domaines de Foix-Béarn pour étendre sa domination de l'Océan à la Méditerranée. Il crut pouvoir triompher aisément du comte gouverneur et il dirigea ses troupes vers la sénéchaussée de Toulouse, tout en déclarant qu'il bornait ses prétentions à forcer le roi à lui faire justice de ses griefs contre les comtes d'Armagnac et de Poitiers. Ce dernier, hors d'état de lui résister les armes à la main, eutre cours aux voies judiciaires : il ordonna de saisir ses possessions (avril 1359) ; *le rebelle* n'en continua pas moins d'envahir la séné-

chaussée ; les Toulousains, levés à la hâte, voulurent l'attaquer, ils furent complétement défaits, et le vainqueur, se mettant à leur poursuite, brûla Sainte-Gabelle et Hauterive [1].

Le comte de Poitiers ne put exercer qu'une vengeance aussi légère que tardive ; l'année suivante, il épousait à Carcassonne la fille du comte d'Armagnac, l'irréconciliable ennemi de Gaston (1360). Celui-ci, plus irrité, prit de nouveau les armes ; mais Charles, régent dur oyaume, effrayé des conséquences de cette lutte, envoya des émissaires au comte de Foix-Béarn qui consentit à signer le traité suivant : il promit de rendre toutes les places prises à la couronne en conservant toutefois celles du comte d'Armagnac ; il s'obligea à congédier les mercenaires anglais, et la France fit restituer à ses alliés les châteaux qui leur avaient été enlevés par le gouverneur de Languedoc. Mais ces traités et ces promesses étaient frappés d'impuissance.

L'établissement des Anglais dans le Bigorre ne put satisfaire le ressentiment du comte d'Armagnac et du sire d'Albret ; ils voulaient une invasion du Béarn lui-même, et ils résolurent d'attaquer les basses vallées. Ils réussirent à entraîner dans leur querelle le comte de Comminges, même le vicomte de Castelbon, cousin germain de Phébus. Malgré la force de leurs armées réunies, l'impétueux Gaston marcha à leur rencontre avec les seigneurs de l'Ile-Jourdain, de Cardonne, de Couserans et de Paillars ;

[1] Vaissette, t. VI, p. 215.

il les atteignit près de l'Ile-Jourdain et remporta sur eux une victoire décisive (1362). La déroute du comte d'Armagnac fut d'autant plus complète, qu'il resta lui-même prisonnier du vainqueur avec les comtes de Comminges, les vicomtes de Castelbon et de Monlézun, les seigneurs de Labarthe, de Fesensaguet, de Barbasan, d'Albret, et près de huit cents gentilshommes. Gaston les conduisit au château de Foix, toucha une forte rançon pour le sire d'Albret et le comte de Comminges, rendit bientôt après la liberté au comte d'Armagnac pour une somme de 190,000 écus, et tous ces prisonniers, dont il avait eu la générosité de ne pas *macérer les corps par la prison*, durent lui prêter serment de foi et hommage. En attendant que la plupart d'entre eux pussent se racheter, il leur assigna Pamiers et Mazères pour résidence, sous le cautionnement des comtes de Comminges et d'Armagnac. Enfin la paix fut signée solennellement par les deux chefs de cette guerre cruelle dans l'église de Saint-Volusien de Foix (14 avril 1363), à l'instigation de Saint-Gemme, nonce du pape, et de Lafaye, ambassadeur du roi de France; le comte d'Armagnac renonça à toutes ses prétentions sur le Béarn et sur le Marsan, Gaston jura de ne pas inquiéter son rival dans la possession de l'Armagnac, et, après avoir assisté à l'office divin, ils s'embrassèrent[a]. Quant au vicomte de Castelbon, traité comme le méritait un cousin infidèle et parjure, il resta dans les cachots pendant

[a] Castillon, t. II, p. 18-20.

huit mois. Si la défaite de l'Ile-Jourdain désarma le sire d'Albret et le comte d'Armagnac, elle ne put du moins les détacher du parti des Anglais; lorsque le Prince Noir, à qui son frère venait de céder l'Aquitaine, visita le Bigorre, ces deux seigneurs gascons l'accompagnèrent et grossirent sa cour pendant son séjour à Tarbes (1363).

Gaston-Phébus était alors occupé à faire bâtir le château de Pau; à la nouvelle de l'arrivée du prince de Galles dans le comté de Bigorre, à la possession duquel il n'avait jamais renoncé, il se rendit à Tarbes et se fit escorter par soixante chevaliers et six cents chevaux, afin de se tenir en garde contre le comte d'Armagnac. L'accueil du chef anglais fut très-bienveillant; la princesse employa toute sa courtoisie à capter le comte de Foix, les festins et les *galas* ne furent pas ménagés, et le Prince Noir eut même la galanterie de donner le commandement de Lourdes à Pierre Arnaud, cousin du vicomte. Il est vrai que la princesse de Galles obtint en retour la remise de 60,000 livres sur 250,000 dues encore pour la rançon du comte d'Armagnac. Dans cet échange réciproque de politesses, les intérêts des peuples béarnais ne furent pas oubliés; Gaston fit donner ordre au commandant de Lourdes de ne rien entreprendre sur ses terres et sur ses sujets, et de permettre aux habitants de Béarn de se rendre en toute sécurité dans les vallées de Lavedan et de Baréges.

Il appartient plus spécialement à l'histoire de France de raconter la part immense que Charles

de Navarre avait prise à tous les désastres du malheureux roi Jean ; nous devons, quant à nous, nous borner à rappeler ces atroces guerres civiles, qui sont d'ailleurs présentes à toutes les mémoires. Après dix années de soulèvements et de luttes, Charles, poursuivi par les revers, fut enfin obligé de battre en retraite devant la fortune qui paraissait l'abandonner pour se ranger du côté du roi Jean. La générosité de la France avait ouvert à prix d'or les portes de sa prison et l'Angleterre lui avait rendu quelques instants de paix; Charles II dut, à son tour, consentir à traiter avec son beau-père (1361). Vers la même époque, la reine Jeanne mit au monde son fils Carlos à Mantes, et Charles, haï des uns, mais adoré des autres, dit Moret, reparut enfin dans la Navarre après une absence de dix ans.

Il y arrivait tout à propos pour ménager la paix entre l'Aragon et la Castille. Les plénipotentiaires des deux rois, Bernard de Cabrera et Fernandez de Tolède, s'étaient vainement réunis avec le légat du Saint-Siége à Tudela ; ils n'avaient pu tomber d'accord sur les articles du traité. Alonzo de Mayorga, conseiller de Pedro le Cruel, et Bernard de Cabrera n'avaient pas été plus heureux à la conférence de Sanguessa. Charles II et son frère Louis, secondés par le légat, assurèrent enfin une pacification longtemps attendue ; le représentant du Saint-Siége vint se reposer à Pampelune de ses longues fatigues, et il obtint de Pedro le Cruel l'annulation de la sentence qu'il avait naguère prononcée contre son

frère Henri de Transtamarre, et quelques chevaliers castillans (1361)[a].

Si Charles le Mauvais oubliait parfois les serments faits à ses ennemis, il savait reconnaître du moins le dévouement de ses sujets les plus fidèles. Son premier soin, en rentrant dans la Navarre, fut de récompenser les chevaliers qui avaient si généreusement exposé leur vie pour l'arracher à la captivité. Rodrigo de Uriz obtint les alcaïdes d'Olite, de Tudela et de Sanguessa ; le baron de Garro, chevalier d'aventure, qui se transportait sur tous les points où la guerre était le plus animée, reçut de l'argent, des chevaux et des armes ; Fernand de Ayans eut le gouvernement du duché de Normandie.

Au milieu des luttes des Béarnais contre les Armagnac, et des Navarrais contre les Valois, il ne faut pas négliger les dernières péripéties du royaume de Majorque. Pendant que la France et l'Aragon se partageaient ses dépouilles, la papauté seule n'avait pas abandonné les intérêts du malheureux Jayme, prisonnier de Pedro IV ; ce fut en vain qu'elle renouvela ses instances pour obtenir sa mise en liberté : ses prières ne servirent qu'à rendre sa captivité plus rigoureuse. Néanmoins, malgré la plus active surveillance, le capiscol de la cathédrale de Barcelone, Jacques de San-Clemente parvint à le faire évader (1362). Pedro venait de marier son fils Martin avec la fille du comte de Luna, et sa fille Constance avec le roi de Sicile, don Fabrique,

[a] Moret, t. IV, p. 84.

lorsqu'il apprit à Perpignan la nouvelle d'une évasion qui devait réveiller toutes ses inquiétudes. On pouvait craindre en effet que l'amour du changement ne portât les Roussillonnais à prendre les armes en faveur d'un jeune roi qu'on n'oserait pas rendre responsable des fautes de son père; lui-même pouvait recruter ces bandes de tondeurs, d'écorcheurs, de tardvenus, réunies sous le nom de Compagnies blanches, qui, restées oisives depuis que la paix avait été signée par l'Angleterre, la Navarre et la France, employaient leur désœuvrance à piller les provinces et venaient récemment de pénétrer dans le Roussillon et de le ravager. Pedro avait dû réunir à la hâte des troupes considérables à Gironne, et les diriger vers Perpignan pour expulser ces pillards dangereux [a].

Dans cette situation critique, le roi d'Aragon convoqua les seigneurs catalans et leur demanda leur appui contre l'invasion prochaine de Jayme; il fit un traité avec Aymeric, vicomte de Narbonne, et lui promit 10,000 sols de rente pris sur le Vallespir, à condition qu'il l'aiderait à combattre avec un certain nombre de glaives le prétendant et le comte d'Armagnac [b]. Cependant il en fut pour ses préparatifs : le jeune prince détrôné ne se crut pas assez fort pour courir les chances de la guerre, il se dirigea vers Naples où il épousa la reine Jeanne. mais Pedro ne fut pas exempt d'appréhensions sur

[a] Feliu, t. II, p. 265.
[b] Vaissette, t. VII.

d'autres points ; car les hostilités se rallumèrent plus violentes que jamais, avec le roi de Castille, à la suite de circonstances qu'il est utile de rappeler.

Dès que Charles le Mauvais fut rentré dans son royaume, après les déplorables troubles de France, et qu'il eut ménagé la paix entre la Castille et l'Aragon, ces deux États ne tardèrent pas à lui envoyer des ambassadeurs pour l'attirer chacun dans leur parti. Charles le Mauvais, qui avait à se plaindre de Pedro IV, accueillit le roi de Castille avec une faveur marquée et lui donna rendez-vous à Soria (janvier 1362). Don Louis, Juan de Gralli, Captal de Buch, l'abbé de Fécamp et le légat du Saint-Siége l'y accompagnèrent; il ne fut d'abord question que d'une alliance offensive et défensive, sans désignation d'ennemi, et le traité fut arrêté dans ces conditions; mais après la signature, Pedro le Cruel prit Charles le Mauvais en particulier, et lui avoua que la dernière paix avec l'Aragon lui avait été arrachée par la nécessité et qu'il était résolu à recommencer la guerre.

Charles fit quelques observations sur l'imprudence d'une semblable rupture, au moment où la Castille ne pouvait manquer d'être attaquée par le comte de Transtamarre, et par don Tello de Biscaye, unis au duc de Bourbon, frère de la malheureuse reine Blanche, que Pedro le Cruel ne cessait de maltraiter; mais ce dernier demeura inébranlable, et Charles, redoutant la vengeance implacable de cet homme habitué à l'assassinat, promit de le seconder contre Pe-

dro IV[1]. D'ailleurs, après avoir échoué dans ses projets contre la France, il n'était pas fâché de se dédommager au préjudice de l'Aragon et d'agrandir la Navarre du côté de Jacca.

Enhardi par ce concours, le Castillan ne voulut pas donner à son adversaire le temps de se mettre sur la défensive; il s'empressa de lancer son armée sur le bas Aragon, et pendant qu'il enlevait plusieurs places des environs de Calatayud, Charles le Mauvais, secondait cette invasion, enlevait les villes de Sos et de Salvatierra, portait ses ravages jusqu'à Jacca, et rentrait en Navarre chargé de butin. Pedro IV, attaqué avec cette violence inattendue, ne négligea rien pour obtenir les secours des Barricos ombres; des assemblées furent tenues à Barcelone et à Saragosse; il leur demanda des troupes et des subsides, et il se transporta lui-même dans le Roussillon pour mettre ce comté à l'abri de toute entreprise de la part du roi de Navarre. Ce fut pendant ce voyage que la reine, qui le suivait dans toutes ses expéditions, conformément à l'usage de l'époque, mit au monde l'infant Alonzo dans le palais de Perpignan. Il était urgent de se prémunir contre la double invasion de la Navarre et de la Castille; Pedro envoya Zacosta à Paris, et le chargea de renouveler avec Jean une paix qui s'était refroidie à la suite de la rupture du mariage du dauphin avec l'infante Constance; il fit diriger aussi quelques troupes, commandées par le comte d'Ossona, vers

[1] Moret, t. IV, l. xxx, c. 8.

Calatayud, afin de secourir les habitants très-vivement pressés par le roi de Castille, il quitta le Roussillon après y avoir organisé la défense, se transporta à Barcelone, et réunit toutes les forces dont la Catalogne pouvait disposer. La situation devenait grave : malgré la plus héroïque résistance, Calatayud et quelques places voisines avaient été obligées de se rendre. D'Arroca seule repoussait encore les Castillans. Dans ce péril imminent, Pedro IV convoqua les cortès à Monçon, et envoya quelques cavaliers engager les gouverneurs d'Aragon à ne pas perdre courage ; car Henri de Transtamarre réunissait des mercenaires à Perpignan, le duc de Gironne levait les bans dans la Catalogne, et Ramon de Villanova conduisait mille soldats de Gaston-Phébus par la vallée d'Andorre (1369) [a]. Pedro IV put enfin marcher au secours des villes de l'Èbre, à la tête de la haute aristocratie catalane, qui voulut bien, cette fois, oublier ses griefs contre les Aragonais, pour les arracher aux mains de Pedro le Cruel. Ce mouvement eut un plein succès : les Castillans se voyant aussi sérieusement attaqués, battirent en retraite et allèrent entreprendre le siége de Valence [b].

Avant d'avoir remporté ce succès, Pedro IV avait fait prier le Saint-Siége d'intervenir dans cette guerre désastreuse, pour arracher la Péninsule aux horreurs d'une conflagration générale ; le pape chargea l'abbé de Fécamp, son légat, de chercher à rétablir la paix ; mais le roi de Castille, ayant demandé pour

[a] Feliu, t. II, l. XIII, c. 12.
[b] Çurita, t. II, p. 180.

première condition la mort de don Henri, réfugié en Aragon, Pedro IV refusa de souscrire à ce pacte abominable; on croit cependant qu'il finit par promettre son extradition à condition qu'on lui livrerait son frère Fernand. Charles II se chargea de ce double assassinat. Il fallait trouver l'exécuteur; le roi de Navarre confia son projet au chevalier Juan Ramirez, chercha à lui faire comprendre que la Navarre était intéressée à ce meurtre, et lui proposa de frapper les victimes; mais Ramirez ne put croire que le salut de sa patrie dépendît d'une action infâme, et il repoussa la proposition avec horreur. Les deux rois voulurent du moins obtenir son silence : leurs prières furent inutiles; Ramirez fit avertir Transtamarre du péril qui le menacait. Malgré le refus du chevalier navarrais, Charles et Pedro le Cruel se réunirent à Sos et donnèrent rendez-vous à Transtamarre; mais ce dernier, mis sur ses gardes, se présenta suivi d'une si bonne escorte que les deux complices ne purent accomplir leur dessein sur lui. Don Fernand fut moins heureux, il périt sous le poignard (1362), comme son frère Jayme était mort empoisonné à Llerida[1]. Ainsi tout était bénéfice pour Pedro IV : il était délivré d'un compétiteur sérieux et laissait le roi de Castille aux prises avec son redoutable adversaire.

Il n'est pas d'époque où les traités de paix se soient croisés et superposés avec une confusion aussi regrettable. A peine la France avait-elle fait la paix avec la

[1] Feliu, t. II, p. 270.

Navarre, que nous la voyons se liguer contre elle avec l'Aragon. Charles II, instruit de cette rupture, s'empresse de nommer Amanieu d'Albret, vicomte de Tartas, son capitaine-général, avec mission de faire la guerre dans le Languedoc. Mais il fallait d'abord délivrer le gentilhomme des mains du comte de Foix, qui demandait 33,333 florins pour sa rançon et 4000 pour celle de son parent Berducat. Charles le Mauvais songeait au moyen de recouvrer son capitaine-général, lorsque la France consentit à faire un nouveau traité par lequel elle cédait à Charles II la pairie de Montpellier, en échange de quelques fiefs de Normandie (1368). Les conditions furent acceptées, et Amanieu n'eut pas à diriger les forces navarraises contre la sénéchaussée de Toulouse.

La paix de l'Aragon avec la Castille, scellée par un fratricide, n'était pas plus solide que les promesses de la Navarre envers la France. Pedro le Cruel n'avait cherché qu'une occasion de reformer son armée pour recommencer la lutte. Pedro IV et Charles II, prévoyants ses desseins, se réunirent à Sos et s'empressèrent de former une ligne offensive et défensive non-seulement à l'égard de la Castille, mais encore envers la France. Pedro IV s'engageait à fournir six cents hommes d'armes contre Pedro le Cruel et mille contre le roi Jean ; il donnait à Charles cinquante mille florins pour dégager ses terres hypothéquées à Gaston Phébus son beau-frère et lui cédait à perpétuité Sos, Salvatierra et Villaréal, trois places importantes des montagnes dont les Navarrais venaient de s'emparer. De son côté, Charles le Mauvais promettait de

faire la guerre à Pedro le Cruel et donnait, en garantie, les villes de Sanguessa, de Gallipiensa, d'Uxoa, d'Aïnar, de Cazeras, de Pétilla et de Lapenna, échelonnéés sur les cours de l'Aragon depuis les Pyrénées jusqu'aux rives de l'Èbre. Le mariage de Jeanne, sœur de Charles le Mauvais, avec l'infant don Jayme, et celui de Louis de Navarre, frère de Charles, avec une dame noble d'Aragon, devaient cimenter cette alliance. Les comtes de Ribagorça et de Transtamarre, plusieurs ricos ombres de Navarre et d'Aragon, les députés de Llérida, de Saragosse, de Barcelone et de Perpignan contresignèrent ce traité au château d'Uncastillo (21 février 1364). On assure enfin qu'une condition secrète complétait cet acte des deux monarques ambitieux et sanguinaires; Charles le Mauvais n'ayant pu assassiner Henri de Transtamarre, devait se dédommager sur Pedro le Cruel, et promettait de partager son royaume avec son complice. Pour arriver à la perpétration de ce crime, la présence d'un baron influent, un des plus anciens conseillers de la couronne, gênait le despotisme de Pedro IV; il résolut de s'en débarrasser, et la reine ne fut pas étrangère à cette pensée criminelle. Bernard de Cabrera, si longtemps conseiller plénipotentiaire de Pedro, n'avait pas applaudi à la conduite déloyale qui avait signalé ses démêlés avec la Navarre et la Castille; d'ailleurs n'était-il pas le membre le plus illustre et le plus respecté de cette haute aristocratie que Pedro avait juré de détruire? Son influence, ses hautes vertus ne devaient-elles pas gêner l'absolutisme et les projets criminels du mo-

narque? Quoi qu'il en soit, Pedro le fit emprisonner à Saragosse et traduire devant des juges; les magistrats refusent de prononcer une condamnation sans preuves, Pedro ordonne à son fils de faire exécuter le noble vieillard sur la place publique (juillet 1364)[a]; et, pour détruire jusqu'au nom de l'homme qui avait voulu faire obstacle à son omnipotence, il confisqua ses biens et proscrivit sa femme et ses enfants. Dès ce moment délivré de toutes les entraves que lui avaient opposées d'abord la constitution avec ses priviléges de l'ayuntamiento, puis ses conseillers les plus intègres représentés par Cabrera, il publia une série de décrets qui devaient élargir et consolider les bases du pouvoir royal. Sous prétexte d'augmenter ses ressources militaires pour résister à la Castille, il ordonna à tous les généreux ou gentilshommes de se faire recevoir chevaliers dans l'année... La *générosité*, dernier degré de la noblesse, exemptait de toute charge; la chevalerie exigeait l'entretien d'un cheval, l'attirail d'un homme de guerre et assujettissait le gentilhomme à marcher au premier ordre de son roi : cette mesure très-importante assurait à la couronne une armée permanente, indépendante des votes des ricos ombres, et la délivrait de la tutelle de la féodalité (22 juillet 1364). Réunissant ensuite les cortès à Barcelone, il parvient à faire ratifier le décret qui établissait la lieutenance, office que la guerre avec la Castille rendait, il est vrai, assez nécessaire;

[a] Fellu t. II, p. 277.

et fait enfin sanctionner la création (1365)[a] de l'audience de Catalogne, formée d'un chancelier et d'un vice-chancelier, sur le modèle des parlements de Béarn et de Toulouse. Ainsi tous les actes de Pedro concouraient à l'organisation du pouvoir et à l'abaissement de la féodalité. Par l'extension de la chevalerie et de la générosité il formait une noblesse toute devouée au trône ; par la création de la lieutenance, il faisait de la Catalogne une vice-royauté, et pour ainsi dire une propriété de famille ; par l'organisation de l'audience, il élevait la justice royale à un degré d'éminence qui n'allait pas tarder à faire rentrer celle des barons dans l'oubli.

Revenons à son alliance avec la Navarre et à sa lutte contre la Castille... Que deviennent les traités lorsqu'ils sont basés sur l'intérêt personnel et que la bonne foi y est étrangère? Pedro reconnut bientôt que Charles II le trompait; la Castille venait d'envahir le royaume de Valence, et lorsqu'il somma Charles de tenir ses promesses en attaquant l'ennemi, il refusa d'exécuter cette condition. Pedro indigné résolut d'en tirer vengeance. Charles V venait de succéder au roi Jean et d'arriver à Toulouse pour travailler à régler les querelles des Béarnais et des Armagnacs; Pedro lui envoya des ambassadeurs chargés de lui proposer la paix. Le roi de France, qui trouvait enfin l'occasion de punir Charles le Mauvais de tout le mal qu'il avait fait au royaume, promit à Pedro de lui fournir cinq cents

[a] Feliu, t. II, p. 282.

lances pour conquérir la Navarre, à condition qu'il s'engagerait à l'aider à reprendre la Guyenne aux Anglais. Le traité fut signé sur ces bases, et Charles V chargea immédiatement Boucicaut et Saintré d'attaquer les possessions normandes de Charles le Mauvais. Malgré les secours envoyés par les Navarrais et le prince de Galles, la Normandie était perdue pour Charles II, s'il n'était parvenu à apaiser le courroux de Charles V. Il comprit enfin que la Navarre devait renoncer à se venger de la France, et que les rois de Pampelune ne pourraient jamais usurper le trône des Valois; il envoya la reine Jeanne supplier Charles V de ménager ses domaines, et celui-ci, satisfait d'avoir montré à son beau-frère sa résolution et sa force, consentit à lui accorder une trève de trois mois qui ne tarda pas à prendre la consistance d'une paix définitive.

CHAPITRE III.

LES COMPAGNIES BLANCHES.

Les routiers ravagent le Midi. — Duguesclin et Transtamarre les conduisent dans la Catalogne. — Pedro IV et Gaston les rejoignent. — Expédition de Castille. — Défaite de Pedro le Cruel. — Il se réfugie à Bayonne. — Parlement de Bayonne. — Les rois de Navarre et d'Angleterre unis avec Pedro le Cruel. — Retour des compagnies dans le Languedoc. — Leurs excès. — Gaston-Phébus veut les arrêter. — Elles se réunissent à Pedro le Cruel. — Les confédérés partent de Bayonne. — Bataille de Naxera, défaite de Transtamarre. — Prétentions des alliés sur la Castille. — Transtamaire dans le Languedoc. — Ses succès contre les Anglais. — Il envahit de nouveau la Castille. — Réunion des provinces basques à la Navarre. — Défaite et mort de Pedro le Cruel. — Reprise des hostilités entre l'Angleterre et la France. — Le vicomte de Narbonne amiral. — Ligue contre la Castille. — Soulèvement de l'aristocratie catalane. — Résistance de la royauté. — Transaction. — Etablissement du bras militaire.

Le temps approchait où la Castille allait devenir le champ de bataille de tous les aventuriers de ce siècle turbulent. La France, brouillée avec Pedro le Cruel, meurtrier de la malheureuse reine Blanche de Bourbon, permettait à Duguesclin de rassembler dans le Languedoc trente mille routiers, sous la surveillance du duc d'Anjou, gouverneur de cette province, et faisait un traité avec Henri de Trans-

tamarre, pour qu'il se chargeât d'emmener loin des frontières ces terribles compagnies blanches qui continuaient à désoler la France, lorsque la paix faite avec les Anglais paraissait devoir la laisser respirer.

C'était en vain qu'Arnaud d'Espagne, seigneur de Montespan (mont d'Espagne) dans le Comminges et sénéchal de Carcassonne, avait fait publier (1364) l'ordonnance de Philippe de Valois, qui enjoignait aux peuples de disperser les brigands : telle était la crainte qu'ils inspiraient, que les trois sénéchaussées de Beaucaire, de Toulouse et de Carcassonne leur avaient donné 100,000 florins d'or pour acheter leur éloignement; une imposition de quatre gros par feu servit à payer cette rançon considérable. Gaston dut traiter également avec ceux qui ravageaient le pays de Mirepoix (1362); les ambassadeurs de Pedro de Castille, eux-mêmes arrêtés par un de leur chef, Rabaut de Nisi, dans les environs de Béziers, furent obligés de payer 10,000 florins de rachat (1362)*.

Perpignan était, depuis plusieurs mois, le rendez-vous général des partisans de Transtamarre; Antoine de Bourbon, frère de la reine de Castille, était venu se joindre à lui avec quelques troupes; une foule de chevaliers anglais et français, ne sachant que faire de leur armes depuis que Charles V avait rendu la paix au royaume, accouraient sous ses bannières. Depuis les croisades et la guerre des Mores, jamais lutte politique n'avait attiré des contrées lointaines un nombre aussi considérable de combattants illustres.

* Vaissette, t VII.

Transtamarre conduisit d'abord son armée dans la Catalogne. Duguesclin le suivit de près avec ses compagnies *blanches*, qui devaient leur nom à la couleur de leurs enseignes, ornées de grandes croix, semblables à celles des croisés. Pendant que les Navarrais et les Béarnais de Gaston-Phébus se disposaient à pénétrer dans la Castille par une route plus directe, le comte de Transtamarre se rendit à Saragosse, au-devant des secours qui lui arrivaient par toutes les gorges des montagnes ; le roi d'Aragon le rejoignit avec le comte d'Ossona, le vicomte d'Ille, celui de Villemur, Bernard de Béarn : ils renouvelèrent le traité par lequel ils devaient se partager la Castille, et Transtamarre épousa Léonor, fille de son allié. Mais il fallait aussi gagner la reconnaissance des compagnies de Duguesclin ; Transtamarre leur distribua quelques sommes d'argent ; Pedro IV nomma leur général comte de Borja ; et après ses premières dispositions, l'armée se mit en marche vers la Castille, en évitant de passer sur les terres du roi de Navarre, qui s'obstinait à garder la neutralité.

Dès ce moment Transtamarre marcha de succès en succès. Peu de jours après, Burgos lui ouvrait ses portes, il prenait la couronne de son frère mis en fuite, et récompensait par des titres et des fiefs considérables les chevaliers qui l'avaient si puissamment secondé (1366). Il n'était pas aussi facile de régler ses comptes avec l'Aragon ; lorsque Pedro IV réclama la cession des villes qui lui avaient été promises, Transtamarre s'appuya sur l'opposition in-

vincible que rencontrait, parmi ses sujets, le démembrement du royaume, et il refusa de remplir ses obligations[1]. Pedro, considérablement refroidi par une ingratitude qui lui enlevait tous les bénéfices de sa coopération, abandonna les intérêts du nouveau roi de Castille.

Pedro le Cruel avait échappé à la vengeance de son frère; il s'était réfugié à Bayonne, auprès des Anglais, ses constants alliés. Charles de Navarre, inquiet des projets que la Castille pouvait former contre lui pour se venger de son attitude incertaine, prit la résolution de s'unir au prince de Galles pour replacer Pedro sur le trône. Le prince anglais venait de convoquer à Bayonne toute la noblesse des provinces françaises; Charles de Navarre se rendit dans cette ville afin de prendre part au parlement. Après douze jours de débats, les trois rois signèrent un traité; le sire d'Albert et le comte d'Armagnac, ennemis irréconciliables de Gaston de Béarn, en adoptèrent les conditions, et l'on prit la résolution de renverser Transtamarre. Le départ des compagnies blanches vint bientôt affaiblir la situation de ce dernier; elles quittèrent la Castille et revinrent sur les frontières des Pyrénées pour repasser en France et rejoindre les garnisons anglaises de Montauban et de Bordeaux.

Ce retour inattendu jeta la consternation dans le Midi; le duc d'Anjou, lieutenant de Languedoc, tint les états et l'assemblée des communes à Carcas-

[1] Moret, t. IV, l. xxx, c. 10. — Feliu, t. II.

sonne, il fit voter de nouveau la gabelle et l'impôt sur le sel pour entretenir un corps de gendarmes, destinés à combattre ces routiers (1365), et le maréchal d'Audenehan se dirigea vers Narbonne, avec des mercenaires espagnols afin de les arrêter au passage des montagnes. Arrivés dans cette ville, ses soldats y commettent de tels excès qu'ils font révolter la population, et plusieurs espagnols périssent dans l'émeute; Louis d'Anjou condamne les consuls à payer 8,000 mars d'or et à fonder deux chapelles expiatoires (1365).

Tout le monde devenait un peu routiers au milieu de cette atmosphère de guerre civile. Le syndic du monastère de Prouille, se mettant à la tête de vingt-huit Frères convers, attaque le damoisel Oti dans le château de Pierre-Pertuse, et s'empare du donjon. Peut-être voulut-il se procurer par la force une place de sûreté pour se soustraire au pillage des compagnies qui venaient de saccager l'abbaye de Grandselve (1366). Chacun en effet cherchait à se fortifier du mieux qu'il pouvait contre ces terribles pillards. Les habitants de Carcassonne ordonnèrent à ceux de Praixan et d'Alairac de mettre leurs castels en état de défense et de détruire leurs barres. Les bourgeois refusèrent; le vicomte de Fesensaguet, leur seigneur, les punit en brûlant les deux châteaux.

Sur ces entrefaites, Gaston-Phébus apprit que douze cents mercenaires marchaient par le val d'Andorre vers le comté de Foix, afin de rejoindre le prince de Galles à Bordeaux. Gaston fortifie les

châteaux de l'Ariége, et se dispose à les arrêter; mais Chandos lui promet qu'aucun dommage ne sera causé sur ses terres, et Gaston laisse passer les compagnies (1366). Un autre corps, destiné à Montauban, se dirigeait sur le Toulousain; Arnaud d'Espagne, sénéchal de Carcassonne, les vicomtes de Narbonne, d'Usez et de Carmaing, se mettent en marche pour le disperser; mais ils sont obligés de battre en retraite, et les routiers atteignent Montauban [1].

Un accueil tout différent leur était réservé du côté de Bayonne, terre anglaise et navarraise, où se préparait l'expédition de Castille. Les compagnies, qui revenaient par la Biscaye, offrirent de se mettre à la solde du roi qu'elles venaient de détrôner; Pedro les retint et les fit camper autour de la ville en attendant qu'il pût les ramener vers Tolède. Aussitôt que Lancastre parut à la tête des seigneurs aquitains et bretons, Charles rentra à Pampelune pour réunir les forces qu'il devait fournir à cette entreprise; enfin, Jayme de Majorque, fatigué d'être le troisième mari de la reine de Naples, voulut prendre part à une lutte qui pouvait favoriser ses projets sur les États de son père, et, après avoir vendu à sa sœur tous ses droits sur le royaume de Majorque, il vint auprès du prétendant de Castille chercher l'occasion de se mesurer avec le roi d'Aragon, son persécuteur. Lorsque la fonte des neiges permit aux armées réunies à Bayonne de franchir les Pyrénées (février

[1] Vaissette, t. VII.

1367), les Anglais commandés par Lancastre et Chandos s'avancèrent sans accident par la vallée de Roncevaux, et descendirent dans la plaine de l'Arga. Bientôt toutes les forces furent assemblées autour de Pampelune, les généraux anglais se mirent à la tête de l'avant-garde, Don Pedro et le prince de Galles commandèrent le centre, Jayme de Majorque l'arrière-garde, et l'armée se dirigea sur Logrono, par la vallée d'Araquil en Alava.

La fortune cette fois fut favorable à Pedro le Cruel : le Prince Noir et les Navarrais détruisirent les routiers et les Aragonais à la bataille de Naxera; Grand nombre de chevaliers, parmi lesquels se trouvait Duguesclin, restèrent prisonniers (6 avril 1367), et Henri de Transtamarre, détrôné de nouveau, se réfugia dans le Languedoc, au château de Pierre-Pertuse.

Charles le Mauvais n'avait pas oublié les intérêts de la Navarre dans le traité de Bayonne. Après la victoire de Naxera, il réclama la cession du Guypuscoa, de l'Alava et du Rio (1), qui devaient agrandir le royaume de près d'un quart de son étendue. D'autre part, Pedro IV renouvelait ses réclamations au sujet de plusieurs places, situées sur les frontières de l'Aragon et de Valence; quant au prince de Galles, il en demandait que la Biscaye et la ville de Castro de Urdiales. La Castille était donc mena-

(1) Ces trois provinces renfermaient : Fontarabie, Saint-Sébastien, Oyarcum; — Salvatierra, Victoria, Trevino; — Logrono, Naxera, Paro, Bastida, Briones, Navarette, Calahora, Alfaro, Fitero et Tudejen.

cée de payer, par un démembrement fatal, la victoire de Naxera. Le triomphe de son roi pouvait lui coûter plus cher que toutes ses défaites précédentes. Par bonheur pour elle, ce triomphe ne fut pas de longue durée, et la fortune de Transtamarre annula les obligations onéreuses de Pedro [1].

Gaston-Phébus n'avait pris aucune part à cette sanglante querelle; retiré dans son château d'Ortez, où il jouait au monarque par son faste et sa royale hospitalité, il s'était contenté de recevoir avec magnificence les chevaliers de toute langue, qui allaient chercher prouesses de l'autre côté des montagnes. Le duc de Bourbon, notamment, échappé au massacre de Naxera, avait été généreusement accueilli à son retour; Gaston-Phébus lui avait offert deux palefrois, deux chevaux et huit mille livres.

Transtamarre brûlait de se venger des Anglais, et ne pouvait manquer d'obtenir dans cette entreprise l'appui du comte de Foix-Béarn, comme celui du duc d'Anjou. Il quitte Pierre-Pertuse, se rend à Avignon pour traiter avec ce duc et la cour pontificale; il revient dans son comté de Césenon, entre Saint-Pons et Béziers, vend cette terre au roi, rentre à Pierre-Pertuse, et organise un corps de 400 Bretons, qui s'était maintenu dans cette partie des montagnes. Suivi de ses compagnies blanches, et secondé par le gouverneur de Languedoc, il fit dans la Guyenne des entreprises assez heureuses sur les terres du prince de Galles, et voulut enfin

[1] Moret, t. IV, l. xxx, c. 10.

lui enlever le Bigorre, champ de bataille malheureux de tant de compétiteurs successifs. La désaffection que les Anglais s'étaient attirée dans ce pays favorisa sa tentative. Il atteignit Bagnères, l'attaqua à l'improviste, brûla le couvent des Dominicains, saccagea la place, massacra ses habitants pour les punir de leurs relations avec les étrangers (1367), et malgré, ses faibles ressources, il parvint à se maintenir dans cette ville jusqu'à l'année suivante.

Cependant Charles de Navarre, toujours allié des Anglais, les poussait évidemment à reprendre les hostilités contre la France, afin de se venger des secours qu'elle avait fournis à Transtamarre. Charles V indigné fait saisir la pairie de Montpellier. Aussitôt le Navarrais charge deux chefs de routiers, Noli Pavalhan et Amanieu d'Artigues, d'en tirer vengeance; ils attaquent la ville de Montolieu, près de Carcassonne, celle de Pommerols, près d'Agde, s'en emparent et les livrent au pillage (1368) [1]. Charles II triompha bientôt sur une plus grande échelle : car le départ de Transtamarre pour la Castille, où il devait détrôner Pedro le Cruel, devint le signal d'une nouvelle déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France.

Tourmenté par le besoin de reprendre la revanche de la bataille de Naxera, Henri se rend dans le Languedoc; il réunit des mercenaires, les joint aux troupes que lui fournissent le duc d'Anjou et Gas-

[1] Vaissette, t. IV.

ton-Phébus, et il prend le chemin du comté de Foix, avec Bernard de Béarn, bâtard de Foix, et quelques autres chevaliers. Arrivé dans la petite ville d'Alet, il laisse sa femme Léonor et ses enfants dans un château que le duc d'Anjou avait mis à sa disposition, il passe dans la vallée d'Andorre (1368) et descend en Aragon. Là il reçoit quelques renforts de Pedro IV, et parvient à traverser l'Èbre. « Je jure de mourir sur cette terre de Castille avant de renoncer au trône! » s'écrie-t-il en élevant une croix, et il marche contre son ennemi. Burgos est la première ville qui tombe en son pouvoir; le malheureux Jayme de Majorque la défendait, il reste prisonnier de Transtamarre. Dans ces circonstances critiques, don Pedro reçut des peuples de Logroño, de Victoria, d'Alava et de Salvatierra, une ambassade chargée de lui demander des secours contre les attaques des Guypuscoans, partisans de Transtamarre, le priant de leur permettre de passer sous le sceptre de Navarre dans le cas où il ne pourrait pas les protéger. Pedro eut assez de patriotisme pour s'élever au-dessus de ses rancunes personnelles; il engagea les Basques à résister à Transtamarre dans la mesure de leurs forces, espérant pouvoir marcher bientôt à leur secours; mais il les supplia de ne jamais se soumettre au roi de Pampelune, dussent-ils plus tard appartenir à Transtamarre, afin que la Castille ne fût pas démembrée... Tout s'opposait au succès de ce conseil. Au milieu de l'agitation universelle des peuples du plateau pyrénéen, qui cherchaient évidemment à retrouver leur équilibre, les provinces

basques ne pouvaient rester incorporées à la Castille, avec laquelle elles n'avaient aucun rapport de race, ni d'instinct. Tout les entraînait vers la Navarre, le seul royaume qui représentât la vieille nationalité vasco-cantabre. Les quatre villes que nous venons de nommer s'obstinèrent donc à se réunir aux vallées de Bastan, de Lerin et d'Engui, et elles envoyèrent leur soumission à Charles II (1368)[a]. Elles stipulèrent pour conditions : 1° que le roi ne pourrait jamais aliéner ce territoire ; 2° qu'il le maintiendrait dans le fuero de Zaportilla ; 3° qu'il ne lui donnerait jamais des juges étrangers ; 4° qu'il serait défendu d'ouvrir des mines afin de ne pas gêner les pâturages[b].

Les événements devaient rendre cette incorporation définitive. Transtamarre, secouru par Duguesclin qui venait d'échapper aux Anglais, remporta sur les Castillans une victoire décisive, et tua de sa propre main (23 mars 1369) le frère indigne qui souillait depuis si longtemps le trône de Castille. Quant à Jayme de Roussillon, son prisonnier, il ne recouvra la liberté qu'au prix de 60,000 ducats d'or, qui furent payés par sa femme la reine de Naples[b].

La Navarre, l'Angleterre et la France ne pouvaient se contenter de s'être rencontrées dans la Castille ; Charles II et le prince de Galles brûlaient de se venger dans la Guienne de la défaite de Pedro le Cruel. Le duc d'Anjou ne voulut pas être pris à

[a] Moret, t. VI, l. xxx, c. 20. — Faget de Baure, p. 260.
[b] Henry, *Hist. de Rouss.* t. II.

l'improviste par une nouvelle invasion ; il fortifia la bastide de Castelnaudary, se ligua avec le comte d'Armagnac, prit à sa solde des compagnies bretonnes et réunit à Toulouse les seigneurs de Comminges, de Carmaing, de Bruniquel, de Terride, de Gimoès, de l'Ile-Jourdain, et de Pardiac, pour opposer des forces imposantes à l'ennemi (1368). Si Aymeric VII de Narbonne, ce fidèle compagnon du roi Jean, manquait à ce rendez-vous, c'est que, revêtu d'une dignité plus haute, il commandait la flotte française des côtes de Bretagne avec le titre d'amiral, place rendue vacante par la mort du catalan Perillos, vicomte de Rodes; le bourgeois de Montpellier, Jean de Colombier, était son *vice-amiral dans les parties de Languedoc.*

La Méditerranée, berceau de la marine européenne, fournissait donc à la France ses vaisseaux et ses marins, pendant que l'Angleterre tirait une partie de sa flotte de Bayonne et des ports du golfe de Gascogne.

La population basque, toujours avide d'entreprises et de courses aventureuses, n'avait cessé de produire, depuis les temps les plus reculés, les matelots les plus intrépides. Nous serions entraînés trop loin, si nous voulions raconter les circonstances qui lui ont fait attribuer la découverte des bancs de Terre-Neuve, et les premières expéditions de pêche à la baleine et à la morue. Ce qui reste incontestable, c'est que les Vascons, partant de Bayonne et de la Biscaye, figurent avec avantage dans les plus anciennes entreprises de pêcheries. La morue fut long-

temps connue sous le nom basque de *baccaloa*, ou *baccalao;* la pêche de la baleine ne fut abandonnée dans le golfe de Gascogne que lorsque ces hardis pêcheurs y eurent détruit la race des cétacés. Les falaises de Biaritz conservent encore les *atalayes* ou tours de signaux qui, après avoir servi à surveiller les Mores et les Anglais, furent employées à guider les navigateurs à leur retour de ces courses dangereuses; nous verrons plus tard les redoutables flibustiers recruter leurs meilleurs équipages dans les vallées Cantabres des deux versants; enfin il faut arriver au XVIIe siècle pour voir les Pays-Bas enlever à Bayonne le commerce considérable qu'elle faisait avec l'Angleterre, et les Iles Britanniques elles-mêmes disputer la domination des mers aux républiques italiennes, aux grandes villes de la Catalogne et de la Narbonnaise.

La Navarre ne se bornait pas à lutter contre la France avec le secours du prince de Galles. Inquiète et jalouse de la puissance du nouveau roi de Castille, elle ne tarda pas à se liguer avec l'Aragon (juillet 1369) pour résister aux conquêtes que pourrait vouloir faire Henri de Transtamarre. Par ce dernier traité, Pedro IV rendait à Charles II Herréra de Moncayo et quelques autres places; celui-ci restituait Salvatierra et Villaréal. Pedro IV étendit même ce traité d'alliance au Portugal; il demanda et obtint la fille du roi, dona Beatrix pour son fils Juan; il arrêta également le mariage de l'infante Juana avec le duc de Lancastre; puis, réunissant les cortès à Barcelone, il leur fit reconnaître son fils Martin pour

sénéchal-connétable du royaume, et déclara que cette charge éminente serait désormais l'apanage exclusif d'un membre de la famille royale (1369)*.

Transtamarre, que tous les états avaient contribué à rétablir sur le trône de Castille, devenait maintenant le point de mire de toutes les jalousies politiques. En 1370, la ligue formée contre lui par le Portugal, l'Aragon et la Navarre, était adoptée par la France, et Pedro IV faisait sanctionner ce traité à Barcelone par tous les ricos ombres catalans; mais ce dernier avait à lutter d'abord contre un adversaire plus voisin et plus à redouter que la Castille. C'est en vain qu'il avait groupé autour du trône la lieutenance royale, l'audience de Catalogne et l'organisation militaire des infanzones et des chevaliers : il n'avait pas fini de compter avec l'aristocratie; l'exécution criminelle de Bernard de Cabrera ne pouvait inspirer qu'une crainte passagère aux hauts barons; ils comprirent qu'il était urgent de mettre des bornes aux empiétements de la royauté, et ils s'insurgèrent tout à coup, non contre le roi lui-même, mais contre la nouvelle noblesse de robe et d'épée créée par la couronne. Les comtes d'Urgel et d'Ampurias, les vicomtes de Cardonne et de Castelbon, un grand nombre d'autres ricos ombres de Roussillon et de Catalogne firent alliance offensive et défensive; ils voulurent arrêter l'audace des officiers royaux, coupables de leur imposer des charges indues, de soustraire les chevaliers à leur autorité féodale, et d'usur-

* Feliu, t. II, p. 287.

per la haute justice dans leurs domaines. Ainsi l'oligarchie aragonaise était à peine domptée, que Pedro IV se trouvait en présence de celle de Catalogne. C'était en vain qu'il avait réussi à effacer de la constitution le droit *d'ayuntamiento* avec le secours des ricos ombres catalans; ceux-ci allaient se montrer non moins jaloux de leurs prérogatives. Ils répétèrent à leur profit le soulèvement de Saragosse, qu'ils avaient combattu par jalousie de province; ils prirent les armes, appelèrent leurs vassaux et se réunirent à Martorell.

Pedro IV, effrayé des conséquences de cette conflagration, envoya son confesseur Pedro de Cima et François de Zagarriga, les engager à renoncer à leurs prétentions. Ils résistèrent; le roi ne voulut pas abdiquer le droit qu'il prétendait exercer sur les personnes et sur les biens de tous ses sujets, et il les cita devant sa cour. Quand l'affaire eut été discutée, Pedro réunit les cortès à Montblanc et leur proposa de reconnaître que les chevaliers n'étaient pas assujétis aux impôts levés par la haute noblesse. On lui accorda ce principe par espoir de transaction; mais quand il fut question de décider s'ils restaient soumis à la justice des barons, et si ces derniers pouvaient agir criminellement envers eux, on se contenta d'échanger des récriminations, et les deux partis se disposèrent à trancher la difficulté par les armes.

L'affaire était de la plus haute gravité. Si les barons étaient intéressés à maintenir les anciens priviléges d'une aristocratie maîtresse absolue dans ses terres, la royauté ne l'était pas moins à former au-

tour d'elle une noblesse secondaire, tenant ses priviléges de la couronne, n'obéissant qu'à ses ordres et prête à la seconder dans toutes ses entreprises contre une oligarchie despotique, qui prétendait tenir la monarchie sous sa dépendance. Cependant, au moment où la Catalogne se couvrait de combattants et se préparait à reproduire la funeste guerre civile de l'union aragonaise, les cortès, réunies à Tortose (1370), furent assez heureuses pour faire triompher une transaction. Enlevant la noblesse secondaire à la haute aristocratie comme à la royaûté, elles décidèrent qu'on nommerait, dans les viguerios, des magistrats spéciaux chargés de juger les chevaliers; qu'ils se concerteraient eux-mêmes pour désigner des *regidors*, défenseurs de leurs priviléges, et ces statuts devinrent l'origine du *bras* ou *ordre* militaire dont les exemptions et les libertés furent confirmées par les cortès suivantes et les successeurs de Pedro, notamment par Juan I[er] qui lui donna le droit de tenir ses assemblées à Monçon (1389)*.

Ainsi la puissance des grands vassaux, vaincue dans l'Aragon et dans la Navarre par la force, dans la Catalogne par les lois, cédait peu à peu le pouvoir absolu à la royauté grandissante. Du côté de la France, le trône ne cessait de faire aussi des progrès rapides; nous l'avons vu triompher dans le Languedoc et le Bigorre; mais il lui restait encore à briser l'indépendance des comtes de Comminges et de Foix-Béarn, espèces de princes sou-

* Feliu, t. II, liv. XXIII, chap. 16.

verains, qui devaient opposer encore une longue résistance.

Tant que les Mores avaient harcelé les chrétiens et leur avaient disputé sérieusement la domination de la Péninsule, les Aragonais, les Catalans, même les Navarrais avaient généralement fait taire toute discussion intestine pour grouper leurs forces et marcher, comme un seul état homogène, contre les soldats de l'islam; l'aristocratie sentait le besoin de respecter le sceptre, symbole d'unité et de puissance; la royauté savait comprendre la nécessité de ménager les ricos ombres et leurs immenses priviléges, afin de les retenir autour d'elle, de les faire accourir au premier appel; et nous avons pu nous convaincre que ces appels ne furent jamais adressés en vain toutes les fois qu'il s'agit de repousser les ennemis extérieurs. Mais lorsque les batailles de Navas de Tolosa et la conquête de Valence, eurent dissipé les dangers de la puissance arabe, l'oligarchie et la royauté, restées en présence, ne sentirent plus l'indispensabilité de s'appuyer réciproquement; elles reprirent, l'une ses jalousies et ses soupçons, l'autre son ambition et ses craintes. La monarchie voulut tout envahir, la noblesse ne rien céder; l'antagonisme éclata et le règne de Pedro IV fut rempli du bruit de cette lutte portée à son plus haut degré de violence.

Si les États du nord des Pyrénées restèrent à peu près étrangers à ces rivalités sanglantes, la raison en est facile à dire : la couronne de France était trop peu consolidée dans ces contrées, où elle n'avait

encore mis qu'un pied chancelant dans une partie du Languedoc, pour oser essayer, comme celle d'Aragon, de dominer la féodalité indigène ; loin d'imposer des exigences menaçantes, elle ne montrait que douceur et générosité envers des seigneurs indépendants ou feudataires. Quant au comte de Foix-Béarn, qui jouait au souverain dans ses châteaux d'Orthez et de Foix, il sentait bien que ses rêves de royauté n'étaient encore qu'à leur début ; trop d'exigence envers ses vassaux aurait pu tout perdre, l'habileté et la patience seules pouvaient le faire triompher. L'aristocratie n'avait donc pas, en deçà des Pyrénées, de pouvoir hostile et fort contre lequel elle trouvât l'occasion d'engager la lutte. Cependant comme elle ne pouvait se soustraire à la fièvre belliqueuse et turbulente qui tourmentait le XIVe siècle, elle tournait les armes contre elle-même, toutes les fois qu'elle ne les employait pas pour ou contre les Anglais. Les comtes d'Armagnac et ceux de Foix-Béarn furent longtemps les chefs et les boute-feux de ces querelles sanglantes de famille ; chaque seigneur de second ordre venait produire ses prétentions et réclamer sa part d'influence, en adoptant les haines de l'une ou de l'autre faction, sous le plus léger prétexte de point d'honneur à sauvegarder, d'offense à venger, de droits à revendiquer.

En résumé : du côté de l'Espagne, deux puissances en présence, distinctes, homogènes, acharnées, luttant corps à corps, chacune pour un principe bien connu, destiné à modifier profondément l'état social ; du côté de la France, discordes et jalousies

indécises, élevant l'individualisme à la place de la nationalité, tirant l'épée pour le besoin de faire du bruit, mettre un nom propre à la place d'un autre, tout en laissant l'organisation politique au même point, quels que fussent le vainqueur et le vaincu.

CHAPITRE IV.

NOUVELLE GUERRE DES ANGLAIS ET DES NAVARRAIS CONTRE LA FRANCE ET LA CASTILLE.

Révolte de la Gascogne contre l'Angleterre. — Alliance de la France avec l'Aragon. — Le duc d'Anjou enlève le Bigorre aux Anglais. — Il échoue devant Lourdes. — Nouvelle lutte entre le Béarn et l'Armagnac. — Succession du comte de Comminges. — Paix entre l'Armagnac et le Béarn. — Mort de Jeanne de Navarre. — L'infant de Navarre épouse Léonor de Castille. — Démêlés de la Castille et de la Navarre. — Voyage du jeune Gaston dans la Navarre. — Sa mort lamentable. — Les Anglais soutiennent la Navarre contre la Castille. — Attaque de Bayonne par Transtamarre. — Refuge du roi de Navarre à Saint-Jean-Pied-de-Port. — Paix entre Charles II et Transtamarre.

L'heureuse tentative de Transtamarre sur le Bigorre avait fait comprendre aux peuples de la Guyenne qu'il n'était pas impossible de secouer le joug anglais. Le Prince Noir les avait accablés d'impôts pour soutenir la guerre de Castille : leurs cris de

détresse engagèrent le roi d'Angleterre à désavouer la conduite de son fils ; il lui retira le Bigorre pour en donner le commandement à Jean de Grailli, captal de Buch ; mais cette réparation tardive n'empêcha pas la Guyenne entière de se soulever et le Bigorre de se mettre à la tête du mouvement. Les seigneurs d'Armagnac et d'Albret eux-mêmes, quelquefois indécis entre Charles V et le prince de Galles, prirent parti pour la France ; il est vrai que le successeur du roi Jean avait eu la prudence de les attirer à lui (1368) en ordonnant aux sénéchaux de Toulouse et de Carcassonne de protéger leurs possessions ainsi que celles de Labarthe, et afin de s'attacher en même temps l'affection des paysans et des bourgeois, il avait fait diminuer les droits sur les denrées alimentaires. La Gascogne et la Guyenne pouvaient donc compter sur l'appui du roi de France dans leur soulèvement contre les étrangers. Le duc d'Anjou, connaissant les dispositions des seigneurs de Carmaing, de Comminges et de l'Ile-Jourdain, les encouragea directement à prendre les armes. Il donna même à Bertrand de Lille, gendre du second, le titre de capitaine général avec trois cents francs d'or par mois (1368). Les hostilités commencèrent sous les plus heureux auspices [1]; Pierre Raymond de Comminges et le vicomte de Carmaing défirent les Anglais près de Montauban ; Jacques Ysalguier se fortifia avec quatre-vingt-dix-huit écuyers dans la petite place de Gimont ; Bernard et Bertrand de

[1] Froissard, vol. I, ch. 250 et suiv.

Moléon et trente-huit écuyers parcoururent les environs de Montrejeau (7 août 1369) pour en expulser les garnisons anglaises; les barons d'Antin et de Barbazan leur enlevèrent Tarbes; gentilshommes et bourgeois les expulsèrent de la plupart des villes qui leur étaient soumises, et dans leur besoin de trouver un appui contre des adversaires aussi redoutables, ils offrirent de reconnaître le roi de France. Le duc d'Anjou s'empressa de saisir l'occasion d'étendre l'autorité de Charles V. L'année suivante il se réunit à Duguesclin et entreprit personnellement une guerre que le soulèvement de la Gascogne lui avait facilitée. Le Languedoc devint le centre de la nouvelle expédition; l'amiral Aymeric revint dans cette province (1370), il se joignit au duc d'Anjou avec les comtes d'Armagnac et de Comminges, avec les vicomtes de Bruniquel, les sires de Labarthe, d'Albret, de Puycornet, les sénéchaux de Carcassonne et de Toulouse et attaqua les ennemis à Moissac.

Dans cette lutte difficile et chanceuse, la France ne négligeait aucun moyen de resserrer ses liens avec l'Aragon. On se rappelle que Jeanne, fille de Philippe de Valois, avait été promise au duc de Gironne; Charles V voulut hâter la conclusion de ce mariage; il confia la princesse à l'évêque d'Auxerre et au comte de Prescian pour la conduire à Perpignan où Pedro IV faisait faire d'immenses préparatifs pour la recevoir; mais arrivée à Béziers, la fiancée tomba malade et mourut quelques jours après (1371).

Pendant la guerre contre les Anglais, lutte si acharnée dans la Gascogne et le Bigorre, on est presque surpris de voir Gaston-Phébus rester inactif dans son château d'Orthez; mais en étudiant le caractère du seul représentant de l'indépendance pyrénéenne du côté du Nord, il est facile de s'expliquer l'espèce d'indifférence d'un prince orgueilleux qui attendait l'épuisement ou la lassitude des deux partis pour forcer la France à lui rendre le Bigorre, contraindre l'Armagnac à céder à ses exigences, s'emparer à la faveur de quelque désastre du comté de Comminges, et réaliser enfin ce vaste état de l'ouest des Pyrénées que ses ancètres avaient si longtemps projeté d'opposer aux rois d'Aragon, de Navarre et de France. Quoi qu'il en soit, renfermé dans une neutralité inébranlable, il se contenta d'armer ses places contre les Français et les Anglais, et de les surveiller les uns et les autres avec une vigilance égale. Les premiers pénétrèrent bientôt dans le Bigorre pour chasser les insulaires des châteaux qu'ils y occupaient. Dix mille hommes marchaient à la suite du duc d'Anjou sous le commandement des comtes de Comminges, d'Armagnac, de l'Ile-Jourdain, des seigneurs d'Albret, de Labarthe et d'Arnaud d'Espagne, sénéchal de Carcassonne. Le duc d'Anjou, après avoir envoyé le comte de Carmaing dans le Querci et le sire de Barbazan dans la Saintonge, nomma Pierre-Raymond de Comminges commandant du Bigorre, et il se dirigea lui-même vers le château de Mauvesin, pour en faire le siége.

Le capitaine Raymond de Lespes le défendait, et telle fut sa résistance que le duc, après six semaines de blocus, ne put le faire capituler qu'à la faveur d'une affreuse disette (1372). Aussitôt qu'il eut pris quelques autres forts du voisinage, il se dirigea vers Lourdes. Gaston-Phébus, inquiet de son approche, augmenta les garnisons de Morlaas, de Pau, de Lestelle, d'Hertilles, de Mongerbiel, de Sauveterre, de Mont-de-Marsan; mais le duc, vigoureusement repoussé de Lourdes par Pierre Arnaud, cousin de Gaston, à qui le prince de Galles en avait confié le commandement, dut chercher d'autres moyens de s'en rendre maître, et il espéra réussir par l'entremise de Phébus. Pierre de Beuil, son émissaire, se rendit à Orthez pour négocier secrètement cette affaire, et promettre à Gaston la restitution du Bigorre s'il pouvait lui faire rendre le château de Lourdes. De telles conditions étaient propres à provoquer l'acceptation du vicomte de Béarn; après avoir comblé de présents Pierre de Beuil et lui avoir remis deux chevaux destinés au duc, il envoya prier son cousin Arnaud de venir le trouver à Orthez. Arnaud, pressentant quelque embûche, remit le commandement de Lourdes à son frère Jean, baron des Angles, et lui fit jurer de conserver le fort aux Anglais jusqu'à la mort; puis se rendant à Orthez, il descendit à l'hôtel de la Lune, et le soir il dînait avec son cousin. A la fin du repas, Gaston prétendit que le duc d'Anjou menaçait de ravager le Béarn pour se venger de la vigoureuse résistance que Lourdes lui avait opposée, et il le pria de lui remettre ce château afin

de garantir la vicomté. « Comte, lui répond le che-
» valier, je suis pauvre et de votre sang, mais ma
» foi est au roi d'Angleterre et ne puis me rendre
» qu'à lui. » Gaston n'était guère plus accoutumé que Pedro d'Aragon ou Charles de Navarre à renoncer à ses projets devant une opposition; il tira sa dague et la plongea à trois reprises dans la poitrine de Pierre Arnaud. « Ah! Monseigneur, s'écria la
» victime, vous ne faites pas de gentillesse! vous
» me mandez et m'occiez. » Ce traitement barbare ne put même assouvir la colère de Gaston; il fit jeter Arnaud dans une fosse, et le malheureux chevalier, victime de son serment, y mourut des suites de ses blessures [*].

Le duc d'Anjou, frustré de cet espoir de reddition, poursuivit le siége de Lourdes; mais le commandant des Angles, exaspéré par la mort de son frère, se défendit avec tant de vigueur que le duc fut obligé de se retirer après avoir brûlé le bourg; il parvint ensuite à s'emparer des forts d'Aucs, de Navarrets et de Juillan, il les détruisit de fond en comble, et les partisans de la domination anglaise durent se réfugier à Lourdes ou à Sainte-Marie. Le comte d'Armagnac reçut en récompense de ses services la viguerie de Gador dans le Bigorre; et la France, maîtresse de toute la partie de ce comté enlevée aux Anglais, la fit gouverner par un sénéchal (1372).

Une trève survint bientôt entre les deux puissan-

[*] Froissard; *Chronique*. — Marca, Hist. de Béarn.

ces; mais elle ne put rendre la tranquillité aux peuples de Gascogne. L'implacable comte d'Armagnac, profitant des agitations de la guerre, renouvela sa ligue avec Bernard d'Albret, Jean de Labarthe, Menaud de Barbazan, Guillaume de Montlezun, Amanieu de Montpezat, Odon de Lomagne (1372), peut-être aussi avec le comte de Comminges, et il reprit les hostilités contre le comte de Foix-Béarn, afin de le punir de sa neutralité. Ce fut en vain que le roi de France offrit son arbitrage dans cette sanglante et inextinguible querelle; si le comte d'Armagnac l'accepta, Gaston-Phébus refusa de s'y soumettre et la guerre éclata avec une nouvelle fureur. La mort de Pierre-Raymond de Comminges (1376) vint donner à ces adversaires un nouveau motif de prendre les armes. Ce comte, époux de Jeanne de Comminges, fille et héritière de Bernard IX, ne laissait, comme son prédécesseur, que des filles pour lui succéder, et Gaston-Phébus se proposait de leur contester leurs domaines en s'appuyant sur les droits de sa mère Éléonore. Aussitôt il lève des troupes et menace d'attaquer le Comminges. Le roi de France, déjà suzerain de ce comté, avait intérêt à ne pas le laisser tomber au pouvoir d'un seigneur aussi puissant. Il ordonne au sénéchal de Carcassonne de défendre la comtesse Jeanne; le comte d'Armagnac, capitaine général de Languedoc, depuis 1373, le seconde dans cette mission; un de ses détachements rencontre quelques troupes du comte de Foix près de Salies, les met en déroute et retient vingt-sept chevaliers pri-

sonniers; Jean après ce succès défie Gaston en combat singulier, celui-ci va l'attendre à Montrejeau; cependant Jean ne paraît pas, il se renferme à Toulouse, Gaston court attaquer cette ville et brûle même un de ses faubourgs (1376) *.

D'Armagnac dut s'en éloigner bientôt et se porter sur Cazères, car nous voyons Gaston-Phébus l'attaquer de nouveau dans cette place; on ajoute même qu'il était sur le point de s'emparer de sa personne, lorsque le duc d'Anjou les fit engager à suspendre leur querelle, et les pria d'envoyer des plénipotentiaires à Tarbes afin d'arrêter un arrangement définitif (1376). La conférence eut lieu et les deux compétiteurs, réunis ensuite à Orthez, signèrent les conventions suivantes. Gaston renonçait à toute prétention sur le Comminges et conservait Mauvesin et Gador dans le Bigorre, en dédommagement; les prisonniers devaient être échangés de part et d'autre sur les rives de l'Adour entre Aire et Barcelone; le fils de Jean d'Armagnac épousait Marguerite de Comminges (il paraît qu'il fit enlever et emprisonner à Lectoure sa mère Jeanne pour la mettre dans l'impossibilité de livrer le comté au roi de France ou au comte de Foix); enfin un mariage entre les enfants des deux comtes rivaux devait éteindre ces haines séculaires de famille. Le comte d'Armagnac possédait une fille que l'admiration de son peuple avait nommée *la gaye Armagnoise;* Gaston-Phébus n'avait qu'un fils portant le

* Vaissette, t. VII, p. 293.

même nom que lui; leurs amis communs formèrent le projet de les unir, et leurs fiançailles, célébrées à la suite du traité de Tarbes, devint un gage durable de pacification (1377). Mais une circonstance touchante et terrible devait empêcher l'accomplissement de cette union politique. La mère de Gaston, Agnès de Navarre, était depuis longtemps séparée du comte de Foix-Béarn, et vivait à la cour de son frère Charles le Mauvais; son fils désira la voir dans cette circonstance solennelle, et son père lui permît d'aller à Pampelune, malgré le ressentiment qu'il nourrissait contre son beau-frère.

Avant d'introduire le jeune Gaston auprès de lui, nous devons faire connaître une série d'événements plus ou moins malheureux, qui avaient achevé d'aigrir le caractère du roi de Navarre.

La paix que lui avait imposée la France en 1370 avait commencé par lui enlever ses deux fils, Charles et Philippe, gardés en otage à la cour de Charles V. Rentré dans la Navarre immédiatement après, il dut faire des préparatifs de guerre contre le roi de Castille (1372) qui réclamait les villes de Victoria, de Logrono, d'Alava et de Salvatierra. La paix fut ménagée par le légat du Saint-Siége, mais Charles n'en dut pas moins rendre les places réclamées par Henri de Transtamarre; il est vrai qu'Henri accorda comme compensation la main de sa fille Léonor au prince Charles, retenu à Paris (1373). Après cet arrangement le roi de Navarre voulut consolider son traité avec la France et obtenir la liberté de ses

deux fils; il envoya Jeanne traiter cette affaire délicate : mais à peine arrivée à Évreux, cette princesse vertueuse, auprès de laquelle l'âme irascible et vindicative de Charles venait s'épurer et puiser des consolations dans un amour sincère et partagé, tomba malade, et rendit le dernier soupir (1373). Son époux, dont les historiens ont évidemment exagéré les mauvais sentiments, comprit toute la portée de cette perte, et s'abandonna à une pieuse et profonde douleur. Il fit rapporter le cœur de la reine dans sa capitale, et s'empressa de fonder des messes perpétuelles dans les principales églises du royaume, notamment à Tudela, à Pampelune et à Roncevaux.

Malgré sa mort prématurée, Jeanne avait réussi dans sa mission; son fils Charles avait pu rentrer dans la Navarre pour épouser Léonor de Castille. Quelques années plus tard (1376), son père réunissait les cortès à Pampelune et le leur faisait reconnaître pour héritier présomptif avec substitution sur la tête de l'enfant que venait de lui donner Léonor[1].

Quelque avantageux que pût être ce mariage, il n'empêchait pas Charles de chercher à reprendre à Transtamarre les villes que le dernier traité de paix lui avait accordées. Il est vrai que le Castillan jouait au plus fourbe avec le Navarrais : il était parvenu à gagner le gouverneur de Tudela et à lui faire promettre de lui livrer cette clef de la Navarre méridionale. Charles II fut informé de cette trahison; il appela le commandant à Pampelune et le fit immédiatement

[1] Moret, t. IV, liv. xxx, ch. IV.

décapiter (1376). Il ne tarda pas lui-même à éprouver de la part du roi de France une vengeance analogue ; son fils Charles venait de revenir à Paris pour préparer contre Charles V quelque machination imitée de celles que son père avait autrefois dressées contre le roi Jean ; mais la tentative ayant été découverte, il fut arrêté, et deux chevaliers, ses complices, Dutertre et Delarue, furent mis à la torture et exécutés (1378).

C'était au milieu de cette lutte de haines et de représailles, au moment où l'âme de son oncle se trouvait ulcérée par ce feu croisé de trahisons et de revers, que le jeune Gaston de Béarn venait rendre visite à sa mère. Agnès était alors le seul membre de la famille de Navarre qui pût consoler Charles II. Privé de sa femme, séparé de son fils aîné prisonnier du roi de France, le malheureux prince s'associa aux caresses que sa sœur prodiguait à son fils. Mais il est des réputations fatales que rien ne pourrait soustraire à leur destinée ; cet accueil empressé de la part d'un prince considéré comme habitué à la trahison et au meurtre, parut suspect aux espions envoyés par le comte Foix-Béarn à la suite de son fils, et ils s'imaginèrent que Charles fondait sur cet enfant tout un projet de vengeance politique. Pendant les dix jours qu'il le retint près de lui, le comblant de présents et de prévenances, ils prétendirent qu'il avait appelé son attention sur un sachet mystérieux rempli d'une poudre merveilleuse, qui, mêlée aux aliments de Gaston-Phébus, devait rallumer son amour pour la comtesse. L'enfant croit

aisément à une puissance occulte qui doit flatter les plus doux sentiments de son cœur. De retour à Orthez, il voulut faire l'essai d'un filtre qui pouvait ramener sa mère près de lui; il jeta la poudre magique dans les mets de son père; mais Phébus le surprit au moment où il commettait cette imprudence. Son esprit soupçonneux vit dans cette tentative l'exécution de l'empoisonnement que l'on attribuait à Charles II; il fit saisir son fils sans pitié, le jeta dans une tour du château malgré ses larmes, et convoqua les états pour faire prononcer son arrêt de mort... Les députés, atterrés par cette horrible proposition, n'eurent qu'une tendre pitié pour l'âge et l'innocence du coupable, « *l'espoir et tout le* » *cœur du pays,* » dit Froissard dans son admirable récit; ils refusèrent de le sacrifier et supplièrent leur seigneur d'épargner celui que la nature appelait à lui survivre.

Gaston se laisse fléchir, et promet de pardonner. Mais le jeune enfant, accablé de douleur dans le donjon où il était prisonnier, refusa de prendre aucune nourriture, et, toujours couché sur son lit, résolut de se laisser mourir de faim. Le comte vint le voir un jour sous prétexte de le prier de vivre; l'arme qu'il tenait à la main était peu propre peut-être à calmer la terreur du pauvre captif. Epouvanté à la vue de son père, il n'eut pas la force d'ouvrir la bouche pour recevoir la nourriture qu'il lui présentait; Phébus furieux voulut lui desserrer les dents avec la pointe de son poignard, mais dans ce fatal débat, il le blessa à la gorge; le sang jaillit, et

quelques instants après un vieux et fidèle serviteur pleurait sur le cadavre du jeune Gaston. Son corps fut porté au couvent des Frères mineurs par un peuple qui déplorait une mort si lamentable; Phébus lui-même dut amèrement regretter l'accident fatal qui emportait toute sa race au tombeau. Le comte de Foix-Béarn n'avait plus que deux bâtards, Yvein et Gratien, qui ne pouvaient espérer de lui succéder; tous les droits de succession légitime appartenaient au vicomte de Castelbon, et Gaston n'éprouvait qu'éloignement et mépris pour un parent félon qui s'était ligué avec le comte d'Armagnac[a].

Quant à la participation du roi de Navarre à cette prétendue tentative dirigée contre les jours du comte de Foix-Béarn, elle reste un mystère à peu près insoluble. Froissard y croit avec la plupart des historiens français; Moret refuse de l'admettre et prend énergiquement la défense d'un roi que les Navarrais s'efforcent de réhabiliter. Il nous semble, en effet, que Charles avait trop à se venger de la France et de la Castille pour perdre son temps à menacer l'existence d'un seigneur indépendant qui donnait assez d'ombrage à la première de ces puissances.

La Castille avait essayé de lui enlever Tudella par une trahison; il voulut prendre sa revanche sur Logrono en gagnant le gouverneur de cette place. La tentative réussit assez mal : l'officier castillan feignit d'écouter ses propositions, mais il prit

[a] Faget de Baure, 285-289. — Moret, t. IV.

ses mesures pour retenir Charles prisonnier quand il viendrait prendre possession de la ville; l'exécution suivit le projet; le cortége de Charles, brusquement attaqué, fut mis en pièce, et lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Henri de Transtamarre ne voulut pas se contenter de cette vengeance illusoire; il réunit ses troupes et marcha contre la Navarre. Charles avait un appui tout prêt à lui opposer; c'était le duc de Lancastre, partisan dévoué de Pedro le Cruel, qui prenait le titre de roi de Castille, et brûlait de se venger d'une récente tentative de Transtamarre. Or ce dernier comptant sur une diversion de la France et du comte de Foix venait d'attaquer les Anglais au cœur même de leurs établissements de la Gascogne; il avait traversé la Biscaye, franchi la Bidassoa à la tête de vingt mille hommes et s'était emparé de Saint-Jean-de-Luz. Marchant ensuite sur Bayonne, pendant qu'une flotte de deux cents voiles bloquait l'embouchure de l'Adour, il avait sommé le commandant de la ville, Mathieu de Gournay, de lui ouvrir les portes; mais celui-ci avait repoussé toutes les propositions, les pluies d'hiver vinrent tout à propos seconder son attitude; et l'armée de Castille, décimée par les maladies, et réduite à 12,000 hommes, fut obligée de battre en retraite. Elle laissa cependant quelques mercenaires occuper les forts de Montpin, de Caneilhac, de Besanghen, situés entre Dax et Bayonne et destinés à intercepter la navigation du haut Adour.

Telle était la situation respective de ces deux puis-

sances, lorsque Charles II courut à Bordeaux pour réclamer des secours; il ramène presque aussitôt six cents lances anglaises et gasconnes, les place à Tudéla et à Estella, laisse les Navarrais à Saint-Vincent, met bonne garnison à Viana, à Arcos, à Sanguessa, à Lerin, et se retire lui-même à Saint-Jean-Pied-de-Port. Ces précautions étaient urgentes; l'infant de Castille envahit la Navarre à la tête de quatre mille lances et d'un grand nombre de fantassins (1378). Il ravagea les vallées, brûla Larragua, Artaxona et plusieurs autres forts, assiégea Pampelune, et livra aux flammes les archives du royaume conservées au château de Tièbes; cependant il ne put s'emparer de la capitale, et après avoir enlevé Viana il dut rentrer dans la Castille chargé d'un butin assez considérable. Charles se croyait personnellement à l'abri de tout péril derrière les remparts de Saint-Jean-Pied-de-Port, au fond d'une gorge inabordable où les soldats de Transtamarre ne pouvaient guère l'atteindre; il n'avait pas songé aux assassins et aux traîtres; les seigneurs de Grammont et don Sanche Ramire formèrent un complot pour le poignarder; arrêtés avant l'exécution du crime, ils s'accusèrent réciproquement, et les juges les condamnèrent. Cette affaire très-grave eut une solution qui semble donner un nouveau démenti aux accusations de cruauté dont on ne cesse de charger la mémoire de Charles. Au lieu d'être mis à mort, Grammont en fut quitte pour quelques mois d'emprisonnement; et Ramire Sanche, enfermé à Tafalla, parvint à subjuguer la garnison picarde et à s'emparer de la

place ; mais les habitants de la ville, prenant le parti de leur roi, l'attaquèrent dans le château, l'obligèrent à se rendre, et cette fois, son crime s'étant élevé jusqu'à la trahison envers son pays, il eut la tête tranchée.

Les dangers qu'il venait de courir étaient propres à faire réfléchir Charles II, il demanda la paix à la Castille, et Transtamarre, voyant que Pampelune et la Navarre basque étaient inattaquables, consentit à la lui accorder.

Elle fut conclue à Burgos avec la condition que toutes les places prises par Henri seraient rendues, que vingt d'entre elles cependant conserveraient des garnisons castillanes pour garantir l'exécution des articles du traité, notamment Estella, Tudèla, Laragua, Miranda, Saint-Vincent, et que les Anglais s'éloigneraient de la Navarre (1378). Toutes ces conventions furent ponctuellement exécutées. Les Anglais repassèrent à Bayonne, et ce fut avec leur secours que le commandant de Gournay parvint à expulser les Castillans qui occupaient encore les forts situés sur l'Adour entre Dax et son embouchure (1378). Pendant ce temps, Lancastre, désireux de faire certains actes de royauté pour justifier son titre de roi de Castille, établissait un hôtel des monnaies à Bayonne et y faisait frapper des pièces à son effigie [1].

[1] *Chronique*, t. I, p. 71, 78.

CHAPITRE V.

MORT DE PEDRO IV, DE CHARLES II ET DE GASTON-PHÉBUS.

Troubles dans le Roussillon. — Invasion de Jayme. — Pedro apaise les ricos ombres.— Jayme envahit l'Aragon. — Il se réfugie dans la Castille. — Sa mort. — Sa sœur passe dans la Navarre. — Elle vend ses droits au duc d'Anjou. — Ligue du duc d'Anjou et de la Castille contre l'Aragon. — Intervention du Saint-Siége. — Paix entre Pedro IV et le duc.— La France enlève Montpellier au roi de Navarre. — Discordes dans la famille d'Aragon. — Invasion des comtes d'Armagnac et de Comminges. — Duguesclin et Gaston-Phébus, gouverneurs du Languedoc.— Révolte de cette province soutenue par Gaston. — Sa victoire sur les d'Armagnac et les Français. — Traité de paix. — On lui cède le Bigorre. — Troubles à Béziers. — Pedro se réconcilie avec son fils. — Sa mort. — Juan le remplace et persécute sa belle-mère. — Révolte de Pampelune. — Mort de Charles II.—Expédition de la garnison de Lourdes en Aragon. — Voyage de Charles VI dans le Languedoc. — Gaston-Phébus vient le voir à Toulouse. — Hommage et réserves de Gaston. — Charles VI se rend chez le comte de Foix-Béarn. — Réception fastueuse. — Mort de Gaston. — Ses funérailles.

Des événements non moins graves continuaient à altérer la paix des populations à l'autre extrémité des Pyrénées. L'échec éprouvé dans la Castille par Jayme de Roussillon, époux de la reine de Naples, loin de refroidir sa bouillante impatience, n'avait fait qu'augmenter son ressentiment contre l'Aragon. Les troubles dont la Catalogne et le Roussillon étaient

devenus le théâtre, le mécontentement de l'aristocratie contre Pedro IV, à la suite de la guerre de l'union, lui firent espérer qu'il trouverait des peuples disposés à le bien accueillir, et il voulut tenter un dernier effort (1374).

Les causes les plus légères en apparence amènent quelquefois de grandes perturbations. En 1368 les consuls de Perpignan avaient établi un octroi sur les viandes pour payer les dettes contractées pendant la guerre. Le clergé, frappé comme les autres habitants, cria à la violation de ces immunités; l'évêque d'Elne, Pierre Planella, intenta un procès aux consuls; ils y répondirent par un nouvel octroi sur les raisins (1359). Le clergé fit de nouvelles protestations, et l'évêque excommunia la municipalité. Cependant le roi d'Aragon intervint, et l'évêque n'ayant pas voulu renoncer à ses poursuites, Pedro fit saisir ses temporalités. La querelle devenant de plus en plus acharnée, le commandant d'Elne fait fermer les portes de la ville pour empêcher le prélat de réunir un synode; ce dernier s'expatrie, la foule envahit son palais et le met au pillage; plusieurs prêtres sont arrêtés, le vicaire général lance l'interdit sur Perpignan, mais les consuls font fermer les tours pour qu'on ne puisse pas fulminer le décret au son des cloches.

Pedro IV ne contribua pas peu à augmenter l'irritation en défendant l'exportation des chevaux roussillonnais, race petite, mais agile et infatigable, qu'il voulait réserver pour les besoins de la guerre, sans s'inquiéter du revenu dont il privait la population (1370); enfin le soulèvement de l'union catalane de

Martorell, dont nous avons fait connaître les résultats et à laquelle les roussillonnais avaient pris une part très-active, acheva de bouleverser les esprits. Le clergé, le roi avaient chacun leurs partisans acharnés; on était au moment de donner une troisième répétition de la guerre civile d'Aragon et de Catalogne; le pape voulut intervenir pour rétablir la paix, mais son action se borna à maintenir l'excommunication (1370), et le mécontentement resta le même. Tels étaient les événements qui avaient réveillé l'espoir de Jayme en l'appuyant sur l'irritation du clergé et des ricos ombres contre le roi et ses officiers.

Ce prétendant, décidé à tenter encore le sort des armes, parvint à attirer dans son parti son ancien ennemi Henri de Transtamarre ; il s'assura également la protection du roi de France et le duc d'Anjou, gouverneur de Languedoc, réunit mille combattants à Narbonne pour le seconder. Jayme, suivi de sa sœur Isabelle, l'épouse héroïque du marquis de Montferrat, se mit à la tête de ses troupes et envahit le Roussillon; mais ses projets de conquête s'étendaient plus loin que les anciens Etats de son père. Il dédaigna d'assiéger Perpignan, marcha vers le col de Panissas et descendit en Catalogne. Le roi d'Aragon était sur ses gardes; il avait donné aux barons irrités des gages d'alliance et de raccommodement; nous avons vu son fils Martin épouser la comtesse de Luna, son petit-fils Juan était promis à Mathe d'Armagnac (1372), enfin la maison de Cabrera, si brutalement flétrie par l'exécution inique

du dernier comte de ce nom, venait de recouvrer ses biens et d'obtenir la réparation de son honneur (1372). Au moment où Jayme faisait son expédition, le Ciel sembla se déclarer contre lui et prononcer la chute définitive de la famille de Majorque. Les Pyrénées orientales furent ébranlées par d'affreux tremblements de terre; les montagnes entières croulèrent dans les vallées, les tours et les châteaux se lézardèrent, les maisons engloutirent les habitants sous leurs débris (1374) [a].

Pedro IV n'avait rien négligé pour faire avorter cette dernière tentative; Don Béranger, frère de Galceran de Pinos, avait joint ses troupes à celles du vicomte d'Ile et du vicomte de Roquaberti, pour défendre le Conflans et le Lampourdan; le comte de Paillars occupait Figuières; les habitants de Baraça et du château de Créxel gardaient le col de Panissas; enfin les seigneurs d'Urgel, de Cardonne et de Prades, se tenaient en réserve à Barcelone.

Averti de ce déploiement de forces, Jayme renonça à franchir le col, et préféra marcher hardiment vers le cœur de l'Aragon, par la Cerdagne et la rivière d'Urgel. Ce mouvement était combiné avec celui d'Henri de Transtamarre, qui envoyait le capitaine Geoffroi-Rechon attaquer l'Aragon avec 1200 lances. L'accueil empressé que Jayme trouvait dans les populations pyrénéennes et parmi les mécontents aragonais, lui faisait espérer de voir les anciens membres de l'ayuntamiento se soulever en sa

[a] Feliu, t. II, p. 296.

faveur. Béranger de Pinos, et Béranger d'Apilla, qui commandaient les Conflans, prirent en effet son parti, et si les garnisons aragonnaises résistèrent dans quelques châteaux, Jayme du moins ne fut nulle part obligé de sévir contre les montagnards.

Cependant Pedro IV partit de Barcelone à la tête de ses troupes pour l'expulser du territoire, et son fils, le duc de Gironne, gouverneur de l'Aragon, réunit les siennes pour appuyer ce mouvement aggressif (1374). Toujours accompagné de sa sœur, qui prenait part héroïquement aux dangers et aux fatigues de cette guerre, Jayme traversa facilement ces contrées montagneuses, malgré les rigueurs de la saison, grâce à l'accueil des habitants, et il atteignit le Callego (janvier 1374). Quand on songe à toutes les irritations qu'avait soulevées Pedro IV, on ne saurait prévoir ce que serait devenue sa couronne, si la disette n'avait contraint Jayme à se jeter dans la Castille pour y faire subsister son armée.

Le prince infortuné, saisi d'une fièvre maligne, en y arrivant, mourut à Almacen, et Pedro se trouva tout à coup délivré d'un compétiteur qui ébranlait sérieusement sa puissance. Cette mort, en disloquant l'armée envahissant, sonna l'heure des sanglantes représailles. Pedro fit arrêter un grand nombre de chevaliers compromis; Ramirez d'Arellano, officier de la cour, partagea leur sort et attendit comme eux son jugement. Privée de son malheureux frère, Isabelle de Monferrat comprit bien qu'elle ne pouvait plus tenir la campagne; elle se jeta dans la Navarre, ramena ses troupes en France, et vendit la couronne

de Majorque au duc d'Anjou pour une pension viagère de 5,500 livres.

Pedro ne faisait donc que changer de compétiteur. Le duc d'Anjou ne perdit pas de temps : il fit un traité avec le Portugal, un autre avec Henri de Transtamarre, qui devait attaquer la Catalogne (1376), il réunit sur les frontières du Roussillon 4,000 lances, recrutées dans son gouvernement de Languedoc; envoya défier le roi d'Aragon, et attaqua les côtes d'Espagne, à la tête de 40 galères. Pedro IV s'empressa de convoquer les cortès à Monçon, et leur demanda de l'argent et des troupes. Grégoire IX voulut intervenir pour ramener la paix entre ces grands ambitieux ; il manda le duc d'Anjou à Narbonne et le roi d'Aragon à Perpignan ; mais ce dernier ne répondit pas à l'appel ; il sut si bien temporiser que la guerre se ralluma entre l'Angleterre et la France (1377), et rappela le duc d'Anjou dans la Guyenne. Cependant, grâce à l'entremise de Henri de Castille, on put arriver à un accommodement (1378) : il fut convenu que toutes les discussions s'éteindraient dans le mariage de la petite-fille de Pedro, unique enfant du duc de Gironne, avec le fils du duc d'Anjou, mariage qui ne se consomma que vingt-deux ans plus tard. La France, comptant sur la sincérité de cette alliance, voulut consolider sa domination dans le Languedoc tout en se vengeant du roi de Navarre ; Charles V fit brusquement attaquer sa pairie de Montpellier ; mais le compétiteur avait su se concilier l'attachement des habitants comme celui des Navarrais ; ils se défendirent avec énergie, malgré

l'absence de toute garnison, et témoignèrent leur haine contre les Français en faisant disparaître tous les officiers de Charles V dans un massacre sans merci. Néanmoins le duc d'Anjou reparut avec des forces supérieures; ce fut en vain que le clergé et les consuls se jetèrent à ses pieds pour implorer sa miséricorde; la ville fut dépouillée de ses privilèges de son université, de son consulat, de toutes ses juridictions; les murailles furent démolies, et les plus sanglantes exécutions signalèrent cette prise de possession définitive de la France (1378).

A peine remis de l'attaque de Jame, Pedro IV et l'Aragon tout entier eurent à souffrir cruellement des discordes de la famille royale. Non content d'avoir dépouillé sa mère de son apanage, son beau-frère du royaume de Majorque, ses frères de leurs droits au trône, les Aragonnais et les Catalans de la plupart de leurs fueros, Pedro voulut enlever à son fils aîné les droits que lui donnait sa naissance. Ce roi avait perdu la reine Léonor en 1374, et s'était remarié en quatrièmes noces avec Sibile de Forcia, fille d'un chevalier de Lampourdan. Jalouse de Juan, l'héritier présomptif, cette femme voulut l'éloigner du royaume en lui faisant épouser la princesse Marie de Sicile; mais Juan, déjà veuf de Mathe d'Armagnac, était amoureux d'Yolande, fille du duc de Bar; il se retira auprès du comte d'Empurias, son beau-frère, et le mariage fut célébré.

Pedro, furieux contre le seigneur d'Empurias envahit son comté, le mit à feu et à sang, et allait l'assiéger lui-même dans Castellon, lorsque des mer-

cenaires français traversèrent le Roussillon et vinrent au secours du comte. Leur intervention était urgente; Juan venait de se réconcilier avec son père, et loin de seconder son beau-frère, il avait été contraint d'agir contre lui, et s'était contenté de l'engager secrètement à demander du secours aux comtes d'Armagnac et de Comminges. Ces barons guerroyeurs, encouragés par le duc d'Anjou, acceptèrent volontiers; mais ils mirent pour condition à leurs services qu'on leur céderait tout ce qu'ils pourraient conquérir en Catalogne, offrant de donner à l'infante de Majorque, fille d'Izabelle de Montferrat, toutes les terres qu'ils enlèveraient dans le Roussillon.

Pedro, inquiet des conséquences d'une ligue qui aurait pu facilement se grossir du comte de Foix-Béarn et de toutes les Pyrénées françaises, prit ses quartiers d'hiver à Figueras pour surveiller l'invasion qui le menaçait. Tous les postes des Atalayas reçurent l'ordre d'annoncer l'entrée des Français par un grand feu suivi d'une épaisse fumée d'une heure de durée; de nouveaux feux répétés autant de fois qu'il y aurait de centaines de lances ennemies devaient succéder au premier; enfin le guetteur était chargé de renouveler le signal au moment où les étrangers franchiraient les montagnes. Ces nouvelles télégraphiques, écrites sur un seul parchemin dans le but de simplifier les écritures, étaient présentées successivement à tous les commandants de châteaux, et prirent de là le nom de *circulaires*.

Le 15 décembre les guetteurs signalèrent l'approche de cinq cents lances, mais aucune tentative ne fut faite sur le Roussillon; les troupes s'arrêtèrent à Durban, à l'extrémité des Corbières. Juan, désireux de recouvrer la confiance de son père, vint avec trois cents chevaux à travers la plaine d'Agly attaquer les troupes d'Anjou, d'Armagnac et de Comminges; il les surprit pendant leur sommeil et ramena leur chef prisonnier à Perpignan.

Les querelles de ces seigneurs méridionaux avec l'Aragon, excitées par l'ambition du duc d'Anjou, prétendant au trône de Majorque, avaient des conséquences fâcheuses pour le roi de France. Elles irritaient Pedro IV, et mécontentaient jusqu'à l'exaspération les peuples du Languedoc cruellement rançonnés pour subvenir aux frais d'une guerre qui n'intéressait que le duc. Charles V résolut de donner satisfaction au monarque voisin et aux populations; il chercha, pour remplacer le duc d'Anjou, le seigneur le plus digne, par ses brillantes qualités et sa puissance, d'obtenir la confiance et l'estime des Languedociens; il choisit le connétable Duguesclin, la personnification la plus populaire de la bravoure chevaleresque et aventureuse du moyen âge. Mais à peine avait-il pris possession de ce gouvernement qu'il périt au siége de Château-neuf, et Charles V, rompant avec les d'Armagnac, ennemis de l'Aragon, nomma le comte de Foix-Béarn à la place du connétable.

Ce fut une faute au point de vue des intérêts français; car Charles grandisssait l'autorité de Gas-

ton-Phébus, et le plaçait à la tête des peuples qu'il cherchait depuis si longtemps à réunir à ses domaines; et quel moment choisissait-il pour cela? celui où les Languedociens, irrités contre les gouverneurs français, nourrissaient un impérieux désir de se soustraire à leur domination, et de ressaisir leur indépendance primitive. En leur donnant pour chef le comte de Foix-Béarn, on flattait donc directement leurs espérances les plus chères; ils allaient enfin être en rapport avec le seul seigneur méridional qui put favoriser énergiquement leurs projets de soulèvement. Gaston n'était pas moins disposé à s'établir définitivement dans le Languedoc que les peuples n'étaient pressés de l'y accueillir. Il se rend à Toulouse; son entrée dans l'ancienne capitale des rois d'Aquitaine et de Raymond de Saint-Gilles est celle d'un triomphateur bien-aimé, et dès ce moment il agit en comte de Toulouse bien plus qu'en représentant du roi de France.

Cette réception, et cette attitude, excitèrent la jalousie du duc d'Anjou. Charles V étant mort en 1382, ses frères se partagèrent l'autorité sous la minorité de Charles VI, et le duc de Berri prit le Languedoc pour sa part; mais il fallait en expulser le comte de Foix-Béarn, et l'entreprise n'était pas facile. Le comte d'Armagnac et le sire d'Albret, ennemis implacables de Gaston, se joignirent au duc de Berri pour envahir la province avec les bandes bretonnes que le duc d'Anjou y avait déjà conduites. Leurs exactions ne firent qu'augmenter le dévouement et l'enthousiasme des populations envers Phébus. La minorité de Charles VI, les troubles de la France,

favorisaient une révolution nationale ; les Languedociens, bien résolus à ne plus subir le joug de la France, envoyèrent d'abord des députés à Paris avec mission de prier le roi de conserver le gouvernement à Gaston-Phébus ; les habitants de Toulouse, prenant des mesures plus décisives, chargèrent ce comte de venir les protéger contre le duc. Gaston leur promit son appui moyennant une somme payable tous les mois, en remboursement de ces dépenses ; puis il organisa son armée, atteignit les Bretons près de Rabastens en Albigeois, les tailla en pièces et en fit pendre quatre cents. Ce premier succès encouragea le soulèvement de plusieurs autres villes. Narbonne se déclare en sa faveur, massacre d'Alaman, écuyer du duc, avec toute son escorte, et chassa enfin le vicomte Aymeric, soupçonné de tenir le parti de la France. Aymeric, expulsé de sa capitale, réunit des troupes catalanes et assiége Narbonne ; mais les citoyens se défendent avec énergie et le repoussent. Cette guerre acharnée se poursuivit longtemps avec des succès alternatifs. Les Narbonnais pillaient et ravagaient les terres d'Aymeric ; ce dernier tuait et rançonnait les bourgeois et les prêtres qui s'éloignaient des remparts, car le clergé lui-même avait pris les armes. Le curé Arquivilant, à la tête de plusieurs citoyens, se faisait remarquer par l'habileté de sa tactique ; il concourut à la prise et au pillage du château de Portet, et contraignit ainsi le vicomte à faire une trève avec ses sujets en révolte (1380 à 1381)[1].

[1] Vaissette, VII, p. 312

Cependant le duc de Berri marchait sur Toulouse avec le comte d'Armagnac, pour enlever la ville à Gaston. Les Languedociens restèrent fidèles au comte; pendant qu'ils fortifiaient leurs remparts, Phébus courut attendre les coalisés dans la pleine de Revel; il fondit sur eux, les mit en déroute complète, et le duc fut obligé de se réfugier à Carcassonne avec les débris de son armée. Cette victoire provoqua la révolte des habitants de Béziers; commandés par le charpentier Porquerie, ils mettent les maisons des partisans du duc au pillage, massacrent dix-neuf citoyens et sergents d'armes, afin de les empêcher de livrer la ville, et restent maîtres de la place. Dans cette coalition, à peu près générale, contre les Français, on vit les religieux de la Grasse eux-mêmes repousser par la force le viguier royal de Narbonne. Le duc trop faible pour les punir, fut obligé de leur pardonner, et ce ne fut pas sans peine qu'il enleva le château de Lates à Jean Douzens, *familier* du comte de Foix.

Enfin Clément VII envoya le cardinal Damiens, son légat, pour rétablir l'accord entre les deux partis; il se rendit à Capestan, et Gaston, satisfait d'avoir montré sa bravoure et sa force, espérant d'ailleurs obtenir la cession du Bigorre, qui seule pouvait compléter la réunion des comtés de Béarn et de Foix, consentit à rendre le Languedoc au duc (1382). Il s'engagea également à favoriser son mariage avec la fille unique d'Aliénor de Comminge, élevée par ses soins dans le château d'Orthez, et la restitution du Bigorre conformément aux promesses faites par le

duc d'Anjou en 1373, ne présenta plus de difficultés.

Le premier soin du duc, après la signature du traité, fut de se transporter à Béziers. La ville rebelle se soumit; quatre-vingts habitants payèrent de leur tête la révolte et les massacres de Porquerie, et le nombre des exécutés aurait été bien plus considérable, si l'évêque, Sicard de Lautrec, n'était parvenu à obtenir leur grâce. Quelques jours après, le duc tenait les États dans cette ville terrifiée, et rétablissait les impositions dans tout le Languedoc. Mais leur perception ne fut pas facile; les paysans ruinés par les agents du fisc se révoltèrent sous le nom de tuschins ou coquins. Appuyés ouvertement par les habitants des villes, et secrètement par le comte de Foix, ils résistèrent longtemps aux troupes du duc de Berri, et ceux de la sénéchaussée de Carcassonne furent les derniers à mettre bas les armes et à se soumettre à cette domination française pour laquelle ils éprouvaient une si violente antipathie.

Pendant que la France faisait la paix avec l'Aragon et soumettait les peuples de Languedoc, Pedro IV éprouvait au sein de sa famille tous les déchirements d'une affreuse discorde. La conduite généreuse du prince Juan à l'égard de son père, dans ses démêlés avec le comte d'Ampurias et le duc d'Anjou, n'avait pu calmer la haine que lui avait jurée Sibile; elle parvint à lui faire intenter un procès, et son père eut la coupable faiblesse de décréter sa dechéance.

Une semblable injustice, tentée en faveur de l'enfant de l'ambitieuse reine, devait rencontrer des ob-

stacles insurmontables dans les débris des fueros d'Aragon. *En* Juan fit opposition par devant le justicia, Dominique Cerdan; celui-ci jugea les plaintes fondées et s'empressa d'annuler l'ordonnance de Pedro et de conserver les droits de l'infant. La constitution venait de prendre une revanche efficace sur les violations de Pedro; l'ambitieux monarque fut obligé de céder (1385), et toutes ses tentatives se trouvèrent annulées du même coup. Le comte d'Ampurias, rappelé par ses peuples, avait réuni quelques troupes dans les pays de Foix, de Comminges et de Languedoc, pour reconquérir ses domaines. Toutefois son armée étant trop faible pour pouvoir forcer le passage des Pyrénées, il essaya de la faire défiler le long de la mer; mais le gouverneur de Roussillon, Gilabert, fit occuper Canet par Raymond Zoportella, et Juan d'Ampurias fut contraint de se réfugier dans le Languedoc.

Pedro IV ne parut pas moins se fatiguer et s'effrayer de ces déplorables querelles de famille; il reconnut enfin les dangers, sinon l'injustice de ses empiétements sur les fueros, et il voulut tarir la source des reproches qui se traduisaient si fréquemment en guerres civiles. Fermant l'oreille aux ambitieuses insinuations de Sibile, il annula tous les décrets qu'il avait rendus contre les lois de succession dans la ligne masculine, revint aux antiques fors d'Aragon, il rendit à son fils aîné ses droits exclusifs à la couronne, et n'appela l'enfant de Sibile au trône qu'après l'extinction de la race de Juan.

Ce fut dans ces dernières dispositions constitutionnelles qu'une maladie mortelle devait le surprendre. Opiniâtre et dissimulé, courageux et cruel, il avait consacré sa vaste capacité politique à l'agrandissement du royaume, à l'établissement de l'unité gouvernementale depuis la Méditerranée jusqu'à la Navarre, et à la promulgation d'une série de lois dont l'utilité égale la sagesse..... Mais froid et vindicatif, les liens du sang, les droits de ses proches, les libertés nationales ne furent rien pour lui. L'assassinat sur ses propres frères fut un moyen de réussite qui ne lui répugna pas; cependant, malgré les actes d'injustice et de cruauté dont ses contemporains ne lui fournissaient d'ailleurs que trop d'exemples, il occupe une grande page dans l'histoire, et le titre de Grand a presque effacé pour lui le surnom de Cruel.

Pedro IV n'avait pas encore fermé les yeux, que Sibile, redoutant la vengeance du nouveau roi qu'elle avait si violemment persécuté, se mit en garde contre ses représailles, en fuyant de Barcelone avec son frère Bernard de Forcia et plusieurs chevaliers ses partisans dévoués. Elle ne se trompait pas sur les intentions de Juan. Par son ordre l'infant Martin se mit à sa poursuite, l'assiégea dans le château de Zarroca appartenant à Bernard de Forcia, et Pedro IV ayant expiré sur ces entrefaites (5 janv. 1387), Juan Ier la fit conduire dans les prisons de Barcelone. Ne mettant plus de mesure à sa vengeance, il veut obliger les juges à la soumettre à la question avec ses complices, afin de leur arracher l'aveu

du crime de magie, commis, disaient les médecins eux-mêmes, sur la personne de Pedro IV; mais les magistrats refusent d'employer des rigueurs contraires aux fueros de Catalogne et d'Aragon. Sibile alors, craignant quelque assassinat, consentit à abandonner à la jeune reine Violenta tous les biens qu'elle-même avait reçus de Pedro. C'était acheter un peu cher la liberté. Deux de ses amis, Béranger d'Abella et Barthélemy Limes, qui n'avaient pas la même rançon à donner, furent impitoyablement condamnés à mort. Le légat du Saint-Siége intervint assez tôt néanmoins, pour briser les fers de la reine et arrêter le cours des exécutions sanglantes; mais le comte d'Ampurias ne dut pas moins prendre la fuite, pour éviter l'aveugle ressentiment de son beau-frère.

Ce fut sous ces auspices de vengeance aveugle et sans pitié que Juan Ier se présenta devant les cortès de Barcelone et jura l'observation de la constitution et des lois (1387) *.

Après avoir été occupé par les trois grandes figures de Pedro IV, de Charles II et de Gaston-Phébus, le XIVe siècle arrivait au moment où ces puissants agitateurs de peuples allaient régler leurs comptes avec l'éternité. Quatre jours avant la mort de Pedro IV, la Navarre avait aussi perdu son roi, après une série d'événements coupables ou malheureux, digne conclusion d'une existence agitée, qui avait été funeste à tous les princes du midi de l'Europe.

Charles pleurait encore la mort de la reine et la

* Feliu, t. II, l. XIII, c. 10.

captivité de son fils, lorsque les sollicitations du roi de Castille obtinrent enfin de Charles VI, récemment monté sur le trône de France (1382), que l'infant de Navarre serait remis en liberté. Cette heureuse délivrance acheva de ramener aux sentiments les plus chrétiens le roi qu'on s'est obstiné à présenter comme le modèle des despotes lâches et cruels, qui ne vivent que dans le sang et les larmes. Dès ce moment il ne cessa plus d'être le soutien des opprimés, l'appui des faibles; il fonda des hospices, enrichit les églises et les monastères, et obtint pour dernière consolation de marier sa fille avec le duc de Bretagne (1386).

Cependant une sédition très-sérieuse, fomentée dans Pampelune par un certain Turrillas, vint attrister ses derniers moments. Le peuple, soulevé à l'occasion de certains impôts et de la mauvaise administration des finances, se livra pendant vingt-deux jours à des actes de rébellion qui terrifiaient le roi, presque mourant. Les alcades parvinrent enfin à calmer les masses; Turrillas et quelques autres chefs de l'insurrection furent écartelés (1386)[a].

Ces dernières agitations hâtèrent la fin du monarque; toujours inconsolable de la mort de sa femme, séparé même de son fils aîné retenu dans la Castille, accablé de la perte de la Normandie et des désastres de la Navarre, entouré d'assassins et dévoré par la plus hideuse des maladies, la lèpre, il expira à l'âge de 55 ans, après en avoir régné 37 (1387).

[a] Moret, t. IV, l. xxx, c. 13.

Les amis du merveilleux, cherchant à donner à sa fin le caractère d'une vengeance céleste, l'ont fait mourir brûlé dans des draps imprégnés d'eau-de-vie, ou dans un bain de soufre où il aurait été mis pour être réchauffé. Pures inventions de nos annalistes Dupleix et Favyn, qui tombent devant les preuves irréfutables données par Moret. Cet historien persiste à dire qu'il expira tranquillement dans son lit en donnant l'exemple de la résignation la plus chrétienne [a].

Ainsi périt celui que l'histoire a flétri du nom de *Mauvais*, mais que les Navarrais les plus consciencieux cherchent à réhabiliter. Inspirés par leur patriotisme, ils ne veulent pas que l'on oublie la fermeté et la persévérance d'un prince qui donna à la Navarre la force de lutter contre l'Aragon, la Castille et la France, et finit par lui procurer quelque agrandissement de territoire.

A la nouvelle de cet événement, son fils Carlos III qui venait de suivre son beau-père dans l'expédition de Portugal, abandonna la Castille en toute hâte, et se rendit à Pampelune. Son premier soin fut de conclure avec le nouveau roi d'Aragon, Juan Ier, une alliance un peu plus solide que ne l'avait été celle de leurs pères. Il lui envoya des ambassadeurs, fit offrir à son fils Jayme, héritier présomptif de la couronne d'Aragon, la main de sa fille Jeanne (1388); et ce projet, qui ne devait pas cependant recevoir son exécution, fut momentanément adopté.

[a] Moret, t. IV, p. 335, 241.

Ainsi des trois grandes figures qui occupaient depuis si longtemps le théâtre politique des Pyrénées, il n'en reste qu'une, celle de Gaston. Ce comte n'est pas au terme de sa carrière; il va encore jeter quelque reflet glorieux sur les tombes de Pedro IV et de Charles. La mort ne doit l'atteindre qu'aprês qu'il aura donné à la puissance de Foix-Béarn un éclat digne d'une couronne royale.

Nous venons de voir Charles VI ordonner de le mettre en possession du Bigorre; cette cession devenait urgente pour que les Bigorrais et les Béarnais fussent à l'abri des déprédations des garnisons anglaises de Lourdes et de Ste-Marie. Le baron Desangles, commandant du premier de ces châteaux, se faisait redouter par ses excursions. Répétant dans la vallée de l'Èbre la fameuse invasion du prince de Galles dans celle de la Garonne, il venait de traverser l'Aragon et la Catalogne pour mettre en liberté l'archevêque de Bordeaux, ambassadeur du roi d'Angleterre, arrêté par le nouveau roi d'Aragon au mépris du droit des gens (1387). Le duc de Lancastre, qui se rendait en Portugal pour commencer la guerre contre la Castille, avait chargé l'archevêque d'aller à Barcelone réclamer à Juan Ier la confirmation de la paix jurée par son père, et le paiement de la somme qu'il était convenu de fournir pour l'expédition de Tolède. La réponse de Juan fut un ordre de le mettre en prison, et Lancastre très-irrité ordonna à la garnison de Lourdes d'aller délivrer son ambassadeur. Desangles ne calcule pas les difficultés de l'entreprise; il part à la tète de ses rou-

tiers gascons et béarnais, traverse l'Aragon et envahit la Catalogne; cependant les milices se lèvent sur l'ordre du roi, attaquent les Gascons en nombre très-supérieur et les obligent à renoncer à la téméraire entreprise de s'emparer de Barcelone. Gillabert de Cruilles, gouverneur de Roussillon, se met ensuite à la poursuite de Desangles; cependant le roi d'Aragon, redoutant les dommages que la marine anglaise pouvait faire éprouver aux commerçants barcelonais dans la Méditerranée, finit par rendre la liberté à l'archevêque (1387) *.

En faisant signer par Charles VI les lettres patentes de la cession du Bigorre, le duc d'Anjou (1389) s'était réserve que le comté pourrait être racheté pour 50,000 livres dans le cas où il serait cédé aux Anglais dans le traité de paix dont on discutait les bases. En effet la France, la Castille, l'Aragon et l'Angleterre avaient envoyé des plénipotentiaires au congrès de Tarbes; mais ils s'étaient séparés sans rien conclure et s'étaient ajournés à Oloron.

Le comte de Foix ne pouvait recevoir le Bigorre à de pareilles conditions: lorsque Roger d'Espagne et un président du parlement de Paris vinrent lui en offrir l'investiture, il la repoussa avec dédain. Ce refus, tout en favorisant la politique de la France, qui trouvait ainsi le moyen de conserver un comté, promis à la suite de la bataille de Revel, fit craindre cependant que le comte de Foix-Béarn ne témoignât son mécontentement par la reprise des hostilités.

* Feliu, t. II, p. 322.

Charles VI résolut de se rendre en Languedoc pour raffermir la bonne entente qui avait existé entre Charles V et Gaston (1389) : « Gaston, le plus orgueilleux comte qui vive aujourd'hui, dit Froissard, qui oncques n'aima, ni prisa, voisin qu'il y eût ne roi de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Aragon, ni de Navarre. »

Phébus était dans son château de Mazères, dans le pays de Foix, lorsque Charles VI quitta Paris pour se rendre dans le midi de la France. Ce voyage n'était pas très-favorablement accueilli par les peuples de Languedoc, qui redoutaient toujours la demande de quelque nouveau subside. L'archevêque de Narbonne, ayant convoqué un concile à Saint-Tibéri pour s'occuper des mesures à prendre à l'occasion de la réception royale, pas un prélat ne s'y rendit en personne et leurs procureurs décidèrent que le clergé ne lui ferait aucun don gratuit [1].

Charles, après avoir été reçu à Béziers par l'évêque, passa à Cabestan, à Narbonne, à Limoux, à Mont-Réal, à Fangeau, à Carcassonne ; il séjourna quatre jours dans cette ville, se dirigea vers Ville-Franche, Avignonet Monjiscar, et fit son entrée à Toulouse. Bientôt après, Sancerre, maréchal de France, et le sire de la Rivière allèrent prier Gaston de venir voir le roi, ajoutant que s'il ne venait lui rendre visite, *il se travaillerait* si bien qu'il *irait lui-même en son pays*. Gaston-Phébus était trop galant chevalier pour ne pas porter la réponse à une

[1] Vaissette, VII, p. 327.

invitation si bienveillante; il partit à la tête de deux cents chevaliers de Béarn et de Foix, escorte digne à tous égards d'un prince indépendant, qui traitait d'égal à égal avec le monarque français. Arrivé à Toulouse, il descendit au couvent des Dominicains et ne se rendit que le lendemain au château narbonnais, suivi d'une foule de gentilshommes, couverts d'hermine, de velours et de brocart. Gaston-Phébus, d'une taille avantageuse et d'un port majestueux et fier, portait les cheveux flottants sur les épaules; admis devant le roi qui l'attendait dans la salle de réception, il fléchit le genou; Charles le releva et lui dit en l'embrassant : « Comte de Foix, beau cousin, vous nous êtes le bien venu, votre vue est venue nous réjouir moult grandement. » Après l'avoir fait dîner à sa table avec l'archevêque de Toulouse, le duc de Bourbon et Jéhan de Bourbon, Charles VI eut un entretien secret avec lui.... Quelques jours plus tard, le puissant suzerain des Pyrénées donnait à tous les seigneurs français un festin non moins splendide que celui du roi; il offrait soixante coursiers enharnachés aux chevaliers et aux princes du sang, et quatre cents couronnes d'or aux ménétriers et aux hérauts d'armes... On pourrait partager l'étonnement de Froissard en voyant ces largesses fastueuses, si l'on ne tenait compte de la prospérité de ses peuples, de la fertilité de ses domaines et de la perfection alors inconnue du système financier du Béarn. Gaston possédait une comptabilité intelligente et sévère. Receveurs au nombre de douze, contrôleurs, inspecteurs, livres en partie

double, rien n'était négligé pour assurer l'ordre de ce service fondamental. Grâce à ces immenses revenus, à la régularité de leur emploi, et l'on doit bien le dire aussi aux fortes rançons qu'il avait imposées à ses prisonniers du parti d'Armagnac, il avait pu bâtir le château de Pau et l'église de Lescar, réparer et agrandir Orthez, Sauveterre, Montaner, Beouste, Mont-de-Marsan, Mauvezin, Mazères, et mener enfin cette existence princière et luxueuse, qui faisait dire à Froissard : « Avant que je vince en cette cour, j'avais été en moult cour de roi, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames; mais je ne fus oncques en nulle qui mieux me plut. »

Si Gaston-Phébus ne cherchait qu'à faire briller sa courtoisie chevaleresque devant Charles VI, ce dernier donnait à sa réception un but plus intéressé. Dès leur quatrième entrevue, il réclama l'hommage pour le comté de Foix; Gaston le renouvela et pria Charles VI de recevoir également celui de ses fils naturels, Ivein et Gratien, l'un futur comte de Foix, l'autre seigneur présomptif de Marsan et de la ville d'Aire. Mais Charles VI, qui ne reconnaissait pas leur naissance, ne voulut pas s'engager à leur égard. Quant à la terre de Béarn, qui devait appartenir plus tard à son héritier, le vicomte de Castelbon, elle fut soigneusement exceptée de ce serment, comme franche de tout vasselage... Ce voyage de Charles VI dans le Midi porta un coup funeste à l'autorité communale; les villes des trois sénéchaussées virent reduire leurs consuls à quatre; il est vrai que les paysans reçurent une éclatante compensa-

tion de l'échec éprouvé par la classe bourgeoise; Charles renouvela l'édit de Philippe le Bel de 1298, et déclara tout propriétaire libre de servitude à la charge de payer un sol par arpent de terre : c'était mettre la liberté à bien bas prix ; chacun s'empressa de l'acheter.

Après les fêtes de Toulouse, le comte de Foix-Béarn invita le roi de France à venir dans son château de Mazères. Charles s'y rendit, et la réception du comte dépassa les magnificences et les galanteries royales de Toulouse. Les chevaliers des montagnes, déguisés en bergers, conduisirent sur le passage du cortége ces magnifiques troupeaux de moutons et de bœufs, qui faisaient la richesse des Pyrénées ; et le soir, au château de Mazères, ces pastourels redevenus grands seigneurs, étonnèrent les Français par la richesse de leur costume et la noblesse de leurs manières. C'était la belle époque de la puissance et de la splendeur des comtes de Foix-Béarn : maîtres de la plus grande partie des Pyrénées françaises, ils avaient développé dans ces contrées pittoresques tout le luxe splendide des cours les plus fastueuses de l'Europe... « Beau, belle forme, air riant, regard vert et » amoureux, sage chevalier était, et de haute entre- » prise et de bon conseil, dit Froissard, en parlant » de son héros... Tous les jours disait son psautier, » tous les jours faisait donner cinq florins d'aumô- » nes à sa porte en petite monnaie ; il se couchait à » haute none, dînait au soleil couchant et soupait » à minuit ; quand de sa chambre à minuit venait » pour souper dans la salle, devant lui avait douze

» torches allumées, et icelles douze torches étaient » tenues devant sa table ;... la salle était remplie de » chevaliers et écuyers ; et toujours étaient dressées » tables à foison, où soupait qui voulait ;... nul ne » parlait à lui, à sa table, s'il ne l'appelait. » Lorsqu'il célébrait la nuit de saint Nicolas, tout le clergé, suivi des habitants d'Orthez, allait le chercher en procession au château... « Il faisait chanter ron» deaux à ses clercs, ajoute Froissard, était grand» clerc lui-même en fait de lettres, aimait les dons » des ménestrels, et s'y connaissant, et faisait lui» même des vers. »

Le Béarn a conservé quelques-unes de ces chansons, et le français lui était si familier qu'il composa un poëme en vers sur la chasse. Tenant fièrement tête aux rois de Navarre et d'Aragon, d'Angleterre et de France, Gaston-Phébus, contemporain de Pedro IV, mérite comme lui le surnom de Grand par ses victoires, sa bonne administration et les lois. C'est à lui que le Béarn dut un réglement sur la vente des biens d'un débiteur insolvable ; il interdit d'enlever au malheureux le toit de sa maison, ses vêtements et son lit, et autorisa l'exproprié à racheter les biens pendant un an et un jour après les criées. Tel fut le prince qui mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante au retour de la chasse à l'ours dans la forêt d'Orion (12 août 1390), un an après le voyage de Charles VI. Son fils naturel Ivein était seul près de lui ; Gratien venait d'épouser Isabelle de la Cerda, héritière du duché de Médina-Celli. Ivein se désespérait sur le corps de

son père, ses amis l'engagèrent à faire taire sa douleur pour s'emparer du trésor comtal ; mais les habitants d'Orthez, fidèles à l'héritier légitime, firent prévenir ce dernier, et mirent une garde devant la chambre des finances. Ce ne fut qu'à l'arrivée de Mathieu de Castelbon, que le corps de Phébus, déposé à l'hôpital d'Orion, fut transporté dans l'église des Dominicains d'Orthez : le vicomte de Bruniquet, le sire de Caupenne, Roger d'Espagne, Raymond de Lamothe, le sire de Besach, Manault de Navailles, Richard de saint Georges, portaient le cercueil sur leurs épaules ; les trophées d'armes du comte, les armoiries de Foix et de Béarn étaient confiées à deux cents gentilshommes devant lesquels marchaient les évêques d'Aire et de Pamiers. Ainsi disparut le dernier des trois princes qui avaient attiré sur les États pyrénéens l'attention de l'Europe entière pendant la plus grande partie du XIV[e] siècle. Gaston-Phébus, moins cruel que les rois d'Aragon et de Navarre, politique également profond, ambitieux tout aussi grand, tout aussi fastueux et plus chevaleresque, les égala dans leurs qualités, les dépassa dans quelques vertus sans les atteindre dans leurs défauts. Nous sommes arrivés avec ces trois princes au point le plus élevé de la mission monarchique dans les Pyrénées ; nous allons après eux passer à la période de décadence qui conduira l'Aragon et la Navarre espagnole, à la destruction de leur indépendance et de leur monarchie.

CHAPITRE VI.

CLASSIFICATIONS SOCIALES.

Existence politique et mœurs des peuples des vallées.— Origine des noms patronymiques. — Noms féodaux. — Noms des paysans libres. — Noms des bourgeois. — Noms des magistrats. — Noms des hommes de guerre.

Le silence gardé par les chroniques sur l'existence politique et civile des classes pauvres oblige l'historien à concentrer son attention sur les querelles interminables des barons et des rois. Il ne faudrait pas cependant perdre de vue les populations rurales, si intéressantes par leurs mœurs primitives et leur amour énergique pour la liberté; en consultant les traditions, on les retrouve toujours donnant çà et là quelques preuves frappantes de leur vie indépendante.

Peuple de pasteurs et de bûcherons, les paysans des Pyrénées, exempts des dures conditions de servage qui pesaient sur les autres provinces, avaient évidemment des mœurs, une administration et des intérêts séparés de ceux de l'aristocratie. S'ils se mêlaient parfois aux querelles des gentilshommes, c'était comme troupes libres, attirées par l'appât du

pillage. Nous avons vu toutes les précautions que prirent les communes et la féodalité pour résister aux razzias des Tescins ou montagnards du Bigorre. Elles levaient des milices, elles construisaient des remparts. Nous venons d'être témoins de la part que les Almogavares des Pyrénées catalanes avaient prise aux guerres des Jayme et des Pedro, dans le Roussillon et la Cerdagne. Nous connaissons la constitution indépendante des vallées de Brotto, d'Aspe, de Barétons, de Barrèges; les habitants y jouissaient du droit de chasse, ils ne fournissaient aux seigneurs, ni ban, ni arrière-ban, ils n'obéissaient qu'aux jurats choisis par eux. Toutes les montagnes navarraises occupées par les basques et exclusivement administrées par le conseil des anciens ou bilzaars, possédaient une liberté plus primitive encore; mais jusqu'ici nous avons borné leur histoire à la constatation de leurs priviléges, il est temps de pénétrer dans leur vie sociale et de faire connaître les intérêts et les passions qui les agitaient.

La différence n'était peut-être pas énorme entre la vie du pasteur pyrénéen et celle du gentilhomme : elle ne rappelait que très-peu celle des patriarches d'Israël et se rapprochait beaucoup plus de celle des tribus africaines par l'organisation permanente de la guerre et du pillage.

Quelques récits feront mieux connaître cet état de civilisation.

En 1307, les habitants de Valcabrère et de la sauvage vallée de Barousse s'insurgèrent contre le chapitre de Saint-Bertrand de Comminges; ils atta-

quèrent la ville, et livrèrent ses faubourgs aux flammes. L'antique cité des Convenæ ne put opposer que le bouclier de l'excommunication, et ce ne fut que plusieurs années après, que les montagnards cherchèrent à s'en faire relever : ils s'engagèrent à montrer plus de déférence à l'avenir, et le pardon spirituel leur fut rendu [a].

Les paysans aragonais n'avaient jamais voulu regarder la crête des Pyrénées comme une barrière destinée, par la nature, à protéger le sol du Bigorre. Membres de la famille pyrénéenne, ils considéraient les Bigorrais, qui leur avaient donné leurs premiers rois, comme des frères, et les montagnes des deux versants comme un pays commun. Appuyés sur ces raisonnements, ils étaient venus de tous les temps chercher, pour leurs troupeaux, dans les hautes vallées de Cauterets et de Gavarni, des pâturages que leur refusait le versant plus aride de l'Espagne. Des querelles s'étaient plus d'un fois élevées à ce sujet. La guerre ouverte quelquefois, une transaction le plus souvent, terminait le différend, ou du moins le suspendait pour quelques années. En 1319, les pasteurs du val Brotto, irrités contre les habitants de Barrèges, firent une excursion dans leur vallée, renversèrent les cabanes, et enlevèrent les troupeaux. Les Barrégeois se mirent à leur poursuite, ils les atteignirent avant leur entrée dans le Brotto, et les contraignirent à demander la paix ; elle fut jurée près de Gavarni, sur la sépa-

[a] Castillon, t. I, p. 331.

ration des deux versants, et, dans la suite, ces deux peuplades envoyèrent annuellement des députés *sur le champ de paix*, pour renouveler l'alliance. Cette coutume n'était pas encore tombée en désuétude au XVIIe siècle.

Les paysans de la vallée d'Aspe, ayant entrepris une expédition dans celle de Lavedan, en 1341, les Lavelanais vinrent les attaquer à Pierrefitte; un abbé, qui s'occupait de magie, leur servait de chef: il parvint si bien à effrayer les Aspais, en leur jetant des sorts et des maléfices, qu'ils furent mis en fuite, massacrés et culbutés dans un précipice. Mais les Lavelanais payèrent chèrement cette victoire; une stérilité générale ravagea leur territoire pendant sept ans, et cette vengeance céleste, que l'abbé magicien ne put conjurer, les fit avoir recours à la miséricorde de Clément VI. Le Saint Père consentit à les absoudre, et confia ce soin aux évêques de Tarbes et de Lescar, à la condition : que dix prud'hommes d'Aspe et dix autres de Lavedan jureraient une paix éternelle devant les sénéchaux de Béarn et de Bigorre; que les Lavelanais paieraient trente sols morlans aux Aspais, et que dix députés iraient en pélerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Un traité fut rédigé dans ce sens et signé à Bedous.

Une querelle de la même nature avait éclaté entre les'pasteurs de la vallée d'Aure et ceux de la vallée de Campan; on n'eut recours cette fois, ni à la magie, ni aux transactions; le conseil des anciens décida que deux champions combattraient en champ clos sur les pâturages en litige, du côté du col d'As-

pin, en présence de la population réunie; le vainqueur devait donner gain de cause aux prétentions de ses concitoyens. Le combat eut lieu, le Bigorrais fut vaincu, et le jeune Aurois, porté en triomphe, reçut des priviléges que ses descendants possédaient encore en 1789 [a].

Depuis une époque inconnue, sept jurats de la vallée aragonaise de Roncal, et sept autres de la vallée béarnaise de Barretons, se rendaient à Arna, au sommet des Pyrénées, avec un notaire; chaque député, armé d'une pique, s'arrêtait sur la frontière et proposait de renouveler la paix. Les piques étaient placées sur la ligne séparative et disposées en croix; les Roncalais et les Béarnais se donnaient la main, le notaire lisait la formule du serment de paix, et chaque député répétait *pat à baout* (paix pour toujours).

A ce moment, trente Barretons sortaient d'un bois voisin, poussant trois vaches devant eux; ils les faisaient avancer sur le territoire aragonais jusqu'à mi-corps, et trente Roncalais les recevaient après les avoir examinées; mais s'ils les laissaient échapper, les Barretons n'étaient pas tenus de les leur rendre, et le congrès se terminait par un repas champêtre [b].

Cette redevance, ayant été soumise à contestation en 1333, Gaston-Phébus et le roi de Navarre, choisis pour arbitres, condamnèrent les Barretons à la payer. *Sic per muertes, o per fontes;* l'origine de

[a] Faget de Baure. — Davezac. — Macaya. — *Tradition de la vallée d'Aure.*
[b] Moret, t. IV.

cette contribution provenant du rachat d'un meurtre, ou d'une fontaine.

Il est utile de rappeler que les Roncalais jouissaient des priviléges les plus absolus de noblesse et de franchise : ils étaient « Ingenuos, infanzones, » higos d'algos francos y libres de todas servidumbres réal et imperial y de todo tributo, y pecha » asi ellos como sus descendientes; » ainsi que le confirma Charles le Noble en 1412. Ils avaient en outre le droit de faire pacager leurs troupeaux sur les montagnes du roi, appelées les Bardenas, et de prendre leur provision de chauffage dans les forêts qui les couvraient [a].

Ces réunions annuelles dans lesquelles les Roncalais traitaient fraternellement avec les Béarnais, établissaient-elles des relations d'égalité noble entre les habitants des deux vallées? on serait en droit de le croire. Remarquons toujours que, par un étrange bouleversement des principes féodaux, ce n'étaient pas les rois qui exercaient des droits sur les terres des vallées, mais les habitants des vallées qui soumettaient les domaines des rois à de véritables servitudes.

Tous les conflits de la même nature n'avaient pas lieu de vallée à vallée. Les villes intervenaient parfois dans la dispute, et nous verrons plus tard avec quel soin Perpignan exerçait le droit *de la main armée* pour faire respecter les personnes et les propriétés de ses citoyens par les communes du voisi-

[a] Moret, t. IV, l. XXXI, c. 6.

nage. L'histoire de Bayonne renferme, au sujet de ces discussions locales, un fait qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler. Pé de Poyane, maire de cette ville et amiral de sa flotte en 1337, n'avait cessé de s'élever contre certaines prétentions des Basques, qui se disaient exempts des droits prélevés sur les cidres et les pommades. Ils appuyaient leurs réclamations sur l'origine même de leur établissement près de Bayonne. Guitard, vicomte de Labourd et de Marennes, leur avait vendu la terre de Lapurdum ou Laphur d'Ury, alors inculte et sauvage (1106), pour 3,300 florins, avec le droit d'y bâtir, chasser, pêcher, sans faire réserve aucune de vasselage *. Les Lapurdiens avaient donc quelque raison de se prétendre libres de toutes tailles, tostes, ou impôts quelconques. Pé de Poyane en jugea différemment : nommé maire pour la seconde fois en 1341, il fit abolir la franchise des habitants du Labour par décision des cent pairs. Mais un pont jeté sur la Nive à Proudine, dans la commune de Villefranche, servait les contrebandiers au point de rendre son décret sans portée; il envoya quelques gardes faire sentinelle, prétendant que l'autorité bayonnaise étendait son pouvoir aussi loin que la marée pouvait remonter. Aussitôt les Basques s'attroupent, forcent le passage, et quelques jours après ils massacrent des Bayonnais qui traversaient leur pays pour se rendre en Espagne. Enhardis par l'impunité de ces attentats, ces populations profitent

* Hiarce, *Histoire des Cantabres*, p. 136.

de la fête patronale de Villefranche, pour s'y réunir en grand nombre, et installent même une de leurs compagnies au château de Miot, pour continuer à rançonner les voyageurs bayonnais. Pé de Poyane, averti de ces dispositions, réunit la milice et marche contre la petite garnison de Miot. Grâce à l'obscurité qui le protége, il fait enfoncer la porte avant d'avoir été aperçu, égorge tous ceux qu'il rencontre, à l'exception de cinq gentilshommes d'Urtubi, de Saint-Pé et de Lahet, et entraîne ces nobles prisonniers jusqu'au pont de Proudine. Arrivé sur le lieu des contestations, il les fait attacher aux piquets, la tête au niveau des eaux basses, et attend froidement que le flux montant les ait étouffés, pour prouver aux habitants des vallées que la marée atteignait bien réellement jusque là. Cette exécution atroce ne fit qu'exaspérer les Basques. Ils s'attroupèrent par bandes et ne cessèrent, pendant plusieurs années, d'exercer de cruelles représailles sur les Bayonnais isolés, dont ils pouvaient se rendre maîtres. Enfin Bernardezi d'Albret, choisi pour arbitre, fit signer aux deux parties, sur l'autel de saint Léon, un traité de pardon réciproque; mais les Basques avaient remporté la victoire, ils conservaient la franchise des denrées, cause première de ce débat, et les Bayonnais devaient payer 15,000 écus d'or d'amende, et 4,000 pour la fondation de dix prébendes consacrées au repos des âmes des cinq victimes du pont de Proudine. Le maire de Bayonne fit appel de la sentence du sire d'Albret, et un jugement dé-

finitif rendu à Bordeaux (1357), diminua l'amende et rappela les exilés des deux camps [1].

Classes sociales.

Nous avons eu l'occasion de constater dans le XII[e] siècle neuf classes de personnes : 1° les souverains, 2° les suzerains, 3° les vassaux, 4° les paysans libres, 5° les magistrats électifs, 6° les bourgeois, 7° les possesseurs d'alleux, 8° les serfs, 9° les routiers. Pendant le cours des XIII[e] et XIV[e] siècles, le nombre avait été porté à onze, par l'établissement des cours de justice permanentes, et par la création du *bras* ou ordre militaire.

Il faut bien remarquer que ces institutions étaient une conséquence forcée l'une de l'autre, et qu'elles ne furent, à proprement parler, qu'une modification introduite dans la noblesse. Jusqu'alors, en effet, tout gentilhomme, vassal ou suzerain, était membre d'une classe homogène qui possédait le territoire, portait l'épée et rendait la justice. Cette trinité de pouvoirs se disloqua sous les efforts de la royauté, et la féodalité, subissant un démembrement fatal, fut divisée en noblesse de sang, noblesse de robe, et noblesse de guerre. La première continua de posséder le sol et conserva l'influence attachée à la puissance terri-

[1] *Chronique de Bayonne*, p. 70-72.

toriale et au prestige de l'hérédité; la seconde, enfantée par les rois ou par les états, eut pour mission de soustraire les peuples à la justice féodale; la troisième, créée par les rois seuls, dans un intérêt complètement personnel, fut chargée d'enlever à la haute noblesse une partie de sa force militaire; enfin, l'une eut plus particulièrement son berceau du côté de la France, l'autre naquit dans la Catalogne et l'Aragon.

Formation des noms de famille.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de suivre le reflet de ces classifications sociales sur un point que les historiens ont traité assez incomplètement jusqu'à ce jour. Nous voulons parler de la formation des noms propres; nous n'avons pas besoin de rappeler que partout où la féodalité s'était trouvée en présence du servage, le gentilhomme, comprenant toute la puissance du nom patronymique, s'était donné le privilége de transmettre à ses fils cette personnification presque immortelle de la famille, et ce nom était généralement emprunté à la situation du manoir.

Quant au serf, qui ne tenait ni au sol, ni à l'avenir, ni au passé, on lui donnait le nom d'un saint comme simple numéro d'ordre propre à le faire reconnaître. Ce nom, pris au baptême, il l'emportait dans le tombeau, et son fils, rompant toute relation avec lui, recevait une autre désignation dans

cette classe de meubles attachés à la personne ou à la terre du seigneur.

A cette époque de guerre générale, le soin le plus attentif du gentilhomme ou du ricombre était de placer son château sur une montagne, sur un rocher ou dans quelque situation sauvage et redoutable ; de là les noms de mount, munt, de roc, roca, de castet castel, de fort, de haout (haut), de bet ou bel, qui se retrouvent dans tous les noms de l'ancienne féodalité (1).....

(1) Mounthaut*, Mauntbel, Mountbet, Belmount, Betzmount, Betmount, Mountcorneil, Mountbert, Mountblanc, Mountbrun, Mountredont (Mont-ront), Mountradon, Mountaigut, Mountferrand, Mountastruc, Mountespan (mont d'Espagne), Mountpardiac, Mountblanc, Mountlezun, Mountavert, Mountané, Mountfort, Mountausé, Mountclar, Mountarnal, Mountaner, Grandmont, Mounpezat, Mouncop, Mouncot (mont qui frappe), Mountgaston, Mountron (Mon-tonerre), Mountric, Mountardit (Mont-hardi), Mountané.

Roquo fort, Puylaroquo, Roquo Moro, Hautpouy, d'Hautpoul, Puysegur, Puymirol, Puygari.

Castelnau (Château-Neuf), Castelmorou, Castelpers, Castelber (Vert), Castelnaudary, Castelpenent, Castelbieil, Bielcastel, Bel-castel...

Du côté de l'Espagne, *Muntmelo, Muntcarolo, Muncelli, Munclus, Munter, Munbas, Munfalla, Montboy, Montagudo, Moncellos, Montajudiaca* (Mont-juif), *Ricmunt, Muntoriol, Munels, Moncada, Monsonis, Montesquiu, Montescaup, Belmunt, Muntmeguer, Munlièvc, Munpençat, Muntleclar, Muntvalier, Muntgari, Muntberau, Muntausin, Muntardi, Muntarmero* (Mont-arsenal), *Muntanesa, Rocafort.*

Torellas, Castellon, Castelcornet, Castelfolit, Castillo de la

* Prononcez *aou*, comme dans tous les mots terminés par *au*.

D'autres adoptèrent certaines dénominations belliqueuses ou redoutables, gardo, guardia (garde), gaillard, lion, realp ou réjau [a] (royal), mal ou mau (mauvais) (1).

Quelques châteaux empruntèrent leurs noms à leur situation sauvage, rapprochée des sapins, fréquentée par les chèvres, les ours, les isarts, les taureaux (2).

Les vallées donnèrent souvent leur nom au château qui les commandait. Nous trouvons au sud des Pyrénées les castillos de *Valtierra*, de *Valgorvera*, de *Valcarlos*, de *Vallobre*.

Estaca (du pieu), *Castelvin*, *Castelet*, *Castella*, *Castelliure*, *Castelvill*, *Castelbon*, ou simplement *Torre*, *la Torre* (la tour), *Torellas*.

(1) Lagardo, Bérogardo, Mongaillard, Montrejau, Maubesin (mauvais voisin), Maulion, Mauléon, Baucens (qui en vaut cent).

En Espagne : *Reygardia* (qui garde le roi), *Guardia*, *Laguardia*, *Guardiola*, *Castelreal*, *Mauleonis*, *Malavela* (sentinelle redoutable), *Fortiu*, *Fortiavel*, *Forcaréal*, *Mauric* (mauvais riche), *Malamargo* (mauvaise rive), *Ripalta* (haute rive), *Malmonte* (mauvais mont).

(2) Castel-de-pin, Mountcrabau.

En Espagne, *Castel de Pinos*, *Castelpinel*, *Castelpuyverd*, *Castelpuycelsa* (mont élevé), *Castillo de Herreca* (de la forge), *Castillocaparosa* (du manteau rouge), *Castillo de Torro* (du taureau), *Roca*, *Dellaroca*, *Saroca*, *Rocaberti*, *Rocabruna*, *Castelcabrera* (des chèvres), *la Peña* (de la montagne), *Peñaredonda* (montagne ronde), *Belforte* (Beaufort).

[a] Prononcez toujours aou.

Population rurale.

Les populations libres et propriétaires des montagnes marchaient sur les traces des gentilshommes. Le paysan, presqu'aussi fier de la cabane et du champ qu'il possédait, s'honorait de prendre son nom et de le transmettre à sa famille. Toutefois ces dénominations empruntées à la situation de l'héritage sur le bord d'un cours d'eau, au sommet, sur le flanc d'une colline ou dans la plaine, n'avaient pas les prétentions héroïques des noms féodaux ; la nature du sol, la culture de la propriété, le voisinage de certains arbres, fournissaient aussi leur contingent d'inspirations. Nous avons fait précédemment quelques citations, comme simple spécimen de l'influence pastorale sur l'existence des montagnards*, nous allons tâcher de rendre cette étude plus complète.

Les propriétés situées près d'un courant d'eau procurèrent à leurs possesseurs des noms composés des mots *rivis*, *riou* (ruisseau) ou rappelant les objets qui en dépendaient(1).

(1) Rivis, Rives, Riou, Rioutor, Tariou, Sariou, Bariou, Duriou, Passariou ; — Palanco, Palanque, Palancat (passerelle) ; — Lescourre, Lescure (rigolle) ; — Delpont, Pontau, Pontac (pont) ; — Gourgas, Gourgaut (eau profonde).

* T. III, p. 48.

Les cultivateurs qui habitaient sur des montagnes ne manquèrent pas, à l'exemple des gentilshommes, de demander des noms aux rochers, aux élévations; mais avec cette différence très-remarquable, c'est que les nobles ajoutaient toujours un adjectif qualificatif au substantif topographique, grand, beau, mauvais, aigu, élevé, fort, etc., tandis que les roturiers évitèrent soigneusement ce langage prétentieux pour se borner à constater la situation de leur héritage (1).

Les habitants disséminés dans les forêts et les bruyères reçurent des noms, des objets qui les entouraient (2).

(1) Ainsi, nous trouvons des Dumont, des Dupouy ou Dupuy, des Puyane, des Puyo, des Pújol, des Jujos, des Pujament, des Puntous, des Puntet, des Puntès, des Puntis, des Pugens, —des Pene (cotte), des Lapene, des Sapène, des Copène, des Cos, des Tuco (hauteur), des Ducos; — des Tepe, des Pech (coteau), des Teperat, des Teparats, des Delpech; — des Soulan (pente exposée au soleil), des Soulages, des Soulé, des Soula, des Lasserro (autre nom donné aux collines), des Desserres, des Lasserrade, des Lacosto, des Costalla; — des Capdecome, des Lacoumo (vallon très-étroit); — des Lamotto (élévation), des Laplano, ou Lasplanes (la plaine); — des Anglado, ou Lanclado (terre entre rivière et coteau), des Taps (tertre), des Dutap, des Tapis, des Latapio.

(2) Lano (lande), Lalano; — Bousiguo (friche); — Broca, Brocassas, Bruc, Bruchot (buissons); — Sanquin (mélèse); Bernis, Bernichan (oseraies); — Gaouarros, Garros, Garrau, (ajonc); — Brauet, Brano (brande); — Tuja, Tujague, Tuzaguet (thuie); — Lahouiellasse (feuillage); — L'espin, L'espinasse (épines); — Gnestes (genets), Ginestis; — Luc (bois sacré), Duluc, Lucas, Luquet, Lucot, Lucote; — Bousquet (bosquet);

leurs contemporains avaient constaté de frappantes ressemblances (1).

Bourgeoisie.

Les habitants des villes et des bourgs demandèrent également leur désignation, quand ils ne descendaient pas de citoyens romains, à des circonstances particulières, telles que la ville ou le pays d'où ils étaient originaires, la situation de leur maison, les objets bien connus qui servaient à faire reconnaître leur domicile, le métier qu'ils exerçaient (2).

(1) Loup, Canteloup, Grateloup; — Lebé (lièvres), *Lebaron*, Leberon, Leparot, Lebrar; — Gay ou Gaillss (geai); — Cardin, Cardinel (chardonneret); — Grillon, Cantegrils; — Canteperdic, Perdique (perdrix), Rouchinols (rossignol); — Becas, (bècasse); merle, Cantemerle; — Auriol (lauriot); — Graollé, Lagrolè, Lagrolas (corneilles); — Cabail (cheval); — Fauginet ou Haginet (fouine); — Parrat (moineau); — Gamel (chameau; — Crabot (chevrau), Cabrié (chevrier); — Berdoulet, Berdoulat (linotes); — Oisel (oiseau); — Esquiro, Esquiros (écureuil); — *Ardillo* (même signification), Tauré, toro (taureau).

(2) Castet (château), Casteret, Casteran; — Mas (petit bourg fortifié), du Mas, Delmas, Masset, Camp-Mas, Maseres, Massol, Masel (nom qui vint aussi d'un sobriquet donné aux bouchers dans le Haut-Languedoc); — Barris (faubourg), Barry, Dubarry, Dubourg, Bourgade, Burgade, Burgalat, Burgat, Burgan; — Bastis, Bastide, Labastide (ville nouvellement fondée); — Abadie, Abad, Labat (du mot espagnol *Abadia*, abbaye); — Castera, Castella (qui habitait près d'un camp ou d'un château

Les habitants établis près des portes, près des églises ou des puits publics, reçurent les noms de Porterie, Laporterie, Laporte, Gleyses, Lagleyse, Puts, Duputs, Dupuch.

Les métiers laissèrent aux familles qui les exerçaient des noms qui devaient rappeler l'origine de leur fortune (1).

Les hommes libres, des communes urbaines comme ceux des communes rurales, empruntèrent enfin un grand nombre de noms propres aux provinces qui les avaient vus naître, ou à leurs défauts, moraux et physiques (2):

romain) ; — Dubilo (de la ville), Capdebilo (du bout de la ville) ; — Carrero (rue), Bonecocarero, Sacarrere, Pecarere, Daricarere, Lacarrere ; — Marquet, Marca, Marcaillou, Marcou, Lamarque (du mot Marcat, marché ; qui est sur le marché) ; — Caussade, Lacaussade (chaussée) ; —Moulon (ilot de maison) ; — Loustau, Loustal (hôtel) ; — Capelle, Capella, *Capellan* (chapelain).

(1) Sabatè, Sabaté (cordonnier) ; — Teoulat, Teoulade, Teuliero (tuilier) ; Fabre (Faber), Laforgue, Horgues, Lahorgue, Ferradou, Hérétaire, Herranot, Ferrand, Faoure, Haouré, Bounaouré (forgeron) ; — Fourès, Ferrè, Here, Ferrere, Hererre (marchand de fer) ; — Moula, Moulaire (remouleur) ; — Aroudé, Larrodé (qui fait des roues) ; — Claouario, Claverie (cloutier) ; — Carbon, Carbonel, Carbone (qui vend du charbon), *Carbon*, *Carbonera* ; — Racaue, Racanet (conducteur de bidets, du mot espagnol Raca) ; — Duraud, Duranger (mégissier) ; — Barbé, Barbet (barbier) ; — Moliè, Moulièr (meunier) ; — Tournier, Tournè (tourneur) ; — Filloté, Fillos (fileurs) ; — Peyre, Peyret (maçon) ; — Matet, Mateou, Matarot, Matarel (qui tue) ; Massabiou, Matabiau (qui tue des bœufs, du mot espagnol *matar*, tuer).

(2) Bigordan, Bernes, Despagne, Despagnet, Despagnol, La-

Les plus infortunés et les plus modestes, ne pouvant trouver de sobriquet, se contentaient de rajeunir leur nom de baptême, Paul, Simon, Bernard, Martin, Charles, Michel, Laurent (1).

Les Basques suivirent les mêmes lois pour composer leurs noms de famille, et l'on retrouve à la plupart des racines les mots : baï, bassa, bassan, (étang, désert), dour (eau), bazas (hameau), bassoa (forèt), hur, urritz (noisette, noisetier), pascara (pâturage), ibaya (rivière), mendi (montagne), soula (pays boisé), bassoa (forèt), aspi (qui est derrière), andigorre (vallée haute), behia (vache), videos (bon chemin), osso (lieu salubre), arran (vallée, rivière), echè (maison), etchegoyen, etcheperestro, éliz (église), élizgarau (près de l'église), éliz echè (maison de l'é-

barthe; Paillas, Paillasson (qui vient de paillars); Roussillou, Roussel, Arago, Castillon, Castelet, Barcelone, Barsalou, Milhau, Catalan, Castelan, Comminges, Couserans, Cerdan, Cerda, Dasté, Ciutat, d'Aran; et ainsi pour tous les noms de villes, de bourg et de territoire.

Bezia, Beziat (calin); Testu, Testut (têtu); — fort, Dufort, Fortet, Fortassin (robuste); — *Ademe*, *Adema*, *Ademar* (de l'espagnol, appuyer); — Bourrel, Borrel (méchant, cruel); — Bergougnoux, Bergougnan (timide); — *Salva*, Salvan, Sauvan (sauveur); — Roussel, Rousseau (roux); — *Balla* (qui aime à danser); Bet, Betous, Berot (joli); — Dat, Datas, Dénat, Dabeau, Donadiou, Donat, Doat (donné, c'est-à-dire, chrétien offert à l'Église); — Balen (vaillant); Bedos (bègue).

(1) Paulet, Polo, Simonet, Simoneau, Dubernat, Pebernat, Marty, Paulmarty, Charlas, Charlet, Michels, Desmichels, Miquel, Laurentie, Laurensac, Guilhem, Guilhemat, Guilhemot, et ainsi de tous les noms du martyrologe.

glise), éliz alde (à côté de l'église), elisa bellar (vis-à-vis de l'église), eliza bellere (au bas de l'église), escura (bouclier), espata (épée), etc.

Les deux dernières classes sociales dont nous venons de constater l'apparition, la magistrature et le bras militaire, adoptèrent elles-mêmes des dénominations assez caractéristiques. Les parlementaires se donnèrent généralement des noms de propriétés qui, tout en rappelant le caractère noble de la possession du sol, évitaient cependant la redondance féodale et guerrière des manoirs de la haute aristocratie (1). Mais ce fut surtout à la ville, à la province natale, que les gens de robe empruntèrent principalement leur dénomination. En parcourant la liste des membres des parlements de Toulouse et de Pau, on croit faire un cours de topographie méridionale, presque tous les noms de village et de bourgs y sont retracés. Cette forme de procéder était assez naturelle ; la féodalité s'étant anoblie par la terre qu'elle possédait, et la particule *de* ayant été amenée à représenter la puissance et la propriété, la noblesse de robe, recrutée par les rois parmi les clercs et les lettrés qui, très-souvent, n'avaient pas de noms bien dignes de la toge, trouva fort commode d'emprunter celui du lieu de sa naissance, emprunt qui lui permettait de se donner un *de* indiquant l'origine, comme la haute aristocratie

(1) Ils se contentaient de s'appeler Belloc (beaulieu), Belaire, Bonnefons, Betplan, Hauterive, Clarmont, Belesta, *Belestar*, Betbeze, Bellecoste, *Peñaflor* (mont-fleuri).

s'était donné le *de* indiquant la possession. Les chevaliers et les caballeros préféraient des noms de guerre plus redoutables (1).

Ce n'est pas un chapitre, ce sont des volumes que l'on pourrait publier sur ce sujet. Malgré l'insuffisance de l'espace qu'il nous était permis de prendre dans cet ouvrage, sans suspendre trop longtemps le récit des faits généraux, nous n'avons pu résister au besoin de donner le spécimen du travail intéressant et curieux qui pourrait être fait sur cette matière; travail qui ne laisserait pas d'éclaircir certaines obscurités historiques, et d'expliquer bien des origines et bien des faits.

(1) On trouvait des *Mataplan* (bon tueur), des *Matadero*, des *Mataplana*, des Matarel; — des Bataillé; des Folc ou *Folch* (feu); — des Camparejau (camp royal); des *Campeador*, des *Camparador* (prépareur des camps), des Campardon; des Malparac (à qui l'on résiste difficilement), des *Picas* (hache); — des *Barrera* (barre de fer), Barrerre; — des *Barda*, des Bardou (armure), des *Garra* (griffe), des Rouillan (de arrouil, qui entraîne tout), des *Abrasador* (incendiaire.)

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

SEPTIÈME PARTIE.

RÉTABLISSEMENT DE L'INFLUENCE FRANKE DANS LE MIDI, PAR LA GUERRE DES ALBIGEOIS.

HUITIÈME PARTIE.

REVENDICATION DES FIEFS PYRÉNÉENS PAR LA COURONNE DE FRANCE.

NEUVIÈME PARTIE.

FONDATION ET DESTRUCTION DU ROYAUME DE MAJORQUE.

DIXIÈME PARTIE.

ÉCHECS DE LA FRANCE PROVOQUÉS PAR L'INVASION ANGLAISE.



